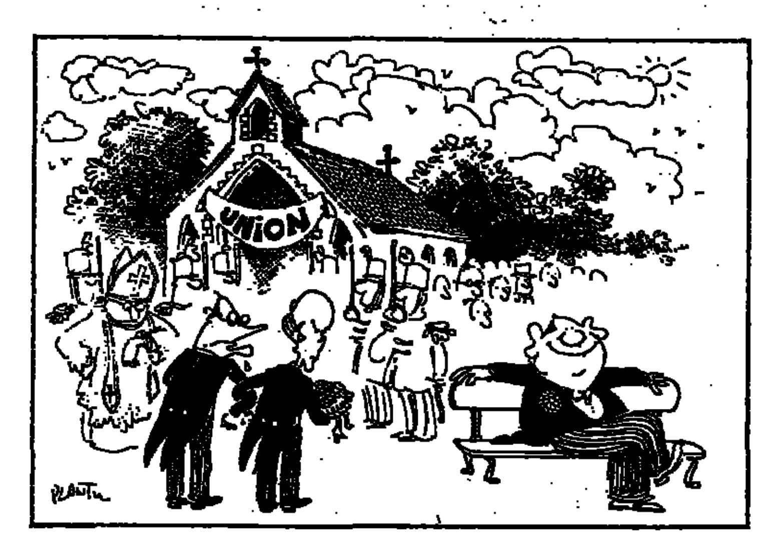
DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12685 – 6 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   • DIMANCHE 10-LUNDI 11 NOVEMBRE 1985

MM. GISCARD D'ESTAING, CHIRAC ET BARRE

Tous contre le pouvoir mais chacun pour soi



Pris individuellement, MM. Barre, Chirac et Giscard d'Estaing sont épatants. M. Giscard d'Estaing a réussi, vendredi 8 novembre, « Face à la 3 », une belle performance. Simple, modeste, familier sans trop, il passait preque, devant la douzaine de très jeunes gens qui l'interrogeaient sans détours, pour un homme neuf. Il a d'ailleurs glissé au passage, mine de rien : *« J'ai cinquante-neuf ans. »* Première surprise passée, et vérification faite, c'est juste pour encore trois mois. Somme toute, cela ne fait guère que quatre ans de plus que M. Rocard et, en tout cas, dix de moins que M. Mitterrand.

M. Chirac profite encore de l'excellente impression produite par son face-à-face avec M. Fabius. Il a gagné, d'un seul coup d'un seul, sept points de popularité au baromètre de la SOFRES. Il en avait bien besoin, et cette reconquête du terrain perdu ne lui monte pas à la tête. Le président du RPR mène campagne comme si de rien n'était.

Quant à M. Barre, il est égal à lui-même, poursuit en tête des sondages son bonhomme de chemin solitaire, égrène ici ou là ses formules assassines et met les rieurs de son côté. La dernière de M. Barre ? Vendredi soir à Amiens, à propos de l'enfer cohabitationniste : *« On ne déjeune pas avec le diable, même avec une très longue cuillère. »*

Cette métaphore gastronomique tombe très bien pour illustrer les difficultés qu'éprouvent les trois dirigeants de l'opposition à coexister. Comment dresser une même table pour eux trois. Il y faudrait des cuillères gigantesques. Et quel menu élaborer ?

A FR 3, M. Giscard d'Estaing a laissé entendre qu'il se verrait fort bien premier ministre au lendemain d'élections législatives gagnées par l'opposition.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 6.)

LA COOPÉRATION EUROPÉENNE ET LA POLITIQUE FRANÇAISE DE DÉFENSE

Un avion de combat à géométrie variable

M. Mitterrand a annoncé, le vendredi 8 novembre, à Bonn, que la France était prête à participer — pour une part modeste — à la construction d'un avion de combat européen.

Après l'échec de la réunion de Turin où, le 1er août dernier, la France s'était retrouvée seule, face à quatre pays européens (l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne), sur le projet d'un avion de combat commun, M. Mitterrand avait souhaité dépasser ce revers, et il avait invité ses partenaires à faire preuve d'imagination pour sortir de l'impasse.

En substance, le chef de l'Etat avait expliqué que l'Europe pouvait s'inspirer, pour son aviation militaire, de ce qu'elle réalise, avec succès, dans le domaine de l'aviation civile. A savoir que l'existence de besoins différents, dans les compagnies aériennes, a contraint les constructeurs européens de l'Airbus à prévoir une gamme d'avions, une « famille » d'appareils. Pourquoi ne pas reprendre cette stratégie pour l'avion de combat dès lors que les besoins militaires en Europe ne coïncident pas ?

Lors de son tête-à-tête, le 24 août dernier, au fort de Brégançon avec M. Helmut Khol, le président français avait donc suggéré au chancelier ouest-allemand que l'Europe puisse se lancer, à cinq, et même peut-être davantage, dans une collaboration de ses industries aéronautiques autour de plusieurs projets d'avion de combat. Deux types d'avion complémentaires peuvent ainsi coexister : un avion lourd d'interception (plus spécialement destiné aux quatre pays signataires de l'accord de Turin) et un avion léger d'intervention (pour l'armée de l'air française).

C'est ce que M. Mitterrand vient de rappeler, avec de nouvelles précisions, à ses interlocuteurs ouest-allemands à Bonn.

La proposition consiste à demander, au profit des industriels français, une participation de 5 à 10 % au premier programme (celui d'un biréacteur de 10,5 tonnes) conçu à Turin, en échange de la participation des industriels des quatre pays européens (dont l'Espagne, qui y est, d'ores et déjà, favorable) au second programme (celui d'un biréacteur de 9 tonnes) propre à Paris.

Ce qui ne veut pas dire, ainsi que l'a indiqué, vendredi soir 8 novembre, le ministre français de la défense, M. Paul Quilès, qu'on relance une coopération à cinq et que chacune des cinq armées de l'air achèterait les deux types d'avion à la fois.

A s'en tenir aux propos de M. Quilès, la France apporterait son savoir-faire en « avionics » (équipements électroniques et informatiques, à l'exclusion de la cellule et des moteurs) pour l'avion de ses quatre partenaires, tandis que ces derniers l'aideraient, selon leurs capacités, à réaliser son propre projet.

La proposition de M. Mitterrand a un mérite essentiellement politique : si cette coopération croisée aboutissait, elle démontrerait la volonté et l'aptitude de l'Europe à prendre une part active dans sa défense en surmontant les susceptibilités nationales. Cependant, d'un point de vue technique, industriel et financier, la proposition française est très compliquée à mettre en pratique, et elle suppose, comme c'est précisément le cas pour l'Airbus donné en exemple, l'existence d'un consortium multinational qui, dépassant les gouvernements, prend les responsabilités de conduire de bout en bout l'exécution des divers projets.

JACQUES ISNARD.

(Lire nos informations page 4.)

L'armée entre deux législatures

dans

LE MONDE AUJOURD'HUI

Depuis 1981, l'armée a été l'une des préoccupations majeures du pouvoir socialiste. Même si quelques éclats sont venus troubler une cohabitation qui n'était pas évidente, les deux forces en présence ont paru trouver des terrains d'entente. Une situation de fait que l'on peut mesurer à l'occasion du dernier débat budgétaire de la législature, même si l'opposition s'ingénie à vouloir démontrer le contraire.

APRÈS L'ASSAUT DU PALAIS DE JUSTICE DE BOGOTA

Polémiques autour d'un massacre

Le gouvernement colombien a décrété le 8 novembre un deuil national de trois jours après l'assaut donné par l'armée au palais de justice de Bogota occupé par un commando du M 19. On estime que le bilan de cette action s'élève à plus de cent morts. L'opération lancée par le M 19 est condamnée par l'ensemble des partis politiques colombiens, par l'Eglise et les milieux d'affaires. Les Colombiens souhaitent la poursuite du processus de paix engagé en 1982 par le gouvernement Betancur.

De son côté, la commission de paix chargée de superviser les accords de trêve conclus en 1984 avec différents mouvements de guérilla a décidé d'exclure désormais le M 19 de ces négociations en raison de son *« action criminelle »*. Le M 19 avait unilatéralement rompu la trêve en juin dernier. On estime que l'échec du M 19 pourrait amorcer son déclin.

De notre envoyé spécial

Bogota. — A Bogota, c'est encore la stupeur. Onze magistrats tués parmi les meilleurs du pays. Quatre-vingt-huit cadavres dénombrés, dont près de la moitié étaient des otages. La démonstration de force faite par le gouvernement Betancur a tourné à la boucherie. Elle a été accompagnée d'une mise en condition de l'opinion publique qui a fait la part belle à la mise en scène.

Première affirmation lancée par la presse sur la foi des informations officielles : les onze magistrats ont été assassinés par les « terroristes » (1). Parmi eux se trouvaient le président de la Cour suprême, M. Alfonso Reyes Echandia. *« En réalité, on ne sait pas qui l'a tué,* nous dit son fils, M. Yesid Reyes Alvarado, vingt-quatre ans. *Personne sans doute ne le saura jamais. Tous ceux qui étaient retenus avec lui en otage sont morts. Les ravisseurs sont morts aussi. Comme son corps a été retrouvé carbonisé, cela veut dire qu'il a péri dans l'incendie déclaré mercredi et qui a été éteint aux premières heures de jeudi. Si les guérilleros l'avaient assassiné à ce moment-là, cela veut dire qu'ils se seraient privés de leur principal atout, alors même qu'une négociation était encore possible, car l'assaut final a été donné dix heures après. C'est peu vraisemblable. Mon père était gardé par Luis Otero, le chef du commando. J'ai parlé avec lui par téléphone au début de l'occupation du palais. Il m'a dit que mon père mourrait si l'armée ne cessait pas de tirer. Mais il le disait évidemment pour faire pression sur les assaillants. »*

Le fils du magistrat précise aussi que son père a essayé de communiquer avec le chef de l'Etat, M. Betancur. En vain. Lui-même a essayé sans plus de succès. Certains milieux judiciaires sont particulièrement indignés de l'argument avancé par le président de la République dans son allocution radio télévisée de jeudi soir : à savoir que l'action des forces de l'ordre était destinée à défendre les institutions : *« Est-ce défendre l'institution judiciaire,* disent-ils, *que de provoquer la mort de la moitié des membres de la Cour suprême et la destruction du palais de justice ? »*

M. Betancur et le ministre de la justice ont même fait une manœuvre de diversion, le premier en parlant jeudi soir des *« liens entre la guérilla avec les trafiquants de drogue »*, le second en affirmant au cours de la prise du palais de justice que la complicité des guérilleros avec des « narco-trafiquants » avait été établie. Affirmations d'autant plus étonnantes que le ministre de la justice a abondamment dénoncé la pénétration de ces derniers dans le monde de la politique et que la présidence de la République elle-même n'a pas toujours été exempte de faiblesses comme l'a démontré l'an dernier la découverte d'un réseau qui avait des ramifications au service de presse présidentiel.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

(1) Selon le témoignage d'un otage libéré après l'assaut par l'armée, M. Reyes, que cite l'agence AP, le président de la Cour suprême et un juge fédéral, Mme Maria Ines Ramos, ont été assassinés par le chef du commando du M 19, qui avait bénéficié en 1984 d'une remise de peine.

« PRÉCIEUX AUTOGRAPHES » A DROUOT

Conversations à vendre

Papiers jaunis, papiers précieux. En ces temps-là, on s'écrivait. Nous en sommes réduits, nous dont les émotions ne se transmettent plus que par les impulsions électriques du téléphone, à fouiller dans les greniers. Lettres de l'arrière-grand-père qui fut au Tonkin, récits de collégien pensionnaire : quelle famille française ne conserve précieusement ces reliques de mots ? Elles sont lues et transmises de génération en génération. Leurs auteurs revivent alors, épisodiquement, phrases volées à l'éternité.

La grande famille des Lettres, avec un grand L, a aussi ses trésors et ses dévots. Ceux-là se presseront sans doute, le 22 novembre, à l'Hôtel Drouot, à Paris, où seront « dispersés », comme on dit, plus de cent cinquante « précieux autographes » signés Rousseau, Voltaire, Balzac, Lamartine, Hugo (père et fille), Mérimée, Chateaubriand, Stendhal, Maupassant, Proust, Apollinaire, Gide et... Jean Genet. Cette vente, qui pourrait avoir été organisée par Lagarde et Michard, l'est par Me Jacques Tajan, commissaire-priseur, au nom d'un collectionneur anonyme.

Collectionneur n'est pas le mot qui convient pour définir la passion littéraire qui anime cet homme âgé de plus de quatre-vingts ans et qui vit au milieu de ses livres rares et de ses stocks d'autographes dans un commerce constant avec ceux dont il gère, pour partie, le mémorial de papier. Depuis des dizaines d'années, cet homme très riche acquiert, accumule, s'offre. Il lit et relit, au coin d'un bon feu de bois et dans la paix de sa maison perdue au fond de l'Ile-de-France, ce que les plus talentueux de nos ancêtres écrivaient, et s'écrivaient.

Domesticité mise à part, il vit seul. Il n'a ni femme, ni descendance, ni héritier. Il est loin de tout, loin de nous, mais s'échauffe à parler des hommes du dix-neuvième siècle. *« Vous savez, sur Chateaubriand je suis tout à fait de l'avis de Stendhal. »* Pour un peu il se surprendrait, nous surprenant à peine, à lancer dans la conversation un *« je le disais encore hier à Astolphe de Custine »* ou des *« Proust et moi pensons la même chose... »*.

Il y a quelque temps, il fit vendre à Drouot des livres anciens. Une édition originale de Montaigne atteignit un record : 1 million de francs. *« Vous devez être content que nous ayons atteint ce prix, »* lui dit Me Tajan. Notre collectionneur eut cette réponse : *« Je suis content, mais pas pour les raisons que vous pouvez imaginer. Ce qui me réjouit c'est qu'à ce prix-là je suis certain que l'acquéreur aura du respect pour ce qu'il vient d'acheter. Car, dans la vie, les gens ne respectent que ce qui leur coûte cher. »*

Il est si peu collectionneur au sens étroit qu'il ne s'est, par exemple, jamais préoccupé de savoir ce qu'il était advenu, entre 1842 et 1948 (l'année où il les acheta), de ces quelques dizaines de lettres trouvées chez Henri Beyle-Stendhal, à Civitavecchia, après sa mort.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 9.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Mardi 12 novembre. – *Varsovie :* formation du nouveau gouvernement.
Vienne : congrès du PS autrichien.

Mercredi 13 novembre. – *Paris :* visite du premier ministre turc.

Jeudi 14 novembre. – *Rome :* réunion informelle de l'UEO.

Vendredi 15 novembre. – *Brésil :* élections municipales.

Samedi 16 novembre. – *Pékin :* visite du premier ministre pakistanais.

SPORTS

Dimanche 10 novembre. – *Gymnastique :* championnat du monde à Montréal. *Rugby :* championnat de France (septième journée). *Judo :* championnats d'Europe par équipes à Bruxelles. *Curling :* championnats de France à Meudon.

Mercredi 13 novembre. – *Cyclisme :* les Six jours de Paris au Palais omnisports de Bercy (jusqu'au 18).

Samedi 16 novembre. – *Football :* France-Yougoslavie au Parc des Princes (qualification pour la Coupe du monde).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

«LE MONDE» PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,30 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 110 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A VINGT ANS, L'ÉLECTION DE FERDINAND MARCOS

Le « démocrate » des Philippines

Le 9 novembre 1965, Ferdinand Marcos accédait à la présidence de la République des Philippines pour une période de quatre ans renouvelable une seule fois. Il y a pourtant vingt ans jour pour jour qu'il se maintient au poste suprême envers et contre tout, le monopolisant par un dosage plus ou moins habile de rouerie et de brutalité. Aujourd'hui encore, le président, que l'on donne périodiquement pour mourant, tient bon.

Sénateur, Marcos a quarante-huit ans lorsqu'il emménage au palais de Malacanang, l'ancienne demeure des gouverneurs américains au cœur de Manille. Son passé mouvementé, ses méthodes expéditives sont diversement appréciés. Mais sa victoire semble attester d'un certaine popularité ou, dans le contexte électoral philippin, des moyens de l'imposer. Le président Johnson, qui vient de décider l'engagement massif des GI au Vietnam, a plus que jamais besoin de compter ses alliés dans la région. Il apprécie en connaisseur un homme dont il dira bientôt : *« C'est mon bras droit musclé en Asie. »* Jugement prophétique.

Né en 1917 dans une famille patricienne de la province septentrionale d'Ilocos, Ferdinand Marcos, après de brillantes études, a vite appris, sur le terrain, à tirer les ficelles du jeu politique philippin. Soupçonné d'avoir facilité l'élection de son père en « révolvérisant » l'un de ses adversaires, il se retrouve en prison, inculpé de meurtre. Il en profite pour étudier le droit, et Dieu sait si cela lui servira. Il assure lui-même sa défense et obtient l'acquittement de la Cour suprême. Toute sa vie sera empreinte de cette virtuosité diabolique à combiner sans scrupules la force avec le droit pour gouverner, soumettre ou éliminer les hommes.

La résistance contre l'occupation japonaise va bientôt faire de ce jeune homme ambitieux un héros national : cinq fois blessé, il termine la guerre avec une légende fort précieuse et sur laquelle lui-même et ses hagiographes ne cesseront de broder.

Avocat de renom, converti au catholicisme, il est élu et réélu député puis sénateur de 1949 à 1965. En 1954, ce play-boy golfeur épouse une reine de beauté provinciale, Ismelda Romualdez, la « fleur de Leyte ». Doué, intrigant, il a l'audace de tout promettre, de tout oser, et tout lui réussit.

Pistoleros et pesos

Chef de file du Parti libéral, Marcos orchestre, avec son sens consommé des relations publiques, la campagne qui portera Diosaldo Macapagal à la présidence de la République, en 1961. Déçu, il rompt avec lui et passe au Parti nationaliste en 1964. Un an plus tard, il succède à Macapagal après avoir fait campagne sur des thèmes nationalistes. A la veille de l'élection, une bombe a explosé à bord de la vedette qui devait emporter le président pour aller affronter... Ferdinand Marcos au cours d'un meeting. Il est vrai que les campagnes électorales de la jeune République (à peine vingt ans d'indépendance) sont coutumières de la violence ; pistoleros et pesos influencent souvent le bulletin. Celle de 1965 a fait plusieurs dizaines de morts et Macapagal, qui accuse son rival de fraude, refusera pour un temps d'admettre sa défaite. Qu'importe ! Le sémillant Ferdinand occupe déjà le fauteuil laissé vacant.

En 1965, il hérite d'un régime, d'un pays étroitement lié aux Etats-Unis, ancienne puissance tutélaire. Manille est tournée vers Washington plus que vers l'Asie. La démocratie « à l'américaine », si l'on peut dire, s'y résume pour l'essentiel aux rivalités ou aux conjonctions d'intérêt d'une oligarchie traditionnelle. Moins de cent familles, parfois regroupées en clans et souvent liées au capital étranger, contrôlent l'essentiel des richesses de l'archipel : terres, sucre, huile de coco, minerais, *commerce, finances et main-d'œuvre.* Elles tiennent le haut du pavé à Manille et possèdent comptes en banque et résidences secondaires à Los Angeles ou à New-York. A l'époque, la révolte paysanne communiste des Huks, qui a culminé dans les années 50, est moribonde et le Sud musulman est calme. A première vue, tout, ou presque, paraît dans l'ordre des choses. L'Eglise est puissante et unie, les forces armées modestes et apolitiques.

Pourtant, le volcan social philippin gronde. Dans les campagnes, le décalage entre la fortune et les privilèges d'une minorité et, d'autre part, le sous-développement et l'exploitation de la multitude paysanne paraît vertigineux. Figée dans des structures féodales, l'agriculture stagne ; la réforme agraire – que préconisent les Américains par crainte d'un retour aux jacqueries procommunistes – se fait attendre. L'industrie, attardée et handicapée par l'étroitesse du marché, végète elle aussi, alors que l'explosion démographique jette chaque année des centaines de milliers de jeunes sur le marché du travail. Dans la capitale, le caractère du régime, le poids grandissant des Etat-Unis dans l'économie et leur intervention massive au Vietnam suscitent un mécontentement croissant et une poussée nationaliste.



Ferdinand et Ismelda Marcos

PANCHO.

« L'âme de la nation »

Enfin, la corruption et la criminalité endémiques font de Manille une sorte de super-Chicago de l'Asie ; les vendettas et le clientélisme l'emportent sur l'esprit national : tous ces maux rongent la vie politique, économique et même morale des Philippines. Aussi, lorsque Ferdinand Marcos prend les choses en main n'y va-t-il pas par quatre chemins, verbalement au moins. D'entrée de jeu, il annonce un programme à la mesure des problèmes du pays et aussi des ambitions historiques qui ne cesseront plus de servir d'aiguillon et de justification a toutes ses actions. *« La nation a perdu son âme »*, affirme tout de go le nouveau président. Il promet de s'employer à *« restaurer la grandeur »* de la fille aînée de l'Eglise catholique d'Asie attardée ou fourvoyée sur les chemins de la misère, de la violence et de la vénalité.

Cela dit, quatre ans plus tard, lorsque M. Marcos est réélu, la situation n'a pas notablement changé. *« L'âme »* et la *« grandeur »* n'ont pas été retrouvées. A l'extérieur, M. Johnson puis M. Nixon sont venus confirmer les *« relations spéciales »* qui unissent Manille à Washington. D'ailleurs, en 1966, M. Marcos avait dépêché un contingent civil philippin pour assister les Etats-Unis dans leur engagement au Sud-Vietnam. Cela ne l'empêchera pas, dès 1969, de prêcher pour une coexistence pacifique avec Pékin.

Sur plan intérieur, les velléités de purification et de réforme n'ont guère pris forme, sauf pour des opérations partisanes facilitant la mise en place progressive d'une nouvelle oligarchie loyaliste, directement liée au couple *présidentiel. On dit que* M. Marcos entend faire de ces privilégiés le fer de lance du développement, de la modernisation et de la prospérité de la nation. Les élections de 1969 sont les plus violentes et les plus corrompues depuis 1946. Sergio Osmena, candidat malheureux, accusera Marcos d'avoir dépensé 175 millions de dollars pour l'achat de voix. Sur cette toile de fond médiocre, on s'achemine cahin-caha vers la nouvelle décennie. Elle s'annonce courte pour le président, dont le mandat doit impérativement s'achever en 1973, et difficile pour le pays.

A partir de 1970, les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'histoire semble se répéter et s'accélérer. De nouveau les cortèges de manifestants fleurissent dans les rues de la capitale. Etudiants, opposants dénoncent l'absence de réformes et la persistance des inégalités, le népotisme et le favoritisme grandissant du régime, le rôle des États-Unis aux Philippines et ailleurs. L'atmosphère politique change, se chargeant de tensions. On crie *« à bas l'impérialisme »* devant l'ambassade américaine ; aux abords du palais présidentiel, des affrontements avec la police font plusieurs morts ; les grèves se développent.

Le pouvoir réagit en accusant des éléments « maoïstes » de chercher à renverser le régime. Déjà, il cherche à établir un lien entre la gauche radicale et l'opposition légale, tout particulièrement le Parti libéral dont M. Marcos fut le président jusqu'en 1964 et qui a désormais le vent (populaire) en poupe. Il est vrai que le nouveau Parti communiste philippin a adopté la stratégie de Mao, mais il vient tout juste de voir le jour (1968) et ses forces paraissent alors négligeables. Chine nouvelle n'hésite pourtant pas à affirmer, en janvier 1971, que *« la lutte révolutionnaire du peuple philippin contre l'impérialisme US et ses laquais se développe »*. Pékin apporte ainsi de l'eau au moulin du régime. Dans le Sud, les affrontements entre populations islamiques et populations catholiques se multiplient, de même que les escarmouches entre les insurgés musulmans du Front de libération Moro et les soldats gouvernementaux.

La loi martiale

Sur ces entefaites survient, le 24 août 1971, un attentat meurtrier dirigé contre le Parti libéral. Une bombe explose au cours d'un meeting faisant huit morts parmi les dirigeants du parti et une centaine de blessés. Mais celui qui paraissait le premier visé, le sénateur Benigno Aquino, secrétaire général de la formation libérale et déjà opposant numéro un du régime, en réchappe. Pour lui, aucun doute n'est permis : publiquement, il rend Marcos *« responsable de cette tragédie »*. Il l'a déjà mis, récemment, au défi de révéler *« face à la misère de la population, comment il a amassé sa fortune »*.

Le lendemain, tirant argument de l'attentat, le président suspend l'*habeas corpus*, imposant ainsi un état d'urgence de fait. On l'accuse de favoriser l'arbitraire pour mieux décapiter l'opposition. *Il s'en défend.* En octobre, sous prétexte de collusion avec les communistes – ce que l'accusé niera absolument, – il traîne Aquino devant les tribunaux. A la même époque, il parle de la *« guerre sainte des musulmans du Sud »*. Début 1972, alors que ses proches étendent leurs empires monopolistiques grâce en particulier aux décrets présidentiels, M. Marcos prétend vouloir se retirer, comme le prévoit la Constitution, fin 1973. Quelques mois plus tard, à la suite d'une campagne d'attentats à la bombe – dont il rend responsables les communistes mais où ses adversaires veulent voir la main du pouvoir, – le président décrète la loi martiale le 21 septembre 1972. La mesure, souligne-t-il sur un ton rassurant, pourrait être levée en 1973. En fait, elle ne prendra fin qu'en 1981.

Les raisons de ce recours extrême sont très controversées. Pour le pouvoir, il s'agit de *« sauver le gouvernement menacé d'un renversement par la violence »* (celle des communistes, celle des guérilleros musulmans, celle des milices privées qui sont légion) et aussi de conjurer d'autres maux (injustice sociale, détérioration économique). Mais cette énumération implique un aveu d'échec. L'opposition le souligne ; pour elle, la volonté du président de se maintenir au pouvoir en dehors des délais légaux, et la conjonction des intérêts de son clan et de ceux des Américains, seraient la cause première de cette décision dramatique.

Quoi qu'il en soit, ce jour-là, derrière le bouclier militaire brutalement brandi, la « vitrine démocratique de l'Asie » vole en éclats. Que, simultanément, le pouvoir annonce, enfin, la mise en route d'une réforme agraire, d'ailleurs bien modeste, ne change pas grand-chose à l'affaire. D'autant moins qu'elle sera progressivement vidée de sa substance. Purges politiques et arrestations massives, mise au pas de la presse, suspension des institutions, militarisation progressive de l'administration : le régime fait sans ménagements place nette de toute sorte d'empêcheurs de monopoliser en rond. La « nouvelle société », dont le plus beau fleuron paraît être Mme Ismelda Marcos, richissime, redoutée, surnommée le *« Papillon d'acier »*.

Parallèlement à cette remise en ordre, le gouvernement accepte un programme de développement rural et industriel de la Banque *mondiale. Manille va vite devenir* l'un des meilleurs clients de la Banque qui consacrera plusieurs milliards de dollars à des dizaines de projets. Pendant quelques années, la conjoncture économique mondiale s'y prêtant, la situation paraît, *grosso modo*, se stabiliser. Le pays reste traumatisé, la politique et l'action syndicale sont au point mort, la criminalité recule, surtout à Manille. En 1976, M. Marcos parvient à désamorcer, grâce à un accord de cessez-le-feu signé à Tripoli, la rébellion sécessionniste des musulmans. La guérilla de la nouvelle armée populaire (NPA, bras armé du PC philippin) ne représente encore que quelques poignées de soldats mal armés et très isolés. En juin 1975, un mois après les victoires des communistes indochinois, le président philippin est reçu amicalement à Pékin et noue des relations diplomatiques avec la Chine. Sur le plan international, on pourrait s'en tirer plus mal.

A Washington, les présidents qui se succèdent assistent sans broncher à la transformation de la démocratie qu'ils ont léguée à Manille en dictature. A une exception près, celle de M. Carter, ils ne protesteront jamais contre les arrestations, les tortures, parfois les liquidations sommaires, dont sont victimes des milliers d'opposants. En 1981, à la suite d'élections notoirement frauduleuses, le vice-président des Etats-Unis, M. Bush, dit même à un Ferdinand Marcos fraîchement réélu : *« Nous aimons, monsieur, votre respect des principes et des procédures démocratiques. »* En fait, pour Washington, qui a fini par obtenir le levée de la loi martiale, seul semble vraiment compter le sort des bases militaires américaines sur le sol philippin.

L'assassinat de Benigno Aquino

Peu à peu, cependant, les effets négatifs de l'état d'exception, l'accélération qu'elle provoque de la mise en coupe réglée politique, économique et militaire du pays, vont se multiplier et remonter à la surface. Dans un contexte économique international de plus en *plus favorable aux schémas* de développement rural et industriel choisis, souvent coûteux et extravertis, tout un réseau de mouvements d'opposition plus ou moins clandestins, tantôt animés par l'aile militante d'une Eglise de plus en plus engagée, tantôt affiliés aux organisations de masse du PC, se développe et s'organise.

La presse relève la tête et, après la levée de la loi martiale, les partis légaux se réveillent. Les exactions fréquentes des militaires, les bavures de la contre-guérilla, la vénalité notoire d'officiers proches du pouvoir, l'affairisme souvent désastreux des « barons » du régime, la chute des cours des matières premières, du sucre surtout, la deuxième crise pétrolière : tout semble conspirer, vers la fin des années 70 et au début de la nouvelle décennie, pour réduire les maigres succès du régime et le fragiliser face à la pression du mécontentement, à la progression rapide des communistes dans les campagnes. Cet engrenage du pourrissement, un événement particulièrement dramatique va lui donner, le 21 août 1983, une accélération formidable, peut-être même mortelle, à terme, pour le régime.

Ce jour-là, Benigno Aquino, que Marcos a relâché après l'avoir fait condamner à mort puis gracié, est assassiné à l'aéroport de Manille, à son retour d'exil des Etats-Unis. L'émotion est considérable, le dégoût, l'horreur aussi. Immédiatement, les soupçons se portent sur le chef d'état-major, le général Ver, militaire hautement politique et parent du président.

La situation est d'autant plus alarmante que le chef de l'État, gravement malade, est alors donné pour moribond. Il se rétablira. Mais, de ce jour, il est assiégé de toutes parts. Les manifestations se succèdent sans discontinuer aux abords de son palais où la police tire, au besoin ; les communistes progressent par bonds sur tous les terrains ; l'économie est en pleine déconfiture, la dette s'enfle (25 milliards de dollars), les gros naturellement, s'exilent vers des cieux plus cléments. Et, pour surcroît de maux, voilà que M. Reagan, d'une tolérance jusqu'ici exceptionnelle à l'égard de cet homme fort selon son cœur, le presse – carotte ou bâton à l'appui – de se prêter, bon gré mal gré, d'ouvrir le jeu politique en se prêtant au verdict des élections.

L'ambassadeur américain à Manille parle ces jours-ci d'une dérive *« vers une guerre civile massive »*, de *« violations endémiques des droits de l'homme »*, d'une *« société d'où la justice élémentaire est absente »*, etc. Du jamais entendu ! Tout cela, tout à coup, pour les beaux yeux de la démocratie, sans doute, pour l'avenir des bases américaines, certainement. *Dura lex...* Cela dit, on sait avec quelle habileté M. Marcos, lui-même adepte du stratagème, sait croquer la carotte tout en évitant, d'une pirouette, le retour de bâton.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

هكذا من الأصل

Étranger

Nous discuterons directement avec Israël dans le cadre d'une conférence internationale

nous déclare le roi Hussein de Jordanie

Le roi Hussein de Jordanie a regagné Amman, le vendredi 8 novembre, au terme d'une visite de quarante-huit heures à Paris, au cours de laquelle il a rencontré le président Mitterrand et, à deux reprises, M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidins iraniens. Dans l'entretien que nous publions ci-dessous, le souverain jordanien affirme que les conversations directes avec Israël ne peuvent être envisagées que dans le cadre d'une conférence internationale.

« Comment accueillez-vous la récente déclaration de M. Arafat selon laquelle l'OLP renonce à toute action violente en dehors des territoires occupés ?

– Je crois que c'est un pas très positif et sans doute le résultat des récents entretiens que nous avons eus (à Amman) avec la direction de l'OLP. Je salue cette déclaration. C'est un engagement conforme à l'esprit des relations jordano-palestiniennes, qui nous avait été formulé auparavant en privé.

– Quel rôle peut jouer la France dans un éventuel règlement au Proche-Orient ?

– Nous attendons de la France qu'elle continue à défendre les positions qu'elle a prises jusqu'à présent. Elle peut contribuer à ce que le Proche-Orient ne soit pas livré aux deux super-puissances. Le soutien à l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient devant réunir tous les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU est important.

– Pourquoi avez-vous salué l'« esprit positif » du discours du premier ministre israélien à l'ONU ?

– J'ai dit que ce discours reflétait une attitude positive que nous accueillons favorablement. Mais j'ai dit aussi qu'il comportait beaucoup de contradictions. Je ne sais pas si Israël est décidé à accepter le principe d'une conférence internationale.

» De notre côté, nous sommes engagés dans la recherche de la paix et désirons faire face à nos responsabilités à l'égard des générations à venir. L'OLP est reconnue comme le représentant du peuple palestinien et les Palestiniens doivent être associés à tout effort pour résoudre leur problème. L'accord du 11 février dernier (conclu entre l'OLP et la Jordanie) prévoit que des négociations seront menées avec une délégation jordano-palestinienne, et nous recherchons aussi la réunion d'une conférence internationale.

» Avant tout, nous ne voulons pas échouer, nous voulons réussir ; et je crois qu'il est important que l'on cesse de s'accrocher à des clichés. Il faut faire tout ce qui est possible avec toutes les parties concernées dans le cadre des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. Le Conseil comme le secrétaire général de l'ONU ont des garanties à apporter.

– On assure que vous avez déjà rencontré M. Shimon Pérès. Qu'en est-il ?

– Je veux répéter une fois encore que les conversations directes auront lieu entre délégations, quand le moment sera venu, et dans le cadre d'une conférence internationale, qui est le lieu pour négocier.

– On assiste à un rapprochement syro-jordanien ; peut-on envisager à court terme un sommet entre vous et le président Assad ?

– Oui, j'espère que cela pourra avoir lieu bientôt. Il doit d'abord y avoir une rencontre entre nos deux premiers ministres à Damas.

– Certains responsables israéliens imputent le regain de violence dans les territoires occupés au renforcement de la présence de l'OLP à Amman. Craignez-vous des représailles israéliennes ?

– Il y a eu des menaces, mais nous avons toujours été contre le terrorisme et la violence. Il n'y a pas de cause extérieure à ce qui se passe dans les territoires occupés. Je crois que la violence est le résultat de dix-huit ans d'occupation. La majorité de ces actions sont spontanées. Elles sont le fait de gens qui sont nés sous l'occupation et n'ont connu que cela. C'est un syndrome normal.

– Comment réagissez-vous à l'ajournement par les Etats-Unis du projet de vente d'armes à la Jordanie ?

– Nous sommes déçus que la relation que nous avions avec les Etats-Unis en tant que notre principal fournisseur d'armes « batte de l'aile ». Si cette tendance se poursuit, ce sera la fin de cette relation.

– Souhaitez-vous que l'URSS renoue ses relations diplomatiques avec Israël ?

– C'est à l'Union soviétique de décider. Cela ne sera pas obligatoirement un élément de nouveauté dans la mesure où l'absence de relations diplomatiques entre l'URSS et Israël n'a pas empêché Moscou de participer à la conférence de Genève (réunie en décembre 1973 après la guerre d'octobre). Mais, d'autre part, nous notons que l'autre superpuissance, les Etats-Unis, devrait aussi se préoccuper de ses relations avec toutes les parties au conflit. Ils devraient se préoccuper du fait qu'ils n'ont pas de relations avec la partie palestinienne, pourtant un élément important. »

Propos recueillis par FRANÇOISE CHIPAUX et ALAIN FRACHON.

Les Américains détenus au Liban supplient M. Reagan de « négocier »

La Maison Blanche a indiqué, le vendredi 8 novembre, que les Etats-Unis étaient disposés à « *discuter* » pour obtenir la libération des otages américains détenus au Liban, mais n'entendaient faire aucune concession aux ravisseurs.

« *Notre politique de ne pas céder aux demandes des terroristes a fait ses preuves et reste ferme (...)*, a déclaré un porte-parole, M. Djerejian. *Nous sommes en contact avec les diverses parties (...), nous avons même offert de discuter avec les ravisseurs, mais les réponses n'ont jamais été positives.* »

Cette mise au point intervient alors qu'un peu plus tôt dans la journée quatre des six Américains enlevés au Liban avaient fait parvenir une lettre au bureau de l'agence Associated Press à Beyrouth, dans laquelle ils supplient le président Reagan de « *négocier* » leur libération. « *M. le président, combien de temps croyez-vous que ces gens* [les ravisseurs] *vont attendre*, dit la lettre. (...) *Vous avez négocié pour les otages de l'avion de la TWA* [détourné sur Beyrouth en juin], *nous demandons la même sollicitude ; il n'y a pas d'alternative (...), il est en votre pouvoir de nous ramener à la maison pour Noël.* » Les otages écrivent encore que les récentes rumeurs au sujet de leur « *exécution* » ont été, selon leurs ravisseurs, une « *manœuvre* » du gouvernement américain pour faire capoter des négociations en cours.

Datée du 8 novembre, la lettre est arrivée dans un dossier bleu, contenant également du courrier personnel des otages destiné à leurs familles.

Elle porte quatre signatures, qui n'ont pas encore été authentifiées aux Etats-Unis : celles de M. Terry Anderson, qui dirigeait l'agence AP à Beyrouth, du Père Laurence Jenco, un prêtre catholique, de MM. Thomas Sutherland, professeur à l'université américaine, et de David Jacobson, de l'hôpital américain.

Le Djihad islamique, qui a revendiqué les enlèvements, a affirmé avoir tué début octobre le diplomate William Buckley, dont le corps n'a jamais été retrouvé. Un sixième Américain, Peter Kilburn, directeur d'une bibliothèque universitaire, est porté disparu à Beyrouth. – *(AP, Reuter, AFP.)*

Tunisie

M. Habib Achour est l'objet d'une mesure d' « isolement »

De notre correspondant

Tunis. – Le secrétaire général de l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), M. Habib Achour, a été l'objet, vendredi 8 novembre, d'une « *mesure administrative d'isolement* » – on se refuse à parler d'assignation à résidence, – seule susceptible, selon les autorités, de permettre à la centrale syndicale de se déterminer librement.

Pour un temps qui n'a pas été précisé, M. Achour est donc contraint à demeurer à son domicile d'El-Menzah, aux portes nord de la capitale. Les visites lui sont interdites et il est privé de l'utilisation de son téléphone, dont la ligne a été coupée.

Les milieux gouvernementaux ont expliqué que M. Achour s'employait à créer dans le pays « *une atmosphère insurrectionnelle* » en prônant « *la violence et le terrorisme* » afin de masquer les véritables problèmes auxquels il est confronté au sein de son organisation, à la suite, entre autres, de sa mauvaise gestion et de malversations. Il lui est aussi reproché de s'être évertué ces tout derniers jours à attiser la tension par ses contacts et ses déclarations, notamment à la presse, alors qu'une légère détente s'amorçait : libération de quelques-uns des syndicalistes arrêtés dernièrement, dont un membre du bureau exécutif, garantie donnée par le premier ministre devant les députés quant au respect de l'autonomie syndicale, atténuation des campagnes de presse... C'est ainsi, affirme-t-on, que M. Achour a délibérément grossi l'importance des récentes grèves dans le Sud et surtout qu'il a annoncé, vendredi, la mort de trois jeunes manifestants à Sidi-Bou-Zid (centre du pays), qui a été aussitôt catégoriquement démentie par le gouvernement.

Un compromis entre le pouvoir et l'UGTT ?

Aussi, déclarent encore les mêmes milieux, était-il devenu nécessaire de « *déconnecter* » le secrétaire général de l'UGTT de toute activité syndicale, afin de laisser s'exprimer la base et les différentes structures de la centrale lassées de la politisation du débat qui leur était souvent imposé par « *la violence et la terreur* ».

L'affirmation selon laquelle, « *l'hypothèque Achour* » étant levée, le gouvernement est désormais ouvert à tout dialogue avec l'ensemble des syndicalistes, y compris sur une revalorisation des salaires, suffira-t-elle à apaiser les esprits parmi une partie de la base ouvrière qui, dans certaines régions, au Sud notamment, demeure apparemment fidèle au secrétaire général ? Après la tension de ces derniers jours, et pour l'immédiat, il serait imprudent de l'affirmer.

Quant aux adjoints de M. Achour au sein du bureau exécutif, ils se trouvent aujourd'hui plongés dans un réel embarras. Certains d'entre eux ne faisaient pas mystère ces derniers jours qu'à leurs yeux le seul dénouement possible à la crise résidait dans son départ de la direction qu'ils auraient voulu volontaire ou, à tout le moins, décidés par leurs structures (*le Monde* du 7 novembre). Mais, sous peine d'être accusés de « lâchage », il semble peu probable qu'ils puissent accepter sans contrepartie la « *mesure administrative d'isolement* » prise à l'encontre de M. Achour, même si elle rejoint – par un tout autre chemin – leurs souhaits et qu'elle est assortie d'une promesse d'« *ouverture* ».

Le bureau exécutif de l'UGTT a, toutefois, été reçu samedi matin par le ministre du travail, M. Nouredine Ached. On s'attendait à l'issue de l'entretien à une déclaration de principe réaffirmant, d'une part, l'intention du gouvernement de respecter l'autonomie et l'indépendance de l'UGTT et, affirmant, d'autre part, la volonté des membres de l'exécutif de poursuivre leur travail syndical et les concertations en vue de sortir de la crise.

MICHEL DEURÉ.

● *Une protestation de la Fédération internationale des journalistes.* – La Fédération internationale des journalistes (FIJ) a adressé vendredi 8 novembre au premier ministre tunisien une protestation contre l'arrestation de cinq journalistes en Tunisie il y dix jours.

Italie

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL OBTIENT LA CONFIANCE AU SÉNAT

M. Craxi a atténué ses précédentes déclarations sur la « légitimité » du terrorisme

De notre correspondant

Rome. – « *Le Sénat conserve sa confiance au gouvernement.* » En prononçant ces mots, vendredi 8 novembre, le président de la Chambre haute, M. Amintore Fanfani, a mis fin à la tourmente politique qui avait suivi le détournement, un mois plus tôt, du navire *Achille-Lauro* par quatre terroristes palestiniens. Le chef du gouvernement a fait, à deux unités près (180 voix pour, 102 contre), le plein des voix de sa coalition.

Après sa sortie de l'avant-veille, devant les députés, sur la « légitimité » de la lutte armée et du terrorisme palestinien (*le Monde* du 8 novembre), le premier ministre était cette fois attendu au tournant. Il avait obtenu la confiance de la Chambre en quelque sorte « à la hussarde », escomptant que la nécessité, communément ressentie dans la majorité, d'un replâtrage gouvernemental l'emporterait sur la stupéfaction, l'indignation ou la fureur de ses partenaires.

Mais M. Craxi avait reçu des signaux non équivoques qu'une nouvelle provocation ne franchirait pas les barrages des vieux sages de la République. Il avait voulu, devant la Chambre basse, démontrer qu'il n'était pas l'otage de sa majorité et surtout pas de la puissante démocratie chrétienne. Devant les sénateurs, on le vit beaucoup plus diplomate. Apologie du terrorisme ? Qui avait pu croire cela ? M. Craxi n'avait fait que reconnaître le droit des Palestiniens à se battre pour leur cause, tout en sachant bien que « *au Moyent-Orient, seule la paix est révolutionnaire* ». Avait-on cru de sa part à une volonté d'agiter le chiffon rouge sous les yeux de ses partenaires lorsqu'il avait implicitement assimilé M. Yasser Arafat au très « noble », religieux, idéaliste, héros républicain du Risorgimento italien, Giuseppe Mazzini, qui, au siècle dernier, avait lui aussi « *envisagé des assassinats politiques* » ? Ironique comme à son ordinaire, le chef du gouvernement répond : « *Je porte à Mazzini un grand amour, très supérieur à celui que lui vouait Garibaldi* ».

Cette victoire de M. Craxi exprime-t-elle vraiment la volonté des cinq partis de la coalition de travailler de façon soudée et efficace ? Chacun garde un œil sur les échéances du printemps, notamment le vote du budget et le congrès de la DC qui devrait décider du moment du retour de la principale formation italienne au palais Chigi, tenu depuis l'été 1983 par M. Craxi.

JEAN-PIERRE CLERC.

Pologne

Un prisonnier politique porte plainte en diffamation contre le ministre de l'intérieur

Les autorités de Varsovie viennent de confirmer leur intention de faire preuve de « magnanimité » à l'égard d'une grande partie des quelque trois cent quatre-vingts prisonniers politiques actuellement recensés en Pologne. Elles ont laissé entendre en même temps que ces mesures « humanitaires » pourraient ne pas s'appliquer aux « récidivistes » (parmi lesquels figurent les personnalités les plus connues, Adam Michnik, Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis, etc.). D'autres prisonniers risquent, selon l'expression utilisée par l'opposition, d'être « *retenus en otage* ».

L'un des cas qui suscite le plus d'inquiétude est celui de Czeslaw Bielecki, responsable de l'une des principales maisons d'édition « clandestines », CDN (*A suivre*). Architecte connu et très entreprenant (il a eu l'occasion d'exercer ses talents en France), il avait déployé une grande énergie, menant une vie mi-clandestine, mi-publique, avant d'être arrêté, le 13 avril dernier, dans des circonstances dramatiques, à la suite, semble-t-il, d'une grossière imprudence commise par un ressortissant étranger venu lui rendre visite.

Le général Kiszczak, ministre de l'intérieur, l'avait qualifié d'« *agent de longue date des centres de diversion politique* » qui se « *livrait à des activités hostiles sur ordre de ses commanditaires étrangers* ». Le ministre avait même affirmé que la CIA lui avait confié la mission de « *prendre la direction de la revue* Kultura », une revue de l'émigration polonaise à Paris, bête noire depuis des décennies des autorités de Varsovie.

Le 13 octobre dernier – jour des élections législatives en Pologne – Czeslaw Bielecki a commencé une grève de la faim. On est depuis sans nouvelles de lui. Mais on sait qu'il a porté plainte en diffamation contre le général Kiszczak.

République sud-africaine

SOUS CERTAINES CONDITIONS

Les révérends Boesak et Tutu prêts à des discussions exploratoires avec le gouvernement

Le révérend Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, a déclaré, le vendredi 8 novembre, qu'il serait prêt à prendre part à des discussions exploratoires avec les autorités sud-africaines, sous quatre conditions. Celles-ci, a précisé le révérend Boesak, qui est également cofondateur du Front démocratique uni (UDF, opposition extraparlementaire), sont : la levée de l'état d'urgence ; la libération des personnes arrêtées en vertu des lois d'exception ; l'arrêt des violences contre les habitants des townships ; la restitution de son passeport retiré mardi dernier par le gouvernement.

Cette acceptation conditionnelle répond aux déclarations faites mercredi par le ministre adjoint des affaires étrangères, M. Ron Miller, qui avait déclaré que M. Allan Boesak et l'évêque anglican Desmond Tutu étaient considérés par le gouvernement comme « *des hommes influents* » au sein de leurs communautés respectives (métisse et noire) et des interlocuteurs valables pour une éventuelle « *table ronde* » consacrée aux réformes sociales qui s'imposent. « *C'est la première fois qu'un porte-parole du gouvernement nous reconnaît en tant que leaders* », a souligné M. Boesak, en relevant le « *ton positif* » des propos de M. Miller. Il a toutefois précisé que ces pourparlers ne pourraient être qu'exploratoires, la véritable négociation n'étant possible, selon lui, que le jour ou des leaders comme M. Nelson Mandela seront libérés.

Commentant la déclaration de M. Miller et les réponses de M. Boesak et de l'évêque Desmond Tutu, qui a, également réagi favorablement à cette initiative gouvernementale, le quotidien *The Star* soulignait vendredi : « *On reparle plutôt que de se battre (...). C'est une nouvelle lueur d'espoir au bout du tunel.* » *The Star* recommande au gouvernement d'engager ce dialogue « *publiquement et sans limitations* ».

Mis en demeure par l'Association des correspondants de presse d'Afrique du Sud d'étayer ses accusations contre les médias, M. Louis Nel, ministre adjoint de l'information, a déclaré que des équipes de télévision étrangères, venues en Afrique du Sud en quête de « *sensationnel* », ont filmé des scènes de violences et d'incendies organisées à leur intention, ont payé des enfants pour qu'ils mettent le feu à leurs manuels scolaires et aidé un manifestant arrêté par la police à s'échapper... M. Nel a indiqué que le gouvernement avait un informateur qui travaille pour le compte d'une télévision étrangère et « *qui collabore régulièrement aux enquêtes menées par la police* ».

Enfin, le quartier général de la police de Pretoria a annoncé vendredi que mille quatre cent dix-sept personnes sont actuellement détenues aux termes de l'état d'urgence. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Étranger

APRÈS SA CONFÉRENCE GÉNÉRALE A SOFIA

L'UNESCO n'a pas surmonté ses contradictions

La Conférence générale de l'UNESCO s'achève ce samedi 9 novembre, à Sofia, avec trois jours d'avance sur le calendrier initialement prévu. Lundi et mardi se réunira le conseil exécutif de l'Organisation, qui devra notamment se doter d'un nouveau président pour succéder à M. Patrick Seddoh (Ghana), dont le mandat vient à expiration.

Cette session, ouverte le 8 octobre, avait parfois été présentée comme celle de la dernière chance pour une *organisation menacée*, depuis le retrait des Etats-Unis et le préavis de départ de la Grande-Bretagne, sinon de disparaître du moins de perdre beaucoup de sa crédibilité, sans parler de ses moyens financiers. À la veille de la clôture, le bilan n'incitait pas à l'optimisme.

D'abord parce que, dès les premières séances, la Conférence générale a présenté un résumé des défauts que certains reprochent à l'UNESCO. Des professions de foi coranique du président sortant aux chicanes est-allemandes sur la représentation de Berlin, de la dénonciation d'Israël à celle de l'IDS du président Reagan, en passant par les invocations rituelles à la liberté prononcées par les représentants de gouvernements qui en font le moins de cas (*le Monde* du 10 octobre), rien n'a manqué pour décourager un peu plus les Occidentaux et donner des arguments à ceux d'entre eux qui estiment n'avoir plus rien à faire dans cette *« boutique à paroles »*.

En second lieu, la Conférence a été marquée par l'expression de plus en plus ouverte de l'inquiétude du personnel devant les menaces précises de licenciement massif (on parle de sept cents postes supprimés). Les deux associations de personnel de l'UNESCO, jusqu'alors plutôt rivales, ont entrepris ensemble des démarches de protestation. *Elles* reprochent notamment à M. M'Bow d'avoir continué à recruter alors qu'il ne pouvait ignorer la nécessité prochaine de licencier des centaines de fonctionnaires.

Enfin, la Conférence a creusé un peu plus le fossé existant désormais entre la France et les autres Occidentaux, tout particulièrement après l'affaire de la désignation des membres du « groupe de rédaction et de négociation » des différentes zones géographiques (*le Monde* du 22 octobre). La candidature de Mme Halimi, représentante française auprès de l'UNESCO, a fait l'objet d'un vote négatif. Son élection n'a pu être acquise qu'en en appelant aux pays non membres du groupe des Occidentaux, dont certains ont fort mal pris la chose. On s'interroge, d'autre part, sur les rumeurs venues de New-York et de Paris selon lesquelles la France aurait contacté M. Boutros Ghali, ministre égyptien des affaires étrangères, pour le convaincre de briguer la succession de l'actuel directeur général, M. M'Bow.

Une autre fracture est celle qui paraît désormais opposer les Africains francophones et les Africains anglophones. Ceux-ci s'estiment en effet mis à l'écart du conseil exécutif, puisqu'ils n'ont obtenu qu'un seul des sept sièges à pourvoir pour leur groupe. Et l'on peut imaginer que Londres ne fera rien pour leur prêcher la résignation... Dans un tout premier temps, la francophonie peut, certes, en sembler renforcée au sein de l'UNESCO. Mais à plus long terme ?

Vers un départ de la Grande-Bretagne ?

D'une manière générale, on n'a pas l'impression que l'organisation se soit donné, à Sofia, les moyens de faire revenir les Occidentaux, et notamment les Etats-Unis, à de meilleurs sentiments. Les fonctionnaires américains, il est vrai, ne seront pas licenciés — en tout cas pas plus que les autres. Mais la menace de traduire Washington devant la Cour internationale de justice de La Haye reste suspendue et le statut de la mission d'observation américaine est toujours en discussion.

Quant au programme de l'Organisation, il n'a fait l'objet d'aucune concentration significative autour de quelques grandes opérations. Une concentration qui aurait à la fois répondu à la réduction de ses ressources (dont les Etats-Unis fournissaient le quart) et à la nécessité d'identifier l'UNESCO à quelque réussite matérielle précise, comme d'autres organisations — par exemple, l'Organisation mondiale de la santé — ont su le faire.

En ce qui concerne l'administration, d'autre part, les méthodes de gestion de la direction actuelle n'ont pas été revues pour l'essentiel. Le rapport de la Cour des comptes du Congrès américain qui avait mis le feu aux poudres l'an dernier n'a même pas été examiné, fût-ce pour une réfutation.

Nombre d'observateurs ont la conviction que, dans ces conditions, Londres confirmera son départ à la fin de l'année. Si la Grande-Bretagne partait, d'autres pays occidentaux pourraient suivre — sans que la chose soit là, non plus, tout à fait certaine. Les Néerlandais, les Danois, les Suisses, se montrent de plus en plus critiques. Les Soviétiques eux-mêmes se seraient récemment inquiétés de la situation auprès de M. M'Bow.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Les Français se déclarent rassurés sur les intentions du gouvernement de Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Après les tergiversations qui avaient présidé au lancement du court-courrier A-320, le soutien apporté par le président Mitterrand et le chancelier Kohl à l'élargissement *du programme Airbus, annoncé le* vendredi 8 novembre, à Bonn, sera bien reçu par les avionneurs européens. Ce soutien, qui permet d'envisager avec optimisme les suites de l'actuel plan de charge, constitue surtout la consécration d'une entreprise dont personne ne conteste plus la réussite, sur les plans à la fois technologique et financier. Le sommet franco-allemand n'a pas apporté, en revanche, d'éléments vraiment nouveaux sur la manière dont les deux gouvernements souhaitent coopérer après la conférence de Hanovre pour les suites du programme Eurêka.

Les signes de bonne volonté mutuelle n'ont sans doute pas manqué. D'abord les congratulations d'usage sur les résultats de la conférence, *M. Mitterrand insistant pour deux* sur le fait qu'il y aura des participations financières publiques de la France et de la RFA pour Eurêka. La proposition du chef de l'Etat d'associer la France, malgré l'incapacité des constructeurs français à se mettre d'accord avec leurs partenaires sur le futur avion de combat européen, à la réalisation de l'appareil retenu par la RFA, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, a, pour le moment, reçu la seule approbation de Madrid. Le chancelier Kohl s'est borné à indiquer qu'il trouvait bien que l'on puisse parvenir à des accords pour le futur. Cette proposition est assortie d'une offre aux quatre autres pays de participer au projet d'avion français. Elle a été présentée comme une solution de compromis en attendant de pouvoir harmoniser les besoins des armées de l'air européennes d'ici une quinzaine d'années.

Le chancelier Kohl a offert à son hôte son appui pour le choix de la ville de Strasbourg comme siège du secrétariat léger dont les dix-huit pays associés au programme Eurêka ont décidé la création lors de la conférence de Hanovre. MM. Mitterrand et Kohl ont pris un soin tout particulier, au cours de leur conférence de presse commune, pour ménager la Commission de Bruxelles, soulignant notamment les relations étroites qui doivent nécessairement exister entre la structure d'Eurêka et les institutions européennes. Paris et Bonn ont également réaffirmé leur volonté de travailler en étroite collaboration pour préparer le prochain conseil européen, qui se tiendra les 2 et 3 décembre à Luxembourg et auquel doit être présenté un projet de traité sur la création de l'union européenne. De nouvelles propositions sont en cours d'élaboration concernant les pouvoirs du Parlement et de la Commission, ainsi qu'en vue de l'introduction dans le traité d'un chapitre concernant l'environnement et la technologie.

La réaffirmation de ce rôle moteur qu'entendent jouer en Europe la France et la RFA est désormais devenue un peu trop incantatoire pour qu'on puisse en tirer de grandes conclusions, qu'il s'agisse des institutions ou de l'Europe de la technologie. Venue avec la ferme détermination de marteler une fois de plus la nécessité d'une indépendance technologique européenne, la délégation française a pris acte avec satisfaction des engagements contractés par la RFA à la conférence de Hanovre. Même si on se faisait peu d'illusions sur la possibilité d'obtenir davantage tout de suite, que ce soit sur la navette spatiale Hermès ou sur de nouveaux projets Eurêka, au moins se déclare-t-on rassuré sur la volonté du gouvernement ouest-allemand de progresser à son rythme et de ne fermer aucune porte.

HENRI DE BRESSON.

Un gros moyen-courrier et un petit long-courrier

L'élargissement de la gamme des Airbus auquel ont fait allusion M. Kohl et M. Mitterrand concerne deux appareils connus sous leur nom de code : le TA9 et le TA11.

Le TA9 serait un biréacteur moyen-courrier de 6 000 kilomètres de rayon d'action et un gros porteur puisqu'il pourrait emporter trois cent trente passagers alors que le plus grand des *Airbus actuels, l'A300-600*, n'en contient que deux cent soixante-cinq.

Le TA11 serait un quadriréacteur long-courrier de 10 000 à 12 000 kilomètres de rayon d'action. Il transporterait entre deux cent vingt et deux cent quatre-vingts personnes. Sa définition lui permettrait de transporter la moitié du nombre des passagers d'un Boeing 747 pour un coût au siège analogue.

Une grande complémentarité technique serait recherchée entre les différents modèles d'Airbus. Ainsi le TA9 et le TA11 seraient équipés avec la même aile. D'autre part, le TA9 serait propulsé par les réacteurs équipant déjà les A300-600 et les A310 et le TA11, par les réacteurs des A320.

Le lancement de ces deux nouveaux appareils pourrait être *décidé l'année prochaine.* Une certaine discordance est toujours perceptible entre Allemands et Français à leur sujet. Les premiers ont déjà prévu des crédits budgétaires pour le TA11 que la compagnie Lufthansa demande avec insistance. Les seconds inclineraient plutôt vers le TA9, Air France estimant qu'en matière de long-courrier le Boeing 747 combiné fret-passagers l'intéresse plus que le TA11.

Accord entre Ottawa et Québec pour leur participation au prochain sommet francophone

De notre correspondant

Montréal. — Le dernier obstacle à la convocation d'un sommet de la francophonie, dont l'ancien président sénégalais, M. Léopold Sedar Senghor, avait lancé l'idée il y a une dizaine d'années, a été levé avec l'annonce, le vendredi 8 novembre, d'un accord entre Ottawa et Québec sur la participation du gouvernement québécois à cette réunion prévue pour le mois de février 1986 à Paris.

A l'issue de laborieuses négociations entre Ottawa et Québec, le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, a déclaré qu'une entente avait été conclue entre les deux gouvernements, *« dans le respect mutuel des droits et aspirations de chacun »*. L'accord prévoit la participation du chef du gouvernement québécois — les élections du 2 décembre détermineront s'il s'agira de M. Pierre-Marc Johnson ou de l'actuel chef de l'opposition, M. Robert Bourassa — aux discussions sur les questions de coopération et de développement. Le Québec pourra également intervenir dans certains cas sur les questions de nature économique, après concertation avec le gouvernement fédéral. La délégation québécoise n'aura, en revanche, que le statut d'observateur lors des débats de politique internationale, qui, selon la Constitution canadienne, est une prérogative du gouvernement fédéral.

Le Québec n'obtient pas officiellement le statut de « gouvernement participant » qu'il a déjà dans le cadre de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) mais, dans les faits, cela revient au même. Le chef du gouvernement québécois, M. Johnson, a d'ailleurs *exprimé sa satisfaction à propos de* cet accord qui, a-t-il dit, *« rend possible pour le Québec l'exercice de ses responsabilités internationales par la représentation pleine et adéquate »* de la province francophone.

Les travaux préparatoires du sommet, que M. Mulroney souhaite transformer en « Commonwealth francophone », débuteront au cours des prochains jours avec la participation de représentants de la France, du Sénégal, de la Tunisie, du Canada et du Québec.

M. Mulroney a fait part à M. Mitterrand de son souhait d'*« avoir une conversation avec lui à Bruxelles* [à l'occasion de la réunion de l'OTAN qui doit suivre le sommet Reagan-Gorbatchev de Genève] *si les circonstances le permettent, pour discuter davantage de l'ordre du jour »* du sommet francophone. Le premier ministre espère renforcer, grâce à la francophonie, les relations entre la France et le Canada qui se sont très nettement améliorées depuis son arrivée au pouvoir, il y a un peu plus d'un an.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Colombie

Polémiques autour d'un massacre

(Suite de la première page.)

Les milieux politiques et journalistiques s'efforcent de garder leur sang-froid : que pouvait faire M. Betancur, demandent-ils ? Comment tolérer l'occupation éventuelle par la guérilla pendant des semaines d'un bâtiment situé à deux pas du siège du pouvoir exécutif ? *« Il y aurait risqué son mandat et peut-être même le sort de la démocratie. »*

L'action du M 19 ayant d'entrée de jeu provoqué mort d'homme, il était inévitable, ajoute-t-on, que *« l'armée et la police interviennent »*. Les choses se sont gâtées avec l'utilisation de chars, de roquettes : *« Quand la vie d'otages est en jeu, on n'emploie pas de telles méthodes. »* C'est donc l'action de l'armée qui est critiquée, une armée dont on dénonce la brutalité, voire l'état d'esprit *« fasciste »* ou *« réactionnaire »*.

Quant au M 19, beaucoup s'attendent, après un tel échec, à son déclin. Ce mouvement n'a pas cessé, depuis deux ans, de déconcerter ses premiers admirateurs. On lui reproche ses pas de clerc dans le processus de paix, même si les militaires ne lui ont pas laissé bien souvent d'autre issue que la guerre. On lui reproche surtout son manque de maturité politique : l'action contre le palais de justice relève à l'évidence d'une grave erreur d'appréciation quant à la réaction possible du gouvernement et de l'armée. Le M 19 a joué avec le feu, et qu'il l'ait fait avec les magistrats, dont on dit que beaucoup étaient progressistes, montre que, même dans le choix de leur cible, les guérilleros se sont trompés.

CHARLES VANHECKE.

● *La répression anti-communiste en Indonésie.* — Plus de 1 600 ouvriers employés dans le secteur du pétrole, soupçonnés de liens avec les communistes au début des années 60, ont été licenciés, a annoncé, le jeudi 7 novembre, un représentant de la compagnie nationale Pertamina. Confirmant l'information, le ministre indonésien du travail a indiqué que 6 000 autres ouvriers, appartenant à d'autres secteurs, risquaient la même sanction pour les mêmes raisons. Le PKI (Parti communiste indonésien) est interdit depuis 1966. Selon des sources officielles, ces renvois étaient envisagés depuis plusieurs années, mais ont été reportés afin de permettre la formation de remplaçants. — *(UPI.)*

PHILIPPINES

La démission en trompe l'œil de M. Marcos

Manille. — Pour respecter les formes constitutionnelles, qui ne prévoient d'élection présidentielle anticipée qu'en cas de vacance du pouvoir, le président Marcos avait annoncé dernièrement son intention de démissionner avant la consultation prévue le 17 janvier prochain (*le Monde* du 9 novembre). Cependant, pour éviter les inconvénients d'une telle démarche sans toutefois donner l'impression de violer les textes, le chef de l'Etat philippin vient de préciser qu'il présenterait formellement sa démission à l'Assemblée nationale, par lettre, mais qu'il demeurerait néanmoins à son poste de président jusqu'au lendemain du scrutin. En fait, son intention de démission ne prendrait effet qu'en cas de défaite électorale, et seulement lors de l'entrée en fonctions du nouveau président.

L'opposition, qui accuse en quelque sorte M. Marcos de mettre la charrue devant les bœufs, rappelle les textes constitution. Des critiques s'élèvent même dans les rangs du parti présidentiel. Ancien ministre des affaires étrangères, M. Arturo Tolentino estime *« l'élection injustifiée tant qu'il n'y a pas de vacance du pouvoir »*. Pour l'archevêque de Manille, Mgr Jaime Sin, l'essentiel est la tenue d'élections *« propres, honnêtes et équitables »*. *« Si cela ne devait pas être le cas, je dis qu'il vaudrait mieux qu'il n'y ait pas d'élections »*, a précisé le prélat. Du côté américain, où l'on tient beaucoup à tenue de la consultation, à la fois pour justifier la poursuite du soutien à M. Marcos et pour favoriser une relance du jeu démocratique aux Philippines, on suit avec inquiétude les tergiversations présidentielles. Un boycottage des élections par l'opposition, s'il était provoqué par un refus du président de se conformer à la Constitution, serait très fâcheuse pour Washington. — *(AFP, UPI).*

(Lire page 2 l'article de Roland-Pierre Paringaux sur le vingtième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président Marcos.)

LIBYE

« Si la France nous combat au Tchad, nous la combattrons de la Martinique à la Nouvelle-Calédonie », déclare le colonel Kadhafi

Des Libyens présents au Tchad ? Il s'agit d'un *« nombre limité de coopérants »*, a indiqué, le vendredi 8 novembre, le colonel Kadhafi à Radio-Tripoli. Cela, a-t-il ajouté, ne constitue *« pas un secret »*, et c'est une question qui avait été *« convenue avec les Etats concernés »*. Le chef de l'Etat libyen a, d'autre part, souligné que *« les avions français continuaient de survoler l'espace aérien tchadien, parvenant à la limite de l'espace aérien libyen »*.

D'autre part, dans une interview diffusée par TF 1, le colonel Kadhafi a notamment déclaré : *« Si la France nous gêne au Tchad, nous la gênerons ailleurs. Si elle nous combat au Tchad, nous la combattrons ailleurs, de la Martinique à la Nouvelle-Calédonie, et également dans ses bases en Afrique. »* Mais le colonel Kadhafi, qui a rappelé le soutien de son pays aux mouvements de libération, y compris ceux *« qui luttent pour se dégager de l'emprise française »*, ne souhaite pas *« en arriver à ce point, car le président Mitterrand est un ami, et il est possible de s'entendre avec lui »*. — *(AFP.)*

CAMBODGE

L'Indonésie prête à accueillir une « rencontre de réconciliation »

Djakarta. — Le ministre indonésien des affaires étrangères a déclaré, le vendredi 8 novembre, que son pays était disposé à accueillir une éventuelle rencontre de réconciliation nationale des parties au conflit cambodgien depuis le renversement du régime des Khmers rouges par les Vietnamiens, au début de 1979. Cette position fait suite à une récente proposition lancée par le prince Norodom Sihanouk, chef de la coalition tripartite et du gouvernement du Kampuchéa démocratique en exil, qui avait suggéré des consultations avec le gouvernement mis en place à Phnom-Penh avec le soutien de Hanoï.

Bien que solidaire des pays de l'Asie du Sud-Est qui réclament un retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge, l'Indonésie n'a pas cessé, dans cette affaire, de mener sa propre diplomatie et d'avoir de fréquentes discussions, à un niveau très élevé, avec Hanoï. Elle a reçu, en octobre, une haute personnalité soviétique. Par ailleurs, les Vietnamiens ne seraient plus opposés à ce que leurs protégés de Phnom-Penh prennent langue avec les trois composantes de la résistance regroupées sous l'égide du prince Sihanouk, à condition toutefois que les deux figures les plus symboliques des Khmers rouges, MM. Pol Pot et Ieng Sary, soient tenues à l'écart de ces contacts. — *(APF, AP, Reuter.)*

EL SALVADOR

La fille de Duarte admire la guérilla

San-Salvador. — Un entretien au magnétophone avec Mme Ines Duarte, fille du président, détenue pendant quarante-quatre jours par le Front Farabundo, a été rendu public à San-Salvador, le vendredi 8 novembre, par des dirigeants de la guérilla. Dans cet entretien, Mme Duarte, libérée la semaine dernière, avoue avoir *« complètement changé d'opinion sur les guérilleros »*. *« J'ai vu,* dit-elle, *comment ils vivent, j'ai pu admirer leur solidarité, leur conviction et leur moral élevé. »* Elle fait encore d'autres commentaires très favorables au mouvement de guérilla. Selon Mgr Rivero y Damas, archevêque de San-Salvador, elle a longuement et chaleureusement embrassé ses ravisseurs avant d'être relâchée par eux.

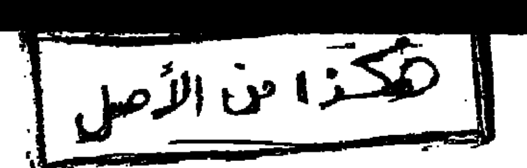
Cet entretien confirme les déclarations du président Duarte, qui a affirmé que sa fille avait été *« très traumatisée »* par sa captivité et qu'elle souffrait du *« syndrome de Stockholm »* (c'est-à-dire la sympathie éprouvée par des otages à l'égard de leurs ravisseurs à l'issue de leur détention). M. Duarte compte faire « soigner » sa fille aux Etats-Unis en la confiant à des psychologues spécialisés.

ALGÉRIE

Libération d'un membre de la Ligue des droits de l'homme

M. Rachid Bellil, un membre de la Ligue algérienne des droits de l'homme arrêté le 2 novembre à Alger, a été remis en liberté après quatre jours d'incarcération, a indiqué un responsable de cette Ligue en France le vendredi 8 novembre. Cette mesure est interprétée comme la manifestation d'une volonté d'apaisement, mais dix membres de la Ligue restent incarcérés.

D'autre part, une certaine agitation persiste en Kabylie après les affrontements du 1er novembre à Tizi-Ouzou. Des manifestations ont notamment eu lieu en milieu de semaine à Larba et Aïn-El-Hammam.



GABON

La télévision tire à vue

La très officielle Radio-Télévision gabonaise (RTG) tire à vue sur les ministres du président Bongo. La corruption est publiquement dénoncée. Mais le président de la République, M. Omar Bongo, qui s'est promu « rédacteur en chef » pour l'occasion, est épargné...

De notre envoyé spécial

Libreville. — Les Gabonais adorent. Tous les mardis et vendredis soir, vers 20 h 30, ils se plantent devant leurs téléviseurs pour suivre les prestations de leurs ministres en brasse coulée. Les « Dossiers de la Radio-Télévision gabonaise » — c'est le nom de cette émission — ne pardonnent pas. Le petit peuple s'enchante de voir ses responsables transpirer, paniquer et bredouiller en essayant de répondre sans trop de casse aux questions d'une dizaine de journalistes. Rares sont ceux qui se tirent avec brio de cet exercice de haute voltige.

Cela fait plusieurs mois que les dossiers de la RTG font défiler les membres du gouvernement devant cet ersatz de tribunal du peuple qui n'avoue pas son nom. A raison de deux ministres par semaine, on aurait tort d'imaginer que les dossiers seront vite à court de vedettes. L'imposant gouvernement du président Omar Bongo compte dans ses rangs une bonne quarantaine de ministres. De quoi nourrir encore quelques émissions hautes en couleur.

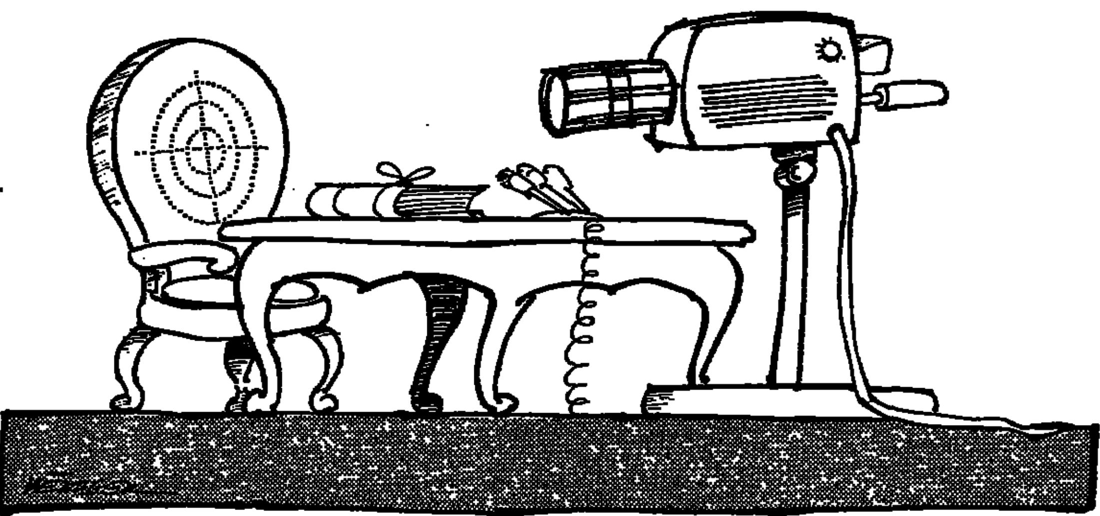
La règle du jeu est simple. Le ministre convié, ou convoqué, cela revient au même, car l'on imagine bien que certains ne seraient pas mécontents de s'épargner cette séance de sado-masochisme, expose dans un premier temps les activités de son ministère. On le laisse parler. Il en profite pour infliger un cours *ex cathedra* aux téléspectateurs. Puis vient le plat de résistance. Les journalistes de la RTG, de l'Agence gabonaise de presse et du quotidien *l'Union* posent leurs questions et celles du public adressées par voie postale. Le numéro commence.

Un numéro non-stop. Quatre heures après le lancement du générique des dossiers de la RTG, le ministre est toujours là — beaucoup moins à l'aise qu'au début — face aux journalistes qui continuent à besogner. Le record a été battu avec les ministres de la santé et de l'information. Ils ont respectivement planché durant six heures et cinq heures trente.

L'importance et l'audience des dossiers, qui tiennent tout à la fois du cours d'instruction publique et du grand défoulement, sont telles que les ministres révisent activement leurs dossiers avant de descendre dans l'arène. *« Pour eux, c'est la grande fièvre »*, explique un journaliste. Certains demandent des conseils, s'inquiètent de la manière dont il convient d'être habillé. Tous savent que parmi les téléspectateurs l'un d'eux compte un peu plus, beaucoup plus que les autres : M. Bongo lui-même.

Les « grands » moments de l'émission font désormais partie de la mémoire des Gabonais. On raconte en riant les quelques secondes au cours desquelles le ministre de la défense, invité à rendre public le nombre des généraux (quarante-cinq pour une population oscillant entre sept cent mille et un million d'habitants), donna sa langue au chat. On rappelle que le ministre de l'enseignement supérieur, M. Jules Bourdes-Ogouliguende, s'est déconsidéré en ripostant à une question, à bout d'argument : *« Parlez-moi sur un autre ton. Vous avez affaire à un ministre d'Etat. »*

M. Bourdes-Ogouliguende, qui s'est ainsi « scié » lui-même dans l'opinion publique gabonaise, n'avait pas forcément tort. Mais il avait au moins eu la légèreté de ne pas comprendre que le principe des dossiers de la RTG, promu par le président de la République, veut précisément que les ministres reçoivent quelques coups. Il y va de la crédibilité de l'émission, de l'hygiène du pays, de la santé de M. Bongo ! Les dossiers de la RTG ou l'utilisation habile des médias...



FRANÇOISE MÉNAGER.

Aucun ministre, aucun journaliste, n'en conviendra, bien sûr. Paul Mbadinga, directeur de la rédaction de *l'Union*, assure que les dossiers de la RTG n'ont rien d'une soupape. *« Vous ne pouvez pas amuser la galerie longtemps,* dit-il. *Pourquoi faisons-nous les dossiers ? Pour qu'il y ait une suite. Quand un scandale est soulevé, le ministre chargé du contrôle de l'Etat fait son enquête et la remet au chef de l'Etat. Le président de la République se sert des dossiers pour tester son équipe et s'informer. »* Et tous nos interlocuteurs insistent : *« Nous sommes un pays jeune, en voie de formation. »*

Un pays jeune et riche à l'échelle du continent, un pays victime de sous-peuplement. D'où la présence d'une main-d'œuvre étrangère — brocardée par les médias — venue des pays africains limitrophes comme le Cameroun, la Guinée-Equatoriale et le Congo, sans compter ceux de l'Afrique de l'Ouest. D'où la présence de vingt-cinq mille Français, cadres et responsables techniques. D'où le rêve de « gaboniser » l'emploi.

Le thème colporte ce qu'il faut de xénophobie. Il a été lancé par le président lui-même, qui a dit des étrangers qu'ils *« apportent le pillage, le crime, la maladie »*. Il est repris sans fioritures par les dossiers de la RTG. Rares sont ceux, comme le ministre du commerce extérieur, qui ont le courage de dire qu'ils se sont entourés de conseillers français parce qu'ils n'avaient pas trouvé de Gabonais du même niveau et dignes de la même confiance.

Autre thème inépuisable : la corruption des hommes politiques et des hauts fonctionnaires. Les journalistes ne s'encombrent pas d'approches précautionneuses. Ils foncent, tirent à vue avec une préférence marquée pour les petites corruptions du genre : *« Un téléspectateur nous écrit que vous avez embauché un fonctionnaire qui a redoublé son CM 2 et a été propulsé parce que sa copine est bien soutenue. Je ne peux pas vous dire le nom du signataire, cela ferait règlement de comptes. »* Le ministre écoute sans broncher cette question et répond derechef : *« Je vais faire faire une enquête. »*

« Je n'en sais rien »

Une autre fois, un journaliste demande au ministre des affaires sociales, M. Sylvestre Oyouomi, s'il ne regrette pas son ancienne fonction de président de la Caisse nationale de la garantie sociale :

« C'est un poste juteux ?

— Je ne sais pas, je n'en sais rien », répond le ministre, l'air navré et embarrassé.

Les journalistes gabonais seraient-ils tous des Woodward et Bernstein en quête de leur Watergate ? Disons plutôt qu'ils contribuent à détendre l'atmosphère d'un pays où les fortunes de certains sont un défi. Le peuple devrait être bien aise de voir ses responsables mis sur le gril...

Une autre soupape avait ouvert la voie aux dossiers de la RTG : le billet quotidien publié à la une de *l'Union* depuis le 30 décembre 1975. Son auteur reste mystérieusement dans l'ombre et signe Makaya, patronyme très répandu en Afrique centrale. Il semble apprécié des lecteurs de *l'Union*. A croire que leur soif de scandales est inépuisable et que ces derniers n'en finiront jamais de naître pour le bonheur de la presse gabonaise. M. Bongo aussi est content de Makaya.

« C'est un de ses informateurs privilégiés, assure Louis de Dravo, journaliste responsable de l'actualité nationale. *Quand le chef de l'Etat parle, il se réfère parfois à Makaya. »* Le président Bongo a même déclaré au cours d'une récente conférence de presse que beaucoup de monde *« souhaite la mort de Makaya »*. *« Si les gens le connaissaient,* a-t-il dit, *je suis sûr qu'ils le traîneraient devant les tribunaux. »* M. Bongo regardait alors avec un sourire son ministre du tourisme, ancien journaliste et... directeur de *l'Union*.

Le billettiste ne fait pas dans la dentelle. Il s'en prend avec systématisme aux *« margoulins »*, *« pontes »*, *« vautours »* et autres *« requins »*. Makaya, nous dit Louis de Dravo, s'attaque à tout. *« Par définition, il n'a pas de limite et est inconcevable dans les autres pays africains. Il s'attaque même aux privilégiés du parti, même au chef de l'Etat. »* Vraiment ? Makaya, en tout cas, se cantonne dans la dénonciation des erreurs de gestion et de la corruption. Il évite soigneusement le terrain de la politique. Trop sensible.

LAURENT GREILSAMER.

YÉMEN DU NORD

Le pétrole de la reine de Saba

C'est l'un des hauts lieux de l'Arabie Heureuse, devenu un gouvernorat de la République arabe du Yémen. Mais Mareb, antique capitale de la reine de Saba, ne rêve plus de l'or ou de la myrrhe que sa souveraine offrit à Salomon. Elle attend le salut du pétrole et de l'eau...

De notre envoyée spéciale

Mareb. — Un brusque vent de sable noie la route. Seule la coupole blanche de la mosquée scintillant au soleil signale la ville. A 200 kilomètres à l'est de Sanaa, Mareb ressemble à un décor de western avec son café-restaurant à balustrade et sa station-service plantée au milieu d'un vaste terre-plein poussiéreux. De petites maisons basses et carrées disparaissent dans le tourbillon de sable.

Abrités derrière un haut mur de pierre, gardés par des soldats, la maison du gouverneur et les services administratifs de la ville témoignent de la présence de l'Etat dans une région traditionnellement rebelle à une autorité autre que celle des chefs de tribu. Dans une grande pièce aux épais tapis, où sont disposés de gros coussins, le major Derguem Nouman, gouverneur de la province, tient « salon ouvert ». C'est l'heure sacrée du qat propice à la discussion et au commentaire des décisions du sommet.

Autour de lui, une vingtaine d'hommes, nobles vieillards à barbe grise, quelques jeunes gens, le chef de la sécurité, tous drapés d'une fouta multicolore, avec leur jambia, ce poignard recourbé que portent les hommes dès la sortie de l'enfance. Devant eux, la botte de qat, petites branches vertes dont on détache les pousses les plus tendres pour en faire une boule interminablement ruminée.

Cette herbe euphorisante, que tout homme se procure quotidiennement, coûte de 100 à 300 rials la botte suivant la qualité, somme considérable dans un pays où le kilo de viande s'achète autour de 40 rials et où le salaire minimum mensuel tourne autour de 2 000 à 3 000 rials. *« Chaque famille,* nous dit un expert, *a souvent un de ses membres dans le Golfe, qui envoie de l'argent, la plupart du temps en contrebande. De toute façon, les sommes ainsi dépensées restent dans le pays où elles enrichissent les petits agriculteurs. »*

Beaucoup d'entre eux préfèrent se consacrer à une « herbe » cent fois plus rémunératrice que le blé ou le café. *« Le qat a quand même l'avantage,* note notre expert, *de maintenir les gens dans les campagnes et sans lui des régions entières se seraient vidées. »*

Les premières gouttes

Fine moustache, yeux rieurs sous son turban kaki, le major Nouman préside la séance et donne la parole aux différents intervenants. Aujourd'hui, c'est lui qui tient la vedette. Prototype de ces jeunes militaires formés à l'étranger, en l'occurrence l'Union soviétique, que le président Saleh veut voir participer au développement du pays, M. Derguem Nouman est un homme heureux. Sa province est gâtée puisque, outre le pétrole, on reconstruit, à quelques kilomètres de l'ouvrage antique, un grand barrage qui devrait permettre de voir refleurir le désert et de retrouver le « jardin d'Eden » dont parle le Coran à propos de Mareb.

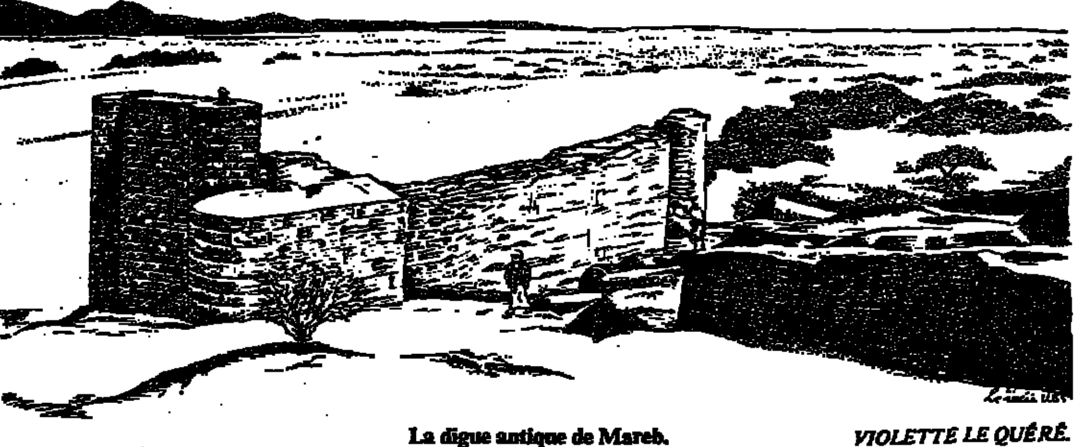
Pour accéder au chantier du nouveau barrage, don d'Abou-Dhabi, on longe l'ancienne digue sud, môle de grosses pierres taillées et encastrées les unes dans les autres sur 80 mètres de longueur et une hauteur de plus de 10 mètres.

A 2 kilomètres en amont, sur une petite butte de terre, un portrait géant du président Saleh et de l'émir d'Abou-Dhabi veille sur une fourmilière de travailleurs. Des ballets de camions dégagent ou transportent la pierraille, des citernes d'eau arrosent la terre pour l'aplanir. Un village de petites maisons en préfabriqué sur lequel le soleil tape dur abrite les centaines de travailleurs étrangers, turcs, indiens, coréens, français, suisses... qui participent au projet entièrement financé par Abou-Dhabi. L'émir est en effet convaincu que ses ancêtres sont les glorieux bâtisseurs de la civilisation sabéenne, chassés sur les rives du Golfe après la rupture définitive de l'antique barrage qui rendit la victoire au désert.

Aujourd'hui, M. Derguem Nouman espère irriguer dans un premier temps 13 000 hectares de terres, ce qui donnerait à la province de Mareb son autosuffisance alimentaire. *« Dans le gouvernorat,* dit-il, *26 000 hectares sont utilisables pour l'agriculture. Nous produisons déjà légumes et fruits, mais 6 000 hectares seulement sont irrigués. Nous allons surtout faire du blé, et dans l'avenir nous pensons l'exporter en Arabie saoudite. »*

Quelle revanche pour le petit Yémen, s'il se montre capable de nourrir son puissant voisin !

A Mareb, la « frontière saoudienne », mal définie, n'est qu'à environ 300 kilomètres et passe à proximité du champ de pétrole devenu pour tous les Yéménites le symbole de la richesse et de la fin des frustrations. Sultan, notre accompagnateur, jubile : *« Quand il y aura le pétrole,* dit-il, *je serai cheikh et, moi aussi, je ferai attendre huit jours avant de donner un rendez-vous. »*



La digue antique de Mareb. VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Le gouverneur fait circuler le précieux liquide dans une vulgaire bouteille en plastique : ce sont les premières gouttes extraites. Déjà, les travaux de la raffinerie, qui doit traiter à Mareb 10 000 barils/jour, ont commencé. Venue tout droit en « kit » des Etats-Unis pour le prix de 50 millions de dollars, elle devrait être opérationnelle en mars 1986.

La province de Mareb compte deux cent mille personnes environ, réparties en plus de cinq cents villages, avec les Bédouins, dont les tentes blanches sont visibles dans le désert alentour. Elle a, selon son gouverneur, déjà largement bénéficié des « bienfaits de la révolution ». Des écoles, petites baraques de pierre entourées d'un muret que l'on voit le long de la route, des dispensaires, des puits, des chemins ont été construits et 420 millions de rials sont affectés à la région dans le plan quinquennal 1981-1986. Depuis quelques jours, Mareb possède un central téléphonique et telex flambant neuf. Mais M. Derguem Nouman ne veut pas s'arrêter là. *« De l'or en quantité commercialisable,* précise-t-il, *a été repéré sur les montagnes. » « Et, peut-être,* ajoute-t-il rêveusement, *de l'uranium. »*

Priorité à l'agriculture

En attendant, la priorité demeure à l'agriculture, et une banque de prêt, au capital de 200 millions de rials, destinée à la fois aux petits paysans et aux coopératives a été ouverte à Mareb, ainsi qu'un office du commerce extérieur, chargé de mieux vendre les produits de l'agriculture. Une compagnie du sel commercialise déjà ce que dans les temps anciens les caravanes apportaient à dos de chameau à Sanaa. Visiblement, les dirigeants craignent que l'attrait des revenus pétroliers n'entraîne les Yéménites à déserter la terre.

Le gouverneur de Mareb a aussi d'autres projets grandioses, comme celui de faire revivre l'ancienne capitale de la reine de Saba. C'est sur ces ruines ensablées que s'élève aujourd'hui, au sommet d'une colline, le vieux village de Mareb, dont les constructions lézardées et presque désertes ont environ deux cents ans. Une mission d'Allemagne de l'Ouest, dont le gouvernement attend les conclusions, vient de faire des reconnaissances. L'archéologie bénéficie au Yémen d'un soutien des autorités, soucieuses de faire revivre le glorieux passé de leur pays. Installé à Sanaa, le Centre français d'études yéménites accueille chaque année des chercheurs de toutes les disciplines qui viennent pour un temps limité compléter leur travail. Une mission italienne est aussi à demeure à Sanaa. Le gouverneur de Mareb envisage déjà, pour activer la mise au jour des ruines, l'organisation d'un volontariat, auquel fonctionnaires ou militaires pourraient participer, soit sous forme d'un travail effectif, soit par le don d'une journée de salaire.

Reliée à Sanaa par une excellente route goudronnée, qui serpente au milieu de hauts blocs de pierre avant de redescendre vers le plateau de basalte noir qui borde le désert, Mareb a beaucoup d'atouts. Reste à savoir si la coexistence aujourd'hui plutôt pacifique entre les tribus et les représentants de l'Etat pourra se perpétuer. A quelques kilomètres de la capitale, le pouvoir paraît lointain, et les hommes ne sortent pas sans leurs fusils et des cartouchières bien garnies. Les barrages militaires, à l'extérieur des villages, sont signalés par l'inscription qui se veut encourageante : *« L'armée représente la révolution, elle est au service du peuple. »*

Le temps paraît pourtant jouer en faveur de l'Etat, qui ne ménage pas ses efforts pour être partout chez lui. Il n'est pour s'en convaincre que d'observer au sommet des montagnes les gigantesques relais de télévision permettant à tout le pays, malgré un relief montagneux, de recevoir les programmes de Sanaa. Le long de la route, de petites cabanes de tôle ondulée regorgent de tous les biens de consommation courante, du briquet jetable au mouchoir en papier, de l'eau minérale dont les Yéménites font grand usage à la bière... sans alcool, sans oublier les bandes vidéo où les films de kung-fu et karaté dominent.

Mais l'Etat peut-il aisément s'imposer à des citoyens qui, depuis toujours, ont eu pour guides dans leur cheminement les astres et les étoiles ?

FRANÇOISE CHIPAUX.

France

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE ET LE REFUS DE LA COHABITATION

M. Barre : On ne déjeune pas avec le diable même avec une très longue cuiller

De notre envoyée spéciale

Amiens. – Invité d'associations d'opposition de la région Picardie, M. Raymond Barre a, vendredi 8 novembre, devant plusieurs milliers de personnes réunies au parc des expositions d'Amiens, donné le ton de la campagne qu'il mènera jusqu'en mars 1986. Sur le thème, retenu pour la circonstance, de la défense des libertés, l'ancien premier ministre s'est d'abord livré à une réflexion critique sur la situation de la France. Il a évoqué tour à tour *« notre système d'enseignement et notre système universitaire »* qui *« ont été profondément perturbés par des réformes qui ont fait disparaître l'esprit d'émulation nécessaire »* ; la défense, en remarquant qu'il ne fallait pas s'étonner que *« les militaires ne respectent plus la tradition de la Grande Muette »* étant donnée l'évolution du budget militaire qui *« ne nous permet pas d'assurer les fonctions fondamentales de défense du pays »* ; les finances publiques et l'étroitesse de notre *« marge de manœuvre nationale et internationale »* ; l'agriculture ; le *« cancer du chômage »*, en soulignant que le plus grave à ses yeux *« c'est que le nombre d'emplois créés annuellement est égal à zéro et que la durée moyenne du chômage ne cesse de croître »*.

Il a insisté sur les *« problèmes de société »* que sont l'immigration et le *« sentiment d'insécurité »* qui s'explique quand *« les décisions de justice ne sont pas respectées, l'ordre n'est pas assuré, la police ni couverte ni commandée »*. Il a avoué son *« appréhension »* devant l'*« aggravation »* du problème de l'immigration, *« problème social et psychologique »*. Après avoir rappelé les *« procès »* qui avaient été intentés à « son » gouvernement qui *« tentait »* notamment de *« refouler les immigrés clandestins »* et d'instaurer l'*« aide au retour »*, il a souhaité que ce *« problème fondamental de l'immigration »*, qui peut conduire notre pays à *« une situation explosive »*, soit traité *« avec fermeté, dans le respect de la loi mais aussi avec humanité »*.

Au terme de cette première réflexion critique, M. Barre a estimé que la France était *« transformée en un Gulliver ligoté de toutes parts par des Lilliputiens »*.

La « vraie » alternance

Au cours de ce meeting, qui marquait en quelque sorte son entrée en campagne, M. Barre a émis *« trois souhaits à la veille des grandes consultations »*. Il a d'abord appelé les Français à la lucidité, *« cette lucidité indispensable à la formulation de l'action et à l'application des politiques nécessaires à notre pays »*.

Il a ensuite appelé à la *« mobilisation »* de tous ceux qui sont *« attachés à la liberté comme à la responsabilité pour que, au moment de l'échéance électorale, ils manifestent non seulement un rejet mais une attention raisonnée et résolue à l'ensemble des principes et des objectifs indispensables à l'avenir de notre pays et infligent au pouvoir actuel le désaveu franc et massif qu'il mérite. Si nous voulons éviter la pire des confusions et une mise en cause des institutions, il faut que nous fassions passer avant tout le reste cet objectif quelles que soient nos sensibilités, nos sentiments propres »*, a-t-il insisté. *« Il faut que ce désaveu soit tel qu'il nous conduise à une vraie alternance, l'alternance globale. »*

Et toujours aussi ferme dans son hostilité à la cohabitation, l'ancien premier ministre a choisi de recourir à ce proverbe qui résume plus que de longues démonstrations son propos : *« On ne déjeune pas avec le diable, même avec une très longue cuiller »*. Il a précisé toutefois : *« Ce n'est qu'une image, je ne traite personne de diable. »*

M. Barre, enfin, a plaidé pour *« l'union profonde des Français »* qu'il ne faut pas *« confondre avec un consensus qui n'est évoqué que pour permettre des combinaisons politiques »*. *« Nous avons besoin,* a-t-il dit, *d'une majorité et d'une opposition, d'un gouvernement qui ne gouverne pas une moitié du peuple mais qui travaille pour l'ensemble du peuple de France. »* Il a ajouté : *« Il appartient à tous les Français de respecter le vœu de la majorité nationale quelle qu'elle soit. A nous de faire en sorte qu'elle soit au service des libertés, de la solidarité et de l'intérêt national. »*

Dans cette région de Picardie où l'opposition va unie à la bataille des législatives dans les trois départements de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, l'ancien premier ministre n'en a pas moins rappelé, dans un entretien accordé au *Courrier picard* qu'il souhaite l'*« union »*, mais dans la *« diversité »*. L'opposition, en effet, a *« tout intérêt à ne pas sacrifier sa diversité, si elle veut rassembler le plus grand nombre de nos concitoyens »*.

C. F.-M.

EN AUVERGNE

M. Giscard d'Estaing à la recherche de l'union le PS en quête de cohésion

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – Le contraste est saisissant entre les quatre départements auvergnats à l'heure où les contours des différentes listes se précisent. C'est imminent pour le Parti socialiste, avec la réunion de la convention nationale qui aura à trancher dimanche sur le cas difficile du Puy-de-Dôme. Du côté de l'opposition, en revanche, il faudra se montrer un peu plus patient, notamment en ce qui concerne les candidatures aux élections régionales, enjeu également important puisque M. Valéry Giscard d'Estaing va s'attaquer à la présidence du conseil régional, détenue sans discontinuer depuis 1977 par un socialiste, M. Maurice Pourchon.

Autant les deux « petits » départements de la Haute-Loire et du Cantal (deux députés éligibles seulement) vivent au calme cette période préparatoire, autant le Puy-de-Dôme, avec six sièges à pourvoir, et l'Allier, où les députés seront quatre, connaissent des secousses. Elles n'épargnent ni la majorité ni l'opposition, encore que cette dernière présente des signes bien moins évidents de division.

La bataille politique est dominée par la présence active de l'ancien président de la République, qui, le 8 juillet, dans la station touristique du Lioran (Cantal), a annoncé que l'union était réalisée entre les partis de l'opposition pour les élections législatives et régionales au pays des volcans, *« sans heurt »*, et qu'elle *« fournissait la preuve de la nécessité de gouverner ensemble pour reconduire le redressement du pays »*.

Un de ses principaux conseillers, M. René Chiroux, professeur à la faculté de droit de Clermont-Ferrand, souligne : *« Il a voulu donner l'exemple dans son département du Puy-de-Dôme en accordant la deuxième place à un membre du CDS, M. Jean Chometon, et la troisième à un membre du RPR, M. Pierre Pascallon. Ça n'est pas toujours bien compris au PR, mais c'eût été un comble que d'agir autrement, c'est-à-dire en contradiction avec sa stratégie du redressement. »*

Une fois cette ligne générale adoptée, M. Giscard d'Estaing est resté au-dessus de la mêlée, se gardant bien d'alimenter, par exemple, une querelle entre le RPR et l'UDF après que les amis de M. Chirac eurent annoncé, un peu trop hâtivement, semble-t-il, que la cinquième position sur la liste était acquise à un des leurs, M. Jean Ponsonaille.

Cet « excès de gourmandise » s'explique. Au cas où l'opposition réussirait à conquérir quatre des six sièges (ce qui constituerait un fameux renversement dans un département où quatre députés sur cinq sont socialistes), cette cinquième place conduirait son titulaire à l'Assemblée nationale, car l'ancien président ne cache pas qu'il aspire à des responsabilités nationales dans le cadre d'une victoire générale de l'opposition. Un de ses principaux fidèles, M. Yves Dousset, président départemental des Clubs Perspectives et Réalités, tient la corde.

Cet « incident » discret n'est qu'une péripétie comparé à la situation de l'Allier où, pour l'heure, le RPR (avec à sa tête M. Hector Rolland, maire de Moulins, ancien député) et l'UDF (conduite par M. Jean Lacarin, maire de Vichy) présentent deux listes distinctes. L'ancien président de la République admet mal cette hypothèse énoncée par les états-majors parisiens. Il s'acharne à résoudre le problème.

Sa tâche est facilitée par le faisceau de convergences qui s'est établi dans l'Allier. Le sénateur centriste Jean Cluzel, personnage important en Bourbonnais, a fait savoir publiquement qu'une liste unique constituait la meilleure manière de ravir deux des quatre sièges que détient la gauche.

En revanche, le calme règne au sein de l'opposition dans la Haute-Loire, où MM. Jacques Barrot (CDS) et Jean Proriol (PR), députés sortants, visent dans cet ordre les deux sièges. L'issue reste incertaine pour le second, car la victoire complète passe par un score supérieur aux 60 %, soit cinq points de mieux qu'aux européennes. C'est ici que le Front national peut représenter, malgré son faible poids, une gêne pour la droite.

Cette sérénité se retrouve dans le Cantal. Le chef de file socialiste est tout désigné avec M. René Souchon, ministre délégué chargé de la forêt, qui a imprimé un tournant à la vie politique d'un département très « pompidolien » en décrochant la mairie d'Aurillac en 1977. Sa stature nationale et son action en profondeur dans la ville qu'il dirige viendront-elles à bout de l'hostilité du milieu rural en raison de son champ de compétences au gouvernement ? En tout cas, les deux sièges sont généralement promis au RPR, dont la liste sera conduite par le docteur Pierre Raynal, député sortant et président du conseil général.

Les socialistes du Puy-de-Dôme en crise

L'agitation revient en surface avec force quand on observe les joutes internes au Parti socialiste dans l'Allier et à un degré bien plus fort, dans le Puy-de-Dôme.

En ce qui concerne le premier département, le vote des militants a été favorable à M. Jean-Michel Belorgey, élu de Vichy, contrairement à ce que souhaitait M. Albert Chaubard, élu de Montluçon. Comme l'hypothèse la plus probable ne délivre qu'un poste sûr (le deuxième « accordé » à la gauche devant échoir à M. André Lajoinie, porte-parole du groupe communiste à l'Assemblée), M. Chaubard s'en remet aux instances nationales.

La famille socialiste du Puy-de-Dôme est confrontée, elle, à une *crise bien plus profonde*, en tout cas plus spectaculaire, puisqu'elle s'étale au grand jour. Le vote des sections favorables au courant rocardien conduit par M. Maurice Adevah-Pœuf, député et maire de Thiers, avait entraîné l'établissement d'une liste où M. Maurice Pourchon, élu de Clermont-Ferrand et président du conseil régional, n'apparaissait qu'en troisième position derrière un autre collègue à l'Assemblée, le maire d'Issoire, M. Jacques Lavédrine (*le Monde* du 12 octobre). Bien que les rocardiens l'aient conservé à la tête de la liste pour les élections régionales, M. Pourchon n'a jamais digéré d'avoir été rétrogradé à la place initialement prévue pour M. Adevah-Pœuf.

La « sanction » qui a frappé le président du conseil régional a été alimentée par la conjonction de la progression rocardienne et d'une accumulation de rancœurs contre un personnage que ses détracteurs qualifient de *« brillant mais invivable »*.

A la veille de la convention nationale, à laquelle M. Pourchon s'en remet, l'hypothèse de son retour en force a pris de la vigueur. Ses amis indiquent qu'un sondage a permis de constater que la notoriété de leur leader laisse envisager le gain de trois sièges, contre deux si la liste demeure inchangée. Dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, on dit : *« Nous préférons avoir affaire à M. Adevah-Pœuf, ne serait-ce que parce qu'il est moins connu et qu'il est extérieur à Clermont-Ferrand et à son bassin, où se recrute la moitié de l'électorat. »* Une sorte d'appui bien involontaire à la thèse de M. Pourchon. Devant la crainte de voir le vote des militants contredit par la convention de dimanche, MM. Adevah-Pœuf, Lavédrine et Vacant (député de Riom, ce dernier se trouve en numéro deux sur la liste régionale) ont expédié vendredi 8 novembre à Paris, en guise de contre-feu, un télégramme mettant la direction nationale du PS en garde contre les réactions de la base et brandissant la menace d'un départ collectif des listes. On est frappé du silence observé par M. Roger Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand, ancien ministre de l'équipement et du logement.

Dans ce contexte, il n'est pas évident que, quelle que soit la décision adoptée par les dirigeants nationaux, la tempête s'apaise. Le Parti socialiste vit des moments difficiles, d'autant plus que la menace d'un recul sensible d'influence pointe à l'horizon dans une région qu'il contrôle.

LLIBERT TARRAGO.

Tous contre le pouvoir mais chacun pour soi

(Suite de la première page.)

Il ressent *« le besoin et le devoir d'être utile »* et tient dans cette perspective des propos fort modérés. Dénationaliser ? Certes, mais en évitant de *« secouer les entreprises »* et en tout cas sans que cela ait des *« conséquences directes sur l'emploi »*. Renvoyer tous les immigrés chez eux ? Certes non ! Il convient de respecter la loi, ni plus ni moins, et de ne jamais oublier que dans le passé les immigrés sont venus en France parce que la France avait besoin d'eux.

Ainsi, M. Giscard d'Estaing est candidat à Matignon – sans le dire aussi nettement – au moment même où M. Chirac tente de s'imposer comme le seul postulant possible. Face à la machine impressionnante du RPR, la difficulté qu'elle a éprouvée à mettre au point ses listes électorales n'aide guère l'UDF à augmenter son crédit. D'autant que M. Chirac ne manque pas une occasion de rappeler sa volonté de *« rompre avec le socialisme »*, dès la victoire espérée de 1986. Or ce socialisme-là n'a été rendu possible que par *« la dérive social-démocrate entamée dès 1974 »*, c'est-à-dire dès l'arrivée de M. Giscard d'Estaing au pouvoir. Si les mots ont un sens, rompre avec le socialisme implique d'abord de rompre avec la politique suivie par M. Giscard d'Estaing. L'affaire se complique.

Elle s'embrouille même si l'on considère que M. Giscard d'Estaing ne croit pas à un quelconque *« état de grâce »* du libéralisme. Plutôt que de rupture, il préfère parler de *« confiance dans la durée »*. Il rejoint là M. Barre qu'inquiètent les propos de ceux qui aperçoivent *« le bout du tunnel »* – l'expression est de M. Chirac, alors premier ministre – au terme de six mois de gouvernement. Mais il se rapproche de M. Chirac lorsqu'il paraît – en vantant les mérites de la croissance – adhérer à ses propositions de politique de relance.

M. Barre, décidé à maintenir le cap de l'austérité quoi qu'il en coûte, observe ses partenaires-concurrents l'œil allumé, parfois indigné. Etant donné que, selon son analyse des institutions, *« la confiance ne se découpe pas en rondelles »* – la phrase est de lui et s'adressait, alors qu'il était premier ministre, à M. Chirac, qui pratiquait l'opposition à la carte, – il s'interdirait même, après 1986, le soutien parcimonieux.

Décidément, M. Giscard d'Estaing a bien raison de noter, comme il le fait dans *le Point* daté 11 novembre : *« Si Chirac, Barre, Lecanuet, moi-même et des jeunes comme Léotard et Toubon, nous nous réunissions pour dire ensemble : « Le socialisme a échoué, il faut en sortir et nous allons le faire ensemble. » Il y aurait un enthousiasme formidable ! »* Il faudrait organiser un goûter, avec des petites cuillers.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Selon la SOFRES

FORTE HAUSSE DE LA COTE DE POPULARITÉ DE M. CHIRAC ET BAISSE DE CELLE DE M. FABIUS

Le baromètre mensuel SOFRES-*Figaro-Magazine* enregistre une hausse (+7 points) de la cote de popularité de M. Chirac et une baisse (–5 points) de celle de M. Fabius après le débat télévisé qui a opposé les deux hommes. D'après ce sondage, réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes, du 30 octobre au 4 novembre, 42 % des Français souhaitent voir le président du RPR jouer un rôle important dans les mois et les années à venir, alors qu'ils étaient 32 % dans ce cas lors de l'enquête d'octobre. Ils sont 43 % (au lieu de 46 %) à émettre le même souhait pour M. Fabius.

A l'indice de popularité des personnalités politiques de la majorité, M. Rocard (58 %), qui gagne 2 points, reste largement en tête. Dans l'opposition, M. Barre (47 %), en hausse de 1 point, garde la première place. Il est suivi par Mme Veil (43 %), qui gagne 2 points. M. Léotard (34 %) en perd 3, tandis que M. Giscard d'Estaing (28 %) en gagne 2.

En ce qui concerne les cotes de confiance, celle du président de la République reste stable, celle du premier ministre enregistre une baisse de trois points. 39 % des personnes interrogées (38 % précédemment) déclarent faire confiance à M. Mitterrand, contre 55 % (57 % le mois dernier) qui émettent l'avis contraire, et 45 % d'entre elles (au lieu de 48 %) accordent leur confiance à M. Laurent Fabius, contre 46 % (au lieu de 44 %) qui la lui refusent.

● PRÉCISION. – M. Robert Escarpit, candidat sur la liste régionale du Parti communiste en Gironde, nous signale qu'il n'a jamais été candidat aux élections municipales à Bordeaux en 1977, contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 8 novembre.

L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR FR 3

« J'ai le besoin et le devoir d'être utile »

A quoi sert Valéry Giscard d'Estaing ? Telle est en quelque sorte la question posée à l'ancien président de la République tout au long de l'émission « Face à la 3 », réalisée vendredi soir 8 novembre en direct de Clermont-Ferrand. La réponse a été donnée *in fine* sur un mode familier par l'ancien chef de l'Etat.

Résumant en une formule à la fois son passé, qui fait de lui un personnage singulier dans le panorama politique, et sa disponibilité pour l'avenir, sur un ton très « giscardien », le député du Puy-de-Dôme a en effet déclaré : *« J'ai cinquante-neuf ans. Je suis en bonne forme physique et morale et j'espère intellectuelle. J'ai le besoin et le devoir d'être utile. Comment ? D'abord d'être utile à l'Auvergne, puis de montrer à l'extérieur le virage de la France libérale que j'essaie de représenter. Et je sers la cause qui me paraît la plus importante, c'est-à-dire celle de l'union, condition du redressement de la France. »*

Et le conseiller général de Channonat de préciser : *« Je ne suis candidat à aucune fonction, mais je n'exclus pas, éventuellement, l'exercice de certaines responsabilités qui répondraient aux besoins de la France (...), qui tiendraient compte du statut un peu particulier qui est le mien. »* M. Giscard d'Estaing a souhaité également *« ne pas creuser les divisions des Français »*.

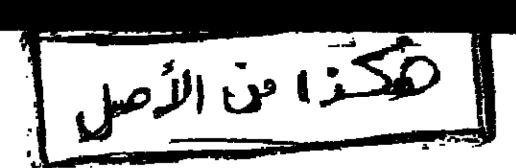
M. Giscard d'Estaing a donné son diagnostic sur l'état de la France : *« Beaucoup de chômage, l'économie tourne au ralenti, le pays est profondément divisé et son autorité dans le monde diminuée. »* A propos du débat Chirac-Fabius, qu'il n'a pas regardé, il a estimé que les téléspectateurs avaient *« bien jugé en donnant l'avantage à Jacques Chirac »*, car ils n'avaient pas apprécié *« l'agressivité et la hargne personnelle de M. Fabius qui s'adressaient à un ancien premier ministre de la France »*. Selon lui, la télévision est devenue *« le premier pouvoir en France, et non le quatrième »*.

Pour régler le problème de l'emploi, l'ancien président souligne que le seul moyen est de développer la croissance et surtout de rendre excédentaire le solde du commerce extérieur. Selon lui, les TUC (travaux d'utilité collective) ne peuvent être qu'un palliatif. Il propose les TUP, « travaux d'utilité productive » qui devraient être des contrats conclus par les entreprises au moins pour deux ans, les charges sociales étant prises en compte par l'Etat.

Quant à l'immigration, M. Giscard d'Estaing préfère, pour bannir toute arrière-pensée raciste, qu'on traite ce problème selon le critère des droits et des devoirs des étrangers. Il précise que les immigrés anciens sont français et que parmi les plus récents *« ceux qui préfèrent garder leurs racines doivent respecter nos lois ou retourner chez eux »*.

Enfin, ardent partisan de l'union de l'opposition, l'ancien chef de l'Etat ne désespère pas de la faire progresser encore entre l'UDF et le RPR. Il s'est félicité du langage unitaire tenu récemment par M. Chirac et par M. Toubon. Curieusement, le député du Puy-de-Dôme n'a évoqué qu'incidemment l'action de ses propres amis politiques et n'a dit mot du rôle particulier de l'UDF, dont il a pourtant été le fondateur.

ANDRÉ PASSERON.



LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Défense : M. Quilès à la poursuite de l'impossible consensus

Pour la première fois les députés socialistes vont devoir assumer seuls la responsabilité des crédits affectés à la défense nationale. Ils furent le vendredi 8 novembre les seuls à approuver, à l'Assemblée nationale, le budget 1986 que proposait M. Paul Quilès, ceux du PC mêlant leurs voix à ceux du RPR et de l'UDF pour le repousser. Ces crédits de 158 350 millions de francs sont en augmentation de 5,43 % par rapport à l'an dernier et représentent 13,9 % du budget général de l'Etat (*le Monde* du 17 septembre).

M. Paul Quilès est-il jaloux de M. Charles Hernu ? Peut-être pas, mais la popularité de son prédécesseur ne peut que compliquer la tâche de l'actuel ministre de la défense, d'autant que tout dans le style des deux hommes les oppose. Au lyrisme du fils de gendarme a succédé la précision comptable de l'ancien polytechnicien. A la parfaite maîtrise des dossiers stratégiques de celui qui, depuis plus de dix ans, s'était préparé à être un ministre socialiste des armées, a succédé l'apprentissage, brillant certes, mais encore inachevé, du fils d'officier qui ambitionnait une tout autre carrière politique.

Et pourtant M. Quilès voudrait bien conserver quelques miettes de ce qu'avait si bien su symboliser M. Hernu : une certaine forme de consensus sur la politique de défense de la France. Difficile tâche à la veille d'une échéance électorale qui cristallise les oppositions politiques, surtout quand les conditions dans lesquelles le premier a succédé au second interdisent à l'actuel ministre de nommer une seule fois l'ancien au cours du long exposé qu'il a consacré à la défense et illustration de la politique militaire menée depuis 1981 !

Paradoxe, encore, d'une gauche à la recherche d'un consensus et qui ne trouve qu'un seul des siens, M. Louis Darinot (PS, Manche), président de la commission de la défense, pour rendre *« hommage à mon ami Charles Hernu »* quand les principaux orateurs de l'opposition ne tarissent pas d'éloges sur lui.

C'est M. Jean-Marie Daillet (UDF, Manche) qui évoque sa *« jovialité »*, c'est M. François Fillon (RPR, Sarthe) qui souligne sa *« bonhomie et son apparente compétence »* ; c'est M. Yves Lancien (RPR, Paris) qui le félicite d'avoir su faire évoluer les socialistes dans une meilleure compréhension des dossiers stratégiques, d'avoir rassuré l'institution militaire, d'avoir *« œuvré à l'établissement d'un consensus plus large encore autour de la doctrine de défense de la France »*, même s'il trouve normal qu'il ait eu à supporter la responsabilité de l'affaire Greenpeace. C'est M. Marcel Bigeard (app. UDF, Meurthe-et-Moselle) qui se réjouit que M. Hernu *« n'ait rien cassé et maintenu nos forces »* et ait su user de son pouvoir de *« séduction »* sur les militaires.

Quel crève-cœur ce doit être pour la gauche de ne pouvoir utiliser franchement un tel atout ! Car ce consensus sur la défense, elle le veut. Non sans arrière-pensées électorales. S'appuyant sur les chiffres de progression du budget militaire depuis 1981, sur l'accroissement de la part consacrée à la défense nationale dans le produit intérieur brut marchand, elle ne comprend pas qu'il puisse lui être refusé, même si l'opposition n'est pas en reste de comparaisons chiffrées pour montrer que ce qui a été fait n'est pas suffisant.

M. Quilès peut prendre appui sur les déclarations de cet homme-symbole qu'est devenu le général Bigeard : *« J'ai connu, par exemple en 1975* [quand M. Chirac était premier ministre, constatent avec satisfaction les socialistes] *un budget bien moins bon que celui-ci »*, ou encore *« à Mururoa, j'étais prêt à aller avec vous »*, et toujours : *« La défense, ce n'est pas affaire de gauche ou de droite. Cela regarde la France »*.

Les sondages confirmant qu'il y a, remarque avec plaisir M. Quilès, *« accroissement du consensus de nos concitoyens sur la défense »*, la majorité aimerait bien, électoralement au moins, en profiter, puisque l'opposition refuse de s'associer a celui que lui propose avec insistance le ministre de la défense. Qui sait du reste parfaitement que si accord il y a sur quelques grands axes, et encore, il disparaît dès qu'il s'agit de les traduire en actes et dans la gestion courante.

Même sur le coût des services secrets, la contestation se fait vive, M. Fillon s'étonnant que leurs crédits augmentent de 18 % en 1986. Car si le porte-parole du RPR n'a pas présenté le programme de son parti, sa contestation de ce qu'a fait la gauche a été sans complaisance.

C'est M. Jacques Chirac qui s'est chargé d'annoncer les projets. Pas à l'Assemblée nationale, mais le même jour au cours d'une tournée électorale en Alsace. M. Quilès a pu s'étonner de ce choix, parler en *« méconnaissance des dossiers »* quand le président du RPR affirme qu'aucun grand programme militaire n'a été lancé depuis quatre ans, trouver curieux que celui qui se présente comme l'*« héritier du gaullisme »* propose à la France de s'associer au programme de « guerre des étoiles » du président américain qui *« remet en cause la dissuasion nucléaire »* voulue par le fondateur de la Vᵉ République, et s'élever contre la comparaison entre le général Arnold et le colonel de Gaulle : le premier a été *« légèrement »* sanctionné parce qu'il a parlé *« sans l'accord de ses chefs »*, alors que le second avait lancé sa théorie sur les chars *« sous le patronnage du maréchal Pétain »*.

Le programme évoqué aussi par M. Daillet comme étant celui de l'UDF et du RPR n'est pas en effet tout à fait dans la logique des traditions gaullistes : utilisation militaire de l'espace par accord entre les Européens et les Américains, équilibre entre les forces nucléaires et classiques, mise au service de l'Europe de la force nucléaire française, révision de la conception de la Force d'action rapide.

Pour financer le rattrapage *« indispensable du retard des crédits »*, M. Daillet propose, à titre personnel, le lancement dès le printemps 1986 d'un *« emprunt défense »*.

En fait, les divergences sont trop grandes, pour que la convergence dans l'analyse de la situation internationale se transforme en consensus, ou même en esquisse de consensus, sur la façon de parvenir à une défense efficace.

L'union des Français, des électeurs, tant louée par M. Quilès, descend-elle à ce niveau de détail ? Ne se limite-t-elle pas au souhait d'une défense indépendante permettant le maintien de la paix ? Sur cela, il est vrai, toutes les forces politiques sont d'accord.

THIERRY BRÉHIER.

TÉLÉPHONE GRATUIT POUR LES APPELÉS

En accord aver le gouvernement, les députés socialistes ont réduit de 21 millions de francs les crédits de fonctionnement des armées. Avec l'argent ainsi économisé, ils offriront une carte de téléphone de cent vingt unités aux appelés, pour qu'ils puissent pendant leurs classes appeler leur famille.

La droite et le PC ont jugé que pendant cette période de rigueur il y avait peut-être d'autres priorités ! Les socialistes voulaient-ils se faire pardonner de n'avoir pas tenu leur promesse de réduction du service national, alors que M. Darinot continue à penser qu'une *« première avancée »* en la matière devrait être réalisée ?

Jeunesse et sports : un « petit » budget

Les députés socialistes ont adopté, vendredi 8 novembre, le budget du ministère de la jeunesse et des sports. Les élus RPR, UDF et communistes ont voté contre. Le montant total des crédits ouverts pour 1986 s'élève à 2 177,10 millions de francs (0,19 % du budget de la nation), soit une diminution de 3,3 % en structure constante.

Tous les intervenants n'ont pas manqué, avec plus ou moins de vigueur selon les groupes, de critiquer ce budget dont le Loto apparaît — pour le sport — comme la bouée de sauvetage. M. René Olmeta (PS, Bouches-du-Rhône) résume le sentiment profond des députés socialistes lorsqu'il déclare : *« Il faut puiser au fond de soi-même pour voter un tel budget. »*

L'opposition a donc eu beau jeu pour dénoncer les propositions gouvernementales. Au nom du groupe RPR, M. Etienne Pinte (Yvelines) a regretté : *« la chute libre de 16,16 % des crédits pour les actions en faveur de la jeunesse »*. Reprenant la balle au bond, M. Jean Briane (UDF, Aveyron) affirme, lui, que *« 0,19 % du budget national réservé à la jeunesse et aux sports, c'est le signe que le gouvernement n'a plus la volonté de mettre en œuvre une politique sportive d'ensemble »*. M. Georges Hage (PC, Nord) s'est souvenu de la promesse du candidat François Mitterrand qui, en 1981, *« réclamait 1 % du budget global de l'Etat pour la jeunesse et les sports »*.

Malmené tout au long de ce débat, le ministre, M. Alain Calmat, pouvait-il attendre du renfort de la part des orateurs socialistes ? Si ceux-ci n'ont pas omis de rappeler les *« avantages acquis »* depuis 1981 dans le domaine de la jeunesse et des sports, avec, notamment, la création de la carte jaune et du Fonds national pour le développement de la vie associative, ils se sont montrés, en fin de compte, sévères. Tendu, M. Alain Calmat a fait face. Il a annoncé la suppression de la « taxe Mazeaud », le maintien de l'aide aux fédérations sportives et a souligné que le sport de masse restait la priorité du FNDS (Fonds national du développement sportif).

A propos de l'utilisation de ce FNDS, géré par le Comité olympique et alimenté par le Loto, les députés de l'opposition ont interpellé le ministre. Ils s'étonnent, en effet, que les subventions allouées par les pouvoirs publics — 10 millions sur les 30 millions prévus sur trois ans — au constructeur automobile Ligier aient été puisées, *« sans consulter personne »*, dans les caisses de ce fonds. Réplique de M. Alain Calmat : *« L'attribution d'une aide exceptionnelle revêtait un caractère d'urgence, puisqu'il s'agit du maintien de la seule écurie française de formule 1 (...) ; les Français approuvent cette décision. Il appartient maintenant à la commission du Fonds national pour le développement du sport de préciser les modalités d'attribution de cette aide déterminante pour l'avenir du sport automobile français et le développement de la technologie française. »*

M. Alain Calmat avait auparavant précisé, à propos de la répartition des enjeux du Loto sportif : *« Il est tout à fait raisonnable d'escompter, si l'on maintient le prélèvement en faveur du FNDS à 30 % des enjeux, une recette supplémentaire de plusieurs centaines de millions. Je tiens à confirmer devant votre assemblée que je m'engage à tout faire pour que ce taux soit maintenu sans plafonnement, quel que soit le niveau des enjeux. »*

J. P.

Combien d'avions de combat dans l'armée de l'air ?

De combien d'avions de combat prêts à entrer en opération, si la défense du pays l'exigeait, l'armée de l'air dispose-t-elle ? Le débat ne date pas d'aujourd'hui. A chaque discussion budgétaire, il est relancé par le rapporteur du budget de l'armée de l'air à l'Assemblée nationale, qui cite le minimum fixé par la loi de programmation militaire, soit 450 avions.

Pour la première fois, à l'occasion de l'examen des crédits pour 1986, le ministre de la défense a donné des précisions qui étaient jusqu'à présent plus ou moins confidentielles, en réplique à des estimations avancées par le rapporteur, M. Loïc Bouvard.

« Il est généralement admis, écrit M. Bouvard dans son rapport, *que l'armée de l'air, pour remplir ses missions, devrait disposer d'au moins 500 appareils. Or, force est de constater que la France ne dispose plus de ce nombre d'appareils, avec 435 avions de combat en décembre 1985. Il manque donc 15 appareils* [par rapport à la programmation militaire], *ce qui est grave. A titre de comparaison, l'Allemagne fédérale, la Grance-Bretagne, la Tchécoslovaquie et la Libye possèdent, chacune, 500 avions. »*

M. Quilès a contesté cette évaluation, en établissant une distinction entre les avions « en ligne », c'est-à-dire les appareils actuellement regroupés dans des escadrons, et les avions de combat dont la France dispose et qui peuvent, dès qu'une crise commence, être immédiatement alignés face à l'adversaire. Dans le premier cas, il s'agit de 440 avions « en ligne ». Dans le second, il s'agit de 70 avions environ (une cinquantaine sous « cocons », c'est-à-dire stockés en réserve; une dizaine à Djibouti, et un peu plus d'une dizaine au Centre d'expérimentations aériennes de Mont-de-Marsan, dans les Landes.

Le ministre de la défense estime donc que le nombre d'avions de combat équipés pour des missions de guerre que la France peut aligner face à un adversaire potentiel peut atteindre, avec un préavis d'un à trois jours, un chiffre supérieur à cinq cents.

J. I.

LA CONVENTION NATIONALE DU PARTI SOCIALISTE

M. Poperen : quelques mois pour réussir

Le PS réunit sa convention nationale, à Paris, les 9 et 10 décembre. Les délégués doivent débattre de leur programme — encore provisoire — pour les élections de 1986. Ils doivent aussi établir définitivement les listes électorales pour les législatives, les listes pour les régionales étant, quant à elles, susceptibles de quelques modifications après la convention.

Pour les législatives comme pour les régionales, les socialistes sont confrontés à une difficulté supplémentaire : l'absence d'accord avec le MRG, après la séance de négociations « au sommet », vendredi 8 novembre. La signature d'un accord avant l'ouverture de la convention aurait permis à celle-ci de la ratifier et de placer les dernières pièces manquantes du puzzle des listes législatives et régionales. L'exercice est désormais plus complexe. Néanmoins, les socialistes devraient compléter leurs listes pendant la convention, comme ils l'auraient fait si l'accord avait été conclu, montrant ainsi leur volonté d'élargissement, quitte à revenir sur quelques départements si l'accord se révélait impossible, dans les jours qui suivront la convention.

A l'ouverture de la convention nationale du PS, M. Jean Poperen affirme d'emblée : *« La réussite de notre action est là : nous avons démontré qu'après les inévitables soubresauts de la mise en place des grandes réformes, nous avons su gérer dans la crise, engager le redressement économique et la modernisation. Nous avons su gérer mieux que les autres ; et nous démontrons que c'est grâce à nos réformes que nous gérons mieux (...). Nous avons quelques mois pour transformer la réussite de notre action en réussite politique, c'est-à-dire gagner les larges secteurs hésitants de l'opinion à cette idée simple : c'est nous qui pouvons poursuivre ce qui a été entrepris, tandis que les autres ne seraient que des démolisseurs. »*

M. Poperen appelle les socialistes à respecter les accords conclus le 6 juillet, puis au congrès de Toulouse, sur la composition des listes législatives et régionales, afin, dit-il, d'*« achever de (...) mettre en œuvre »* la synthèse obtenue au congrès. Le numéro deux du PS part de la *« constatation* [qui] *s'impose comme une évidence »* que *« le Parti socialiste est décidément devenu le pôle de rassemblement à gauche »*, et assure que les socialistes ont voulu *« un dispositif électoral qui permette de rassembler les forces les plus larges et les plus diverses du mouvement de progrès »*. Il ajoute : *« Je préfère que nous fassions l'effort d'accueillir des hommes qui, de la droite, sont venus ou viennent vers nous, que courir après ceux qui préconisent, et sur le terrain pratiquent, la néo-troisième force. »*

M. Poperen note que *« seule l'expérience permettra* [de] *mesurer les effets politiques »* de la proportionnelle et affirme à propos de la désignation des candidats socialistes : *« S'il y a quelques désordres et mécomptes, qui sont le lot de toute innovation, ceux-là sont, au stade actuel, très en deçà de ce que l'on pouvait redouter. »* Il souligne que *« la procédure démocratique s'est située à mi-chemin du vote bloqué et du vote sauvage »*. Ainsi, dit-il, *« se trouve ménagée une voie entre l'impuissance du désordre et le centralisme autoritaire »*.

EURE-ET-LOIR : Le parachutage de M. Junot (CNI) sème la confusion dans l'opposition

De notre correspondant

Chartres. — En consacrant M. Michel Junot, secrétaire général du Centre national des indépendants, tête de liste RPR en Eure-et-Loir, le comité central du RPR a définitivement ouvert la fracture au sein de l'opposition locale. D'un côté, les tenants du pacte moral signé de longue date entre M. Maurice Dousset (PR), dirigeant départemental de l'UDF élu cette année patron de la région Centre, et le docteur Martial Taugourdeau, son homologue à la tête du RPR et du conseil général. De l'autre, les partisans du parachutage extérieur pour partir à la conquête de Chartres, la « citadelle Lemoine ».

Le maire socialiste de Chartres, discret secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, n'affronte en effet dans sa zone d'influence ni une forte opposition ni même une personnalité capable de mettre en péril son autorité. *« Il est temps de cloîtrer Lemoine »*, disent les obligés de M. Junot, l'ex-beau-père de Caroline de Monaco.

Une formule que reprenait à son compte M. Claude Goasguen (CDS), dont M. Dousset a réussi à faire capoter l'atterrissage en Beauce. Le conseiller de Paris se retrouve dans les Ardennes en numéro deux sur la liste d'union.

Privé d'un chef de file capable de se mesurer à M. Lemoine, le CDS ne désarme pas pour autant. Il réclame toujours la deuxième place en cas de listes d'opposition séparées, et la troisième dans l'hypothèse d'une liste d'union. M. Dousset s'est toujours opposé à cette exigence.

L'émiettement de la droite compromettrait même le maintien de M. Dousset à l'Assemblée nationale. Pour contrarier la venue de M. Junot, il avait échangé en effet sa première place avec son ami Martial Taugourdeau, pensant que le RPR se satisferait de cette manœuvre. C'est raté. Mais, curieusement, M. Dousset n'a pas, du moins pour l'instant, profité de son investiture en tant que chef de file de l'UDF pour renégocier la tête de liste.

Les deux patrons de l'opposition s'en tiennent à leur accord. Ils ont beau jeu de clamer d'une seule voix : *« Unis, nous pouvions gagner trois ou quatre sièges. »* Ils ironisent sur le prétendu apport de sang neuf d'un homme de soixante-huit ans qui, bien que résident secondaire en Eure-et-Loir depuis longtemps, n'y a jamais manifesté d'intérêt pour la chose publique. Enfin, ils soulignent avec insistance les liens entre le CNI et le Front national.

En fait, le venue de M. Junot, qui est également médiateur et conseiller de Paris, est la simple application de l'accord entre le RPR et la formation de M. Philippe Malaud. *« Si je n'ai pas la tête de liste, les accords seront dénoncés »*, a menacé M. Junot. Il se dit encore prêt à la transaction, mais, précise-t-il, *« il ne faut pas se tromper d'adversaire »*. Pour l'heure, la division de la droite profite à la gauche, qui espère faire élire Mᵐᵉ Françoise Gaspard (PS), vraisemblable numéro deux derrière M. Lemoine.

ALAIN BOUZY.

France / société

VU PAR M. ROBERT BADINTER

M. Peyrefitte en prince de Polignac

De notre envoyé spécial

Lille. — M. Robert Badinter, qui participait, vendredi 8 novembre, à Lille, au douzième congrès du Syndicat des avocats de France (SAF gauche) a vivement attaqué M. Jacques Chirac, et surtout M. Alain Peyrefitte, auquel il reproche de préparer une restauration pénale pour 1986. Sans nommer le président du RPR ni l'ancien garde des sceaux, le ministre de la justice a qualifié de *«mauvais coup»* leur projet de rétablir la Cour de sûreté de l'Etat, la loi anti-casseurs, et quelques textes de la même eau. Un mauvais coup pour la justice française, a-t-il estimé, mais aussi pour l'image de la France dans le monde : *«Ils ne se rendent pas compte du discrédit qui serait alors le nôtre hors de nos frontières.»* Et *«dire qu'ils se disent patriotes!»*, a ajouté le garde des sceaux.

Convaincu d'avoir redonné un certain lustre à la justice française, M. Badinter ne supporte pas l'idée de la voir à nouveau ternie par le retour à des lois et juridictions d'exception. Très attaché à l'image de la France comme une terre de libertés, il s'est efforcé de lui redonner cette image, en restant extrêmement sensible aux hommages dont notre pays est l'objet depuis 1981. Cela constitue pour lui un tel acquis qu'il lui est impossible d'imaginer un retour à l'état de droit antérieur à mai 1981. *« Je ne crois pas à cette restauration »*, a-t-il déclaré, comme pour s'en persuader.

Le plus déterminé de ces « restaurateurs » est sans doute M. Peyrefitte, qui estime possible de revenir au droit antérieur par ordonnance et en une matinée (ou en une semaine, car ses déclarations varient). Cela lui a valu, vendredi, cette pique de M. Badinter : *« Ce n'est plus chez Tocqueville, mais chez Polignac qu'il trouve son inspiration. »*

Lorsqu'il était garde des sceaux, M. Peyrefitte se référait souvent à l'auteur de *De la démocratie en Amérique*, et il a même créé un prix Alexis-de-Tocqueville. Quant à Jules de Polignac, ultra parmi les ultras, il rédigea, lui, les ordonnances de Saint-Cloud qui provoquèrent la chute de Charles X lors des Trois Glorieuses. Il fut condamné à la prison à vie, mais, finalement, fut amnistié.

Avant de laisser la parole à M. Badinter, Mᵉ Frank Natali, président du SAF, avait passé en revue les événements des douze mois écoulés en matière de droit et de libertés individuelles, s'inquiétant particulièrement de la situation dans les prisons et du sort réservé par les tribunaux aux immigrés en situation irrégulière.

Malgré tout, Mᵉ Natali, qui devrait être bientôt remplacé à la tête du SAF par Mᵉ Gérard Boulanger, de Bordeaux, avait tenu à assurer le garde des sceaux de « l'estime » de lui-même et de ses amis. Un hommage que devait renouveler un peu plus tard M. Pierre Mauroy, maire de Lille, sur le mode nostalgique : *« Nous avons fait tant de choses ensemble... »* Quoi qu'il en pensât, M. Badinter avait préféré, pour conjurer le mauvais sort, quitter les congressistes sur un *« à l'année prochaine ! »* optimiste.

BERTRAND LE GENDRE.

DANS LA MEUSE

Un policier est tué par des malfaiteurs

Un policier a été tué et deux autres blessés pendant la nuit du vendredi 8 au samedi 9 à Ancerville (Meuse), au terme d'une poursuite entre trois malfaiteurs circulant à bord d'un véhicule volé, pris en chasse par la police.

Peu après minuit, l'un des occupants du véhicule a ouvert le feu sur les policiers, qui avaient établi un barrage, atteignant le sous-brigadier Bernard Albert, qui est mort sur le coup. Une fusillade s'en est ensuivie, au cours de laquelle les sous-brigadiers Daniel Nivoix et Christian Geny ont été blessés. Le premier a été atteint à la clavicule alors que le second, touché derrière la nuque est dans un état grave. Tous deux ont été transportés au centre *hospitalier de Saint-Vizier (Marne)*.

Deux des trois malfaiteurs ont été immédiatement maîtrisés par d'autres policiers, alors que le troisième a pu prendre la fuite.

A Aix-en-Provence

MISE EN LIBERTÉ SOUS CAUTION POUR UN SYNDIC DE FAILLITE

Un arrêt de mise en liberté sous caution de 5 millions de francs vient d'être rendu en faveur d'un syndic de faillite, M. Guy Mariani, par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Mᵉ Mariani, qui est âgé de trente-neuf ans, restera cependant en prison, en attendant d'avoir réuni la somme fixée par les magistrats aixois et « jugée excessive » par ses défenseurs. Le syndic de faillite, ancien conseiller municipal d'Aix-en-Provence et candidat RPR aux dernières élections cantonales, dirigeait trois importantes études, à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), à Brignoles (Var) et à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Interpellé le 24 septembre, après la découverte d'anomalies dans sa comptabilité, il avait dû être hospitalisé à la suite d'un malaise cardiaque. Le 26, il avait quitté l'établissement hospitalier, contre l'avis des médecins : un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui. Le 4 octobre, ayant réintégré l'hôpital, Mᵉ Mariani avait été inculpé de « malversations, faux et usage de faux et abus de confiance », par M. Jean-Louis Hérail, juge d'instruction à Digne, *qui l'avait placé* sous mandat de dépôt.

● RECTIFICATIF : *Les échanges commerciaux entre la Nouvelle-Zélande et la France.* — Dans l'article sur le sort des agents français en Nouvelle-Zélande (*le Monde* du 8 novembre), les chiffres des échanges commerciaux entre la France et la Nouvelle-Zélande ont été intervertis. Nous aurions dû imprimer : *« Durant les sept premiers mois de l'année, la Nouvelle-Zélande a acheté pour 378 millions de francs de produits français alors que ses exportations vers l'Hexagone se sont élevées à 1 333 millions de francs. »*

A la cour d'assises de Paris

RÉCLUSION CRIMINELLE POUR LES « NOVICES » DU HOLD-UP

Douze ans de réclusion criminelle pour Lucien Barix et André Gauthier, dix ans pour Fernand Elbaz et Bernard Cholet, et huit ans pour Joseph Mondolini, l'ancien gardien de la paix, tel a été, vendredi 8 novembre, l'arrêt rendu après une heure trente de délibérations par la cour d'assises de Paris, contre les auteurs ou complices de l'attaque à Paris, le 11 juin 1983, d'un fourgon dans lequel avaient été volés 3 300 000 F (*le Monde* du 9 novembre).

Pour Barix, Gauthier, et dans une certaine mesure Mondolini, les peines sont inférieures à celles qu'avait requises l'avocat général, M. Henri Saludo : vingt ans contre les deux premiers et dix à douze ans pour le troisième. En revanche, la cour d'assises a suivi le ministère public pour ce qui concerne Elbaz et Cholet, en dépit des efforts de la défense qui, avec Mᵉˢ Jean-Louis Pelletier, Jean Castellain, Guy Deyras, Patrick Bertrand et Henri René Garaud, avaient tous insisté sur l'« amateurisme » d'une équipe qui jusque-là n'avait jamais frayé avec la délinquance.

La peine apparaîtra particulièrement rude pour Cholet, le convoyeur de fonds, qui avait certes renseigné les autres sur les activités de sa société, mais que la chambre d'accusation avait remis en liberté après seulement quatre mois de détention provisoire.

Tous les professeurs de l'enseignement technique bénéficieront d'une formation continue

Tous les enseignants des lycées professionnels et des disciplines technologiques des lycées techniques (soit environ 80 000 personnes) vont bénéficier, d'ici à 1990, des actions de formation continue organisées en application de la loi-programme sur l'enseignement professionnel votée par le Sénat, jeudi 7 novembre. Ce programme intéressera, dès cette année, 40 % d'entre eux, soit 31 000 personnes (24 000 professeurs de lycées d'enseignement professionnel et 7 000 de lycées techniques), ainsi que les proviseurs, chefs de travaux et inspecteurs (soit 140 personnes).

Ce plan comprendra quatre types d'actions :

— *des actions d'adaptation* aux nouveaux diplômes et aux nouveaux programmes. Ce sont les plus importantes puisqu'elles représentent les deux tiers de l'ensemble. Elles intéresseront principalement la mécanique, le bâtiment, l'habillement, le bois et l'ameublement, le tertiaire de bureau, la vente et l'hôtellerie. Elles *seront organisées le plus souvent* dans les établissements ;

— *des actions de reconversion* pour les professeurs enseignant dans des spécialités appelées à disparaître, notamment dans l'électrotechnique, la mécanique générale et le secrétariat. Elles toucheront 180 personnes cette année, puis de 500 à 1 000 par an à partir de 1987. Elles seront organisées au niveau académique ;

— *des préparations aux concours de recrutement, et notamment aux* concours d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel. 2 000 postes seront mis à ce concours en 1986, dont 1 000 pour le concours externe et 1 000 pour le concours interne. Ce *dernier est accessible à tous les* enseignants : ceux qui ont un diplôme correspondant à deux ans d'études après le baccalauréat devront avoir cinq ans de pratique professionnelle ; ceux qui n'ont pas ce niveau, dix ans (1). Ces actions sont également organisées au niveau académique ;

— *des actions de formation pédagogique* destinées à améliorer la réussite des élèves, notamment dans les quatrièmes et troisièmes expérimentales, et pour le développement du contrôle continu, qui devrait se généraliser dans les lycées professionnels.

Un budget de 34 millions de francs sera consacré à ce plan de formation, ce qui représente un triplement par rapport à l'année dernière. Le ministère souhaite que tout le potentiel de formation existant se mobilise pour sa mise en place : établissements, centres de formation, IUT, universités, grandes écoles, entreprises...

Les établissements seront invités à élaborer leur propre plan de formation pour leurs personnels, et des groupes de travail seront constitués au niveau académique et national pour « piloter » l'ensemble et en assurer le suivi et l'évaluation.

Pour les formations d'adaptation, qui consisteront en stages de courte durée (deux semaines environ), il n'est pas prévu de remplacer les personnels en cours de formation, mais il appartiendra aux établissements de s'organiser pour que les élèves ne soient pas sans professeurs. En revanche, des remplacements sont prévus pour les stages de reconversion qui seront de longue durée.

Ces stages n'auront pas un caractère obligatoire, mais selon M. Carraz, ils devront désormais faire par*tie de l'activité normale des* enseignants. Il fait observer que jusqu'à présent la demande de formation était très supérieure à l'offre et que le plan mis en place répond aux préoccupations du personnel.

F. G.

(1) Actuellement la moitié environ des enseignants des LEP ont une formation de niveau bac + deux et au-delà : l'autre moitié d'entre eux ont le niveau bac ou CAP.

Sports

FOOTBALL

PARIS-SAINT-GERMAIN INVAINCU A MI-PARCOURS

Grâce à sa victoire (2-1) contre Metz, vendredi 8 novembre, Paris-Saint-Germain termine les matches aller sans avoir connu la défaite. En *totalisant 33 points pour 19 matches*, l'équipe de Gérard Houllier devient le meilleur champion d'automne de l'histoire du championnat. Au classement, PSG compte toujours six points d'avance sur Bordeaux vainqueur au Havre (0-1).

LES RÉSULTATS

*Paris-Saint-Germain b. Metz	2-1
Bordeaux b. *Le Havre	1-0
*Lens et Monaco	1-1
*Marseille b. Laval	4-0
*Nice et Lille	0-0
*Brest et Toulouse	2-2
*Rennes b. Toulon	1-0
*Nancy b. Bastia	4-1
*Sochaux b. Strasbourg	3-1

Classement. — 1. Paris-Saint-Germain, 33 points; 2. Bordeaux, 27; 3. Nantes, 25; 4. Lens, Nancy, Monaco, 21; 7. Auxerre, Nice, 20; 9. Metz, Laval, *19; 11. Toulouse, 18;* 12. Rennes, 17; 13. Brest, 16; 14. Toulon, Sochaux, Lille, Bastia, 15; 18. Marseille, Le Havre, 14; 20. Strasbourg, 13.

Le match Auxerre-Nantes devait se jouer samedi 9 novembre.

Un chewing-gum à la nicotine

Un chewing-gum à la nicotine destiné à tous ceux qui désirent arrêter de fumer sera commercialisé en France en janvier prochain. Délivré uniquement sur ordonnance, ce chewing-gum contenant 2 mg de nicotine est le « truc » qui, à ce jour, a donné les meilleurs résultats en matière de sevrage des fumeurs.

Des études réalisées en Grande-Bretagne, en Suède ou aux Etats-Unis — pays où il est en vente depuis déjà plusieurs années — ont montré que cette gomme à mâcher permet d'obtenir un sevrage tabagique durable (pendant au moins un an) dans près de 50 % des cas.

Ce chewing-gum permet une désintoxication en deux temps : partant de la constatation que la cigarette induit une réelle dépendance, il fournit au fumeur sa « dose » de nicotine nécessaire. Mais sans l'intoxiquer avec les autres substances (goudrons et oxyde de carbone) apportées par la combustion du tabac. Ainsi, le syndrome de manque des fumeurs (*irritabilité, troubles digestifs, insomnie, etc.*) n'apparaît pas. Il faut ensuite désapprendre certains gestes automatiques, comme le fait de se ruer périodiquement sur un paquet de cigarettes.

Dans un second temps, si la première phase de cette cure de désintoxication s'est bien passée, il ne restera plus à l'ex-fumeur qu'à diminuer progressivement le nombre de chewing-gums *qu'il mâche quotidiennement*. Cela dit, il ne s'agit pas d'un remède miracle : si, au départ, il n'existe pas un minimum de volonté d'arrêter de fumer, rien n'y fera. Pas même un chewing-gum.

F. N.

LE TRAITEMENT DE L'INFARCTUS DU MYOCARDE

Les aléas de l'automédication

Une information qui va intéresser les quelque quatre-vingt mille per*sonnes qui chaque année en France* font un infarctus du myocarde : une équipe de médecins hollandais propose en effet que, chaque fois qu'un patient présente les symptômes cliniques de l'infarctus aigu — autrement dit une violente douleur « en étau » dans la poitrine, — lui soient injectés en intra-musculaire 400 mg de lidocaïne.

Selon ces médecins, qui viennent de faire une importante étude portant sur 6 024 personnes (1), l'injection de cet anesthésique local aux propriétés anti-arythmiques bien connues permettrait de prévenir efficacement le risque de troubles du rythme cardiaque (fibrillation ventriculaire) qui représentent l'une des causes les plus fréquentes de morts précoces au cours d'un infarctus. Dans leur étude, grâce à ce traitement, le risque de fibrillation ventriculaire est diminué de moitié. Afin d'intervenir le plus précocement possible, ces médecins proposent même que l'injection soit faite par une infirmière, un membre de l'entourage du malade, voire par le malade lui-même. Et ce, sans attendre une confirmation dignostique grâce à un électrocardiogramme et des dosages biologiques.

Ces travaux appellent plusieurs commentaires.

D'une part, ils confirment l'efficacité de la lidocaïne dans la prévention des troubles du rythme cardiaque par hyperexcitabilité ventriculaire. Et ce, même si elle est *injectée par voie* intra-musculaire. Ensuite, ils posent le problème de l'automédication dans le cadre d'une maladie où le pronostic vital est engagé. Peut-on autoriser un patient à absorber ou son entourage à lui administrer un médicament tel que *la lidocaïne*, non dénué de contre-indications et d'effets indésirables pouvant être graves, alors même que le diagnostic d'infarctus du myocarde n'a pas encore été établi par un médecin ? Un surdosage en lidocaïne peut, par exemple, entraîner un coma ou des crises convulsives. N'y a-t-il pas là le risque de voir ce médicament — remarquablement efficace lorsqu'il est prescrit lors de la phase initiale de l'infarctus — être auto-administré abusivement et à mauvais escient ? D'un autre côté il faut tenir compte du fait que près de la moitié des décès imputables à l'infarctus du myocarde surviennent avant même que le patient n'ait été admis à l'hôpital. Que faut-il privilégier ? L'éventualité d'une mise en jeu du pronostic vital si l'on tarde à traiter ? Ou le risque d'une automédication abusive ?

FRANCK NOUCHI.

(1) Cette étude publiée dans The New England Journal of Medicine (daté du 31 octobre) est co-signée par Radolph Koster et Arend Dunning (service de cardiologie, Academic Medical Center, Amsterdam).

LES AÉROPORTS DE PARIS RECRUTENT DES FAUCONNIERS

Oiseaux de malheur !

L'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle est un véritable zoo de plus de 3 000 hectares. Les lapins et les lièvres qui y gambadent ne gênent personne. En revanche, les responsables de l'Aéroport de Paris n'en finissent pas de remâcher l'aphorisme du dessinateur Chaval : *« Les oiseaux sont des cons »*.

Bon an mal an, c'est une cinquantaine de mouettes, de pigeons et autres vanneaux qui viennent percuter contre les avions en train de décoller. Pendant cette phase délicate où les moteurs sont utilisés au maximum de leur puissance, le risque est grand de voir aspirer un volatile par les réacteurs. Les dégâts sont alors graves, car *les ailettes des* aubes subissent un choc pour lequel elles n'ont pas été conçues. En 1985, sept avions ont été obligés de freiner en catastrophe ou de revenir se poser peu après le décollage, l'un de leurs moteurs ayant été mis hors d'usage par l'absorption d'un oiseau de quelques centaines de grammes. Les quadriréacteurs ne risquent rien en raison du grand nombre de leurs moteurs. En revanche, on frémit en imaginant les deux énormes entonnoirs des réacteurs d'un Airbus-A300 engouffrer une volée d'étourneaux...

L'Aéroport de Paris s'est donc efforcé de rendre pénible la vie des oiseaux sur l'emprise de l'aéroport Charles-de-Gaulle. On a asséché les mares pour embêter les cols verts. On a tondu les pelouses à une hauteur déplaisante pour les ramiers. On a obligé les agriculteurs à ne cultiver que des végétaux peu appétissants pour la gent ailée. Cela n'a pas suffit.

Alors, on a enregistré des cris de détresse de mouettes pour les diffuser le long des pistes. Les spécialistes ont multiplié les tintamarres : des petites fusées s'en allaient exploser à quelques *centaines de mètres d'altitude ;* des canons à gaz simulaient la détonation d'un fusil ; des bruiteurs synthétiques hurlaient des sons insupportables dans les amplis de 250 watts. Cela n'a pas suffit non plus. Les oiseaux se sont habitués aux pétarades comme aux stridences et sont revenus picorer vers de terre et hannetons sur les pistes. De surcroît, les pigeons ne possèdent pas de cris de détresse...

Aux grands maux les petits remèdes. La direction générale de l'aviation civile et l'Aéroport de Paris sont allés demander de l'aide à l'Association nationale des fauconniers et autoursiers français *ainsi qu'à la volerie des aigles de* Kintzheim (Bas-Rhin). Jusqu'à l'automne 1986, quatre fauconniers et quatorze rapaces ont planté leurs cages entre les pistes 1 et 2. Le matin comme l'après-midi, ils sortent et traquent les volatiles à la hauteur des seuils des pistes où les avions sont le plus vulnérables.

« Le but est d'effrayer plus que de tuer », explique Christophe Munier qui tient sur son poing ganté « Kid », une « forme » (la femelle) faucon-pèlerin de quatre ans. *« Nous travaillons par équipe de deux par piste. Tant que l'avion risque d'entrer en collision avec un oiseau, nous laissons notre rapace en l'air. Lorsqu'il n'y a plus de danger, nous le rappelons en faisant tournoyer un leurre, c'est-à-dire un gant où nous avons accroché une aile de pigeon par exemple. »*

Il faut trois mois pour « affaiter » (dresser) un faucon. Ses maîtres surveillent son poids pour qu'il reste en grande forme. Sa nourriture quotidienne, composée de trois ou quatre poussins morts, est soigneusement pesée. L'aire de chasse du faucon dépend de son poids — de 800 à 1 300 grammes environ — et varie de 1 à 3 kilomètres. Comme il lui prend quelquefois de jouer la fille de l'air et de refuser de rejoindre le poing de son maître, les fauconniers ont inventé des parades. Au Moyen Age, ils lui attachaient une clochette. A Paris-Charles-de-Gaulle, il est équipé de la même balise de détresse — en plus petit — que les Airbus. Un coup de goniomètre suffit pour le localiser.

En piqué

Patrick Paillat a lâché un tiercelet de l'année, hybride de faucon-pèlerin et de gerfaut. *« Il n'a pas encore de nom*, explique-t-il, *mais nous sommes tentés de le baptiser le « fou » parce qu'il nous donne des frayeurs en piquant sur sa proie au risque de percuter contre le sol »*. Pour l'heure, le « fou » cercle non loin du parking des Concorde d'Air France. Son maître lui crie quelque chose comme « Hop » et « Aïe », ce qui veut dire, semble-t-il, *« ne t'éloigne pas, contente-toi de rester au-dessus de moi. Il y a des pigeons devant nous »*. En effet, un pigeon s'envole et monte dans l'azur. Le « fou » l'a vu et plonge. Pour augmenter encore sa vitesse, il replie ses ailes. La proie prend conscience de l'attaque et tente un coup d'aile d'évitement. Trop tard. Lancé comme une balle, le « fou » lui tranche la tête avec ses serres comme avec un rasoir. Cinq secondes plus tard, au sol, il dépèce le ramier dans un tourbillon de plumes. *« Nous le laissons manger un petit peu,* commente Patrick Paillat. *Sinon, il se dégoûterait de chasser pour rien. »* Tous les rapaces attaquent-ils de la même façon ? *« Non, les vautours chassent en rase-mottes. »*

Sont-ils dangereux pour leur maître ? *« Tout au plus nous abîment-ils un peu les doigts en se précipitant sur la nourriture que nous leur tendons. »*

L'Aéroport de Paris a bon espoir que cette expérience soit couronnée de succès comme celle menée durant l'hiver 1983-1984 sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Le nombre des collisions des avions avec les vanneaux *y a diminué des* trois quarts grâce à la présence de fauconniers. A Paris-Charles-de-Gaulle, il n'en coûtera pas très cher, soit 600 000 F pour une année de fauconnerie. Comparé aux plusieurs millions de francs que coûte un seul réacteur CFM 56, c'est donné.

ALAIN FAUJAS.

«MACBETH», à la Comédie-Française

Raisonnables meurtres

Le *Macbeth* présenté à la Comédie-Française dans la mise en scène de son administrateur Jean-Pierre Vincent a ouvert le dernier Festival d'Avignon à la Cour d'honneur par temps de grand mistral, malédiction qui laisse impuissant. Il est certain que le spectacle en a souffert, il est non moins certain qu'il trouve son juste cadre à l'intérieur de la salle Richelieu. A voir comme le décor de Carlo Tommasi enserre l'action dans les murs et des rideaux effrangés, comme il enferme les personnages en eux-mêmes, on imagine mal l'immensité du plein air et de la Cour.

Mais l'important est la représentation au présent, l'histoire d'un homme qui joue son destin sur un jeu de mots. Les sorcières disent à Macbeth qu'il sera vaincu seulement le jour où la forêt avancera vers lui – et il est vaincu par la ruse de Malcolm, qui camoufle ses soldats derrière des branches d'arbres. Elles lui disent aussi que nul né d'une femme ne pourra le tuer, et il sera tué par Macduff, né d'une césarienne pratiquée sur le cadavre de sa mère. Peu à peu, de meurtre en meurtre, l'impunité aidant, Macbeth se persuade que les prédictions sont à prendre au premier degré. Tout être humain a envie d'entendre et de croire qu'il est invincible.

Philippe Clevenot est un jeune Macbeth blafard, équivoque. Comme un adolescent qui arrache les ailes aux mouches, il tue. Moins par ambition que pour se dégager de sa femme, harpie castratrice, stérile. Ils n'ont pas, n'auront pas d'enfant. Il tue le roi, image du père, et Banquo son compagnon, image de lui-même. Il a ouvert des portes interdites et elles se sont fermées derrière lui.

Philippe Clevenot, lisse, calme, avance, porté et en même temps isolé par la logique irréaliste de sa foi, de sa folie, somnanbule heureux qui meurt si on le réveille. Il est de ces malades qui refusent la maladie, de ces despotes qui utilisent leur pouvoir pour fabriquer leur perte, de ces gens que l'on voit comme derrière une paroi de verre s'enfoncer dans l'absurdité de l'échec et qui n'entendent rien. Il est tout entier soumis aux prédictions, aux paroles de Lady Macbeth, personnage sans envergure, même et surtout dans sa royale robe d'or, démesurée, et qui devient caricaturale.

Catherine Ferran a choisi d'en faire une frustrée, petite bourgeoise calculatrice. C'est possible, mais pas très intéressant. Elle entre dans le parti pris « raisonnable » de la mise en scène souligné par l'adaptation de Jean François Deprats, qui sépare bien le baroque et le quotidien, et qui semble interdire à quiconque le droit aux impulsions. Le spectacle y gagne en simplicité. L'histoire se suit sans qu'on s'y perde, alors que la pièce s'en va dans tous les sens. Elle est réputée « maudite ». Comme dans tout le théâtre de Shakespeare, les personnages changent à chaque scène sinon à chaque réplique. Là, en plus, ils changent leurs systèmes de valeurs, leurs motivations dérapent sans cesse. Peut-être est-il possible de jouer ce chaos, mais on risque la confusion.

Jean-Pierre Vincent laisse la magie de l'obscur aux fantastiques éclairages nuit et brouillard d'Alain Poisson, il laisse la féérie aux costumes de Thierry Mügler, qui transforment les femmes en insectes chimériques. Ils sont réussis non seulement pour le tombé des larges manteaux, pour l'éclat froid du métal sur le velours noir, mais parce qu'ils définissent des groupes, ils visualisent des ambiances.

Alors, le spectacle est beau, François Chaumette est un Macduff puissant, Jean-Yves Dubois un Malcolm fièvreux, pervers. Alors, on se prend d'une bizarre affection pour Philippe Clevenot, si lointain, si vulnérable, si humain.

COLETTE GODARD.

★ Comédie-Française, 20 h 30.

Au théâtre 71 : « Ma famille-revue »

Les membres de la famille Ascaride, revêtus de leurs atours de fête, sont réunis pour le nouvel an 1948. Dans un coin, leur père les observe sans un mot. C'est justement le problème. Il faut réveiller ce vieillard décati. Frères, sœurs, neveux et nièces – on ne connaît pas exactement les liens qui les unissent – vont lui interpréter différents sketches d'Eduardo De Filippo avec les moyens du bord : un piano, quelques chaises, une table, un canapé déglingué et beaucoup de bonne volonté. Et voilà le salon transformé en scène de music-hall. Danses et chants en canon, tantôt en italien, tantôt en français. Il y a des numéros de prestidigitateur – ringards forcément, – des plats de spaghettis, quelques colères aussi, typiquement napolitaines, avec de grands gestes et des mots qui vont plus vite que la pensée..

Ma famille-revue est un spectacle fait de bout de chandelles dont certaines sont éteintes. La flamme des autres est vacillante. Mais Pierre Ascaride, acteur et metteur en scène, a une manière d'aimer le théâtre qui est pleine d'humour.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre 71, Malakoff, 20 h 30.

Forum de la danse au Centre Georges-Pompidou

Pour peu que l'on s'intéresse à l'effervescence créatrice de la danse contemporaine, le Forum organisé par le Festival de danse de Paris, dans la grande salle de Beaubourg, apporte bien des déceptions.

Jean Robin, responsable de la programmation, a-t-il craint d'effaroucher le public avec des œuvres trop pointues ? Toujours est-il que l'ensemble de ses choix se révèle sans surprise.

Dans la production étrangère on retient jusqu'ici l'Extemporary Dense Theater (Grande-Bretagne), capable d'exécuter honnêtement un ballet dynamique de Richard Alston, *New-York*. Dans la grisaille des compagnies françaises – où les Ballets Jazz-Art Préljocaj se distinguent par leur nullité, – l'apparition d'Angelin Preljocaj tient du miracle.

Lauréat du concours de Bagnolet en 1985, ce jeune chorégraphe est passé chez Dominique Bagouet où il a pris le goût d'une danse recherchée. *Larmes blanches*, pièce pour deux couples sur des musiques baroques au clavecin, développe une gestuelle précise et raffinée selon des phases répétitives, interprétées en chœurs ou en canons. Des attouchements, des ébauches de caresses, se figent dans l'étirement d'une arabesque ou d'une révérence. C'est, délicatement suggéré, l'enfermement des passions dans l'ordonnance polie de la danse classique.

MARCELLE MICHEL.

★ Compagnie Preljocaj jusqu'au 11 novembre. Du 13 au 18 novembre, trois compagnies venues du Brésil, des Etats-Unis, de RFA.

LA NOUVELLE PRÉSIDENTE VEUT CHANGER L'IMAGE DE LA TROISIÈME CHAINE

« FR 3 n'est pas trois fois mieux, c'est autre chose » déclare Mme Janine Langlois-Glandier

L'arrivée à la tête de FR 3 d'une femme blonde, dynamique et sportive a été suivie aussitôt par la disparition de trois autres blondes, les sosies de Marilyn qui vantaient les triples mérites de la chaîne. Décision mineure, sans doute, mais signe de la détermination de Mme Janine Langlois-Glandier d'imprimer sa marque d'emblée sur la station qu'elle doit diriger. « *Je crois à la concertation, mais je sais prendre des décisions*, dit-elle d'entrée de jeu en recevant la presse le 8 novembre, à peine trois semaines après sa prise de fonctions. *Le slogan « FR 3 c'est trois fois mieux » amusait peut-être les enfants mais il ne correspond pas à l'image de la chaîne : FR 3, c'est autre chose* ».

Se fixant le double objectif de mieux connaître le public de la troisième chaîne, afin de mieux définir la spécificité de celle-ci, la nouvelle présidente n'ignore pas la situation préoccupante de la désaffection du public. « *Les indications données prochainement par le Centre d'études des supports de publicité (CESP) sur l'audience de FR 3 sont très alarmantes*, reconnaît-elle. *Notre encéphalogramme est presque plat !* » L'audience cumulée de FR 3, en soirée, a chuté de 17 % en 1983 à 9 % aujourd'hui, alors que, pendant la même période, l'audience sur TF 1 est passée de 26 % à 35 %, et sur Antenne 2 de 38 % à 43 %.

Comment Mme Langlois-Glandier fera-t-elle pour regagner des téléspectateurs ? « *Je ne souhaite pas faire concurence à tout prix aux deux autres chaînes*, dit-elle. *D'abord, je n'ai pas les moyens financiers, et puis je n'ai pas l'obsession de l'audimat. Non, notre force réside en notre spécificité : nous devons apporter un « plus » à notre public* ». Et elle insiste sur le caractère régional de FR 3, qui diffuse 14000 heures de programmes par an, dont 6000 heures régionales, alors que TF 1 et Antenne 2 ne dépassent guère les 4000 heures. Autre différence : alors que les ressources de ces dernières dépendent à 60 % de la publicité, celles de FR 3 proviennent à 75 % de la redevance.

« A dose homéopathique »

Concrètement, quelle politique sera suivie sur FR 3 ? Prudence, tout d'abord. Pas de bouleversement de ce qui existe, et surtout de ce qui marche. Le cinéma, bien sûr, avec la « Dernière Séance », « Cinéma sans visa », les cycles à thème. Le budget cinéma – 23 millions de francs en 1985 pour quinze films – sera d'ailleurs légèrement augmenté l'année prochaine. « *On a négocié un paquet de films à des conditions intéressantes* », confie Mme Langlois-Glandier, qui annonce pour les semaines qui viennent *Géant* à la « Dernière séance » et *Autant en emporte le vent* pour Noël. D'autre part, la série de films de « porno soft », négociée avant son arrivée, sera maintenue. « *Le contrat est signé et je l'honorerai*, dit-elle. *Mais je ne me suis pas engagée sur l'heure de diffusion – qui sera tardive.* »

Autres secteurs qui marchent : le sport ou les programmes spécialisés sur la mer (« Thalassa ») ou la montagne. Il s'agira de « *conforter ce qui existe* », en insistant sur la qualité plus que sur le nombre de spectateurs. Pas d'augmentation non plus de la production régionale – trois heures par jour – mais une amélioration de la qualité et une valorisation des vingt-deux bureaux régionaux en diffusant plus souvent leur production sur le réseau national. Pas question non plus de promouvoir la création des sociétés régionales souhaitées par M. Serge Moati. « *La décision incombe au gouvernement*, fait remarquer Mme Langlois-Glandier prudemment. *Les décrets ne sont jamais sortis ; quant à moi, j'ai d'autres chats à fouetter...* » Bref, conclut-elle : « *Pas de mouvements intempestifs sur la chaîne, les changements dans les programmes seront introduits à dose homéopathique.* ».

Et le projet de chaîne culturelle privée, confié dans un premier temps à M. Pierre Desgraupes et lié actuellement, dit-on, à FR 3 ? Mme Langlois-Glandier évoque l'éventualité que cette chaîne soit diffusée en partie sur FR 3, « *à condition que le téléspectateur soit gagnant. Je souhaite des produits d'excellente qualité, pas des contraintes supplémentaires. Oui à une préfiguration de la chaîne culturelle, non à la défiguration !* »

L'axe principal pour l'avenir : fidéliser le public en lui donnant des rendez-vous fixes – pour le journal Soir-3, par exemple, qui est baladé aujourd'hui au gré des programmes.

La nouvelle présidente est consciente de prendre ces fonctions à un moment difficile : le début de la campagne électorale pour mars 1986. « *C'est la première fois que les élections législatives et régionales coïncident*, dit-elle, *et FR 3 est concernée au premier chef puisqu'elle possède des moyens régionaux que les autres chaînes n'ont pas. Cela dit*, ajoute-t-elle, *je ne suis pas une femme politique. Je me situe en professionnelle et je travaille comme si FR 3 devait se développer pendant vingt ans.* »

Enfin, elle lance, perfide : « *C'est assez fantastique – il y a tellement de choses à faire que nous serons obligés d'en réussir quelques-unes ! Quant aux échecs, plus nombreux sont les problèmes, plus il sera facile de faire mieux...* »

ALAIN WOODROW.

Conversations à vendre

(Suite de la première page.)

Une quarantaine d'entre elles seront vendues (séparément) le 22 novembre. « *Je n'ai jamais couru après les choses. Elles sont toujours venues à moi. C'est un destin comme un autre.* » Me Tajan témoigne : « *Avec ce client je vends de l'émotion, une explication de ce que nous sommes aujourd'hui, un peu de notre identité. Je n'ai jamais conçu les ventes dans un rapport d'affaires avec lui.* »

Miettes du festin

Alors, on lit ce qui tomba de la plume des grands, miettes du festin de la pensée. Julie de Lespinasse, au printemps 1774, écrit à d'Alembert : « *Adieu, le désespoir a séché mon cœur (...) Hélas quand vous lirez ceci je serai délivrée du poids qui m'accable, adieu, mon ami, adieu.* » Elle vivra encore deux années.

Balzac écrit à Stendhal, à propos de *la Chartreuse de Parme*, le couvre d'éloges et de remarques de pion : « *Il y a des longueurs.* » Venant de Balzac... Byron soi-même écrit à Stendhal, en 1823. Il y avait un post-scriptum qui mit Henri Beyle en fureur : « *Seuls Napoléon et moi pouvons signer N. B.* » Stendhal découpa ce post scriptum et le jeta, de rage, à la corbeille. C'est le reste de la lettre qu'on vendra. Delacroix, en 1838, dort mal. Il écrit à Stendhal : « *Vous autres qui pouvez travailler la nuit, vous êtes bien heureux.* »

Dans les lettres de Mérimée retrouvées à Civitavecchia des propos indiscutables : « *Le gran d nombre de petits intérêts dont un ministre est obligé de s'embarrasser la tête est la cause qu'il juge en concombre des grandes affaires politiques.* » Et cette notation sur le choléra – le SIDA de l'époque : « *La méthode invariable des médecins est d'annoncer la guérison avant d'avoir essayé le remède.* » Toujours de Mérimée, ce portrait de Talleyrand en 1833 : « *C'est un gros paquet de flanelle enveloppé d'un habit bleu et surmonté d'une tête de mort recouverte de parchemin.* »

Echanges d'amabilités, compliments, cher ami vous en êtes un autre : toutes ces lettres regorgent d'une rhétorique épistolaire. Le 16 décembre 1840, Hugo écrit à Chateaubriand : « *Après vingt-cinq ans il ne reste que les grandes choses et les grands hommes. Napoléon et Chateaubriand* ». Flatteur, va. Dès le surlendemain l'autre, faussement modeste, répond : « *Je ne crois point à moi, Monsieur, je ne crois qu'en Bonaparte.* » Un jour, Astolphe de Custine reçoit longuement Balzac. L'auteur du *Père Goriot* lui casse les oreilles avec des histoires d'argent, de spéculations. Custine raconte à une amie : « *Je n'ai pu m'empêcher de lui dire : mais si vous n'écrivez que pour moissonner, il vaudrait mieux labourer.* »

Vers 1898, un officier qui eut Proust sous ses ordres lui demanda son opinion sur l'affaire Dreyfus. Proust est désolé de n'être pas de l'avis de son ancien supérieur : « *Dans l'affaire judiciaire j'ai été et je suis resté dreyfusard, croyant à l'innocence de Dreyfus (...) Je n'avais pas le droit de vous mentir... pourquoi a-t-il fallu que vous me parliez de l'Affaire ?* ». Il en avaient parlé.

Confidences vraies et fausses, émotions réelles, anecdotes, trouvailles, piques et méchancetés, petitesses et grandeurs : ainsi conversent les talents. Ces bribes et morceaux seront vendus le 22 novembre. Et achetés tout aussitôt par qui en a le goût et les moyens.

BRUNO FRAPPAT.

★ La vente « Précieux autographes » aura lieu à l'Hôtel Drouot, salle 7, le vendredi 22 novembre à 14 h 30. Les pièces sont exposées jusqu'au 20 novembre à la librairie Charavay, 3, rue de Furstenberg à Paris-6e et les 21 et 22 à l'Hôtel Drouot.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4093

HORIZONTALEMENT

I. Source de « revenus ». Fierté de scout. – II. N'éprouve pas de gêne à fumer en public. Est souvent avec lui. – III. Nous en a fait voir de toutes les couleurs. Un homme qui ramasse souvent une veste. – IV. Son fils a fini par la perdre de vue. Fait des « babas » et des « soufflés ». – V. Reçue à bras ouverts. Porte toujours la barbe mais jamais la moustache. – VI. Pas pour tout le monde. A libéré sa mère. Un qui a trouvé son maître. – VII. Symbole chimique. Ne laisse pas tomber. Le poseur s'en sert souvent. – VIII. Tout ce qu'il faut pour se faire remarquer. Victime du cafard. Avec lui, on avait du fil à la patte. – IX. Préposition. Garde parfois des moutons. On ne peut pas s'en passer. – X. Peut apparaître à l'horizon. A un cœur de pierre. Dans la sébile d'un mendiant de Brasov. – XI. Dans le coup. A certainement vu le loup. Il en a souvent plein le dos. Entrait en guerre. – XII. Attire l'attention. Touchait du bois malgré sa mauvaise situation. – XIII. Pronom. S'amusait à tout bout de champ. Rapporteur. – XIV. N'est donc plus en fonds. Terre de poète. Triste sire. – XV. Ont perdu la tête. A certainement posé un lapin. Porte souvent un « collier ».

VERTICALEMENT

1. Remontent aux sources. – 2. Victimes d'une séparation de corps. Pensée philosophique. – 3. Pas plus qu'ailleurs, on n'y met la charrue avant les bœufs. Quartier de Brême. – 4. Liquide. N'hésite pas à manger le morceau. – 5. Participe. N'a pas toujours su tenir sa langue. Sa fleur foisonne au printemps. – 6. Est pour la conservation des espèces. Des hommes qui connaissent le système. – 7. Attendu pour partir. Dans le vocabulaire du botaniste. Jour de fête. – 8. Un mauvais moment à passer. Grecque. N'a donc pas perdu contenance. – 9. Pris en main. Où l'on fait en sorte de ne pas perdre le fil. Lac. – 10. Sont en retard. Partie de poker. L'occasion rêvée pour faire une touche. – 11. Ne coûte quand même pas les yeux de la tête. N'engendre pas la mélancolie. – 12. Etaient souvent au bout du « rouleau ». Vivait dans les courants d'air. – 13. Un homme qui avait besoin de prendre l'air. On marche donc sur leurs traces. – 14. Comme une fleur. Etats d'ivresse. Peuvent former un carré. – 15. Ouvrir la fenêtre. Peut être remplie de plumes.

Solution du problème n° 4092

Horizontalement

I. Evénement. – II. Latitude. – III. Egale. Ive. – IV. Cil. Untel. – V. Troll. – VI. Naevus. – VII. Iasi. Eres. – VIII. Ci. Tas. Va. – IX. Il. Entera. – X. Elée. Etel. – XI. Nasse.

Verticalement

1. Electricien. – 2. Vagir. Ailla. – 3. Etalons. Es. – 4. Nil. Laitées. – 5. Eteule. An. – 6. Mu. Veste. – 7. Editeur. Etc. – 8. Névé. Sèvre. – 9. Elu. Saale.

GUY BROUTY.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

THÉRÈSE DESQUEYROUX : Versailles, Montansier (39-50-71-18), sam., 21 h.

HAUTE COIFFURE. Mise en scène E. Lewinson. Salon Joffo (46-71-94-22). Sam., 21 h.

MA FAMILLE, REVUE : Malakoff, Théâtre 71 (46-55-43-45), sam., 20 h 30 ; dim., 18 h.

NOUVELLES D'ODESSA : La Courneuve, CC (48-36-11-44), sam., 20 h 45, dim., 16 h 30.

L'OURS, UN JUBILÉE : salle Luther-King (43-70-48-88), sam., 20 h 30.

ESQUISSES VIENNOISES : Poche (45-48-92-97), sam., 19 h, dim., 17 h.

MARIE, LA FLORIANE : Essaïon (42-78-46-42), sam., dim., 19 h.

LES NUITS ET LES MOMENTS : Créteil, Maison des arts (48-49-90-50), sam., 20 h 30, dim., 15 h 30.

MAHABHARATA : Bouffes du Nord (42-39-44-50), dim., 13 h : cycle entier (trois spectacles).

☞ *Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».*

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), sam., 19 h 30 : Dansomanie/Napoli, d'après P. Gardel ; musique de C. Farncombe et M. Queval.

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (42-96-10-20), sam., dim. à 14 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; sam., 20 h 30 : Bérénice ; dim. à 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.

CHAILLOT (47-27-81-15), sam., 20 h 30 ; dim. à 15 h : la Septième Porte ou la Légende de Thèbes, d'après Racine, Sophocle, Eschyle, Euripide, Ritsos.

ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe, sam., 20 h 30, dim., à 15 h : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (43-25-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune, de J.-C. Brisville.

☞ TEP (43-64-80-80), sam., 20 h 30 ; dim. à 16 h 30 : George Dandin. Vidéo/Théâtre : sam. à 18 h 30 et 22 h 30 ; dim. à 15 h et 19 h : le TEP dans tous ses états ; sam. à 22 h 30 ; dim. à 19 h : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Débats/Rencontres : Concerts :* sam. à 20 h 30 : Europe : Jeunes compositeurs, P. Dusapin « Hop », « Niobé », avec l'Ensemble inter-contemporain, le Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (programme dirigé par E. Eötvös). *Cinéma-Vidéo :* sam., dim., 16 h, la Conquête de l'Angleterre, de R. Leenhardt, J.-P. Vivet, Champollion ou l'Egypte dévoilée, de J. Vidal, J. Pappé ; 19 h, Romans d'amour, de J.-L. Roy. *Cinéma et Islam :* mer. à 18 h, sam. à 15 h, Grand-mères de l'Islam, de C. Serreau ; Some Women of Marrakech, de M. Llewelyn-Davies. *Le cinéma indien à travers ses stars,* salle Garance (42-78-37-29). 17 h 30 : Forteresse d'or, de S. Ray ; à 20 h 30 : Vents chauds, de M.S. Sathyu ; dim. à 14 h 30 : le Rituel, de G. Kasaravalli ; à 17 h 30 : Sita Kalyanam, de Bapu ; à 20 h 30 : Cœur pur, de K. Amrohi. *Danse,* Forum de la danse ; sam. à 20 h ; dim., 17 h 30 : Cie Josiane Rivoire/Cie Anne Dreyfus ; sam. à 18 h 30 ; dim., 16 h, Cie Preljocaj/Ballets Jazz Art ; sam. à 21 h 30 ; dim., 19 h : Peter Goss Dance Company.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : sam., 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Station-service ; *Musique traditionnelle :* dim., 20 h 45 ; Nusrat Fateh Ali Khan (musique soufi du Pakistan) ; *Musique classique :* sam., dim., 18 h 30 : Gidon Kremer (violon) (Mozart, Mahler, Hindemith) : *le Théâtre de la Ville au Th. de l'Escalier d'or,* sam., 18 h : le Saperleau.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) sam. à 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), sam. 20 h 30 : Le pastaga des loufs (dern. sam.).

☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Medea Malum.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), dim. 15 h, sam. 17 h 30 et 21 h : le Sexe faible.

☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : L'amour en visite.

☞ ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, sam. 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.

☞ BASTILLE (43-57-42-14), sam., dim. 19 h 30 : la Pièce du sirocco.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-44-50), dim. 13 h : Le Mahabharata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), sam. 20 h : Droit d'apostrophe ; sam., 16 h et 21 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 et 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 30 : le Découvert.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 13 h, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?

☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), sam. 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Horace ; Galerie, sam. 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, sam. 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

CLA (46-72-63-38), sam., dim. 21 h 15 : La Nuit suspendue.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ CONSERVATOIRE N. S. D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91), sam. 17 h : Sur la Grand'route.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.

☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), sam. 20 h 30 : Ballade au square.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam., dim. 18 h : le Saperleau.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam., dim. 20 h 30 : Laetitia.

☞ ESSAION (42-78-46-42), sam., dim. 19 h : Marie, la floriane.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), sam. 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Caretaker.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-59-89-99), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Saga.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-30-80), tlj à partir de 11 h : S. Desvigne ; à partir de 14 h 15 : Troupe Pepac ; toutes les demi-heures jusqu'à 17 h ; sam. et dim., 15 h : Troupe Pelican ; tlj 18 h 45 : Parade du fit.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN DHIVER (42-55-74-40), sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil ; sam. 21 h : Mes souvenirs.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's *1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur* Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h, Dim. 15 h : Amour maternel ; sam. 21 h : Dieu aboie-t-il ?

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, *dim. 14 h 15 et 18 h 30 :* Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, sam. 20 h 45, sam. 18 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve ; Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. *15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 :* le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 et 21 h : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle, sam. 18 h 30 et 21 h, dim. 16 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.

☞ *PALAIS DES GLACES (46-07-49-93),* sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.

☞ PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : Libertango.

☞ POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur.

☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 21 h : la Christ et le Vierge.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle ; II : sam. 22 h, dim. 17 h, Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Pieds Nickelés.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), sam. 20 h 30 : la Noce chez les petits-bourgeois (dern.).

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), sam. 20 h 45 : Sainte-Escroque ?

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TH. NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.

☞ TH. 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Marthe.

☞ TH. 14-J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : Je vous écris d'un pays lointain (dern.).

☞ TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : French American Follies.

☞ TH. DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Oh ! les beaux jours ; Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Maître Harold.

☞ TH. DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Madame de Sévigné ; 20 h 30 : Fragments : 22 h 30 : Classées X.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Elise, Isserteaux.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

La danse

AMERICAN CHURCH, sam. *21 h :* Ch. Moulton.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : Double duo.

Th. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Dance Theater of Harlem.

CENTRE CULTUREL DE L'ORDRE DE LA ROSE-CROIX AMORK (42-71-99-17), sam. à 20 h 45 ; dim. 16 h : Bharata-Na'tyam.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Bastille sam., *21 h,* dim. *17 h :* K. Armitage.

Jardin d'hiver, sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil.

Comédie-Française, sam., 20 h 30 : Bérénice.

Hôtel Scipion, sam., 20 h 30, dim., 18 h : les Tablettes de buis.

Centre Wallonie-Bruxelles, sam., 20 h 30 : Ensemble intercontemporain (Dusapin).

Aubervilliers, Th. de la Commune sam., 20 h 30, dim. 16 h 30 : le Boulevard du mélodrame.

Samedi 9 - Dimanche 10 novembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
SAMEDI 9 NOVEMBRE

15 h, Hommage à Ch. Dullin : Volpone, de *M.* Tourneur ; *Rétrospective* Warner Bros 1950-1985 : 17 h, Permission jusqu'à l'aube, de M. Le Roy, J. Ford et J. Logan ; 19 h 15, la Peur au ventre, de S. Heisler ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : A travers le miroir (v.o., s.-t. fr.).

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

15 h, Hommage à Ch. Dullin : Quai des orfèvres, de H.-G. Clouzot ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 ; 17 h, Moby Dick, de J. Huston (v.f.) ; 19 h, la Prisonnière du désert, de J. Ford (v.o.) ; 21 h, la Nuit du polar des années 50.

BEAUBOURG (42-78-35-57)
SAMEDI 9 NOVEMBRE

15 h, Ophélia, de C. Chabrol ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, Himiko, de M. Shinoda (v.o., s.-t. fr.) ; 21 h 15, Chansons paillardes, de N. Oshima (v.o., s.-t. ang.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Assassin musicien, de B. Jacquot.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

15 h, Noblesse oblige, de R. Hamer (v.o., s.-t. fr.) ; Cinéma japonais contemporain : 17 h, l'Assassinat, de M. Shinoda (v.o., s.-t. ang.) ; 21 h, Adieu la lumière d'été, de Y. Yoshida (v.o., s.-t. ang.) ; 19 h, *Dix ans de cinéma français à redécouvrir :* Dora et la lanterne magique, de P. Kane.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; *Parnassiens, 14e (43-35-21-21).*

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAS DE FER (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e *(45-62-41-46).*

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; République, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HOLD-UP (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; *Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.-v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont *Halles, 1er* (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, *14e* (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-74-93-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) : Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PALE RIDER (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) : 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

POLICE (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum 1er, (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; *Montparnasse Pathé,* 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; *Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, *12e* (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-*33-00). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).*

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (Fr., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e* (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, *15e* (45-74-93-40) ; Murat, *16e* (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-*11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ;* UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BONS DÉBARRAS, film canadien de Francis Mankiewicz : Utopia Champollion, *5e* (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PARENTÈLE, film soviétique de Nikita Mikhalkov (v.o.) : Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RETROSPECTIVE NIKITA MIKHALKOV, (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PORTÉS DISPARUS N° 2, film américain de Lance Whool (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76). V.F. : Paramount Marivaux, *2e* (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

OUTRAGES AUX MŒURS, film français de Pierre Unia (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e *(45-40-45-91)* ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL, film franco-argentin de Fernando Solanas (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e (45-44-25-02)* ; *Pathé-*Clichy, 18e (45-22-46-01). V.F. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

VERTIGES, film français de Christine Laurent : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

UNE FEMME OU DEUX, film français de Daniel Vigne : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : *Action Christine,* 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROUS DE MÉMOIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

PARIS EN VISITES

LUNDI 11 NOVEMBRE

« Journée Fontainebleau et Vaux-le-Vicomte », inscriptions 45-55-87-93 (9 h 10) (D. Bouchard).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (M. Ragueneau).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge.

« Des tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale boulevard de Ménilmontant.

« La maison de Clemenceau et les souvenirs du Tigre », 15 heures, 8, rue Franklin.

« Cours et quartier de la Bièvre derrière les Gobelins, l'île des Cygnes, le couvent des cordelières et deux maisons du quinzième siècle visitées », 14 h 30, métro Gobelins, sortie rue Croulebarde (M. Banassat).

« L'OCDE et le château de la Muette », 15 heures, 2, rue André-Pascal.

« L'Institut de France, la coupole », 15 h 30, 23, quai Conti.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

« Un cimetière et ses mystères insolites et médiumniques », 14 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« La cathédrale russe : histoire de la religion orthodoxe », 15 heures, 20, rue Tournon.

« Après-midi à Milly-la-Forêt : château et domaine de Cocteau. La forêt de Fontainebleau et goûter à Barbizon », inscriptions 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Prestigieux salons du ministère des *finances. Réhabilitation de Napo*léon III au tribunal de l'histoire », 15 heures, 93, rue de Rivoli, (I. Hauller).

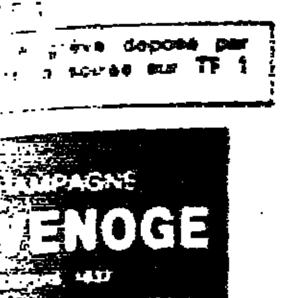
« L'automne en Sologne », inscriptions 45-26-26-77.

« Maisons anciennes du faubourg Saint-Jacques », 15 h 15, 7, rue Soufflot (S. Barbier).

هكذا من الأصل

…ÉVISION

Samedi 9 nov…



Dimanche 10 no…

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 9 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

En raison du préavis de grève déposé par l'ensemble des syndicats la soirée sur TF 1 risque d'être modifiée.

20 h 40 Téléfilm : l'Enfant bleu.
De C. Miller, réal. Y. Butler. Avec D. Labourier, J.-L. Bideau, M. Rey...
La solitude d'un enfant atteint d'une maladie cardiaque qu'il sait, inconsciemment, irrémédiable. Ses parents déchirés par leur souffrance qui se refusent à lui dire la vérité et dont les relations se désagrègent.

22 h 20 Droit de réponse : L'esprit de contradiction. Revue de presse.
Avec *Jean-Marcel Bouguereau* (Libération), *Noël Copin* (La Croix), *Pierre Benichou* (Nouvel Observateur), *Jean-François Kahn* (l'Événement du jeudi), *Dominique Jamet* (le Quotidien de Paris), *Jean-Marie Colombani* (le Monde).
Un préavis de grève a été déposé.

0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Demain c'est dimanche.
Autour de Jean-Jacques Goldman.
21 h 55 Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.

22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
23 h 30 Journal.
0 h Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
21 h 55 Journal.
22 h 20 Feuilleton : Dynastie.
23 h 5 Musiclub.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris Kiosque ; 18 h 55, Hello, Moineau ! ; 19 h 5, Atout PIC: 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Notre industrie a du talent.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Prête-moi ta vie ; 22 h, Hill Street Blues ; 22 h 55, le Piège, film de D. Schmœller : 0 h 25, Cinq pièces faciles, film de B. Rafelson ; 2 h, Maniac, film de W. Lustig.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « le Roi d'Islande » de J.-P. Milovanoff. Avec M. Ménager, D. Bezace... précédé d'un entretien avec l'auteur.
22 h 10 Démarches avec...
22 h 30 Musica 85, Strasbourg : « Voyage au musée du chemin de fer.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert d'archives (donné le 8 avril 1956 au Carnegie Hall de New-York) : *Xerxès* largo, de Haendel ; *Premier concerto pour orchestre et piano en ré mineur*, de Brahms ; *Musique de concert pour cordes et cuivres*, d'Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. G. Cantelli, sol. R. Firkusny, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Brésil 85 » ; à 23 h 5, Le club des archives : actualité de l'archive lyrique ; à 1 h, l'arbre à chansons.

Dimanche 10 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Les habits du dimanche.
15 h Alice au pays des merveilles.
15 h 30 Sports dimanche.
16 h 50 Scoop à la une.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Feuilleton : Dallas.
19 h Sept sur sept.
Invité : le baron Edouard-Jean Empain.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Une étrange affaire.
Film français de P. Granier-Deferre (1981), avec M. Piccoli, G. Lanvin, N. Baye, J.-P. Kalfon, J.-F. Balmer (rediff.).
Un jeune cadre subit l'envoûtement psychologique de son nouveau patron, homme de pouvoir réduisant ses sujets à la servitude. Parfaite adaptation – des abîmes d'ambiguïté – d'un roman de Jean-Marc Roberts.
22 h 15 Sports dimanche soir.
23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Tout le monde le sait.
14 h 30 Série : Le juge et le pilote.
15 h 20 L'école des fans.
16 h 15 Kiosque à musique.
17 h Les enquêtes du commissaire Maigret.
18 h 30 Feuilleton : Maguy.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : les Temps difficiles.
D'Edouard Bourdet, mise en scène P. Dux, réal. G. Folgoas. Avec G. Tréjean, J.-P. Cassel, J. Magre, D. Grey, C. Minazzoli...
Tandis que Jérôme, fidèle aux traditions, a repris l'entreprise familiale et le « domaine », son frère Marcel, artiste peintre vit dans une petite maison aux environs de Paris. La rupture entre les deux frères est totale jusqu'à ce que les temps de crise amènent à bouleverser les choses...
22 h 45 Document : la Grande Muraille de Chine.
23 h 40 Journal.
0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Magazine 85.
15 h Emissions pour les jeunes (et à 19 h 15).
16 h 25 Crac-méninges.
17 h 10 Jeu : Génies en herbe.
17 h 30 Décibels.
18 h Culture Clap.
18 h 30 Documents secrets.
19 h 30 RFO hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 La caricature, mémoire d'une époque.
N° 2 : Faizant : « Marianne et ses quatre présidents ». Les facéties des vieilles dames, des marins et des clochards, du dessinateur attitré du *Figaro*, au fil de quatre septennats présidentiels.
21 h 30 Document : 1915, les champs du souvenir.
L'influence décisive de 1915 sur notre siècle.

21 h 55 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : la Prison.
Film suédois d'Ingmar Bergman (1948), avec D. Svelund, B. Malmsten (v.o. sous-titré, N.).
Un journaliste alcoolique veut écrire, pour un ami metteur en scène, le scénario d'un film sur l'enfer dans la vie quotidienne, en s'inspirant du cas d'une prostituée.
23 h 45 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

18 h, Vous habitez chez vos parents, film de M. Fermaud ; 21 h, Meurtres en direct, film de R. Brooks ; 23 h 10, Rue du cinéma ; 0 h, Voulez-vous danser avec moi, film de M. Boisrond ; 1 h 30, Tueurs de flics, film d'H. Becker.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Vol AF 033 Paris-Montréal », ou Georges Franju le rêveur immobile, par J.-D. Lafond. Avec G. Franju, J. Champreux, M. Lonsdale, E. Scob, E. Riva...
22 h 30 Musica 85, Strasbourg.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné les 11 et 13 octobre) : *La Vera storia*, opéra en deux actes, de Berio, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. S. Cambreling, sol. L. Budai, V. Popova, Milva...
23 h, Les soirées de France-Musique : Ex libris, à 1 h, le chant de Brahms.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF 1	20 h 35, Cinéma : *14-18*, de J. Aurel ; 22 h 5, Étoiles et toiles ; 23 h 5, Journal ; 23 h 20, C'est à lire.
A2	20 h 35, Téléfilm : *les Règles du mariage*, de M. Katselas ; 22 h 10, Série : *le Cerveau* ; 23 h 5, Journal ; 23 h 30, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, Cinéma : *Les Croix de bois*, de R. Bernard ; 22 h 25, Journal ; 22 h 50, Boîte aux lettres ; 23 h 50, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 9 NOVEMBRE

– *M. Jacques Chaban-Delmas*, ancien premier ministre, député RPR de la Gironde, maire de Bordeaux, est invité à l'émission « Samedi soir », sur France-Culture, à 19 h 20.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

– *M. François Doubin*, président du mouvement des Radicaux de gauche, répond aux questions des journalistes, au cours de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

– *M. Michel Delebarre*, ministre du travail, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

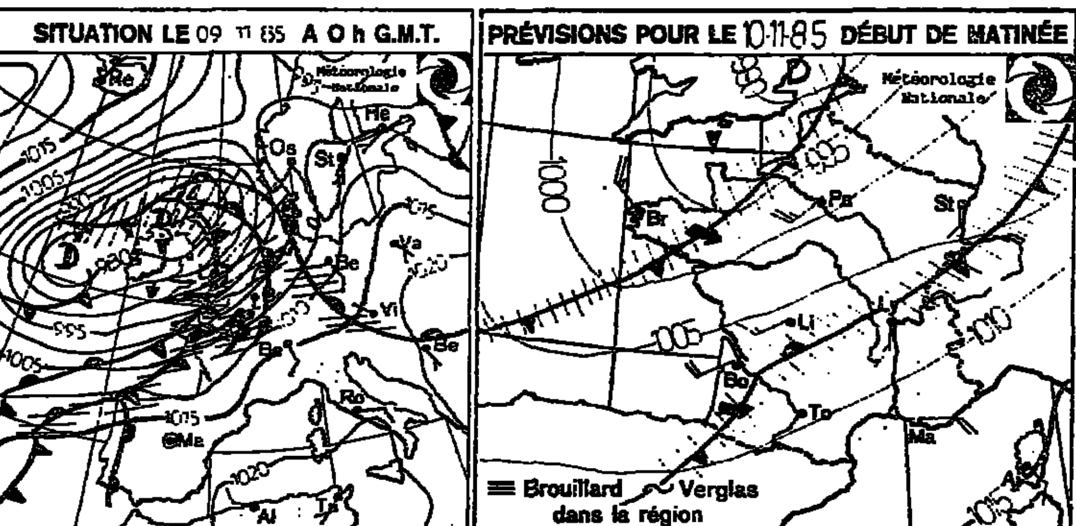
– *Le baron Edouard-Jean Empain*, qui vient de publier un livre sur sa vie et son enlèvement, est le grand témoin de l'émission « Sept sur sept », de TF 1, à 19 heures.

– *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures (retransmis sur Canal Plus à 19 h 45).

LUNDI 11 NOVEMBRE

– *M. Philippe Mestre*, député UDF de la Vendée, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 novembre à 0 heure et le dimanche 10 novembre à 24 heures.

Courant de sud-ouest perturbé suivi d'une traîne active de nord sur notre pays. Cette traîne gagnera le Nord et l'Ouest de notre pays en cours de journée, dimanche.

Dimanche, le temps sera très nuageux à couvert, pluvieux et venteux sur l'ensemble du pays. Les pluies prendront un caractère continu et localement orageux sur toutes les régions situées au sud d'une ligne Bordeaux-Nevers-Metz. Les pluies n'arriveront que l'après-midi sur la Corse. Au nord de la ligne précitée, après une matinée très nuageuse et pluvieuse, un temps instable et plus frais s'établira en débutant par la Bretagne avec alternance de brèves éclaircies et de passages très nuageux qui donneront des averses. Ces averses seront brèves mais drues et fréquentes l'après-midi. En soirée, elles pourront être sous forme de grêle et, parfois, accompagnées d'orages au nord de la Seine, où elles seront fortes.

Les vents de sud-ouest, assez forts, souffleront en rafales et s'orienteront au nord-ouest dès le matin en Bretagne et, en cours de journée, de la Vendée au Bassin parisien, à la Normandie et au nord du pays. Ils continueront à souffler en fortes rafales notamment sur le nord de la France.

Quant aux températures, le matin il fera 12° à 15° sur la moitié Sud du pays (un peu plus près des côtes méditerranéennes où il fera 13° à 17°), et 10° à 12° sur la moitié Nord (sauf sur l'extrême Nord où il fera 8°). L'après-midi, il fera 15° à 16° dans le Sud-Ouest, 16° à 20° près de la Méditerranée, 9° à 12° en Bretagne, dans le Centre, le Centre-Est, le Nord-Est, et 7° à 10° dans le Nord de la France.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 8 novembre, le second, le minimum de la nuit du 8 novembre au 9 novembre) : Ajaccio, 20 et 15 degrés ; Biarritz, 26 et 20 ; Bordeaux, 25 et 12 ; Bréhat, 19 et 10 ; Brest, 16 et 10 ; Cannes, 19 et 10 : Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 15 ; Dijon, 10 et 9 ; Dinard, 19 et 12 ; Embrun, 9 et 5 ; Grenoble-St-M.-H., 4 (min) ; Grenoble-St-Geoirs, 8 et 6 ; La Rochelle, 18 et 15 ; Lille, 15 et 13 ; Limoges, 18 et 13 ; Lorient, 17 et 13 ; Lyon, 13 et 12 ; Marseille-Marignane, 18 et 14 ; Menton, 18 et 11 ; Nancy, 12 et 10 ; Nantes, 18 et 14 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Montsouris, 17 et 15 ; Paris-Orly, 17 et 14 ; Pau, 27 et 13 ; Perpignan, 19 et 15 ; Rennes, 17 et 12 ; Rouen, 16 et 11 ; Saint-Etienne, 21 et 16 ; Strasbourg, 12 et 12 ; Toulouse, 23 et 13 ; Tours, 17 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 10 ; Genève, 9 et 7 ; Lisbonne, 22 et 17 ; Londres, 16 et 11 ; Madrid, 22 et 7 ; Rome, 19 et 13 ; Stockholm, 4 et – 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Carnet

Naissances

– Anne et Jean-Baptiste DUPONT-BAUDART ont la joie d'annoncer la naissance de

Clarisse
(une petite sœur pour Valentine)

le 31 octobre 1985.

8, rue Mouton-Duvernet,
75014 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès du

professeur Jean-Bertrand BARRÈRE,
professeur honoraire
à l'université de Cambridge,
Grande-Bretagne,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
Fellow du Saint-John's College,
Cambridge,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 16 octobre 1985, à Mont-Sion en Virginie.

La messe de requiem a été célébrée en l'église Saint-Athanase, près de Washington, Etats-Unis.

« Il se repose de ses travaux et ses œuvres le suivent. »
Apocalypse XIV, 13.

De la part de

Mme Micheline Barrère
Et de sa famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Gérard Peyronnet,
Mme veuve Gilbert Cossart,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rémi BRUS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 novembre 1985 dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu le 8 novembre, au cimetière ancien de Bagnolet.

7, rue A.-Renoir,
91330 Yerres.

– M. John Cooper,
M. et Mme Xavier Richet,
Julien et Daphné,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Margaret COOPER,

survenu le 3 novembre 1985.
Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

38, rue des Boulangers,
75005 Paris.

– Mme Yves Guillien,
Mme Raymond Guillien,
Mme Françoise Berge et ses enfants,
M. et Mme Pierre Guillien et leurs enfants,
M. Sylvestre Guillien,
M. et Mme Paul Chatelot,
M. et Mme Jean Carayon et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Charles Chatelot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Yves GUILLIEN,

survenue le 7 novembre 1985.
Les obsèques ont eu lieu en l'église et au cimetière d'Aussac (Charente), le 9 novembre 1985.

12, rue André-Theuriet,
92340 Bourg-la-Reine.

– **Georges LASSERRE,**
professeur honoraire
à l'université Paris-I,

a été rappelé à Dieu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 7 novembre 1985.

Pendant toute sa vie, il a voulu être fidèle à la parole du Christ :

« Un seul est votre Maître et vous êtes tous frères. »

L'incinération aura lieu dans l'intimité.
Un service religieux sera célébré le samedi 16 novembre à 14 heures, au centre de la Communauté protestante de Robinson, 36, rue Jean-Longuet à Châtenay-Malabry (RER B : Robinson, bus 198 A interne).

Berthie Lasserre,
Micheline et François Maupas, Olivier et Pascal,
Philippe et Lisbeth Lasserre,
Eric Lasserre, Isabelle, Florence et Olivia,
Les familles Lasserre de Lyon, du Canada et de Suisse,
Les familles Gerst, Luginbühl et Loux.

11, rue des Prés-Hauts,
92290 Châtenay-Malabry.

– Gap. Gentilly.

Les familles Samba, Popesco
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Georges POPESCO,
architecte,

le 2 novembre 1985 et de

Mme Georges POPESCO,
née Jeanne Bernard,
professeur,

le 5 novembre 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Étienne TRÈVES,
née Madeleine Cahen,

survenu le 8 novembre 1985 dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 12 novembre à 10 heures au cimetière de Montmartre.

De la part de
Ses enfants
Claude et Michel Trèves,
Claudine et Jean-Pierre Lévy,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
De sa sœur,
Mme Marcel Mayer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Voulangis.

Mme Jean-Paul Schuhler,
Ses enfants, petits-enfants
Et tous les membres de la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Jean-Paul SCHUHLER,
commissaire de la République
honoraire,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

Anniversaires

– Il y un an disparaissait

Georges LE MOAN,

tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

AUTOMOBILE

LA VIGNETTE 1986 EST EN VENTE

Les vignettes automobiles sont en vente ce samedi 9 novembre dans les débits de tabac et ce jusqu'au 1er décembre. Les recettes des impôts vendent également la vignette. Depuis le 1er janvier 1984, les conseils généraux – et l'Assemblée corse – fixent librement les tarifs de cette taxe, dont ils perçoivent le produit. Les automobilistes doivent donc acheter la vignette dans le département où est immatriculé leur véhicule. Au-delà de vingt-cinq ans, une automobile ne paie plus la taxe.

Le défaut d'apposition du timbre adhésif sur le pare-brise ou la non-présentation du reçu entraînent l'application d'une amende fiscale égale au double de la taxe. Par ailleurs, les vignettes achetées après le délai (c'est-à-dire, pour 1985, après le 1er décembre) supporteront une indemnité de retard égale à 3 % du montant de la taxe pour le premier mois, et à 1 % par mois supplémentaire, avec un minimum de perception de 5 F.

BOURGOGNE

DIJON. — Dijon va avoir une nouvelle gare ; les travaux commencent. Ce ne sera pas du luxe. La grande bâtisse construite à la hâte, avec l'argent des dommages de guerre, après que la gare « du PLM » eut été détruite, en 1944, n'a pas pu suivre l'évolution du trafic.

Si la capitale bourguignonne a toujours été une halte importante sur la ligne du Midi, ce n'en est pas moins le TGV, mis en service à l'automne 1981, qui a entraîné une augmentation spectaculaire du trafic. En quatre ans, celui-ci s'est accru de 25 %. — D. C.

BRETAGNE

La route en breton

La signalisation routière bilingue, considérée comme « *un élément de la sauvegarde de notre patrimoine culturel favorisant la promotion de la langue bretonne* », fera l'objet d'aides financières de l'établissement public régional de Bretagne.

Le conseil régional de Bretagne s'est prononcé en faveur de telles aides, répondant aux vœux de plusieurs associations culturelles bretonnes dont *Stourm ar Brezonnec* (combat pour la langue bretonne) qui, depuis quelques années, a entrepris une campagne systématique de barbouillage des panneaux de signalisation routière.

Dans un premier temps, le conseil régional va consulter les conseils généraux afin de savoir s'ils envisagent la mise en place d'une signalisation bilingue à la limite des communes qui le souhaiteraient. Les modalités d'attribution de l'aide régionale seront définies lors de la prochaine session en février 1986. — C. T.

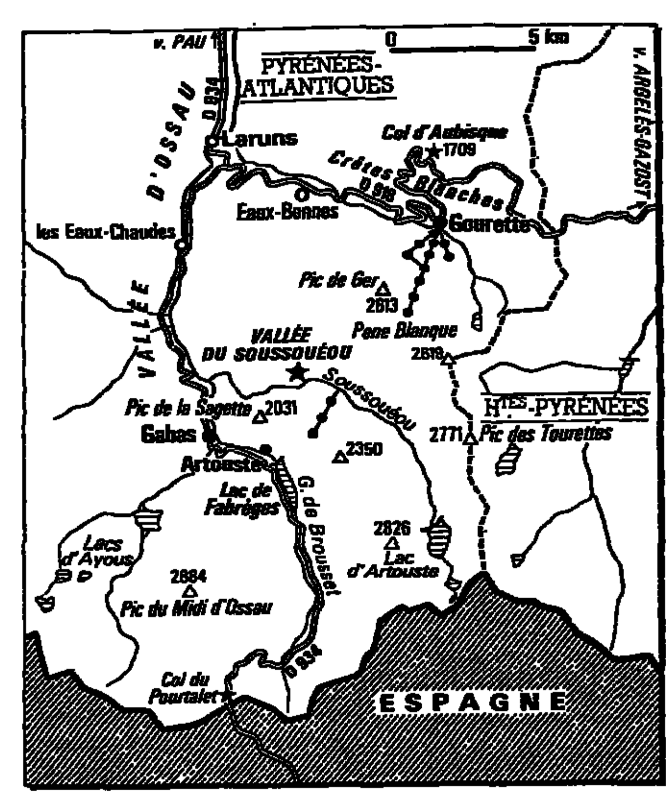
BREST. — On compte dans le Finistère 500 prêtres en activité, mais 25 seulement sont formés au séminaire.

Pour faire face à la diminution du nombre de prêtres, le diocèse de Quimper et de Léon a mis en place un plan de formation au diaconat, possibilité offerte par le concile Vatican II et utilisée dans d'autres régions de France. Quatre diacres, tous pères de famille, seront ordonnés au printemps prochain. — G. S.

POLÉMIQUE DANS LES PYRÉNÉES

Fabrèges sauvera-t-elle ou ruinera-t-elle sa vallée ?

ON s'active beaucoup autour du lac artificiel de Fabrèges, dans les Pyrénées-Atlantiques, au pied du pic du Midi-d'Ossau. Des pelles *mécaniques chargent de gros* rochers sur des camions, afin d'aller renforcer les remblais du nouveau téléphérique du col de la Sagette (2 000 m), le point de départ des pistes de ski de la station d'Artouste. C'est que le terrain est à pic, et les glissements de terrain à craindre.



Le directeur régional à l'architecture et à l'environnement, M. Faucheur, a demandé que le site soit remis en état, c'est-à-dire débarrassé des arbres abattus pour la construction de la ligne, réengazonné et mis en conformité avec les règles de sécurité, notamment par des digues pare-avalanches. En l'occurrence, il n'a fait que suivre les instructions du ministère de l'urbanisme et du logement, qui n'autorise la construction de la station touristique de Fabrèges que sous certaines conditions.

« L'administration française est en pleine déliquescence ! », s'insurge André Fabre, le nouveau maire de Laruns — commune de la station d'Artouste — mais ancien conseiller général du canton (ex-SFIO, ex-PS, aujourd'hui MRG). A soixante ans, le « patron » de la vallée d'Ossau fait semblant de ne pas comprendre l'acharnement de l'administration à lui *« mettre des bâtons dans les roues ».* Comme s'il ne savait pas que son projet de *« station touristique toutes saisons)* à Fabrèges ne rencontre pas l'unanimité dans la vallée — c'est le moins qu'on puisse dire. *« Il veut faire une station-dortoir comme à Gourette, c'est absurde,* dit la femme du maire d'Eaux-Bonnes, M[me] Hervé. *Il ferait mieux d'aménager Gabas, le hameau existant. »* A l'hôtel des Crêtes-Blanches, près du col de l'Aubisque, on déplore aussi : *« S'ils veulent faire un deuxième Gourette, ce n'est pas la peine.*

Fuite en avant

« Les gens n'aiment pas vivre l'été dans un chantier. Ils feraient mieux d'aménager des pistes ici sur l'Aubisque, où il y a un véritable champ de neige. »

C'est aussi l'avis des écologistes qui se sont constitués en comité de soutien du Soussouéou, *l'extraordinaire et sauvage vallée* où, initialement (en 1973), il avait été prévu d'urbaniser pour amener une clientèle à la station d'Artouste, irrémédiablement déficitaire, et même un temps fermée... *« C'est la fuite en avant,* explique Gilbert Dalla Rosa, qui enseigne l'aménagement du territoire à l'université de Pau. *On implante deux mille lits pour faire tourner les remontées mécaniques, et ensuite il faudra augmenter les remontées pour rentabiliser la station... c'est-à-dire établir la fameuse liaison Artouste-Gourette, qui serait la fin du Soussouéou. »*

Les skieurs, de leur côté, contestent l'intérêt d'une liaison qui n'ouvre que des pistes rouges ou noires, difficiles. *« La descente dans le Soussouéou, c'est grandiose, mais seulement quelques heures par an,* explique Michel Barrère, président de l'Association des skieurs des Pyrénées-Atlantiques. *Avec l'influence océanique et le soleil d'Aragon, la neige est rarement bonne, et le terrain est casse-gueule ! »* Autre son de cloche, à Gourette : *« La liaison Artouste-Gourette, c'est pour le prestige,* affirme Jean-Claude Emmanuelli, le frère du ministre. *Il faudrait toute une journée pour emprunter les six remontées. Et comment revenir ? »*

A Laruns, pourtant, M. Fabre n'en démord pas : *« Le pays est pressé. La population diminue entre chaque recensement. Il faut réactiver le tissu social ! »* Mais il n'entend pas aménager autre chose que Fabrèges, devenu sa chose. Et il prétend que cette station restera une *« opération isolée »,* n'induisant aucunement la liaison Artouste-Gourette. Cependant, les inspecteurs de Matignon sont venus une quatrième fois pour fouler aux pieds le site du Soussouéou, ces dernières semaines, avant de rendre leur verdict — dans les tout prochains jours. La station de Fabrèges — coût de l'aménagement : *4 milliards de centimes — n'est pas* encore sortie de terre.

ROGER CANS.

Après une étude de marché, d'ici à la fin de l'année, une SARL fabriquera à Laguiole « le couteau de Laguiole ».

Trois ou quatre emplois au début, puis six ou sept. Cela peut paraître peu, mais ici c'est le symbole qui compte. A Laguiole, sur l'Aubrac, on a décidé de miser sur les ressources naturelles, qu'il s'agisse de couteaux, de ski de fond, de fromage Laguiole ou de l'aligot (mélange de purée de pommes de terre et de tomme)... — Y. P.

PAYS DE LA LOIRE

NANTES. — L'entreprise nantaise Aviatube, filiale de Pechiney, *spécialisée dans la fabrication de* tubes en aluminium, a conclu un contrat d'un montant de 3 millions de francs avec la République populaire de Chine pour la livraison de cadres en aluminium pour raquettes de badmington. Auparavant elle avait signé un contrat de 10 millions de dollars avec le n° 1 mondial de fabrication de matériel de tir à l'arc, l'américain Bear Archery, de Gainsville en Floride.

PICARDIE

Cours de négociation à Amiens

C'est un véritable cours de négociation en trois points qu'a donné Yvon Chotard, le 6 novembre, aux élèves de première année de l'Ecole supérieure de commerce d'Amiens, dont il parraine la promotion qui sortira en 1988.

Il faut dire que l'établissement, dirigé par Roger Mezin, s'est maintenant fait une spécialité de la négociation. Il est devenu « une pépinière de négociateurs » appréciée des chefs d'entreprises

Premier vice-président du CNPF, président de la commission sociale, Yvon Chotard a tiré de multiples enseignements de ses multiples rencontres avec les représentants des syndicats : savoir préparer la négociation, prendre le temps de négocier, savoir entendre et comprendre l'autre, ne pas chercher la capitulation de ses partenaires... *« Si tout le monde est un peu content, c'est une bonne négociation »*, dit par exemple Yvon Chotard. — M. C.

PRINTEMPS 1987 : UN HOTEL FLAMBANT NEUF POUR LA RÉGION AUVERGNE

Beaubourg chez les Arvernes

RENZO PIANO, *auteur* avec Richard Rodgers du Centre Pompidou, a devancé d'une très courte tête Jean Nouvel, qui construit l'Institut du monde arabe à Paris, à l'issue du concours organisé par le conseil régional d'Auvergne en vue de la construction d'un hôtel de la région. Ainsi doit surgir au printemps de 1987, en bordure du boulevard de ceinture du centre de Clermont-Ferrand, un bâtiment de 8 000 mètres carrés abritant des espaces administratifs, mais aussi des salles réservées aux réunions et à la communication. Le coût des travaux est fixé à 52 millions de francs.

L'opération a dérangé. Lors de la session du conseil régional en date du 3 juin dernier, l'opposition s'est émue non pas tant de l'appel à des signatures prestigieuses que de l'ouverture du concours à des « étrangers ». Cette mince querelle permit au fougueux président socialiste Maurice Pourchon de s'emporter contre « *le protectionnisme qui ne sied ni à l'économie ni à l'art* ». A la manière d'un homme qui veut laisser trace de son passage au sommet d'une institution qu'il gouverne depuis 1977, il s'est fortement impliqué dans un dossier qu'il assimile à un acte culturel.

Au nom du « non rentable », ses adversaires et même ses amis politiques ont trouvé là matière à tancer un personnage qu'ils jugent dispendieux. En retour, ce dernier n'a ménagé personne : « *Il y en a assez de l'image d'une Auvergne frileuse et assistée, sans compter qu'on ne peut parler d'exemplarité dans ce qui a été bâti jusqu'à ce jour à Clermont-Ferrand.* »

Mais cette invitation faite aux concepteurs de rompre avec l'austérité architecturale d'une ville marquée par le « *paysage Michelin* » et par la pierre noire de Volvic, était accompagnée d'un message politique : la décentralisation doit apparaître comme un motif architectural. « *En accroissant le pouvoir et les compétences des collectivités locales, cette révolution silencieuse entraînera des métamorphoses dans la commande, la programmation et l'architecture des bâtiments publics* », peut-on lire dans l'exposé des raisons ayant poussé à cette opération.

Renzo Piano a traduit cette *symbolique d'une façon esthéti*quement moins « dérangeante » que celle de Jean Nouvel, lui aussi soucieux de fluidité et de lumière, et qui avait imaginé une tour audacieuse, flanquée d'antennes VHF donnant au bâtiment une allure de rampe de lancement vers l'espace. Le jury a eu du mal à les départager. Il a été finalement sensible à la modernité plus enjouée de l'architecte italien, qui a conçu une façade le long de laquelle la végétation se faufile jusqu'au sommet des cinq étages ouverts aux regards de la rue ; le tout traité en continuité avec l'extérieur. Symbolique encore, la situation de la salle d'assemblée de plain-pied dans la cour-jardin, ainsi que la trouée de 6 mètres de hauteur entre le sol et le premier étage.

Renzo Piano, sur qui plane l'ombre de ce qu'il nomme « *le fantôme de Beaubourg* » parce qu'il lui est sans cesse rappelé, a élaboré ainsi un réseau de transparences visuelle et physique. C'est pour lui la réponse architecturale à l'expression du pouvoir décentralisé, plus accessible au citoyen.

LLIBERT TARRAGO.

MIDI-PYRÉNÉES

Vers l'Europe syndicale

Chez les syndicats, l'intégration de l'Espagne à la CEE apparaissait dès 1983 comme l'occasion de nouer des liens entre confédérations de chaque côté de la frontière. Ainsi était créé le 4 novembre 1983 un conseil syndical interrégional Pyrénées-Méditerranée, regroupant les unions régionales FO et CFDT de Midi-Pyrénées du Languedoc-Roussillon et l'Union générale des travailleurs de Catalogne, toutes adhérentes à la Confédération européenne des syndicats (CES).

Ce Conseil syndical demeure formel sur bien des terrains, même si les échanges d'informations sur la législation du travail et les difficultés des salariés migrants sont maintenant pratique courante. Ainsi les saisonniers espagnols offrent toujours aux viticulteurs et arboriculteurs du sud de la France une main-d'œuvre souvent inorganisée. — G. V.

Renaissance du laguiole

C'est dans les années 1860 que le couteau Laguiole serait né, à Laguiole, en Aveyron, mais au fil des ans sa fabrication allait presque disparaître du lieu d'origine, tandis que sa notoriété ne cessait de croître. Les Aveyronnais finirent par s'inquiéter de cette situation paradoxale.

D'où l'initiative prise en 1982 : création d'une association, protection d'une marque déposée (« le couteau de Laguiole », avec comme insigne le taureau de race d'Aubrac), mise en place d'une formation de coutelier grâce à l'ADEFPAT (Association pour le développement par la formation des pays de l'Aveyron et du Tarn — financée par le Fonds social européen).

RHONE-ALPES

Décentralisation budgétaire

Charles Millon (UDF-PR), le très barriste député de l'Ain, a pris son bâton de pèlerin pour préparer, en tant que vice-président délégué aux finances, le prochain budget de la région Rhône-Alpes. Pour éviter le reproche, souvent justifié, d'« impérialisme lyonnais », Charles Millon s'applique depuis trois ans à faire le tour des huit hôtels départementaux de la région. L'objectif est d'« *harmoniser* » les projets des présidents des conseils généraux en « *focalisant l'effort conjoint du département et de la région sur les opérations les plus nécessaires voire indispensables* ». Ce genre de démarche est bien accueilli par toutes les formations politiques. Elle deviendra sans doute impérative dans toutes les régions si le « non-cumul » des mandats électifs est imposé. — C. R.

LYON. — Pour la première fois à l'échelle d'une grande ville, un système informatisé devrait permettre aux candidats spectateurs de réaliser — à domicile — les toujours fastidieuses opérations de réservation et de paiement. Les possesseurs de Minitel de l'agglomération lyonnaise peuvent en effet réaliser, par une série d'opérations simples sur leurs claviers, le choix et le paiement d'un des spectacles proposés dans la région.

Deux organismes — FNAC-ALPHA et l'hebdomadaire *Lyon-Poche* — ont mis en commun leurs moyens pour lancer un produit informatique aux multiples avantages : certitude d'obtenir le nombre de places suffisant ; sécurité du paiement par cartes bancaires ; fin des attentes (parfois vaines) aux guichets.

Baptisée « Service + », la formule est peu onéreuse : la cotisation annuelle est de 150 F, chaque réservation est facturée 10 F par place, c'est-à-*dire* au *prix courant. Les* titres d'entrée sont disponibles aux guichets une demi-heure avant les spectacles. — C. R.

Économie

Le non de M. André Bergeron devrait entraîner l'abandon du projet sur l'aménagement du temps de travail

Le 12 novembre, à l'issue d'une réunion du bureau confédéral, FO communiquera officiellement sa réponse au projet, qui, lui, n'est pas... *« officiel »*, de M. Michel Delebarre, ministre du travail, sur l'aménagement du temps de travail. Mais d'ores et déjà, le projet de loi que préparait M. Delebarre, pour le conseil des ministres du 20 novembre, est mort-né car la réponse de M. André Bergeron sera négative. Le premier ministre n'ayant pas l'intention, à moins de cinq mois des élections législatives, d'entrer en opposition avec Force ouvrière dans un domaine aussi important, l'affaire sera promptement enterrée.

Lors de la consultation à laquelle s'est livrée FO, il ne se serait pas trouvé une seule fédération pour donner un avis favorable au projet de M. Delebarre. La fédération du bâtiment et des travaux publics était connue pour son hostilité au texte. Mais même la fédération de la métallurgie, qu'on ne peut taxer d'immobilisme, a rejeté la proposition ministérielle le vendredi 8 novembre à l'issue d'une réunion de son bureau fédéral. Pour le secrétaire général de la fédération FO de la métallurgie, M. Michel Hue, le projet du ministre du travail (*le Monde* du 9 septembre) ne ferait que compliquer la situation en ce qui concerne la métallurgie.

Le texte de M. Delebarre prévoyait par exemple que *« les heures effectuées au-delà de la durée annuelle conventionnelle ouvrent droit à un repos compensateur dont la durée est égale à 50 % de ces heures »*. Cela suscitait une double opposition de M. Huc : d'une part c'était pour lui la *« porte ouverte »* à une annualisation du temps de travail, que FO refuse. D'autre part, FO est réticente face à un repos compensateur qui dans la réalité est difficilement utilisé. De plus, le projet envisageait que des accords d'entreprises ou d'établissement puissent *« par dérogation remplacer le paiement des heures supplémentaires par un repos compensateur de 125 % ou de 150 % »* selon la durée. Ce point a renforcé l'opposition des métallos de FO. Ils ont également rejeté la nouvelle rémunéraiton envisagée pour les équipes de fin de semaine (VSD) – seuls le samedi et le dimanche étant rémunérés avec une majoration d'au moins 50 % au lieu des trois jours, – y voyant une amputation salariale pour un système qui là encore est déjà en application dans la métallurgie.

Cette réponse négative de Fo va provoquer une vive déception de la CFDT, plutôt favorable au texte. Elle comporte en elle-même des risques sérieux. D'une part, faute d'encadrement dans les branches, le mouvement « sauvage » de dérogations risque de se développer dans les entreprises. D'autre part, cela peut favoriser un certain immobilisme de la politique sociale du gouvernement et des partenaires syndicaux jusqu'en mars prochain. Après les élections, d'autres projets, beaucoup plus « flexibles » encore, pourraient resurgir en cas d'alternance politique... sans que le mouvement syndical soit dans la capacité cette fois de s'y opposer.

M. N.

M. MICHEL DELEBARRE

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 10 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Delebarre, qui, après avoir été secrétaire général de la mairie de Lille, fut directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy à l'hôtel Matignon, conduira la liste socialiste aux élections régionales de mars 1986 dans le Nord. Il répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Noblecourt, du *Monde*, et de Christian Ménanteau et Jeanine Perrimond, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

PRÉCISION. – Une coquille s'est glissée dans l'article sur l'aménagement du temps de travail dans *le Monde* du 9 novembre. Dans le quatrième paragraphe, il fallait lire : *« les heures effectuées au-delà de 41 heures ne donneraient pas lieu au paiement d'heures supplémentaires à condition que la durée hebdomadaire n'excède pas 38 heures en moyenne sur l'année »*.

FO pourrait demander l'exclusion de la CGT du conseil d'administration de l'UNEDIC

FO ne prend pas son parti d'un maintien de la CGT au conseil d'administration. de l'UNEDIC, pour le cas où celle-ci persisterait dans sa décision de ne pas signer l'accord du 29 octobre dernier (*le Monde* du 8 novembre). En l'état de la réglementation de l'UNEDIC, une non-signature de la CGT n'aurait qu'une conséquence automatique : son exclusion des commissions paritaires des ASSEDIC. Mais la convention du 24 février 1984 *« relative aux institutions de l'assurance-chômage »*, signée pour une durée indéterminée par toutes les organisations syndicales et patronales, et ayant donné naissance à de nouveaux statuts pour l'UNEDIC, assure la présence de la CGT au conseil d'administration.

Or pour FO, *« si la CGT ne signe pas, elle doit être exclue des conseils d'administration à condition que nous réactualisions le texte »*. La centrale de M. André Bergeron, qui espère être suivie par la CFDT, la CFTC et la CGC, devrait donc demander une modification de l'article 4, alinéa 2 de la convention *« relative aux institutions de l'assurance-chômage »*, qui stipule : *« Les conseils d'administration de l'UNEDIC et des ASSEDIC seront désignés par les organisations signataires de la convention du 24 février 1984 instituant le régime d'assurance. »* En substituant la date de la nouvelle convention à celle de l'ancienne, le tout serait joué... si la CGT ne figure pas parmi les signataires.

● **Manifestation de receveurs des PTT.** – Une centaine de receveurs et chefs d'établissement des PTT ont manifesté le vendredi 8 novembre l'appel de la CGT devant le ministère et traduit le ministre, M. Mexandeau, devant un « conseil de discipline » parodique. Les receveurs cégétistes protestent contre l'insuffisance de personnel aux guichets pour faire face à la réduction de la durée hebdomadaire du travail, ramenée à trente-sept heures. Cela oblige les receveurs et chefs d'établissement des petites agences à travailler jusqu'à cinquante-cinq heures par semaine. Ils demandent aussi un tableau d'avancement moins restrictif, une augmentation des salaires et protestent contre l'impossibilité de faire grève – au nom de la continuité du service public – et contre les menaces de « privatisation » de la branche télécommunications.

Moscou admet que l'augmentation des dépenses militaires a contribué au ralentissement de la croissance économique

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev vient de fixer à la société soviétique des objectifs chiffrés très ambitieux pour les quinze années à venir. Les *« grandes options du développement économique et social de l'URSS jusqu'à l'an 2000 »* publiées ce samedi 9 novembre prévoient en effet un doublement de la production industrielle, une augmentation de 150 % de la productivité et des taux de croissance annuels supérieurs en moyenne à 5 %.

Ce document, qui sera entériné en février prochain lors du 27e congrès, présente d'autre part la singularité d'établir une relation entre les retards accumulés pendant les dernières années de l'ère brejnévienne et les dépenses militaires du pays. La *« décélération des rythmes de développement de l'économie nationale »* caractéristique de la fin des années 70 est en effet directement mise en rapport avec *« l'aggravation de la situation internationale »* qui a *« obligé l'URSS à faire des efforts supplémentaires pour maintenir sa défense au niveau nécessaire »*. C'est la première fois que la direction soviétique indique aussi clairement le tort que les canons font au beurre.

Une tentative assez timide pour présenter de manière plus honnête le budget de la défense avait déjà eu lieu en novembre 1984. Le ministre des finances, M. Garbouzov, avait alors annoncé une augmentation de 12 % des dépenses militaires pour 1985. Celles-ci, contre toute vraisemblance, avaient officiellement diminué d'environ 0,4 % par an de 1970 à 1981, puis étaient restées strictement stationnaires. En quelques phrases – destinées, il est vrai, surtout à condamner un peu plus la gestion brejnévienne, – les propos lénifiants tenus depuis des lustres sur l'effort soviétique de défense sont donc effacés.

L'ambition de M. Gorbatchev est de faire revenir l'URSS, dont les taux de croissance, ces dernières années, oscillaient entre 2 % et 3 % (avec même, selon la CIA, une chute à 0,4 % en 1979), aux rythmes des années 50 et 60, tous supérieurs à 5 %. Il compte pour cela uniquement sur un bond en avant de la productivité et non plus, comme ses prédécesseurs, sur un accroissement de la population active et l'exploitation de nouvelles ressources naturelles. Mises à part les vieilles recettes que sont l'appel à la discipline du travail et à l'enthousiasme collectif, M. Gorbatchev n'a pas indiqué comment il comptait réaliser ce bond. Obtenir une amélioration de 150 %, en quinze ans, de la productivité des travailleurs soviétiques et leur faire atteindre ainsi *« le plus haut niveau mondial »* n'est pas une mince affaire. Leur productivité est généralement estimée inférieure de moitié à celle des ouvriers occidentaux.

Tout le programme de développement jusqu'à la fin du siècle repose donc sur l'hypothèse volontariste que chacun va avoir désormais à cœur de travailler mieux et davantage. Il n'est pas question en effet d'investissements massifs ni de grands travaux. Même le projet pharaonique, qui semblait encore cher à Constantin Tchernenko, d'inverser le cours des fleuves sibériens pour arroser l'Asie centrale aride n'est plus de saison. Le document publié ce samedi estime qu'*« il est nécessaire de mieux justifier scientifiquement la répartition des ressources hydrauliques entre les régions »*, et ne parle que du détournement vers la Volga de quelques fleuves du nord de la Russie d'Europe.

Les « grandes options »

Les « grandes options » dévoilées constituent à la fois un bilan du quinquennat écoulé (1981-1985) et un schéma directeur pour le prochain quinquennat (1986-1990), ainsi que les dix années qui resteront à parcourir avant l'an 2000. Pendant le précédent quinquennat, le revenu réel par habitant est sensé avoir progressé de 2,2 % par an, mais le document insiste sur l'augmentation plus rapide, de l'ordre de 5 %, des fonds sociaux destinés à assurer, par exemple, la gratuité de la médecine ou celle de l'enseignement.

Une augmentation légèrement plus forte des revenus est prévue pour la période 1986-1990 suivie d'une accélération pour les quinze années d'ici à l'an 2000. Un « programme général de développement de la production des biens de grande consommation et des services accordés à la population » est annoncé. Les premiers devraient augmenter de 80 à 90 % et les seconds de 110 à 130 %.

Le détail de ce programme général avait déjà été rendu public dans la *Pravda* du 9 octobre dernier. Il est ainsi prévu de produire en l'an 2000 plus de 1 milliard de paires de chaussures, contre 764 millions en 1984, et environ 19 milliards de mètres carrés de tissu, soit 50 % de plus, dont les *« propriétés hygiéniques »* seraient améliorées et la *« gamme de coloris »* élargie... *« Presque tout le monde »* devrait en outre avoir la télévision en couleur au tournant du deuxième millénaire, puisque 13 millions de récepteurs seraient alors construits chaque année (contre 9 millions en 1984).

Les objectifs assignés à l'industrie sont tout aussi ambitieux avec, notamment dans le secteur énergétique, l'installation de surgénérateurs de 800 MW, puis, dans un deuxième temps, de 1 600 MW. Pour les réacteurs plus traditionnels à eau pressurisée, des unités de 1 500 MW sont programmées, alors que les réacteurs les plus puissants en service en URSS sont actuellement de 1 000 MW.

La production de pétrole, qui fléchit depuis 1982, est sensée repartir en avant pour atteindre 630 à 640 millions de tonnes en 1990. Elle ne devrait pourtant pas dépasser 613 millions de tonnes cette année, alors que les gisements de Sibérie occidentale – les plus importants mais mal exploités – voient leur rendement diminuer. La même remarque vaut, dans une moindre mesure, pour le charbon, dont l'objectif de production est fixé à 780-800 millions de tonnes en 1990.

Les propos optimistes tenus récemment par M. Gorbatchev, lors d'une tournée en province, sur les futures récoltes de céréales sont évidemment repris dans ce programme, mais suscitent le même scepticisme. Le secrétaire général avait évoqué des moissons de 250 millions de tonnes, lorsque le temps est favorable, et 200 millions les autres années. Selon les estimations américaines, la récolte devrait être de 190 millions de tonnes en 1985, très en dessous du plan, qui prévoyait 238 millions de tonnes, mais nettement au-dessus des années précédentes. Cette année, les conditions climatiques ont été, de l'avis général, plutôt favorables.

DOMINIQUE DHOMBRES.

AUX ETATS-UNIS

M. Reagan propose d'interdire la taxation unitaire des multinationales

Washington. – Le président Reagan a proposé, le vendredi 8 novembre, le vote d'une loi pour interdire aux Etats fédéraux d'imposer les sociétés multinationales selon le système de la taxe unitaire. Ce système avait entraîné de vives protestations de la part des pays européens et du Japon. Plusieurs Etats américains continuent, malgré les recommandations du département du Trésor, à imposer aux sociétés étrangères ayant des établissements sur leur territoire de payer des impôts selon un système qui taxe la totalité des bénéfices réalisés dans le monde entier.

Selon un communiqué de la Maison Blanche, la loi devrait prévoir que *« les Etats ne pourront imposer les sociétés multinationales que sur les bénéfices réalisés sur le territoire des Etats-Unis »* et devrait également *« résoudre le problème d'une imposition équitable des dividendes provenant de l'étranger »*.

Au cours des dernières années, douze Etats américains, dont la Californie, la Floride, le Massachusetts et l'Oregon avaient établi un système de taxe unitaire. Cependant la société Royal Dutch Shell avait notamment tenté d'obtenir des tribunaux américains une condamnation de ces pratiques ; mais la Cour suprême, malgré un vif plaidoyer de la CEE en tant qu'*« ami du plaignant »*, avait refusé de se prononcer. – *(AFP.)*

ENTREPRISES

Logiciels : fusion des sociétés Version Soft et Control X

Deux importantes sociétés de logiciels pour micro-ordinateurs professionnels, Version Soft et Control X, ont décidé de fusionner et deviennent ainsi le numéro un français dans ce domaine, a annoncé le 8 novembre M. Jean-Pierre Nordman, PDG de la nouvelle entité. La société est baptisée International Solution, du nom de la firme américaine distribuant les produits de Version Soft aux Etats-Unis, avec qui une fusion est également prévue dans le courant de l'année prochaine. Le capital de la société française International Solution, est détenu à 30 % par l'Institut de développement industriel (IDI), qui possédait déjà des participations minoritaires dans les deux firmes, tandis que les fondateurs de Version Soft et de Control X se partagent les 70 % restants.

Automobiles : les constructeurs français renoncent à augmenter leurs prix d'ici à la fin de l'année.

Les constructeurs automobiles français Renault, Automobiles Peugeot et Citroën ne devraient pas procéder d'ici à la fin de l'année à une seconde augmentation de leurs tarifs après la hausse moyenne de 4,5 % du 1er juillet dernier, a-t-on appris le 8 novembre. Ils devraient être suivis par leurs concurrents importateurs. Seul Fiat a annoncé au début novembre certains ajustements de tarifs que quelques modèles. Les constructeurs nationaux auraient ainsi renoncé à un projet de hausse moyenne de 1,5 à 2 % suivant les modèles initialement prévu pour courant novembre. Ils répondent ainsi implicitement au vœu du ministre de l'économie, M. Bérégovoy, qui les avait récemment appelé à *« faire preuve de modération et à contribuer à ce que la France reste pour 1985 en dessous d'un rythme d'inflation de 5 % »*.

Contrat pour Degrémont au Venezuela

La société française Degrémont, filiale de la Lyonnaise des eaux, a annoncé le 8 novembre qu'elle avait remporté, avec sa filiale vénézuélienne Veneagua, un contrat de 28 millions de dollars (220 millions de francs) pour la construction, clés en main, au Venezuela, d'une station de traitement des eaux usées. Cette usine, commandée par la société pétrolière vénézuélienne Maraven (filiale de Petroleos de Venezuela), permettra l'épuration des eaux usées de trois villes de la région de Cardon, avant leur utilisation par la raffinerie de pétrole de cette zone.

Faits et chiffres

● **Faible progression de la production industrielle.** – L'indice trimestriel de la production industrielle est resté au deuxième trimestre au même niveau qu'au premier : 133 sur la base 100 en 1970. En un an (deuxième trimestre 1985 comparé au deuxième trimestre 1984) la progression est très faible : + 0,7 %. Malgré sa publication tardive, l'indice trimestriel est intéressant, car plus faible que l'indice mensuel qui couvre un champ de production plus restreint, ne comprenant pas notamment la production de biens d'équipement.

● **Le CNJA appelle à l'action.** – Après le refus du premier ministre de rencontrer le président du CNJA, M. Michel Teyssedou, celui-ci a appelé les fédérations départementales à entreprendre les actions qu'elles jugeront utiles pour se faire entendre des pouvoirs publics. Parce qu'il estime *« confus et incomplet »* le dispositif retenu par le ministre de l'agriculture pour venir en aide aux victimes de la sécheresse, M. Teyssedou avait demandé audience au premier ministre. M. Fabius lui a répondu de s'adresser à M. Nallet.

● **Vote pour la reprise du travail aux houillères des Cévennes.** – Au référendum organisé dans le bassin houiller des Cévennes par la direction des Houillères du Centre-Midi à la demande de l'intersyndicale CFDT-FO-CFTC-CGC, 85 % des suffrages exprimés (414 sur 722 salariés) ont été favorables à la reprise du travail, moins de 1 % ont voté contre, 11,74 % ont déposé des bulletins blancs. Le fonctionnement des usines est perturbé depuis le début de septembre à l'initiative des militants CGT qui occupent les puits des Oules pour empêcher sa fermeture à la fin de l'année (seules les mines à ciel ouvert restant en exploitation). L'intersyndicale a décidé de remettre en route les usines le mardi 12 novembre au matin. Le 4 octobre le tribunal d'Alès a décidé l'expulsion des occupants des Oules.

● **Une brasserie ivoirienne vise le marché des Noirs américains.** – La Mamba, bière de luxe forte en alcool, avec un crocodile sur une étiquette dorée, élaborée par la Solibra, brasserie de Côte-d'Ivoire, a été lancée avec succès sur le marché test du Texas. En 1984, 30 000 bouteilles ont été expédiées à Houston, 100 000 environ le seront en 1985. D'après l'étude de marché de la société belge Artois, qui a des intérêts dans la Solibra, la majorité des consommateurs sont des Noirs pour lesquels la bière *made in Africa* serait le symbole d'un retour aux sources. – *(AFP.)*

SUÈDE

● **Investissements records dans l'industrie.** – Les investissements des entreprises industrielles suédoises ont progressé de 18 %, au cours des dix premiers mois de 1985, par rapport à la même période de 1984. Ils ont réprésenté au total quelque 29 milliards de couronnes suédoises (autant de francs), soit le chiffre le plus élevé atteint depuis dix ans. Selon l'Office national des statistiques, les secteurs où les investissements ont été les plus importants sont l'industrie de la cellulose (+ 51 %), ainsi que les industries métallurgique et automobile. – *(AFP.)*

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 4 au 8 novembre

SIDÉRANT. Déjà en pleine forme la semaine précédente, la Bourse de Paris a, ces derniers jours, administré la preuve éclatante que ses forces étaient restées intactes et qu'elle pouvait encore mieux faire. Ce fut presque du délire. Tel un coureur debout sur sa machine, elle a gravi à vive allure et d'une seule traite une côte fortement pentue, soit une hausse de 3,4 % mesurée à l'indice CAC et de 4,5 % rapportée à l'indicateur instantané. Quels que soient les instruments retenus – le premier est le plus fiable, – c'est un record pour 1985. Même au cours de la fameuse semaine du 7 au 11 janvier, ô combien faste, le marché n'avait pas réussi à s'élever à ce rythme.

La fête allait battre son plein dès lundi (+ 1,25 %). Le lendemain, *la lumière des lampions baissa très légèrement* (+ 0,8 %), pour devenir plus vive mercredi (+ 1,06 %) et franchement éblouissante jeudi (+ 1,52 %). A la veille du week-end, le marché se décida quand même à mettre ses ampoules en veilleuse (– 0,32 %). Un repli ? Tout juste une pause, quelques très beaux points de fermeté (*Fives-Lille, Epeda, Nord-Est, Valeo, Rhône-Poulenc Participation, Alsthom*) ayant encore émaillé la cote. Donc un record hebdomadaire est tombé. Mais ce ne fut pas le seul. Un record de continuité aussi a été battu avec onze séances consécutives de hausse – cela, jamais les boursiers ne l'avaient vu, – un autre aussi avec un gain de 10 % pour les divers indices dans ce très court espace de temps (quinze jours), un quatrième enfin avec un volume de transactions passé brutalement de 450 millions de francs lundi à plus de 900 millions jeudi, score jamais réalisé cette année. Inutile de le dire : la communauté était aux anges, mais en même temps abasourdie. Bien des spécialistes travaillant sur graphiques avaient pronostiqué un retournement de tendance bien avant que l'indice CAC ne soit revenu le 7 octobre dernier à la cote 205. Mais nul ne se serait avisé il y a deux mois de chiffrer l'ampleur de *la reprise* (+ 11,5 %). Le réveil a été si soudain et si brutal *que, désormais, tous* les indices sont au voisinage (– 2 %) de leurs plus hauts niveaux de l'année.

Mieux : l'on a recensé plus de vingt-huit valeurs parvenues à un sommet pour 1985 (11 % des valeurs cotées au règlement mensuel), au nombre desquelles figuraient Michelin et, bien sûr, CSF. En sommeil ces derniers temps, l'alimentation est sortie de sa torpeur (Moët, Pernod-Ricard), la distribution a frétillé (Darty, Carrefour), les matériaux de construction aussi (Lafarge, Poliet). Enfin, le matériel électrique s'est littéralement déchaîné. Que ne ferait-on *pas pour les beaux yeux de* RITA ? L'annonce de la conclusion du contrat de 1 milliard de dollars passé à Thomson-CSF par les Etat-Unis, au nez et à la barbe des Anglais, pour équiper le réseau de transmissions de son armée, a littéralement galvanisé les énergies. Car, outre la filiale de Thomson, les retombées financières sont importantes pour de nombreuses entreprises, dont plusieurs sont cotées. Déjà bien en selle, grâce à un budget de la défense pour 1986, qui lui fait la part belle, SAGEM a bondi de 16 %.

Pour les beaux yeux de RITA

Pour leur part, Cit-Alcatel (+ 17 %), SAT (+19 %) et TRT (+ 9,3 %) ont fait aussi de très beaux parcours. Si, à côté, la performance de la CSF (+ 6 %) apparaît médiocre, il faut bien considérer que les investisseurs, en prévision du succès remporté par RITA, traquaient le titre depuis plus d'un mois (+ 16 % entre le 4 octobre et le 7 novembre) et que, de toutes façons, l'action CSF s'est élevée à son plus *haut niveau historique*. Bref, sans craindre de se *tromper* beaucoup, on peut affirmer que RITA a mis littéralement en transe un marché déjà passablement excité par l'arrivée massive des investisseurs étrangers. Ces investisseurs, parlons-en. Avec leurs capitaux, ils ont ramassé ces derniers jours la fine fleur des valeurs inscrites à la cote. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il a pris cette semaine une intensité particulière. Les grands fonds de placement, américains surtout, changent, paraît-il, de stratégie et se diversifient progressivement vers l'Europe, où les taux de croissance économique sont plus prometteurs qu'aux Etats-Unis, avec l'idée aussi de compenser le manque à gagner que la baisse du dollar leur occasionne. Après avoir écumé les marchés allemands (plus de 60 % de hausse moyenne depuis le début de l'année), la Bourse de Paris, dont le produit se trouvait déprécié par une baisse estivale de 12 %, leur est apparue comme un *endroit assez idéal pour y jeter l'ancre. Si l'on en croit les* professionnels, ces investissements correspondent à des placements solides et ne seraient que la première vague d'un fort courant transatlantique, prêt, disait-on sous les lambris, à s'amplifier.

Autant dire que les pronostics allaient bon train. « *La hausse ne fait que commencer*, disait-on, *et bientôt, les plus hauts niveaux de l'année seront dépassés.* » « *Le marché est appelé à monter jusqu'aux prochaines élections, entendait-on aussi, par paliers, bien sûr, et mouvements tournants.* »

Bref, un véritable vent d'optimisme soufflait dans les travées. S'il est permis de rêver tout haut, un fait en tout cas est certain : la reprise d'automne est, elle, au rendez-vous. Reste à savoir ce qu'elle durera. Sa continuité est essentiellement fonction des données économiques. Les frémissements de croissance signalés cette semaine par l'INSEE sur la demande globale de l'industrie et par le BIPE sur l'accélération de l'investissement productif en liaison avec la baisse des prix des matières premières sont révélateurs d'une certaine amélioration.

Les résultats semestriels publiés par les entreprises prouvent aussi que, lentement, l'économie française panse ses blessures. Ceux annoncés ces derniers jours par Dumez, Poliet, Télémécanique, Primagaz sont très encourageants. La demande s'est naturellement portée vers ces valeurs comme elle s'est détournée de Total, qui avait beaucoup monté ces derniers temps, mais dont les résultats au 30 juin ont causé une amère déception.

De fil en aiguille, avec ces capitaux venus d'ailleurs, les boursiers en sont venus à se demander si Paris n'allait pas *devenir bientôt le théâtre de vastes batailles boursières du type de celles observées à Wall Street et au London Stock Exchange*. De telles campagnes, si elles se développaient, auraient le mérite un peu plus tard de conserver à *la* Bourse un bon souffle, qui, à *la longue*, risque d'être un peu court. Pour l'instant, le problème ne se pose pas. Dans toutes les grandes capitales occidentales, les actions sont à la mode, et même Wall Street, après un accès de morosité, est redevenu optimiste. Est-ce la contagion ? En tout cas, la pénurie de liquidités évoquée voici un mois pour expliquer la baisse n'est plus qu'un souvenir.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	8-11-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 556	– 34
7 % 1973	7 890	– 210
10,30 % 1975	98,10	inch.
PME 10,6 % 1976	98,15	+ 0,15
8,80 % 1977	122,80	+ 0,15
10 % 1978	98,80	+ 0,70
9,80 % 1978	97,70	+ 0,35
8,80 % 1978	99,20	+ 0,05
9 % 1979	94,95	+ 0,25
10,80 % 1979	100,40	+ 0,20
12 % 1980	108,39	– 0,10
13,80 % 1980	106,36	+ 0,03
16,75 % 1981	110,78	+ 0,03
16,20 % 1982	118,23	+ 0,38
16 % 1982	118,85	+ 0,25
15,75 % 1982	116,20	+ 0,50
CNE 3 %	4 100	inch.
CNB bq. 5 000 F	101,60	+ 0,07
CNB Paribas 5 000 F	102,80	– 0,05
CNB Suez 5 000 F	102,80	inch.
CNI 5 000 F	101,55	inch.

Mines d'or, diamants

	8-11-85	Diff.
Amgold (2)	430	+ 3
Anglo-American	76,30	– 1,70
Buf. Gold M.	163,50	– 7,70
De Beers (3)	33	+ 0,05
Drief. Cons.	116	+ 5,20
Free State	157	– 7,20
Gencor	67,70	+ 0,70
Gold Field	56	– 2
Harmony (1)	*69,80*	+ 1,75
President Brand	132	– 0,10
Randfontein	522	+ 4
Saint-Helena	88,20	+ 4
Western Deep	202,50	– 22,5
Western Holding	185 60	+ 0,60

1) Compte tenu d'un coupon de 3,45 F.
2) Compte tenu d'un coupon de 17 F.
3) Compte tenu d'un coupon de 0,40 F.

Matériel électrique services publics

	8-11-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	342	+ 28,50
CIT-Alcatel	1 395	+ 196
Crouzet	225,50	+ 30,50
Générale des Eaux	*687*	+ 27
IBM	1 061	+ 1
Intertechnique	2 037	+ 257
ITT	268	– 2
Legrand	2 271	+ 233
Lyonnaise des Eaux	945	+ 45
Matra	1 400	– 100
Merlin-Gérin	2 350	+ 171
Moteurs Leroy-Somer	584	+ 17
Moulinex	62	– 1
Philips	141	+ 6,70
PM Labinal	515	+ 14
Radiotechnique	345	+ 8,80
SEB	323	+ 23
Siemens	2 020	– 52
Schlumberger	273,80	+ 7,30
Signaux	450	+ 87
Téléméc. Electrique	2 580	+ 20
Thomson-CSF	682	+ 34

Métallurgie construction mécanique

	8-11-85	Diff.
Alspi	150	– 6
Avions Dassault-B.	1 210	– 60
Chiers-Châtillon	53	+ 2,20
De Dietrich	845	+ 30
FACOM	1 185	– 15
Fives-Lille	367	+ 20
Fonderie (Générale)	63,50	+ 3
Marine Wendel	350	+ 27
Penhoët	927	+ 9
Peugeot SA	397,50	+ 8,50
Poclain	63,40	+ 0,40
Pompey	185	inch.
Sagem	2 895	+ 295
Valéo	273	+ 22,70
Vallourec	145	+ 0,70

Valeurs diverses

	8-11-85	Diff.
Accor	271	– 2
Agence Havas	778	+ 28
Arjomari	867	+ 52
Bic	472	+ 2
Bis	656	+ 16
CGIP	798	+ 31
Club Méditerranée	450	– 1
Essilor	1 996	+ 128
Europe 1	833	+ 8
Hachette	1 428	+ 58
L'Air Liquide	577	+ 27
L'Oréal	2 426	+ 43
Navigation Mixte	469	+ 27
Nord-Est	114,80	+ 8,90
Presses de la Cité	1 680	+ 50
Sanofi	635	+ 21
Skis Rossignol	1 370	+ 57

Produits chimiques

	8-11-85	Diff.
BASF	794	– 27
Bayer	785	– 19
Hoechst	773	– 17
Imp. Chemical	74,15	+ 0,15
Institut Mérieux	1 830	– 38
Laboratoire Bellon	1 141	+ 16
Norsk Hydro	165	+ 12,90
Roussel-Uclaf	1 519	+ 24

Banques, assurances

	8-11-85	Diff.
Bail équipement	350	+ 5
Bancaire (Cie)	724	+ 25
Cetelem	740	+ 6
Chargeurs SA	788	– 17
CFF	826	+ 54
CFI	300,50	– 5,50
Eurafrance	1 720	inch.
Hénin (La)	501	– 7
Imm. Pl.-Monceau	569	+ 9
Locafrance	440	+ 15
Locindus	837	– 8
Midi	3 420	+ 75
Midland Bank	287	– 4
O F P	1 150	+ 15
Parisienne de réesc.	1 050	inch.
Prétabail	*1 245*	– 56
Schneider	281	+ 32,20
UCB	364	+ 4

Filatures, textiles, magasins

	8-11-85	Diff.
BHV	295	+ 19,50
CFAO	1 141	+ 71
Damart-Serviposte	1 755	+ 5
Darty	1 712	+ 62
DMC	266	+ 14
Galeries Lafayette	689	– 1
La Redoute	1 645	+ 108
Nouvelles Galeries	167	+ 12
Printemps	296	+ 8,90
SCOA	107,20	+ 3,20

Bâtiment, travaux publics

	8-11-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 045	+ 52
Bouygues	786	+ 11
Ciments Français	343	– 4
Dumez	768	+ 24
GTM	285	+ 19
J. Lefebvre	316	+ 3
Lafarge	582	+ 28
Maisons Phénix	180	+ 10
Poliet et Chausson	670	+ 20
SCREG	94	+ 8
SGE-SB	56,90	– 8,10

Alimentation

	8-11-85	Diff.
Béghin-Say	250	inch.
Bongrain	1530	+ 70
BSN G.-Danone	2335	+ 30
Carrefour	2445	+ 60
Casino	1010	+ 110
Cédis	686	+ 11
Euromarché	1030	+ 71
Guyenne et Gasc.	359	+ 9,10
Lesieur	749	+ 29
Martell	1438	+ 68
Moët-Hennessy	2015	+ 114
Nestlé	29500	+ 310
Occidentale (Gle)	683	+ 10
Olida-Caby	156,50	– 7,50
Pernod-Ricard	736	+ 12
Promodès	1150	+ 150
St-Louis-Bouchon	300,50	+ 20,50
C.S. Saupiquet	390	– 22
Source Perrier	450	– 8
Veuve Clicquot	2785	+ 75

Pétroles

	8-11-85	Diff.
Elf-Aquitaine	191,90	– 0,10
Esso	470	inch.
Exxon	424,50	– 3,50
Francarep	359,80	+ 15,80
Petrofina	995	– 47
Pétroles B.P.	93,10	+ 7,30
Primagaz	373	+ 27
Raffinage	59	– 0,90
Royal Dutch	490	– 18
Sogerap	449	– 11
Total	255	– 10,80

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Signaux	+ 24	Salsigne	– 17,5
SAT	+ 18,8	SGESB	– 12,5
SAGEM	+ 16,4	Matra	– 6,7
Cit-Alcatel	+ 16,3	Saupiquet	– 5,3
Crouzet	+ 15,6	A. Dassault	– 4,7
Promodès	+ 15	Géophy	– 4,7
Intertech	+ 14,4	Olida	– 4,6
Imétal	+ 13,4	Total	– 4,1
Schneider	+ 12,9	Als superm	– 4,1
Casino	+ 12	Alspi	– 3,8
Bel	+ 11,8	Prouvost	– 3,8
Legrand	+ 11,4	Gerland	– 2,5
Via-Banque	+ 10,9	Sogerap	– 2,4
Fichet-Bauche	+ 10,5	Chargeurs	– 2,3
Michelin	+ 10,5	Mérieux	– 2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 31 oct.	Cours 8 nov.
Or fin (kilo en barre)	83 700	83 000
– (kilo en lingot)	84 400	83 200
Pièce française (20 fr.)	519	521
● Pièce française (10 fr.)	430	450
Pièce suisse (20 fr.)	521	506
Pièce latine (20 fr.)	483	481
● Pièce tunisienne (20 fr.)	488	476
Souverain	609	616
● Souverain Elizabeth II	608	608
● Demi-souverain	400	400
Pièce de 20 dollars	3 405	3 410
– 10 dollars	1 850	1 770
● – 5 dollars	1 300	1 300
– 50 pesos	3 170	3 120
● – 20 marks	600	600
– 10 florins	520	520
● – 5 roubles	380	379

● Cotées le jeudi seulement

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	49 246	168 639 510
Moët	64 235	126 142 266
Michelin	111 420	133 751 844
CSF	472 170	285 451 936
Carrefour	33 998	81 860 421
BSN	29 453	69 115 060
Lafarge	147 151	83 726 585
Navig. mixte	152 876	71 420 041
TRT	26 897	57 551 203
Lesieur	70 590	53 008 130
Pernod-Ricard	72 767	52 987 154
L. Vuitton	62 982	49 883 165

(*) Du 31 octobre au 7 novembre inclus.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	4 nov.	5 nov.	6 nov.	7 nov.	8 nov.
RM	542 892	694 877	944 689	1 019 264	(1)
Comptant					
R. et obl.	3 957 467	3 068 781	3 631 950	3 759 246	–
Actions	98 007	124 302	200 496	171 631	–
Total	4 598 366	3 887 960	4 777 135	4 950 141	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Françaises	119	120,2	121,1	122,1	–
Étrangères	93,6	93,3	94,5	94,5	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	126	127,2	128,5	130,5	130,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	222,9	224,2	225,9	228,6	227,7

(1) Chiffres non communiqués à la suite d'une panne d'ordinateur de la chambre syndicale.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 31 octobre
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	420 124
dont :	
Or	248 370
Disponibilités à vue à l'étranger	88 638
ECU	66 899
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 216
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	31 377
dont :	
Concours au Trésor public	23 580
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	165 497
dont :	
Effets escomptés	82 037
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 813
5) DIVERS	10 392
Total	702006

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	207 476
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 133
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	32 055
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	82 601
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	18 280
5) *ECU A LIVRER AU FECOM*	66 899
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	8 659
Total	702 006

Les ambitions de M. Bébéar

Le monde de l'assurance, privée et nationalisée, est en émoi : M. Claude Bébéar, le dynamique président des Mutuelles réunies, qui s'était déjà signalé, en 1983, en prenant le contrôle du groupe Drouot pour former le groupe AXA, récidive en essayant de prendre celui du groupe Présence (la Providence et le Secours).

Le groupe avait été constitué à partir de 1973, lorsque les dirigeants de la Providence, pour parer à une offensive de la banque Rivaud, se jetèrent dans les bras de la compagnie d'assurances le Secours, filiale de Paribas, avec échanges de participations et « verrouillage » défensif.

Les années passèrent, et tout récemment la Providence SA, présidée par M. Augustin de la Bouillerie, avec, pour directeur général, M. Dubois de Montreynaud, entreprit non seulement de « récupérer ses billes » (la Providence IARD» mais aussi de racheter les siennes à Paribas (50 % du Secours IARD, et 32 % de la Providence lazard, le tout *étant passablement enchevêtré*), au prix de 1,5 milliard de francs et avec le concours du groupe d'assurances allemand Aachener.

Tout paraissait donc réglé lorsque, coup de théâtre, M. Claude Bébéar, qui au début de septembre avait déjà offert 1,4 milliard de francs à Paribas pour les participations en question, surenchérit brutalement à 2,2 milliards de francs, à près de 40 % au-dessus. Gros embarras de Paribas, qui ne peut, décemment, ne pas examiner une offre aussi alléchante, mais a des engagements vis-à-vis des dirigeants de la Providence SA. Vive colère de ces derniers, qui vont devoir répliquer, probablement en réhaussant leur offre. Grande préoccupation, enfin, dans les autres compagnies privées et mêmes publiques, où les ambitions de M. Bébéar inquiètent.

Déjà, avec 1,8 milliard de francs de primes annuelles (en dommages), que représentent les Mutuelles réunies, il avait pu mettre la main sur le groupe Drouot (4 milliards de primes), deux fois plus gros que lui, et qui avait besoin, il est vrai, d'une solide reprise en main.

Maintenant, avec les 4 milliards de francs de primes du Secours-la Providence, qu'il gagnait déjà en 1981 et, dit-on, en 1973 (il se serait abrité derrière la banque Rivaud), on lui prête d'autres gourmandises : selon certaines rumeurs, il s'intéresserait au groupe Via-le Monde SA et *caresserait le projet* de devenir le premier assureur français en rachetant, après mars 1986, un groupe nationalisé.

M. Bébéar a des capitaux, et, de l'autre côté, il semble qu'une sorte d'union sacrée se fasse, – privées et nationalisées, – pour barrer la route à l'ambitieux. Nouvel épisode la semaine prochaine avec la riposte des attaqués.

F. R.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

La barre des 1 400 points est franchie

Grande première cette semaine à Wall Street, où, pour la première fois de l'histoire, le célèbre Dow Jones a franchi la barre des 1 400 points.

L'événement s'est produit deux fois : mercredi d'abord, puis vendredi, le marché ayant dans l'intervalle rebroussé chemin sur des ventes bénéficiaires. A la veille du week-end, l'indice des industrielles s'établissait à 1 404,35 (contre 1 390,25 le 1er novembre), un record absolu dans les anales. L'encouragement est venu du front monétaire où les taux d'intérêt ont baissé, en liaison avec les intentions manifestées par la Réserve fédérale de ne rien entreprendre pour contenir l'accroissement de la masse monétaire supérieure aux objectifs fixés.

Mais ce sont surtout les déclarations de M. Henry Kaufman, le « gourou » de Wall Street, laissant prévoir une réduction imminente des taux d'escompte, qui ont ravivé la flamme. Avec la diminution des prix du pétrole, les opérateurs sont désormais convaincus que ce faisceau d'éléments permettra à l'économie américaine de retrouver, en 1986, le chemin de la croissance.

L'activité hebdomadaire a porté sur 587,52 millions de titres, contre 579,79 millions.

	Cours 1er nov.	Cours 8 nov.
Alcoa	32 1/2	33 1/2
ATT	21 1/4	21
Boeing	45 3/4	47
Chase Man. Bank	59 3/4	59 1/2
Du Pont de Nemours	63	61 1/2
Eastman Kodak	43 3/8	44 7/8
Exxon	55 5/8	52 7/8
Ford	47 1/4	47 3/8
General Electric	59 7/8	61 1/4
General Foods	119 7/8	N.C.
General Motors	67 1/2	67 1/8
Goodyear	26 5/8	27 1/8
IBM	130 7/8	132 1/2
ITT	33	33 5/8
Mobil Oil	31 1/2	30 1/4
Pfizer	47 1/4	48 3/4
Schlumberger	34	34 3/4
Texaco	38 5/8	38 5/8
UAL Inc.	48 3/8	51
Union Carbide	60	59 7/8
US Steel	27 1/2	26 1/4
Westinghouse	43 5/8	43
Xerox Corp	51 3/4	54 3/8

LONDRES

Nouveau record

Une fois encore, le London Stock Exchange a, cette semaine, pulvérisé tous ses records.

La perte du contrat américain au profit de CSF n'a pas déprimé Plessey. La spéculation joue maintenant des contrats de recherche dans le cadre de *l'initiative de défense stratégique. La* vedette a été tenue par les magasins.

Indices « FT » du 8 novembre : industrielles, 1 082,5 (contre 1 070,6) ; mines d'or, 245,2 (contre 237,9) ; fonds d'Etat, 83,29 (contre 83,83).

	Cours 1er nov.	Cours 8 nov.
Beecham	328	326
Bowater	315	315
Brit. Petroleum	563	556
Charter	213	218
Courtaulds	154	168
De Beers (*)	405	410
Free State Ged. (*)	19 3/8	19 3/4
Glaxo	14 27/32	15 3/64
Gt. Univ. Stores	960	960
Imp. Chemical	674	674
Shell	683	665
Unilever	12 9/64	12
Vickers	308	310
War Loan	35 1/8	35

(*) En dollars.

TOKYO

Hésitant

Mieux orienté en début de semaine, le marché s'est ensuite alourdi en liaison avec la menace que la baisse du dollar fait peser sur les exportations.

Indices du 8 novembre : Nikkeï Dow Jones, 12 851,05 (contre 12 808,10) ; indice général, 1 012,83 (contre 1 018,51).

	Cours 1er nov.	Cours 8 nov.
Akaï	403	380
Bridgestone	555	542
Canon	1 160	1 140
Fuji Bank	1 520	1 470
Honda Motors	1 150	1 140
Matsushita Electric	1 200	1 150
Mitsubishi Heavy	396	374
Sony Corp.	3 850	3 790
Toyota Motors	1 170	1 130

FRANCFORT

Recul

Après avoir battu un nouveau record, avec l'indice de la Commerzbank parvenu lundi à la cote 1781,4, le marché a été contraint de rebrousser chemin sur d'assez abondantes ventes bénéficiaires. En moyenne, les cours ont fléchi de 1,1 %. Mais des creux supérieurs à 10 % ont été enregistrés (Preussag). Les chimiques se sont alourdies.

Indice de la Commerzbank du 8 novembre : 1 755 (contre 1 775).

	Cours 1er nov.	Cours 8 nov.
AEG	250,50	246,50
BASF	275,30	263,70
Bayer	270,40	256,20
Commerzbank	278,50	271,50
Deutschebank	731,50	712,50
Hoechst	265,50	255,50
Karstadt	284	288
Mannesman	264	202
Siemens	683	662
Volkswagen	382,80	412

Crédits-Changes-Grands marchés

L'euromarché

Un emprunteur branché : EDF

Le volume du marché international des capitaux doit maintenant être de l'ordre de 400 milliards de dollars. Sa phénoménale expansion se reflète dans les dernières statistiques fournies par Euro-clear, le plus important des deux organismes de compensation du marché. A la fin du mois d'octobre, le montant nominal d'euro-obligations détenues par Euro-clear pour le compte de ses adhérents avait, pour la première fois, atteint l'équivalent de 250 milliards de dollars. Compte tenu du fait que Cedel, l'organisme rival, compense un volume légèrement inférieur d'euro-obligations, l'évaluation de 400 milliards de dollars est plus que plausible.

A la fin de l'année 1984, Euro-clear n'avait encore en garde que l'équivalent de 182 milliards de dollars de titres euro-obligataires. La progression a donc été de 37 % pendant les seuls dix premiers mois de 1985. Elle a, ce faisant, été alignée sur la croissance pondérée de 45 % enregistrée depuis 1980.

Pusieurs innovations ont permis ces derniers jours de maintenir en éveil l'intérêt des investisseurs internationaux.

Dans ce domaine, Electricité de France s'est tout particulièrement mise en eurovedette. Entre mercredi et jeudi, EDF s'est, sous la garantie de la République française, successivement manifestée sur le marché américain des capitaux (le « yankee »), sur l'euromarché et sur l'helvétique. Cette trilogie n'était apparemment pas originellement recherchée par l'emprunteur. Mais les autorités suisses ont fait éclater en dichotomie l'un des volets de l'eurodiptyque initial. A New-York, EDF a annoncé mercredi après-midi le lancement d'un emprunt domestique de 100 millions de dollars sur dix ans à partir d'un coupon semestriel de 9,50 % sur prix de 99,65 afin de procurer tous les six mois un rendement de 9,589 %. Néanmoins, les porteurs auront la possibilité de demander, une fois pour toutes, le remboursement anticipé de leurs titres après cinq ans, c'est-à-dire en novembre 1990. Pour sa part, l'emprunteur pourra, s'il le souhaite, rembourser au pair ces obligations à partir de 1992.

Le tout est agrémenté d'une commission bancaire de 0,625 %. Non seulement cette dernière est l'une des plus basses jamais offertes par un débiteur étranger à New-York, mais le coupon, qui ne représentait le jour du lancement que quelque vingt-cinq points de base de plus que le rendement procuré par les bons à même échéance du Trésor des Etats-Unis, est aussi le moins élevé jamais offert par un emprunteur non américain.

EDF a donc réalisé, sous la direction de la banque américaine Goldman Sachs, une très belle performance : elle est la première entité étrangère offrant sur dix ans simultanément une possibilité de sortie aux porteurs après cinq ans et au débiteur après sept ans ; en outre, la présente opération va lui permettre, au travers d'un swap, d'obtenir des fonds à taux variable à un taux inférieur au Libor de plus de 100 points de base.

EDF avait également en vue de lancer la première euro-émission obligataire en dollars dotée d'une option de change en francs suisses. Malheureusement, les autorités helvètes ne l'ont pas entendu ainsi. Elles font tout ce qui est en leur pouvoir pour ralentir l'internationalisation du franc suisse et désirent que le marché de cette devise reste en Helvétie. En conséquence, EDF s'est résolue à, d'une part, lancer sur le marché international des capitaux 100 millions de dollars d'euro-obligations dotées de warrants permettant l'acquisition ultérieure d'euro-papier également libellé dans la devise américaine et, d'autre part, de purs warrants permettant à partir d'un prix de souscription en dollars d'acheter des obligations libellées en francs suisses. C'est la première fois qu'une telle possibilité est offerte aux investisseurs internationaux. Profitez-en sans tarder.

L'euro-émission en dollars d'EDF s'élève à 100 millions et a une durée de dix ans. La première série d'euro-obligations (« A ») sera émise à 100,50 avec un coupon annuel de 10,375 % mais pourra être remboursée par l'emprunteur au pair par anticipation après cinq ans. Elle est accompagnée de warrants offerts à un prix unitaire de 16 dollars qui permettront à ceux qui les possèdent d'acquérir en échange des obligations additionnelles de série « B » qui auront la même durée et le même coupon que les premières, mais qui, par contre, ne pourront être remboursées par anticipation.

Après cinq ans, les mêmes warrants permettront d'acquérir des obligations « B » supplémentaires contre, cette fois-ci, un paiement en espèces. La commission bancaire qui couronne le tout s'élève à 2 %.

L'ensemble est dirigé par le CCF en association avec l'Union de banque suisse (UBS) et la firme américaine Salomon Brothers.

Une option de change à ne pas manquer

En même temps, EDF est venue proposer 40 000 warrants qui, pendant les douze mois, permettront aux porteurs d'acheter des obligations en francs suisses dont la durée s'étendra sur dix ans et dont le coupon annuel sera de 5,375 %. La nouveauté est la suivante : les warrants sont payables non en francs d'Helvétie mais dans la devise des Etats-Unis au prix de 137,50 dollars le warrant. C'est donc une véritable option de change dollars/francs suisses qui est ainsi offerte aux investisseurs.

Une autre innovation a vu le jour cette semaine sous les auspices de la grande banque américaine Citicorp. Elle a, mardi, offert au pair 100 millions de dollars d'euro-obligations à douze ans sur la base d'un taux d'intérêt fixe qui sera réajusté tous les deux ans, de manière à donner, chaque fois, un rendement de 65 points de base supérieur à celui que procurent, à chaque époque, les bons du Trésor américain de même durée. Cette technique, qui confère un caractère variable au taux d'intérêt fixe, a suscité beaucoup de commentaires, ceux qui étaient favorables s'avérant moins nombreux que ceux qui étaient défavorables.

On n'a, en effet, pas manqué de souligner que, par suite de l'état actuel du marché américain, le premier euro-coupon ne sera que de l'ordre de 9,625 % et que toute amélioration ultérieure pour les investisseurs risquera d'être court-circuitée par la possibilité que se réserve l'emprunteur de rembourser par anticipation sa dette après six ans.

Le marché de l'ECU tend à s'améliorer. Toutefois, ceux qui en profitent sont les emprunteurs dont le nom est connu sur le plan international. Parce qu'il fait partie de ces heureux élus, Moët-Hennessy a pu offrir sans peine 50 millions d'obligations libellées en ECU dont la durée s'étendra sur cinq ans et trois mois. Dotées d'un coupon annuel de 9 %, elles seront émises à un prix de 100,375 pour donner un rendement à échéance de 8,91 %. Très bien reçue, l'euro-émission est recherchée sur le marché gris à partir d'une décote de 0,50, soit bien au-dessous de la commission bancaire globale de 1,875 %.

Pendant ce temps, le marché de l'eurofranc français reste excellent. Après la ville de Stockholm qui, en début de semaine, a levé rapidement, au pair avec un coupon de 10,75 %, 375 millions de francs au travers d'un euro-emprunt à quinze ans rétractable tous les cinq ans, Remy Martin viendra dès le lundi 11 novembre commémorer l'armistice avec une euro-émission à cinq ans de 250 millions de francs.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar sous pression

Il fallait avoir du sang-froid cette semaine pour opérer sur les marchés des changes, face aux déclarations contradictoires d'autorités officieuses ou officielles et aux interventions-surprises des banques centrales qui ont contribué à semer une certaine confusion. Une seule évidence s'est imposée toutefois : le dollar a encore baissé à Tokyo. Le yen s'est élevé à son plus haut cours depuis cinq ans (vis-à-vis du billet vert), sur les interventions de la Banque du Japon.

Déjà, le 1er novembre, à la veille du week-end, la devise américaine avait enfoncé la barre des 210 yens, pour la première fois depuis mars 1981. Les jours suivants, elle filait à 206-207 yens, et revenait de 7,97 F à 7,90 F à Paris, de 2,6275 DM à 2,5950 DM à Francfort.

La raison ? De nouvelles mesures de baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, alimentées, au surplus, par une lettre adressée au Congrès par le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, suivant laquelle la Fed a choisi de ne pas agir « agressivement » pour réduire les liquidités des banques à la suite d'une progression trop rapide de la masse monétaire M 1 (définition la plus stricte). En outre, il assurait que cette croissance, même trop rapide – était « acceptable » pour la Fed, les autres définitions de la masse monétaire (M 2 et M 3) plus larges, progressaient à un rythme moins rapide et en ligne avec les objectifs fixés en début d'année. Enfin, il justifiait la décision de la Réserve fédérale par « *la valeur relativement élevée du dollar* ».

En clair, cela voulait dire que les taux américains ne seraient pas relevés afin de ne pas faire monter un dollar jugé encore trop élevé, d'où sa baisse. Enfin, le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, déclarait à nouveau que le dollar n'avait pas encore assez fléchi à Tokyo. Du coup, il plongeait, le lendemain, à 202,70 yens sur la place de New-York. Puis vinrent les contrordres.

L'agence Kyodo diffusa une opinion d'un représentant de la Banque du Japon, selon lequel une nouvelle baisse du dollar contre le yen était moins souhaitable dans la mesure où, si ce phénomène s'accentuait, il handicaperait gravement les exportations japonaises. De son côté, le vice-ministre des finances, M. Tomomitsu Oba, déclarait à l'*Asahi-Shinbum* que la chute du dollar avait été trop rapide tandis que son propre ministre, M. Noboru Takeshita, se déclarait « *satisfait* » de l'évolution des cours, soulignant qu'elle reflétait les « *forces de marché* » (mais à quel cours, 202, 206, 208 yens ?). Cela n'empêchait pas M. Sumita de réaffirmer, vendredi, que le dollar était encore trop cher. Allez donc savoir.

Brochant sur le tout, M. Stephen Axilrod, un des membres de la direction de la Réserve fédérale, déclarait devant le Congrès qu'une chute brutale du dollar serait dommageable pour l'économie américaine, avec le risque d'une reprise de l'inflation et d'une hausse des taux. Il n'exclut pas la possibilité de voir le dollar s'élever au-dessus de son cours actuel s'il y avait une accélération de la croissance aux Etats-Unis dans le prochain mois.

La conséquence fut que avec le soutien d'une forte demande commerciale (près de 1,5 milliard de dollars pour les multinationales américaines), le dollar bondit à 2,64 DM et à 8,06 F, vendredi matin, pour immédiatement recevoir un grand coup sur le nez sous la forme d'une intervention de la Bundesbank qui le ramena aux environs de 8 F et de 2,62 DM, alors que le yen s'établissait à 206 yens. De quoi rendre cardiaque !

En Europe, le fait marquant a été le recul de la livre sterling, affectée par les déclarations du Cheikh Yamani sur la possibilité d'une guerre des prix sur le pétrole en 1986 avec un baril tombant à moins de 20 dollars, contre 26 à 27 actuellement. Même si de tels propos peuvent paraître dictés par des considérations tactiques, ils n'en ont pas moins jeté un froid chez les producteurs, dont la Grande-Bretagne.

Le franc français s'est montré ferme vis-à-vis du mark, dont le cours a glissé doucement à 3,0475 F : compte tenu de l'écart d'inflation qui subsiste encore entre la France et l'Allemagne, notre monnaie se réévalue doucement. Les devises continuent d'affluer, et la Banque de France les empile dans ses coffres : les taux, toujours les taux...

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 4 NOVEMBRE AU 8 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4160	–	12,4882	46,2962	38,0589	1,8825	33,7723	0,0564
	1,4420	–	12,5392	46,5983	38,2263	1,8850	33,8753	0,0566
Paris	11,3386	8,0075	–	370,71	304,76	15,0743	270,43	4,5163
	11,4999	7,9750	–	371,62	304,85	15,0330	270,16	4,5133
Zurich	3,0585	2,1600	26,9752	–	82,2074	4,0662	72,9483	1,2182
	3,0945	2,1460	26,9090	–	82,0336	4,0452	72,6965	1,2145
Francfort	3,7205	2,6275	32,8127	121,64	–	4,9463	88,7369	1,4819
	3,7723	2,6160	32,8025	122,90	–	4,9312	88,6179	1,4805
Bruxelles	75,2179	53,12	6,6338	24,5925	20,2169	–	17,9390	2,9960
	76,4981	53,05	6,6520	24,7204	20,2790	–	17,9709	3,0023
Amsterdam	4,1927	2,9610	36,9781	137,08	112,69	5,5741	–	1,6700
	4,2568	2,9520	37,0157	137,56	112,84	5,5646	–	1,6706
Milan	2510,56	1773	221,42	820,83	674,78	33,3772	598,78	–
	2548,01	1767	221,57	823,39	675,46	33,3082	598,58	–
Tokyo	291,83	206,10	25,7387	95,4166	78,4395	3,8798	72,9483	0,1162
	304,98	211,50	26,5203	98,5555	80,8486	3,9868	71,6463	0,1197

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 8 novembre, 3,8852 F contre 3,7707 F le vendredi 1er novembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

8 nov. 1985

FRANC FRANÇAIS – LIRE ITALIENNE – COURONNE DANOISE – MARK ALLEMAND – FLORIN NEERLANDAIS – LIVRE IRLANDAISE – FRANC BELGE

% 0 – −0,25 – −0,50 – −0,75 – −1 – −1,25 – −1,50 – −1,75 – −2,00 – −2,25

Plafond – Plancher

*Système monétaire européen

Les matières premières

Inquiétude sur le caoutchouc

Le marché de l'étain sera réouvert le lundi 18 novembre, ce qui est considéré comme « un coup de poker ». La crise de ce métal affecte les marchés. Elle laisse planer une menace sur les autres accords internationaux de stabilisation des prix, dont celui du caoutchouc. – Si aucun accord n'intervient entre consommateurs et producteurs, les prix de l'étain risquent fort d'enregistrer une forte chute.

MÉTAUX. – *La crise du marché de l'étain est difficile à dénouer, donc pas de cotations ni de transactions à Londres depuis le 24 octobre dernier.*

Malgré la nouvelle hausse des stocks britanniques de métal, les cours du cuivre ont fait preuve de dispositions plus soutenues au Metal Exchange de Londres.

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une reprise a été enregistrée sur le marché du plomb en dépit de perspectives statistiques peu satisfaisantes. Depuis le commencement de l'année, ce métal a fléchi de 30 % sur le marché de Londres.

Amélioration timide des cours du zinc à Londres, qui restent toutefois inférieurs de 40 % à leurs niveaux de la fin de 1984. Une importante société canadienne envisage de réduire de 10 % sa capacité de production à partir de l'an prochain. Mais, pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande, d'autres réductions de production s'avéreront nécessaires.

CAOUTCHOUC. – *Les cours du naturel stagnent à de bas niveaux, ce qui oblige le directeur du stock régulateur à poursuivre ses interventions sur le marché afin d'éviter un nouveau glissement des cours.*

LES COURS DU 7 NOVEMBRE 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 950 (943) ; à trois mois, 979,50 (970) ; étain comptant (8 548) ; à trois mois (8 460) ; plomb, 275 (255) ; zinc, 398 (372) ; aluminium, 661 (646) ; nickel, net (2 810) ; argent (en pence par once troy), 424 (425). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,30 (61,85) ; argent (en dollars par once), 6,05 (6,08) ; platine (en dollars par once), 327,2 (321,4). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), net (29,50).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 61,7 (61,77) ; mai, 61,76 (62,15). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, octobre, 592 (572). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, décembre, 51,4 (51,3).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 181 (180,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 059 (2 104) ; mars, 2 152 (2 194) ; sucre, janvier, 5,33 (5,68) ; mars, 5,93 (6,14) ; café, décembre, 158,76 (161,55) ; mars, 158,82 (161,55). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, décembre, 144 (148) ; mars, 155,6 (158) ; café, janvier, 1 908 (1 895) ; janvier, 1 900 (2 063) ; cacao, décembre, 1 635 (1 640) ; mars, 1 679 (1 680). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 862 (1 900) ; mars, 1 900 (1 928) ; café, mars, 2 110 (2 175) ; mai, 2 110 (2 220) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 405 (1 380) ; mars, 1 417 (1 405). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 148 (146,2) ; janvier, 147,9 (147,1). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 128,5 (127) ; février, 131,4 (128,9).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 324 (323,6) ; mars, 329,75 (328) ; maïs, décembre, 236,5 (232,6) ; mars, 243,75 (242,20).

INDICES. – Moody's, 911 (906,30) ; Reuter, 1 736,7 (1 728,6).

Marché monétaire et obligataire

Un nouvel emprunt d'Etat

Profitant du meilleur climat qui règne sur le marché des obligations, et surtout sur celui des emprunts d'Etat, le Trésor va lancer une nouvelle tranche d'obligations « assimilables » (OAT), analogue à l'émission de mai-juin.

Le taux « facial » est de 10 %, mais le taux actuariel (réel) ne sera fixé que mardi prochain : on parle de 10,40 % à 10,50 %, un petit peu au dessous des rendements actuellement observés sur le marché secondaire (un peu plus de 10,50 %). Le placement se fera par adjudication publique par plis fermés, comme à la fin juillet dernier. L'objectif est de recueillir une dizaine de milliards de francs, sur les 25 à 30 milliards dont a besoin le Trésor d'ici à la fin de l'année.

La procédure utilisée, mise en œuvre pour la deuxième fois, sur le modèle anglo-saxon, est rapide, de manière à ne pas bloquer le calendrier des autres émissions, qui devraient reprendre peut-être à la fin de la semaine prochaine. Une procédure traditionnelle, comme celle employée pour le grand emprunt classique de septembre, est lourde, et, par-dessus le marché, aléatoire.

En demandant 15 milliards de francs à la rentrée d'automne, avec des taux nominaux et actuariels trop bas dans un marché déprimé, le Trésor avait enregistré un des plus beaux fiascos de ces dernières années. Payé le 30 septembre, cet emprunt, coté d'emblée au-dessous du prix d'émission, ne l'a retrouvé que cette semaine.

Cette fois-ci, dans un climat meilleur, le montant final sera ajusté en fonction des offres : à brebis tondue, Dieu mesure le vent. Depuis le début de l'année, 250 milliards de francs ont été collectés sur le marché obligataire français, et 50 milliards devraient encore être appelés en novembre et en décembre. On pourra, certes, compter sur 28 milliards de francs de coupons et de remboursements, mais la collecte nette des SICAV court terme, grandes clientes pour les emprunts d'Etat, risque de ne plus augmenter d'ici à la fin de l'année : c'est l'époque des bilans pour les entreprises, et donc des retraits.

L'an dernier, la chute des encours avait été brutale (de 150 milliards de francs à 134 milliards de francs en novembre et en décembre). Il est vrai qu'à l'époque le marché des obligations avait été très fortement secoué. Cette fois-ci, c'est plus calme : 2,5 milliards de plus en octobre à 210,1 milliards, après un recul d'un milliard en septembre à 207,6 milliards. On est loin des fortes progressions des huit premiers mois (55 % de janvier à août).

Relevons toutefois que les opérateurs croient toujours à une nouvelle baisse des taux, comme en témoigne la lente érosion des rendements : 10,55 % contre 10,62 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,16 % contre 10,27 % pour ceux à moins de sept ans et 11,72 % contre 11,87 % pour le secteur public, selon les indices Paribas.

Pour la semaine écoulée, tout s'est très bien passé. L'emprunt PTT, de 1,9 milliard de francs à dix ans et remboursement *in fine*, s'est parfaitement placé. Il est vrai qu'il est émis au pair, à 11,20 % de taux nominal (contre 10,70 % pour le Crédit foncier de la semaine dernière) et 11,45 % de rendement actuariel (contre 11,30 % pour le même Crédit foncier, accueilli avec un enthousiasme modéré parce que trop « tiré »). Les PTT, qui ont une grosse clientèle de particuliers, ont privilégié le taux nominal, plus parlant.

Voulant assurer leur émission, ils n'ont pas anticipé une baisse des taux, comme l'ont fait la Société générale, le Crédit agricole et le Crédit commercial de France. Ces établissements se justifient en estimant que les conditions offertes pour le Crédit foncier (en recul de 0,20 %) ne faisaient qu'anticiper la baisse des rendements sur le marché au bout du délai de quinze jours pour le règlement. Ils ajoutent qu'ils répondaient ainsi aux recommandations du rapport Tricot en offrant de meilleures conditions non seulement sur les commissions, mais aussi sur les modalités de l'émission. Il faut dire également que la manière dont lesdits établissements ont « saucissonné » l'emprunt auprès des placeurs, le lâchant en fonction de l'état, bon ou mauvais, du marché gris (avant la cotation), de façon à ne pas faire jouer la garantie, ont fait pousser des cris.

Autre émission, enfin, celle des sociétés de développement régional (SDR), 1 milliard à 10,80 % facial et 11,56 % actuariel, avec règlement en deux fois, et 500 millions à 10,50 % et 11,44 % brut : le placement a été correct, bien que le marché n'aime pas tellement ce papier qualifié de « provincial », malgré la garantie de l'Etat.

Les « nouvelles donnes » sur le marché obligataire et la déréglementation, notamment sur la composition des syndicats d'émission, suscitent les initiatives. Ainsi un groupement, intitulé Union de garantie et de placement, a été constitué par six banques moyennes, la Banque du bâtiment et des travaux publics, la Banque de Bretagne, la Banque française de l'agriculture et du Crédit mutuel, la Banque industrielle et mobilière privée, la Banque Louis Dreyfus et la Banque marseillaise Martin-Maurel. Associées « *pour intervenir avec plus de dynamisme et de poids sur le marché à l'émission des obligations* » et représentant une force de placement de l'ordre de 5 % du total des émissions, ce groupement entend devenir un partenaire permanent des grands émetteurs et des chefs de file. Il a étrenné sa création par une participation au dernier emprunt du Crédit national.

Par ailleurs, la Caisse de refinancement hypothécaire, que préside M. Georges Plescoff, va lancer son premier emprunt. L'idée de son président est d'émettre sur longue durée, aux conditions les plus classiques possibles (taux fixe sans fioriture ni complication, comme les fenêtres, options, warrants de tout poil), avec des tranches à répétition, pour faire du « papier » de la caisse un produit « de fond » pour le marché, comme les grands emprunts anglo-saxons. Une idée à creuser...

F. R.

Le Monde

LE CONFLIT AU SEIN DU PS
DANS LE GARD

Le vote des militants met Mme Dufoix en minorité

La formation des listes du Parti socialiste pour les élections législatives et régionales dans le Gard a donné lieu, le jeudi 7 novembre dans la soirée, à un vote des militants de la fédération (*le Monde* du 8 novembre). Selon les proches de Mme Georgina Dufoix, les sections de Nîmes, soit un cinquième des effectifs, ont enregistré une forte participation au vote, avec une proportion de 85 % des votants en faveur des listes présentées et conduites par le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, conseiller municipal (dans la minorité) de la ville. Le ministre a connu un moindre succès dans sa propre section, celle de Nîmes-Nord.

Hors de Nîmes, en revanche, le premier secrétaire de la fédération, M. René Praden, proche de M. Georges Benedetti – député sortant, adversaire de Mme Dufoix, – a comptabilisé, sur 860 militants, 133 voix pour les listes du ministre ; les autres adhérents se sont abstenus ou ont fait consigner leur « refus de vote » sur la liste d'émargement.

Face à l'alliance de M. Benedetti avec M. Jean-Marie Cambacérès, maire de Sommières, membre du *comité directeur du PS, Mme Dufoix* maintient, néanmoins, son point de vue. Elle estime que les listes qu'elle a formées sont les meilleures possibles; elle dément l'intention qui lui était prêtée de ne pas siéger à *l'Assemblée nationale et de se* consacrer à la seule assemblée régionale.

La convention nationale du PS devra décider si elle lève la sanction qui pèse sur l'un des colistiers du ministre pour les élections régionales ou si elle exige le retrait de ce candidat; elle devra, en second lieu, *accepter ou refuser que Mme Dufoix* conduise, à la fois, la liste pour les législatives et celle pour les régionales.

RÉPONDANT A M. GORBATCHEV

Mme Thatcher veut bien d'un dialogue avec l'Union soviétique « sur les aspects généraux du désarmement »

Commentant la réponse que Mme Thatcher a adressée récemment à la proposition de M. Gorbatchev d'ouvrir des négociations directes entre Moscou et Londres sur le problème des armements nucléaires, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a déclaré, le vendredi 8 novembre à la Chambre des communes, que la Grande-Bretagne accepte une discussion sur ce sujet, mais n'est pas disposée à négocier un accord portant *sur ses propres forces* nucléaires. « *Nous sommes prêts et désireux d'explorer, au cours de futurs contacts, les aspects généraux du contrôle des armements, y compris la nécessité d'une plus grande stabilité et d'une plus grande confiance dans les relations Est-Ouest* », a dit Sir Geoffrey, mais la position n'a pas changé sur le fond : « *Nous devons d'abord assister à des réductions radicales des arsenaux des superpuissances.* » Cette position est proche de celle de la France, qui avait été également invitée par M. Gorbatchev, lors de son séjour à Paris le mois dernier, à ouvrir des négociations directes avec Moscou.

A Washington, d'autre part, M. Nitze, conseiller de MM. Reagan et Shultz sur le désarmement, a fait état d'un durcissement de la position soviétique qui aurait été constaté lors des entretiens que le secrétaire d'État a eus récemment à Moscou avec les dirigeants du Kremlin. Selon M. Nitze, l'URSS s'opposerait maintenant à ce que les Etats-Unis poursuivent même des « *recherches fondamentales en laboratoire* » sur les « *armes spatiales de frappe* », alors que dans ses déclarations à *Time*, en septembre, M. Gorbatchev avait admis la légitimité de la recherche fondamentale sur ces sujets. – *(AFP, AP.)*

En Grande-Bretagne

Prison à vie pour un hooligan

Le tribunal londonien de l'Old Bailey a condamné le vendredi 9 novembre à la prison à vie Kevin Whitton, vingt-cinq ans, pour « *manifestation violente* » *au stade de Stamford Bridge, le* 29 décembre 1984. Ce verdict sans précédent a provoqué dans la salle du tribunal une explosion de protestations et d'insultes tandis que le jeune homme se débattait furieusement avec les gardiens qui tentaient de lui faire quitter la salle.

Selon l'accusation, Kevin Whitton faisait partie, ce 29 décembre au soir, d'une bande de hooligans qui ont répandu la terreur aux abords du stade de Stamford Bridge où venait de se dérouler le match Chelsea-Manchester United. Les jeunes gens avaient blessé plusieurs personnes avant la rencontre. Un jeune homme de dix-neuf ans est venu raconter au tribunal comment il avait été agressé et avait eu l'oreille arrachée d'un coup de dent. L'équipée sauvage s'est poursuivie dans les rues adjacentes et a culminé dans un pub dont le patron a été grièvement blessé au visage et à la main.

L'accusé a nié toutes les accusations. Mais l'Old Bailey voulait prononcer un jugement « exemplaire » si l'on en croit les déclarations du juge avant l'énoncé de la sentence. « *Ce type de comportement*, a-t-il dit, *a abouti à ce que toute une génération de Britanniques apparaisse aux yeux du monde comme dangereuse, violente, hors la loi.* »

Kevin Whitton paie donc pour « *toute une génération de Britanniques* », à la satisfaction du président de l'association de football qui a rendu hommage à l'attitude des juges : « *Ce pays ne veut plus rien avoir à faire avec ces individus, et le football non plus.* » Pendant ce temps la mère de l'accusé rappelait que son fils, « *qui est métis fut le seul arrêté ce soir-là et que pas une seule personne n'a porté plainte contre lui pour violence* ».

Accord entre l'AGEFI « la Tribune de l'économie » et l'ACP

L'AGEFI, qui édite le quotidien *la Tribune de l'économie*, dont le PDG est M. Bruno Berthez, s'intéresse de plus en plus à l'information locale et régionale. La Société d'édition économique, financière et politique (SEFEP), sa principale actionnaire, a en effet signé le 7 novembre un « protocole d'intention » avec l'Agence centrale parisienne de presse (ACP). Ce protocole permet à la SEFEP de participer à hauteur de 20 % à une nouvelle augmentation de capital de l'ACP.

L'ACP a déja fait l'objet depuis décembre 1984 d'une restructuration financière. L'objectif était double : porter le capital de l'agence de 200 000 de francs à 5,2 millions de francs et redonner aux groupes de presse régionaux la majorité qu'ils avaient perdue en 1983 au profit de RTL et de RMC. Ce double objectif a été atteint le 2 octobre. La presse écrite possède aujourd'hui 51 % du capital, RMC et RTL 39 %, et la Caisse des dépôts et consignations 10 %.

La nouvelle augmentation de capital auquelle participe la SEFEP doit encore être approuvée le 27 novembre par le conseil d'administration de l'agence. D'ores et déjà, la SEFEP, et surtout l'AGEFI-*la Tribune de l'économie*, voient dans cet accord la possibilité de créer et de développer complémentairement des produits nouveaux adaptés aux clients de l'ACP, quotidiens locaux et régionaux, institutions, particulièrement dans les domaines économique et financier. La création commune d'un « fil » spécialisé bénéficie de deux atouts : l'outil de transmission que détient et maîtrise l'ACP d'une part, la matière de sujets économiques et financiers que possède la SEFEP d'autre part, grâce à son réseau de quarante-deux correspondants à l'étranger.

Y.-M. L.

A BASTIA

La chambre régionale des comptes est gravement endommagée par un attentat à l'explosif

De notre correspondant.

Bastia. – Un attentat suivi d'un incendie a gravement endommagé la chambre régionale des comptes de Bastia pendant la nuit du vendredi 8 au samedi 9 novembre : la charge, de forte puissance, placée dans la salle du greffe, a détruit à près de 80 % le premier étage de la juridiction. Selon les premières constatations, l'entrée du bâtiment n'aurait pas été forcée. L'action n'a pas été revendiquée, mais une inscription tracée à la peinture noire a été découverte sur le mur de la chambre régionale. Elle met en cause M. Jean *Bertoncini, président* de la Société mutualiste corse, une mutuelle proche de Force ouvrière.

Depuis près d'un an, un conflit oppose le Syndicat des travailleurs corses, de tendance nationaliste, à la direction de cette mutuelle. Celle-ci est accusée, sans preuves, d'avoir détourné des fonds destinés à la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel des organismes de mutualité. Après avoir été occupés à trois reprises, les locaux de la SMC ont été évacués dans l'après-midi de vendredi par les forces de l'ordre. Cette évacuation s'est déroulée sans incident.

D. A.

● *Explosion d'origine criminelle en face de l'archevêché de Paris.* – Une explosion criminelle s'est produite, vendredi 8 novembre, peu après 23 heures, devant le 32 de la rue Barbet-de-Jouy (7e). La déflagration a été suivie d'un incendie qui a été rapidement éteint par les sapeurs-pompiers.

DANS LE NORD

Le suicide d'un enseignant chahuté

Jean-Claude Hianne, trente-huit ans, professeur suppléant au lycée d'enseignement professionnel d'Haumont, près de Maubeuge (Nord), n'a pas supporté d'être l'objet de brimades et d'insultes de la part de ses élèves. Il s'est donné la mort mardi 5 novembre.

Il y a un an et demi, M. Hianne avait été licencié pour raisons économiques de l'entreprise où il était tourneur depuis quinze ans. Les mois suivants furent difficiles. Ce n'était pas vraiment le chômage car, bon technicien, Jean-Claude Hianne avait trouvé de petits emplois, peu gratifiants. A ces difficultés professionnelles étaient venus s'ajouter les problèmes de santé de sa femme, une enseignante.

Il accepta donc avec enthousiasme de remplacer un professeur en congé longue maladie au LEP d'Haumont. Ce poste apparaissait comme un nouveau départ ; il s'est vite révélé être un enfer. Rapidement, Jean-Claude Hianne s'est laissé dépasser par ses élèves préparant un CAP de mécanique. « *Jamais il ne s'est plaint à ses collègues*, explique le directeur de l'établissement, M. Gérard Sarcy, *mais ceux-ci ont vite deviné qu'il avait des problèmes de discipline et ont essayé de l'aider.* » Mais, dans cette région à fort taux de chômage, où les familles sont particulièrement défavorisées, les jeunes ne sont pas tous des enfants de chœur, surtout dans la filière mécanique. : « *Nous avons une dizaine de trublions sur six cent quatre-vingt-neuf élèves* », estime M. Sarcy.

Mardi 5 novembre, Jean-Claude Hianne a repris ses cours. Une fois de plus, il n'est pas parvenu à faire cesser le chahut. L'après-midi, il a erré en voiture dans les rues de la ville. Le lendemain matin, on a retrouvé son corps, pendant sous le pont d'une voie rapide. A sa femme, à ses deux enfants, il a laissé une lettre : « *Mon amour, mes enfants, je ne peux rester avec vous. Je ne valais pas grand-chose...* ».

En marge de l'affaire Greenpeace

ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA FAMILLE DE FERNANDO PEREIRA

Un accord est intervenu, vendredi 8 novembre, à 15 heures, entre le gouvernement français et la famille de Fernando Pereira, le photographe néerlandais d'origine portugaise tué lors de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* en Nouvelle-Zélande. Cet accord a été conclu, à Paris, entre Me Léo Spigt, du barreau d'Amsterdam, représentant les intérêts des parents, de la veuve et des deux enfants du photographe, et Me Daniel Soulez-Larivière, qui, outre la défense des faux époux « Turenge », assure, pour le gouvernement français, les négociations sur les dédommagements promis à la famille Pereira, ainsi qu'au mouvement écologiste Greenpeace.

« *L'accord recherché a été conclu sur le plan des principes, hier*, nous a déclaré, samedi, Me Soulez-Larivière. *Il est conforme à la jurisprudence française sur le plan des dédommagements moraux et matériels. Nous sommes convenus d'en tenir les termes confidentiels.* » La famille du photographe avait exigé qu'une lettre formelle d'excuses et de regrets accompagne tout dédommagement financier. Cette lettre devrait être adressée prochainement aux proches du photographe, au nom du gouvernement français. Aux Pays-Bas, Me Léo Spigt, cité par l'agence néerlandaise de presse ANP, s'est déclaré satisfait de l'accord.

● *Serge Reggiani hospitalisé.* – Serge Reggiani, qui avait déjà souffert d'une dépression nerveuse en octobre 1984, a dû être hospitalisé dans une clinique de Garches. Ses deux concerts prévus le 8 novembre à Orléans et ce samedi 9 à Autin ont été annulés.

A B C D . F G H

A BAYONNE

Quatre agents de la DGSE interpellés par la PJ

Quand le hasard s'en mêle, les «verrous» sautent. Non sans effets martiaux, le général René Imbot, nouveau patron de la DGSE, *avait promis, sur le petit écran*, le 27 septembre, des services secrets blindés, sans fuites, bavures, ou ridicule. «*J'ai verrouillé ce service*», répétait-il. Las, voici qu'à son corps défendant la DGSE *fait à nouveau parler d'elle et de* façon peu glorieuse. Quatre agents de la DGSE, en mission près de Bayonne (Pyrénnées-Atlantiques), ont en effet été interpellés, jeudi 7 novembre, par la *police judiciaire locale qui pensait* avoir affaire à un commando du GAL (Groupe antiterroriste de libération) préparant un attentat contre un réfugié basque espagnol...

Mercredi soir 6 novembre, des inspecteurs en surveillance de routine sont intrigués par l'arrivée de quatre hommes dans un hôtel, à la sortie sud de Bayonne. Agés d'une quarantaine d'années, trapus, cheveux courts et blousons de cuir, sans armes, ils sont descendus d'un break Peugeot loué la veille... à Nice (Alpes-Maritimes). Ils réservent deux chambres à l'hôtel louent deux *autres véhicules*, des Ford Escort, règlent avec des cartes de crédit authentiques non volées, mais portant de fausses indentités (Michel Lavaud, Raymond Cassioso) et s'en vont dans la nuit jusqu'à *Saint-Jean-de-Luz*.

Durant tout ce temps, les policiers ne les perdent pas de vue. Une filature qui dut quand même être remarquée par les quatre agents secrets ? Restitution des véhicules le jeudi matin, départ précipité de l'hôtel de Bayonne et, enfin, interpellation près de l'aéroport de Biarritz. Rapidement, Marc Isabelle, l'homme qui, sous cette identité, semble le chef de groupe, déclare être chargé d'une mission dont il ne peut rien révéler ; il fournit cependant aux policiers bayonnais le nom d'un colonel de la DSGE, qui, contacté, confirme l'appartenance aux services secrets des quatre hommes arrêtés.

On en est resté là, jusqu'à ce que l'information soit révélée par l'AFP, samedi matin. Dans les milieux gouvernementaux, le commentaire est succinct et mystérieux : « *Moins on en parlera, mieux c'est. Pas pour les raisons que vous croyez. PJ et DSGE n'étaient pas destinées à se croiser, mais chaque équipe était sur une trajectoire importante...* »

Il n'empêche : voici qu'une nouvelle fois des agents supposés secrets se font repérer comme des débutants. Qui plus est, en *France, alors que depuis un décret* paru au *Journal officiel* du 4 avril 1982, la DGSE ne peut théoriquement plus agir opérationnellement sur le territoire national, chasse gardée en matière de contre-espionnage de la DST (Direction de la surveillance du territoire)... En pratique, cependant, la surveillance de la DGSE sur les pays limitrophes s'exercerait souvent depuis l'Hexagone...

E. P.

La crise de l'étain

LE MARCHÉ DE LONDRES ROUVRIRA LE 18 NOVEMBRE

Les transactions sur l'étain reprendront le lundi 18 novembre à la Bourse des métaux de Londres (London Metal Exchange-LME) sur la base d'un nouveau régime qui sera annoncé le 13 novembre, la veille de la réunion du Conseil international de l'étain (CIE). Elles avaient été suspendues le 24 octobre à la suite de la cessation – faute de liquidités – des achats de soutien des cours effectués par le CIE.

Dans les milieux londoniens du négoce, on prévoit que, pour freiner la spéculation qui risque de faire chuter les cours et stabiliser un marché en état de surproduction, il sera imposé des restrictions aux fluctuations de ces cours. Ainsi, comme il *en existe sur d'autres marchés*, des fourchettes seraient fixées chaque jour, c'est-à-dire que les cours ne pourront évoluer qu'entre une limite supérieure et une limite inférieure. Il est possible aussi que soit appliqué un relèvement des dépôts de garantie qui sont exigées pour les transactions à terme.

GRANDE BRADERIE CHEZ LES CHARTERS

Nouvelles Frontières lance un Paris-New-York à 900 F

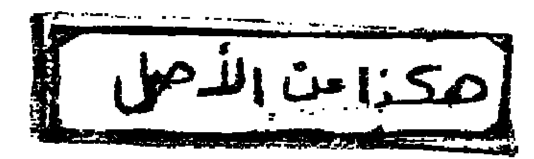
L'agence de voyages Nouvelles Frontières et la compagnie de charters Minerve viennent de lancer un billet Paris-New-York aller simple pour 900 F, en riposte à la création par l'association le Point-Mulhouse *d'un billet à 950 F et même à 500 F* pour les places invendues vingt-quatre heures avant le départ (*le Monde* du 8 novembre).

«*A partir du samedi 23 novembre, nous organisons un vol hebdomadaire que nous vendons au prix de 900 F l'aller Paris-New-York*, nous a déclaré Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières. *Ce prix comprend l'assurance individuelle, un repas chaud et le vin à volonté. Aucune cotisation n'est demandée. Dans le sens New-York-Paris, nous vendons le même billet 160 dollars. Ce vol sera assuré une fois par semaine en DC8-73. La compagnie Minerve a reçu toutes les autorisations requises depuis le mois de mars 1984.*»

Devant cette surenchère, Maurice Freund, président du Point-Mulhouse, a déclaré qu'il ne baisserait pas ses prix annoncés, pour ne pas tomber en dessous des coûts de revient.

De son côté, le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports, met en garde les consommateurs contre les offres du Point-Mulhouse : «*Cette compagnie n'a pas encore déposé de demande pour opérer ces vols*, précise un communiqué. *Les autorisations sont subordonnées à la présentation de tarifs correspondants à des prix de revient réels, sincères et compatibles, avec les réglementations sociales et de sécurité.*»

Le numéro du « Monde » daté 9 novembre 1985 a été tiré à 475 040 exemplaires



Le Monde
AUJOURD'HUI



CHAR AMX-30 ÉQUIPÉ D'UN MISSILE PLUTON. PHOTO BARET/RUSH

L'ARMÉE ENTRE DEUX LÉGISLATURES

La stratégie de l'après-nucléaire, par Jacques Isnard (page III).

Points forts, points faibles : l'aviation sans système AWACS ; l'AMX dans la bataille politico-militaire ; le « Foch » et le « Clemenceau » remplacés par un porte-avions nucléaire ; Hadès et la mise en place du feu neutronique (pages IV et V).

Panorama des positions des partis sur le budget militaire. Trois dessinateurs sous les drapeaux : Cabu, Floch et F'Murr (pages VI et VII).

LE SPOT FRANÇAIS A NEW-YORK

La fabrication d'un spot publicitaire est un exercice aussi coûteux que rigoureux. Délicate alchimie, elle est désormais plébiscitée par le public français qui est devenu en peu d'années le grand promoteur du spot made in France. Les Américains s'en aperçoivent et ont décidé de lui rendre hommage à partir du 12 novembre au Musée d'art moderne de New-York.



LUC BESSON EN TOURNAGE POUR DIM

Supplément au nº 12685. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 10 - Lundi 11 novembre 1985.

COURRIER

TÉLÉPHONE-SERVICES

Comment peut-on écrire un article sur les services d'information par téléphone (*le Monde Aujourd'hui* daté 3-4 novembre) sans évoquer l'existence de la Fédération nationale des radio-répondeurs ? Créée en juin 1984 la FN2R regroupe plus de soixante-dix radio-répondeurs et près de cent adhérents. Elle est devenue le syndicat professionnel des exploitants de radio-répondeurs, reconnu comme tel par les pouvoirs publics. Son existence et son développement sont la preuve même que l'information par téléphone est devenue un média à part entière.

Comment encore peut-on donner la parole à Alain Bernard, responsable de TMS, sans fournir à ses propos le contrepoint indispensable ? Contrairement à ce que dit Alain Bernard, il n'y a jamais eu « bataille » entre lui et la DGT, puisque lui et la DGT, c'est exactement la même chose. Il convient de rappeler que pendant plus d'un an TMS a bénéficié en matière de surtaxation téléphonique d'un monopole tout à fait scandaleux et pour le moins a — légal. Jean-François Lacan a d'ailleurs justement dénoncé dans les colonnes du *Monde*. « l'étrange monopole du 369 ».

Nous ne reviendrons pas sur un scandale passé puisque depuis septembre dernier le bénéfice de la surtaxation téléphonique est enfin ouvert à d'autres entreprises que TMS. Toutefois, la situation est loin d'être encore parfaite, telle qu'une véritable concurrence existe entre TMS — société de droit privé, rappelons-le ! — et l'ensemble des autres exploitants de radio-répondeurs, et pour que les radio-répondeurs puissent avoir accès à la simple application de la loi.

Pour cela, la FN2R réclame notamment :

— que là où existe une concurrence, c'est-à-dire à Paris, tous les demandeurs puissent avoir accés sans tarder au bénéfice de la surtaxation téléphonique. L'ouverture à d'autre, que TMS est en effet extêmement limitée. Seules trois cent vingt lignes sont actuellement affectées à la surtaxation alors que TMS en possède déjà cinq cents ! Avec une si faible capacité, seule une infime proportion des demandes a pu être satisfaite, les autres étant placées sur une « liste d'attente » et devant le rester jusqu'en juin ou juillet 1986 (...) ;

— l'extension le plus rapidement possible du système de surtaxation à la province ;

— l'accélération de la mise en place d'un véritable « kiosque téléphonique », c'est-à-dire d'une surtaxation à la durée. Dans cette optique, la FN2R réclame un alignement complet sur la fonction « kiosque télématique », c'est-à-dire une taxe de base toutes les quarante-cinq secondes, quel que soit le lieu d'appel, et une répartition du produit de ce service de 0,29 franc pour les PTT et de 0,48 franc pour le fournisseur d'information par taxe de base perçue.

Les propositions de la FN2R devraient être profitables et aux exploitants de radio-répondeurs et aux PTT. Elles pourraient permettre la création de plusieurs dizaines d'entreprises, entraînant la création de quelques centaines d'emplois.

BERNARD LOUIS,
président de la FN 2R
(Paris).

ALLO, ICI LE RÉPONDEUR

Deux lignes ont été malencontreusement inversées dans la liste des numéros de téléphone publiée dans l'article intitulé « Allô, ici le répondeur » (*le Monde Aujourd'hui* daté 3-4 novembre).

C'est l'Association française des usagers du téléphone qui répond au 47-41-09-11 et au 47-41-79-15 (sur répondeur). La mise à jour du guide des numéros utiles de Paris est donnée au 47-41-79-88. L'association de vacances Flok, qui organise des activités de loisirs (cyclotourisme, randonnées pédestres, ski) pour aider des déficients visuels à rencontrer des personnes non handicapées (156, rue des Pyrénées, 75020 Paris. Tél. : 46-36-91-91), n'a pas d'enregistrement sur répondeur et ne peut être appelée qu'aux heures ouvrables.



ANDRÉ JACQUET

Boîte aux lettres de l'époque du royaume de Bavière à Rothenburg-ober-der-Tauber (RFA).

AUX URNES LES IMMIGRÉS-CITOYENS !

« Liberté, Egalité, Fraternité » ! Quatre années nous séparent encore du deuxième centenaire de la commémoration de l'octroi à la civilisation humaine de cette dignité dont la France est le berceau.

Depuis les prestations musclées et honteuses de M. Le Pen du Front national à « L'heure de vérité », l'image de la France se ternit à l'étranger de façon vertigineuse.

Le racisme et la xénophobie ouverte de ce revenant d'une féodalité et d'un nationalisme surannés sont une insulte grave non seulement à la France berceau des Droits de l'homme, mais à l'humanité civilisée tout entière.

En effet, comment peut-on sérieusement argumenter sur les immigrés et les autochtones à une époque où l'on parle de Communauté européenne et de Nations unies, où donc on s'achemine toujours plus vers une société pluriethnique et multiculturelle ! L'acception lepénienne du terme « nation » dans son sens le plus étroit est un anachronisme scandaleux et irrationnel que les Français sauront certainement juger à sa juste valeur pour le placer dans la poubelle de l'histoire avec l'idéologie mourante d'un Botha !

Quoi de plus normal, de nos jours, que des gens qui travaillent ensemble sur un même territoire, qui paient leurs impôts et les autres prestations à l'Etat et qui décident ensemble quoi faire de la richesse accumulée ensemble ! C'est cette acception moderne de l'*Etat*-nation qui devrait inciter les responsables politiques de la France à accorder au plus vite le droit de vote aux immigrés-citoyens afin de barrer ainsi efficacement la route aux dangereux chantres d'un passé récent qu'il est trop tôt pour oublier déjà !

ROBERT HOEGENER,
instituteur
(Luxembourg).

1 HEURE DU MATIN AU CONGRÈS D'ALFORTVILLE

Je tiens à vous apporter, à propos de la lettre que vous a adressée M. Gaston Defferre (*le Monde Aujourd'hui* daté 27-28 octobre), le témoignage de celui qui fut son collaborateur politique, particulièrement en 1969 à l'occasion de l'élection présidentielle. Je vous précise que j'étais également, à l'époque, membre du comité directeur du Parti socialiste, secrétaire général administratif adjoint, puis secrétaire général administratif du groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée nationale.

Gaston Defferre me demandait d'organiser sa désignation par le Parti socialiste comme candidat à l'élection présidentielle en 1969. Il m'a indiqué textuellement qu'il souhaitait se présenter pour empêcher une candidature d'union de la gauche. Il a ajouté qu'il espérait recueillir environ 15 % des voix dans l'espoir de les reporter sur la candidature d'Alain Poher, au second tour de l'élection présidentielle, avec pour objectif de battre Georges Pompidou. Il m'a tenu ces propos dans son bureau du premier étage de l'Assemblée nationale.

Au congrès d'Alfortville où je l'ai fait désigner comme candidat, accomplissant là ce dont il m'avait chargé, j'ai reçu la visite d'un émissaire de François Mitterrand en la personne de Georges Vinson, ancien député conventionnel du Rhône. Celui-ci est entré dans la salle aux environs de 1 heure du matin, lorsque Gaston Defferre assistait à une commission de résolution. Il m'a donné une petite tape dans le dos pour me dire de le rejoindre dehors, dans le noir, pour ne pas être vu. Il m'a alors dit que François Mitterrand voulait assurer Gaston Defferre de sa neutralité bienveillante, message que je lui ai transmis.

Permettez-moi d'ajouter que si Gaston Defferre indique, ce qui n'est pas faux, que certains de ceux qui l'ont accompagné au moment de la Grande Fédération, ont par la suite adhéré au Parti socialiste d'Epinay, il a omis d'écrire que certains, dont je suis, ont quitté le Parti socialiste précisément en raison de son alliance de gouvernement avec le Parti communiste.

Aujourd'hui, j'ai la joie de constater que les événements, François Mitterrand et le Parti socialiste me donnent tous les jours raison. Mais, comme on sait, en politique il est interdit d'avoir raison trop tôt.

ÉRIC HINTERMANN
(Paris).

LE MOT JUSTE

Il me semble important de relever l'usage impropre fait à longueur de colonne des mots « holocauste » et « sanctuaire ». Vous utilisez, ainsi que nombre de vos confrères, le mot « holocauste » à propos principalement de l'assassinat en masse de millions de juifs, tziganes, minorités ethniques diverses, dans les camps de concentration nazis. J'ai relevé également ce mot à propos des massacres des Arméniens ou des récentes tueries de Cambodgiens par le régime de Pol Pot.

« Holocauste » a un sens religieux et exprime l'idée de sacrifice offert à Dieu, parfois la victime de ce sacrifice. Tout a commencé avec l'emploi impropre de ce mot dans le titre d'une série télévisée américaine. L'anglomanie (ou plutôt l'américanomanie) a fait le reste. Les mots plus appropriés ne manquent pas : assassinat, boucherie, carnage, génocide, hécatombe, massacre, tuerie, etc.

Quant au mot « sanctuaire », il doit bien entendu être également réservé à son sens religieux et non, comme vous l'utilisez trop souvent improprement, pour désigner un endroit, une région où des combattants, des troupes armées, des guérillas pourraient se retirer à l'abri des poursuites et des attaques de leurs ennemis. Là encore les mots exacts ne manquent pas : abri, asile, protection, repaire, retraite, etc., etc.

JEAN-LOUIS LE LAY
(Hilleroed, Danemark).

Chronique

MOTS A MOUDRE

par Bruno Frappat

ET si les mots tuaient la pensée ? On en frémit, bien sûr, de l'écrire... avec des mots. Il faut pourtant en faire l'amer constat : dans le tourbillon des siècles et des langues, les mots, selon leur ordre, leur forme, leur sonorité même, forment (déforment) l'esprit. C'est par des mots choisis, bien frappés, bien sentis, que se répandent toutes les sottises et toutes les aliénations. C'est par des mots sélectionnés, triés, que s'inscrivent dans nos esprits faibles des pensées qu'on croit fortes. Que de convictions forgées au gré des allitérations ! Que de guerres déclarées pour quelque haineuse formule répandue dans les peuples ! Que de préjugés fabriqués par le vocabulaire !

En ce temps marqué, dit-on, par la communication, la formule, le slogan, le mot qui fait mouche, la phrase qui condense la pensée, l'ellipse qui dit tout (souvent ce n'est rien), la « petite phrase » des hommes politiques élaborée dans les officines lexicologiques annexées aux partis, les bons slogans publicitaires, fourbis par les grands inspirés des agences spécialisées, dominent la pensée sociale. Tout est slogan et rien ne résiste à la répétition lancinante (et programmée) de la phrase assenée. On pense pour nous. Tout est slogan, tout est formule, tout est raccourci, synthèse et schématisme.

Marie-José Jaubert, dans un livre intitulé *Slogan, mon amour*, publie un relevé hallucinant, vertigineux, de plusieurs centaines de formules inventées, de droite à gauche, d'est en ouest, de pub en politique, pour nous séduire et nous réduire, pour nous soulever ou nous anesthésier, pour nous tromper, nous faire rêver. Empire des mots, empire des sens et des illusions. C'est une lecture à la fois amusante, instructive et pénible.

« Fumier »

Amusante parce qu'on y retrouve — avec un rien de nostalgie — répertoriées des formules enfouies au fond du cortex, mais qu'une part de nous-même n'avait pas oubliées. « *I like Ike* » (1952), « *Astra : vous voilà débarrassés d'un préjugé qui vous coûtait cher* », « *Pour moi, garçon, Pschitt citron ! Pour toi, cher ange, Pschitt orange* » (1955), « *C'est Formica, c'est formidable* », « *Par Sabena, vous y seriez déjà* » (1977), « *Limpidol, mieux qu'une colle* » (1950), « *Moulinex libère la femme* » (1962), « *Tout ce qui est boche est moche* » (1914), « *Et badadi, et badadoit, la meilleure eau, c'est la Badoit* » (1958).

Litanie instructive aussi, car l'auteur raconte le destin de toutes ces formules, tellement présentes dans notre fonds culturel commun que, souvent, nous en ignorons l'origine, l'auteur et l'histoire. Science minuscule, anecdotique, qui nous permet de relever au passage que des écrivains ont parfois prêté leur talent et leur plume à la confection de ces formules toutes faites, ou plutôt toutes fabriquées. C'est Armand Salacrou — à qui l'on doit la célèbre formule sur « *Marie-Rose, la mort parfumée des poux* », — qui justifie ainsi l'art du slogan : « *Honneur au slogan, véritable fumier qui fait pousser le désir et transforme les hommes tranquilles en clients passionnés.* » C'est Rimbaud, malgré lui : « *Pour changer la vie, changez de Kelton* » (1983). Et La Fontaine de même : « *On a souvent besoin de petits pois chez soi* » (années 60). Et Voltaire : « *Si Pantashop n'existait pas, il faudrait l'inventer* » (1980). Boris Vian, lui, eut quelques idées dont une au moins fut refusée : Cinzano lui recala ses « *évangiles selon saint Zano* ».

Mais lexique insupportable que ce relevé méticuleux où se lit, en condensé précisément, une accumulation de mensonges, d'erreurs, d'illusions, de violences à vous faire vomir tous les mots de la création. Le slogan, publicitaire ou politique, résume les envies, stimule la sottise, ponctue les guerres, installe les préjugés dans les têtes et fait qu'un mot attire nécessairement, ensuite et pour longtemps, son complément émotionnel, vindicatif, cruel : les aristocrates « *à la lanterne !* », les juifs « *au four !* », CRS « *SS !* ». Illusion absolue : « *Debout les morts !* ». (1915). Euphorie provisoire : « *Allez, les verts !* » (années 70...). Affirmation perpétuelle : « *La France aux Français* » (1895 et la suite !). Espoir toujours déçu : « *Du passé, faisons table rase !* » (1871). Futur toujours merveilleux : « *Les lendemains qui chantent* » (Gabriel Péri), « *L'avenir est radieux, mais notre chemin est tortueux* » (Mao, 1945). Tout n'était pas faux dans cette dernière formule.

Chic, choc, pote

Le slogan, c'est la valse des mots, jusqu'à l'emballement. Les mots tournent autour des mots, s'enlacent, s'enchevêtrent, se déforment parfois, s'inventent. Les mots jouent entre eux. Jeux de mots, jeux de construction, pensées nulles et formules fortes, séductions sonores, vacuité percutante. « *Si les mots sont malades,* écrivait Sartre, *c'est à nous de les guérir.* » Certes, mais que faire quand ils deviennent carrément fous ? Quelle thérapie, alors ? « *Vas-y Wasa* », ça ne veut rien dire, mais c'est tellement bien dit ! « *Ticket chic, ticket choc* » : un succès, mais quel sens ? « *Bière de race, bière d'Alsace* » : racistes, les Alsaciens ? « *Smurfez Smirnof, la vodka qui fait scratcher les oranges* » (1984). Au commencement était le verbe, réinventé pour les besoins de la cause commerciale : « *Moquettez-vous !* » (1966), « *Brumisez Evian* » (1970), « *Nous Euromarchons* » (1970) et jusqu'à « *Fourrurez-vous d'occase* »...

Les journalistes, qui sont des hommes comme les autres, en ont aussi plein la tête de ces formules chic et choc qui claquent dans le cortex. Tout titre est une sorte de slogan placé au-dessus d'un article comme plume au chapeau. Pas de slogan, pas d'acheteur. Pas de slogan, pas de militant, pas de manif, pas de cri collectif, pas de foule scandant sa vindicte orientée (« *cho, cho, cho, chômage ras-le-bol !* ». Pas de titre, pas de lecteur, ou si peu. Les slogans tissés par les autres sont, en l'occurrence, d'un grand secours. On ne compte plus les détournements de formules, les slogans piratés sans vergogne (et sans sanction). Combien de : « *Vous avez dit Pologne ?* » (ou chômage ou nationalisation). Combien de : « *La gauche n'est plus ce qu'elle était* » ? ou la droite, ou l'Europe, ou la sidérurgie. On ne s'est pas privé bien sûr de toucher au slogan des beurs : « *Touche pas à mon pote, à mon peuple, à mon emploi, à mon pape, à ma retraite, à mon enfant...* »

Slogan à succès laisse des traces. Il enclenche les automatismes de la pensée. Des pâtes, oui, mais des Panzani. Nous n'en mangerons plus sans y penser. On laissera toujours les couteaux au vestiaire. On suivra perpétuellement le panache blanc d'Henri IV ou le bœuf. Bison sera longtemps futé. On ne se débarrassera pas aisément d'une tornade blanche. Zut, un rhume, chic un Kleenex. Giscard, la France au fond des yeux. Mitterrand, la force tranquille. Barre à la barre. Vivement Chirac ?

Raccourci, choc des mots (avec ou sans photo), plaisir des détournements de sens, de l'ambiguïté, de l'invention aussi : le slogan est une merveille redoutable. Ciselée par les malins pour des gens qui le sont moins. Comme ce condamné à mort cité par Marie-José Jaubert, qui en 1890, à Baltimore, pour respecter un contrat qu'il avait eu avec un chapelier de sa ville, eut pour derniers mots ceux-ci : « *Tout ce que j'ai à dire en ce moment, c'est que M. Blank fabrique les meilleurs chapeaux d'homme à 2 dollars !* » Sa veuve toucha la rançon du slogan. ■

● **Slogan mon amour**, par Marie-José Jaubert, Ed. Barrault, 538 pages, 120 F.

هكذا من الأصل

مكرر من الأصل

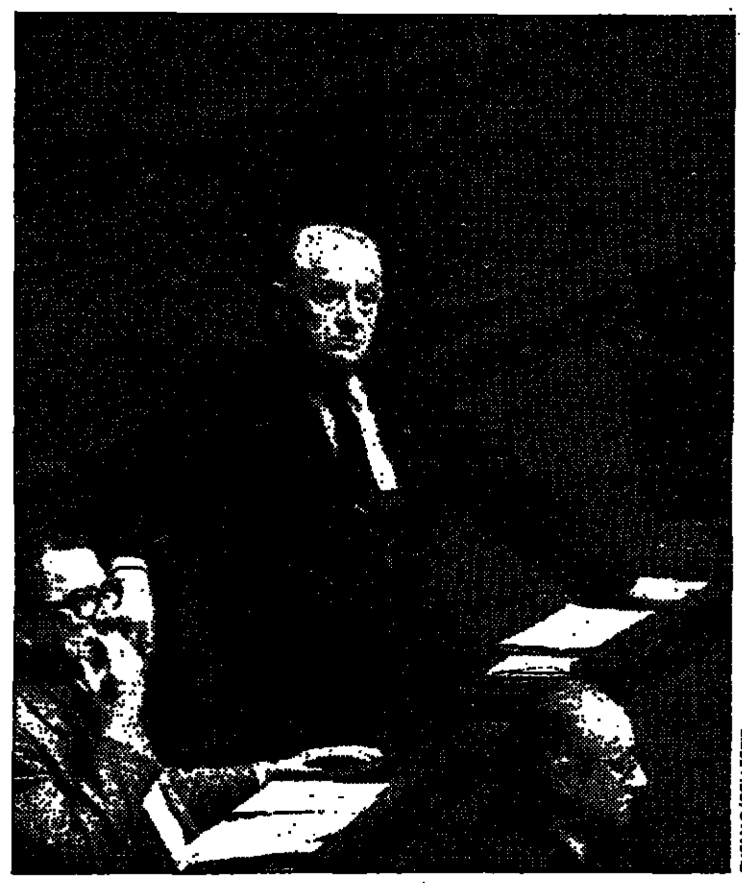
L'ARMÉE ENTRE DEUX LÉGISLATURES



Jour après jour, l'armée fait la une. Après les péripéties de l'affaire Greenpeace qui conduisit Charles Hernu à quitter son poste de ministre de la défense, voici que des officiers généraux se plaignent à haute voix du retard pris par les forces armées françaises à moderniser leur équipement. Ombres, mais succès aussi, avec le contrat de vente aux Américains du système de transmissions RITA. Eclats encore, au Palais-Bourbon, où le nouveau ministre, Paul Quilès, et les ténors de l'opposition ont ferraillé autour du budget-bilan d'une législature. Mais au fait, quelle armée pour demain ?

LA STRATÉGIE DE L'APRÈS-NUCLÉAIRE

par Jacques Isnard





THOMAS/COLLECTIF

Vendredi 8 novembre, Assemblée nationale : Paul Quilès défend le budget du ministère de la défense *(à droite)*. Pendant le débat, Marcel Bigeard, député UDF de Meurthe-et-Moselle *(ci-dessus)*.

FRANÇOIS LÉOTARD (PR) confie qu'il aimerait occuper des responsabilités au ministère de la défense si l'opposition gagnait les élections de 1986. Jean-Marie Le Pen (FN) avoue qu'il se sentirait, lui aussi, à l'aise dans de telles fonctions. « *Ma succession n'est pas encore ouverte*, observe le titulaire actuel du poste, Paul Quilès (PS), *mais il faudra bientôt tenir à jour la liste des prétendants.* »

Bref, comme l'affirma le général de Gaulle pour sa succession à l'Elysée, ce n'est pas le vide, ce serait plutôt le trop-plein parmi les candidats aux redoutables fonctions de ministre de la défense durant la prochaine législature.

« *A croire que la tâche ne rebute personne dans l'opposition actuelle*, constate un proche du ministre de la défense, *et que, si les conditions politiques exigeaient que le flambeau soit repris par d'autres, l'héritage socialiste en matière de défense n'est pas aussi catastrophique que certains le prétendent aujourd'hui, puisque des légataires se manifestent déjà.* »

Etrange débat, en vérité, que cette sempiternelle discussion depuis 1981 sur l'aptitude des socialistes à tenir leurs engagements en matière de défense et sur l'existence (ou l'inexistence) d'un consensus national en France sur les questions militaires. On l'a bien noté encore, lors de l'examen, vendredi 8 et samedi 9 novembre, des crédits de la défense pour 1986 à l'Assemblée nationale. « *Comme si, seule, la droite avait le monopole de la sécurité nationale* », s'étonne, amer, un proche de Paul Quilès.

L'accusation vient de loin, de bien avant l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. Elle vient de la fin des années 1970, lorsque le Parti socialiste eut tant de mal, en dépit de l'opiniâtreté de Charles Hernu, à changer les mentalités, à faire sa conversion en faveur de la dissuasion nucléaire qu'il dénonça pendant si longtemps.

Fraîchement convertis à la réflexion sur la stratégie de la France et sur les moyens militaires censés la servir, les socialistes ne pouvaient pas espérer convaincre facilement leurs adversaires politiques après mai 1981. Dès lors, ce fut le temps des soupçons. Aujourd'hui, avec la législature qui s'achève, c'est le temps des premiers bilans, même partiels : les orientations à long terme et les engagements financiers de la loi de programmation *militaire 1984-1988* sont là, noir sur blanc, suffisamment pour se faire un jugement.

Avec le recul, le jugement se nuance nécessairement. Les socialistes se retrouvent dans la même situation que leurs prédécesseurs depuis 1960, première année de l'application en France d'un plan pluriannuel d'équipement militaire.

Jamais aucun de ces plans à long terme qui se sont succédé n'a été rigoureusement et complètement exécuté.

Comme le remarque Frédéric Tiberghien, maître des requêtes au Conseil d'Etat, dans une longue étude fort documentée sur l'effort de défense qui paraît dans le dernier numéro de la revue *Défense nationale*, les périodes se suivent et ne se ressemblent pas en matière de gestion des crédits militaires.

1962-1968 : le général de Gaulle impose aux armées, à travers l'accession à l'armement nucléaire, une modernisation accélérée mais sélective, restée longtemps incomprise. On comprime au maximum les crédits de fonctionnement pour donner la priorité à l'équipement. « *C'était le prix à payer pour accéder au statut de puissance nucléaire* », écrit M. Tiberghien.

Réduisez votre train de vie

« *Après le général de Gaulle*, continue-t-il, *la politique militaire du pays s'effondre : le budget de la défense stagne, les crédits d'équipement sont sacrifiés au profit d'une coûteuse revalorisation de la condition militaire et d'une augmentation considérable des crédits de fonctionnement.* »

1983 marque un tournant, en raison du ralentissement de la croissance économique et de la crise des finances publiques. « *Dans un budget qui connaît, à l'image de l'économie nationale, une croissance ralentie, le phénomène constaté entre 1962 et 1968 se reproduit pratiquement à l'identique : pour financer la modernisation accélérée de notre outil de défense, le gouvernement demande aux militaires de réduire leur train de vie.* »

De son étude, M. Tiberghien, qui est conseiller technique chargé des questions financières, au cabinet de Paul Quilès, tire la conclusion suivante : « *La France parle haut et fort lorsqu'elle modernise son équipement militaire et met l'accent sur son armement nucléaire : ici réside peut-être la clé secrète de la similitude de comportement souvent soulignée entre Charles de Gaulle et François Mitterrand dans l'exercice de la fonction présidentielle. L'héritage de la période 1981-1986 sera brillant et peut être assumé avec fierté : il montre que l'alternance politique ne pose aucune difficulté à notre défense.* »

Si l'on en juge par les critiques lancées du haut de la tribune de l'Assemblée, l'opposition ne partage pas ce point de vue. Loin s'en faut. Elle estime que les socialistes n'ont pas failli à la tradition : ils n'ont pas davantage respecté leur propre programmation *militaire 1984-1988*, à l'exception des programmes majeurs d'armements (nucléaires ou classiques), et c'est à tort qu'ils invoquent une quelconque continuité.

Mais, en vérité, certains des responsables de l'opposition qui suivent ces questions de défense sont plus nuancés.

Comment, en effet, relever davantage encore l'effort de *défense sans accroître — avec* quels impôts nouveaux ? — la part du budget de l'Etat consacrée aux armées ou sans décréter des coupes claires dans des programmes jugés *moins prioritaires* ? « *Nous ne pourrons pas, au pouvoir, augmenter à l'excès le prélèvement de la richesse nationale affecté à la défense* », reconnaît un parlementaire UDF. « *Il faudra bien accepter de pratiquer des choix et abandonner des programmes engagés* », admet un parlementaire RPR. Deux discours « raisonnables » qu'on approuve dans les rangs socialistes tout en regrettant qu'ils ne soient pas avancés publiquement, avec la même lucidité.

Une enveloppe partagée à trois

Car, au-delà de la traditionnelle bataille de chiffres sur le taux du PIB attribué à la défense, sur les quantités de matériels *commandés par rapport* aux prévisions ou sur les économies qui pourraient être décidées dans les frais généraux des armées, il y a bien autre chose dans ce débat national sur la sécurité et sur l'état des forces armées françaises entre deux législatures. Il y a, en particulier, l'interrogation suivante : le monde extérieur ne dissimule-t-il pas de nouveaux défis, encore mal perçus, qui devront contraindre les gouvernements à réviser leur organisation de défense et les moyens alloués ?

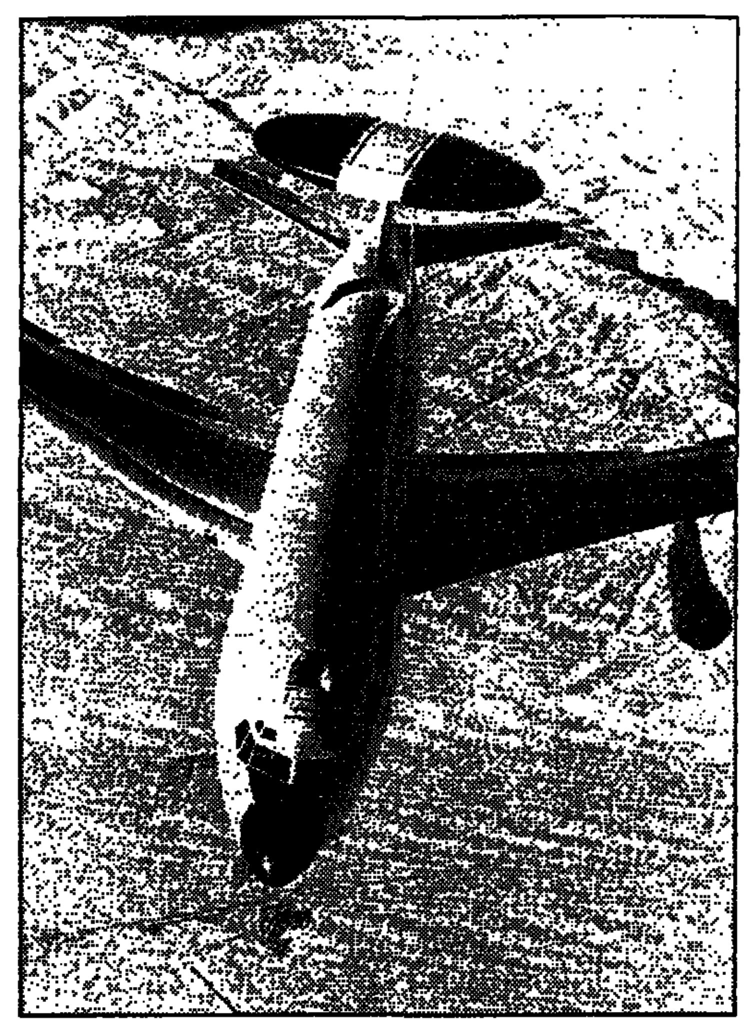
Sauf dans les périodes où s'est affirmée une volonté politique de privilégier un secteur, quitte à accepter des impasses budgétaires, les « décideurs » ont préféré plus ou moins équitablement répartir l'enveloppe entre les trois armées (terre, air, mer) et l'arsenal nucléaire (stratégique et préstratégique). Un peu de tout à chacun. Sans véritable arbitrage. Rien n'était fondamentalement remis en cause dans les états-majors.

(Lire la suite page IV.)

L'ARMÉE DE DEMAIN

POINTS FORTS, POINTS FAIBLES







SANS AWACS L'AVIATION RESTERA BORGNE

SOUS l'appellation de « système de détection aéroportée », l'armée de l'air avait fait inscrire, lors de la préparation de la loi de programmation militaire 1984-1988, l'acquisition d'avions-radars destinés à améliorer sa perception de la menace aérienne à basse altitude. Les radars au sol, qui détectent des raids adverses, sont aveugles lorsque les attaques aériennes ont lieu à très basse altitude, presque au ras du sol. La solution consiste donc à installer des radars sur des avions, qui, en altitude, scrutent des cibles mobiles (avions, hélicoptères, voire missiles de croisière) évoluant à plus ou moins grande vitesse au ras du sol pour échapper à la détection des radars fixes de défense.

Après avoir examiné diverses solutions, l'armée de l'air avait retenu l'avion-radar de la société américaine Boeing, l'AWACS E-3A (Airborne Warning and Control System), qui est un quadriréacteur 707 spécialement modifié pour les besoins de la mission. Les Etats-Unis en disposent déjà, l'Arabie saoudite aussi, et le commandement des forces alliées en Europe vient de recevoir le dernier des dix-huit exemplaires qu'il avait commandés en 1978.

Bourré d'électronique et surmonté d'un radôme qui lui donne sa silhouette si caractéristique, l'AWACS peut se maintenir en vol, sans être ravitaillé, pendant une dizaine d'heures, et il accomplit couramment des missions de vingt-deux heures avec ravitaillement en vol. Ses dix-sept membres d'équipage sont entraînés à suivre les évolutions des cibles aériennes au-dessus des terres et des mers, et à les distinguer des échos-radar de la terre qui perturbent, souvent, la détection des radars fixes. Outre la surveillance du ciel, l'AWACS remplit des tâches de commandement, puisque c'est d'un tel PC volant qu'un état-major peut conduire et organiser la riposte de ses avions d'interception.

Le projet de budget militaire de la France pour 1986 ne prévoit *pas de commencer, comme* l'avait imaginé l'armée de l'air, le financement d'un tel programme. L'achat de deux ou trois AWACS et leur environnement technique sont estimés à 10 milliards de francs. Plus la France attendra pour prendre sa décision, plus cette acquisition coûtera cher, dans la mesure où, de surcroît, le constructeur s'apprête à interrompre sa chaîne de fabrication.

Pour autant, les aviateurs français ne se sont pas faits à l'idée de devoir abandonner le projet de disposer d'un système de détection aéroportée à très basse altitude. Pour la raison essentielle que, sans un tel équipement, la vulnérabilité du territoire national *à des attaques au ras du sol* serait extrême.

Diverses solutions sont possibles. A commencer par un accord avec l'OTAN par lequel la France paierait, en quelque sorte, un abonnement aux informations dites de « situation aérienne » recueillies par les dix-huit AWACS en service en Europe. En attendant une décision du ministère de la défense de « bricoler » un avion-radar à partir d'un appareil déjà en service dans l'armée de l'air (comme un Transall) ou dans la marine (comme l'Atlantique-2). ■

L'APRÈS-NUCLÉAIRE

(Suite de la page III.)

A côté d'une panoplie nucléaire qui, au fil des années, s'est diversifiée et modernisée avec une adhésion de plus en plus large des milieux politiques, on a laissé subsister une armée de terre confortablement ancrée dans ses certitudes ou ses habitudes, et une armée de l'air et une marine qui manquent des moyens adaptés à leurs missions.

Ni l'opposition d'aujourd'hui, lorsqu'elle était aux affaires, ni l'actuelle majorité n'ont réellement tenté — sauf avec la création récente de la force d'action rapide — de rebâtir une armée de terre plus conforme aux ambitions de la France.

Longtemps éludée, la tâche qui consisterait à répartir l'effort de défense selon d'autres critères que ceux de la tradition devient urgente. Pour une raison très simple : toutes proportions gardées, la naissance d'une défense spatiale, qui pointe à l'horizon avec les projets des Etats-Unis, risque d'être aussi révolutionnaire que l'apparition, il y a une quarantaine d'années, de l'explosif nucléaire dans les panoplies militaires. Empêtrée dans les dépenses que lui occasionne une organisation discutable et, au demeurant, discutée, de l'armée de terre, la France pourrait rater le départ de la course spatiale.

A l'exception du PCF, qui dénonce une éventuelle reprise de la compétition militaire internationale dans l'espace, les autres formations politiques s'avouent sensibles à l'argument.

Voir, écouter, communiquer

Le nouveau débat qui s'amorce ne concerne pas seulement le fait de savoir si la présence militaire française dans l'espace doit se limiter, ou non, au programme VEC de l'actuel gouvernement. VEC, pour voir, écouter et communiquer. Un programme encore financièrement modeste, qui consiste à concevoir des satellites d'observation, d'écoute des émissions radar ou radio, et de télécommunications à des fins militaires. Sur de tels projets, il existe un relatif « consensus » national, dès lors que ces satellites de défense ne sont pas perçus comme inutilement agressifs.

Mais peut-on en rester là ? Le programme américain de « bouclier » spatial, c'est-à-dire de protection contre les missiles adverses au moyen de satellites chargés de les neutraliser dans l'espace, n'obligera-t-il pas l'Union soviétique à perfectionner, à son tour, sa défense antimissile ?

LES PROGRAMMES MAJEURS D'ARMEMENT

	Commandes 1986	Cumul des commandes 1984-1986	Livraisons 1984-1986
Sous-marin stratégique NG (nouvelle génération)	1	1	0
Refonte des sous-marins actuels avec missiles M.4	1	2	1
Mirage IV avec missiles ASMP (air-sol moyenne portée)	0	18	13
Mirage 2000 N (avec missiles ASMP)	16	63	1
Super-Etendard (avec missiles ASMP)	7	20	20
Mirage 2000 DA (défense aérienne)	19	153	42
Hélicoptères de combat	0	158	144
Chars modernisés AMX 30 B-2	91	568	355
Canons de 155	30	235	150
Missiles antichars Milan	0	1440	1440
Missiles antiaériens Roland ...	0	181	181
Véhicules de l'avant blindés ...	255	3210	2606
Missiles SATCP (sol-air à très courte portée) ...	50	50	0
Porte-avions nucléaire	1	1	0
Corvettes et avisos	0	11	5
Sous-marins nucléaires d'attaque	1	7	2
Avions Atlantic 2 (patrouille maritime)	3	5	0

(Source : ministère de la défense.)

Si tel était le cas, quelle probabilité auraient des missiles nucléaires français de franchir des barrières même incomplètement hermétiques ? La « guerre des étoiles » contraint les pays qui, comme la France, la Grande-Bretagne ou la Chine populaire, ont choisi de ne pas édifier un arsenal de dissuasion pléthorique, à moderniser encore leurs armes nucléaires en leur conférant ce qu'on appelle des « aides à la pénétration » pour leur permettre de se jouer des « boucliers » spatiaux.

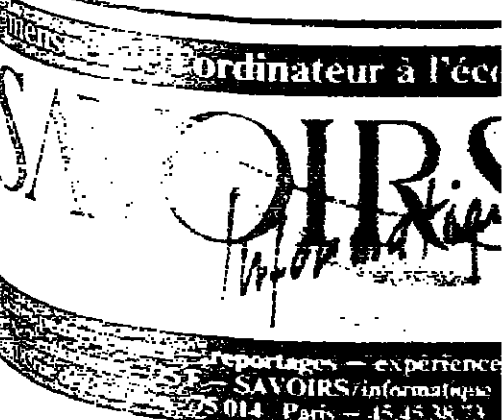
Vingt-cinq ans après la première explosion nucléaire dans le désert du Sahara, la France n'en a donc pas terminé avec son ambition de construire, quoi qu'il arrive, une armée censée posséder les matériels les plus avancés technologiquement. Du temps où il était président de la République, Valéry Giscard d'Estaing ne disait-il pas, en 1976, une quinzaine d'années après le général de Gaulle, que « *la France doit s'efforcer de toujours posséder les armes les plus avancées* » ?

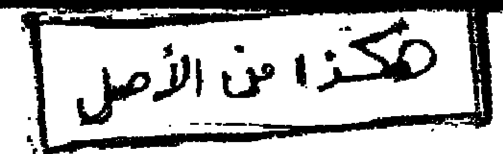
En février 1984, à La Haye, François Mitterrand ne disait-il pas à son tour : « *Il faut déjà porter le regard au-delà du nucléaire, si l'on ne veut pas être en retard sur un futur plus proche qu'on ne croit. Je ne citerai qu'un exemple, celui de la conqête spatiale. Que l'Europe soit capable de lancer dans l'espace une station habitée qui lui permettra d'observer, de transmettre et, donc, de contrarier toute menace éventuelle et elle aura fait un grand pas vers sa propre défense* » ?

La législature qui s'achève aura accepté de financer la moitié du programme M-4, ce missile à plusieurs têtes nucléaires qui a commencé d'équiper le sixième sous-marin stratégique, l'*Inflexible*, et qui, progressivement, armera les sous-marins plus anciens. La législature précédente, celle d'avant juin 1981, en avait fait financer l'autre moitié.

C'est le symbole d'une certaine continuité, assumée, de la politique de défense. Un point de rencontre au-delà des passions partisanes. Un terrain d'entente à ménager, pour la sécurité de la France qui reste, après tout, le souci de tout gouvernement.

JACQUES ISNARD.





هكذا من الأصل

L'ARMÉE DE DEMAIN

10 MILLIARDS POUR UN PORTE-AVIONS NUCLÉAIRE

« L'*ANCRE QUI VOLE.* » Ainsi appelle-t-on l'aéronautique navale, c'est-à-dire cette force de porte-avions, avec le *Foch* et le *Clemenceau (notre photo ci-dessous)*, et cette aviation de patrouille maritime, dont les servants portent cependant un uniforme de marin. En 1994, le *Clemenceau* devra être remplacé après trente-trois ans de bons et loyaux services, et, quelques années après, ce sera au tour du *Foch* d'être désarmé. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a inscrit à son projet de budget de la défense pour 1986 les premières dépenses de construction d'un nouveau porte-avions.

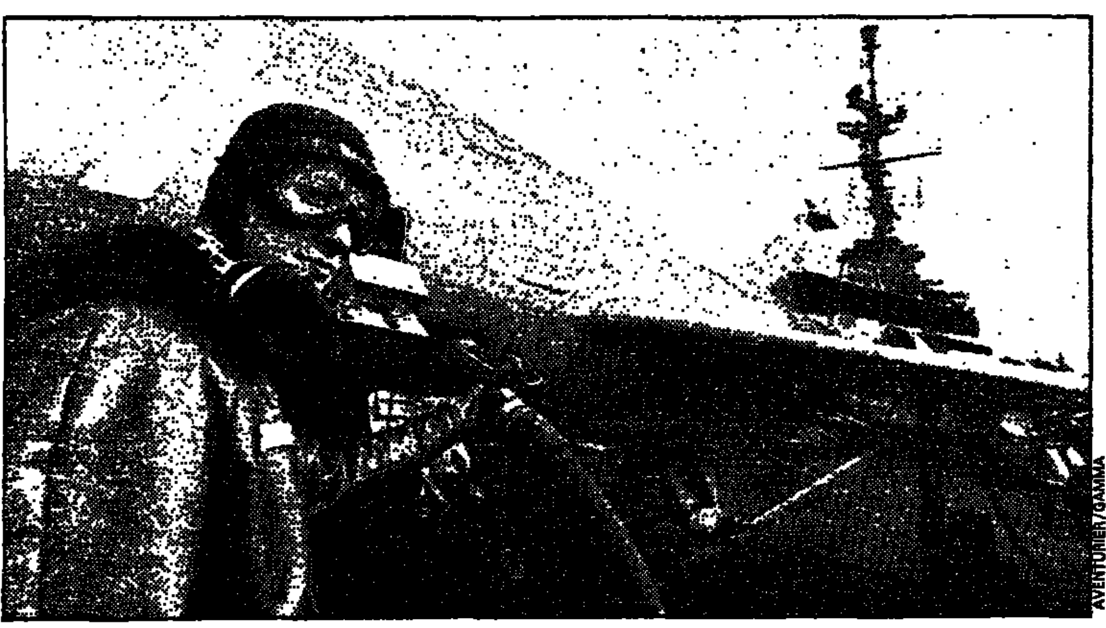
A la différence de ses deux prédécesseurs, le nouveau bâtiment, qui n'a pas encore reçu de nom, sera propulsé par deux chaufferies nucléaires identiques à celle du dernier modèle de sous-marin stratégique lance-missiles. Deux chaudières nucléaires qui lui imprimeront des vitesses de l'ordre de 30 nœuds.

Imaginons un bâtiment de 36 000 tonnes (à pleine charge) capable, *outre ses armements* défensifs contre avions et missiles, de transporter une quarantaine d'avions de combat, d'avions de sûreté maritime et d'hélicoptères. Deux catapultes et environ mille huit cent cinquante hommes d'équipage serviront ce groupe aérien susceptible d'emporter des armes nucléaires. A l'arsenal de Brest, où il sera construit à partir de l'an prochain, ce porte-avions apportera l'équivalent de onze mille cinq cents emplois à l'an*née, et le chantier devrait durer* jusqu'à dix ans.

Le coût estimatif de ce programme est de l'ordre de 10 milliards de francs, qui couvrent le développement, l'industrialisation et la fabrication du premier porte-avions (soit 7 milliards de francs) en même temps que des dépenses communes à la réalisation d'un porte-avions « jumeau » (soit 3 milliards de francs). Comme le gouvernement a l'intention de construire effectivement un deuxième porte-avions à propulsion nucléaire, le coût global de l'opé*ration peut être évalué à environ* 17 milliards de francs.

D'ici là, la marine devra prolonger l'existence opérationnelle du *Foch* et du *Clemenceau*, y compris celle du groupe aérien (avions Super-Étendard, avions Crusader, *avions Alizé et hélicoptères)* qui les arme. Ce n'est probablement pas une mince tâche que de maintenir en service des navires de guerre vieillissants mais utiles à la protection des territoires éloignés et à la sécurité des ressortissants ou des approvisionnements français à l'étranger. Sur la raison d'être de ces porte-avions au sein de la marine française, il existe un assez large consensus de la classe politique, à l'exception sans doute des communistes.

Peu de pays dans le monde peuvent aligner une aéronautique navale, embarquée sur porte-avions. Parce que c'est cher à la construction et à l'entretien. Force est cependant d'admettre que le porte-avions donne à une marine son ambition océanique, comme en témoigne l'acharnement des Soviétiques, aujourd'hui, à se constituer eux aussi une *« ancre qui vole »* à vocation mondiale. ■


AVENTURIER/GAMMA

CHARS ET BATAILLE POLITICO-MILITAIRE


PITCHAZ/REA

« *EN blindés, nous avons deux générations de retard sur les Américains et les Allemands, et une génération sur les Anglais. On ne peut pas leurrer des professionnels sur la qualité de notre matériel.* » Pour avoir proféré ce jugement sur les performances de ses chars AMX-30, le général Philippe Arnold, qui commandait la 1re division blindée à Trêves, en Allemagne fédérale, s'est retrouvé à Strasbourg, dans un bureau du PC de la Ire armée, sur l'ordre du ministre de la défense, M. Paul Quilès, attaché à faire respecter le devoir de *réserve des officiers.*

C'est en juin 1966, il y aura donc bientôt une vingtaine d'années, que l'AMX-30 a commencé de sortir en série pour les besoins de l'armée de terre française, puis de clients étrangers. Le char a fait ses preuves.

Néanmoins, au début de 1982, devant l'incapacité de la France et de l'Allemagne fédérale à s'entendre sur les caractéristiques d'un nouveau blindé commun, l'armée de terre française consent à s'équiper d'un char dit de transition, l'AMX-30 B2 *(notre photo)*, qui devra faire la « soudure » entre l'AMX-30 (ancienne génération) et le char futur des années 90, à définir.

Par rapport à son prédécesseur, l'AMX-30 B2 est doté d'un nouvel ensemble « transmission-direction », ainsi que de moyens améliorés de vision nocturne et de conduite de tir. Le projet de l'état-major est d'acheter 271 chars neufs AMX-30 B2 (au prix de 8 millions de francs pièce) et de *transformer 730 chars AMX-30* en version B2 (au prix de 6 millions de francs). Ce rajeunissement de ce qui constitue le char de combat principal de l'armée française reviendra, au total, à 8 milliards de francs, le prix d'un porte-avions.

Il n'en demeure pas moins que l'AMX-30 B2 est un char moins avancé technologiquement que le Léopard-2 ouest-allemand, que le M-1 Abrams américain ou que les T-72 ou T-80 *soviétiques*.

Alors, l'AMX-30 est-il déjà une pièce de musée et l'AMX-30 B2 un char surclassé par d'autres, livré au compte-gouttes (à raison de 90 exemplaires par an) ? Avec leur canon de 105 *millimètres* qui peut tirer des obus-flèches, l'AMX-30 et son succédané, l'AMX-30 B2, pourraient-ils rivaliser avec des blindés étrangers, tous armés du canon de 120 ?

Le débat actuel, à la vérité, n'est pas seulement technique, financier ou industriel. Il est *politico-militaire. « Ceux qui préfèrent une division blindée à un sous-marin stratégique lance-missiles nucléaires se trompent de guerre »,* avait l'habitude de dire l'ancien ministre de la défense, M. Charles Hernu.

Son successeur, M. Quilès, ne dit pas autre chose lorsqu'il demande aux partisans du char de ne pas livrer en 1985 *« les batailles perdues de 1940 ».* Bref, les chars ont leur utilité mais ils ne seraient plus, de l'avis du gouvernement actuel, la pièce maîtresse de la bataille de demain en Europe. L'hélicoptère y a, aussi, sa place. Lourde prophétie, qui oriente l'équipement *des armées françaises* pour des décennies.

Qu'il soit rénové (avec un nouveau modèle de char) ou qu'il reste en l'état, le parc de la Ire armée française en blindés *moyens a peu de chances* d'augmenter. ■

HADÈS OU LE FEU NEUTRONIQUE

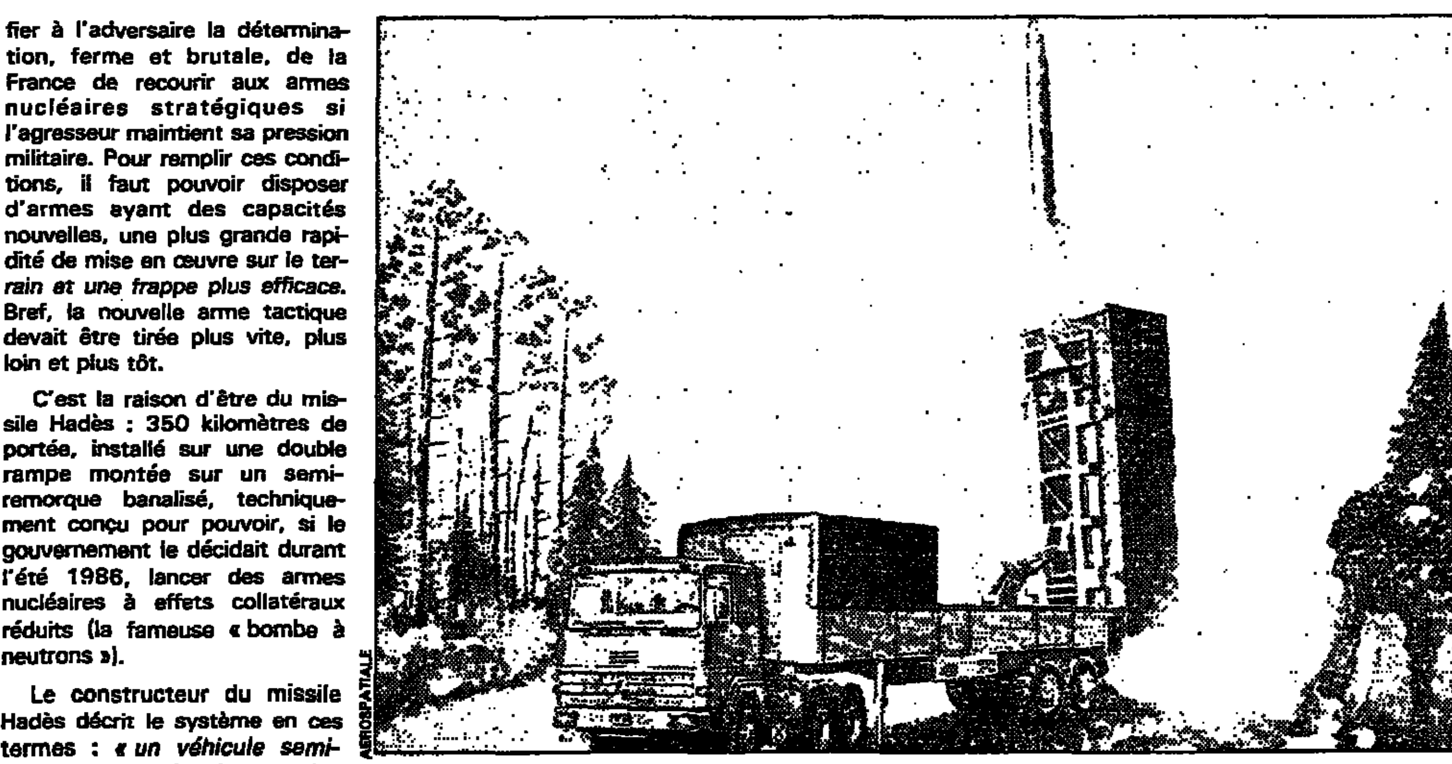
EN 1982, le gouvernement notifie aux industriels concernés sa décision de lancer le programme Hadès, du nom de ce missile nucléaire qui, après 1992, remplacera l'actuel Pluton dans les régiments d'artillerie nucléaire de l'armée de terre française.

Après vingt ans d'âge, le missile Pluton monté sur le châssis d'un char AMX-30 sera retiré du service et, avec lui, sa charge nucléaire explosive de 15 à 25 kilotonnes (la bombe d'Hiroshima abvait une puissance de 18 kilotonnes) selon les objectifs visés. C'est une génération d'armes nucléaires tactiques qui, ainsi, va disparaître : 120 kilomètres de portée, une électronique et une informatique à moderniser, des chenilles qui diminuent la mobilité, un éventail restreint de possibilités de tir.

Avant 1981, comme après, les gouvernements ont voulu, précisément, accroître le domaine de tir sans changer la doctrine d'emploi qui reste d'user des armes nucléaires tactiques (appelées, aujourd'hui, pré-stratégiques) comme d'un ultime avertissement pour signifier à l'adversaire la détermination, ferme et brutale, de la France de recourir aux armes nucléaires stratégiques si l'agresseur maintient sa pression militaire. Pour remplir ces conditions, il faut pouvoir disposer d'armes ayant des capacités nouvelles, une plus grande rapidité de mise en œuvre sur le ter*rain et une frappe plus efficace.* Bref, la nouvelle arme tactique devait être tirée plus vite, plus loin et plus tôt.

C'est la raison d'être du missile Hadès : 350 kilomètres de portée, installé sur une double rampe montée sur un semi-remorque banalisé, techniquement conçu pour pouvoir, si le gouvernement le décidait durant l'été 1986, lancer des armes nucléaires à effets collatéraux réduits (la fameuse « bombe à neutrons »).

Le constructeur du missile Hadès décrit le système en ces termes : *« un véhicule semi-remorque tout chemin, au gabarit routier, capable d'effectuer rapidement de grands déplacements, procédant lui-même au chargement de deux missiles prêts à être lancés depuis une position d'attente discrète, tirant pratiquement à la verticale grâce à un dispositif érecteur qui n'exige aucune opération manuelle à l'extérieur de la cabine du camion » (notre photo ci-dessus).*


AEROSPATIALE

Si les Pluton sont mis en œuvre par le corps d'armée dont ils dépendent, les missiles Hadès seront regroupés au sein d'une division nucléaire autonome — soit quatre régiments avec leurs unités de commandement, de transmissions et de soutien — sous l'autorité directe du chef d'état-major des armées. C'est-à-dire, en fin de compte, sous la responsabilité politique la plus élevée.

De telles précautions n'empêchent pas que le Hadès, surtout s'il était armé d'une arme à rayonnements neutroniques, soit l'objet d'une large discussion dans les milieux politiques. A gauche, comme à droite. On s'y montre généralement partisan de l'idée selon laquelle la France doit acquérir la technologie de l'arme neutronique.

Pour autant, on craint que la prolifération d'un tel engin dans la panoplie française entraîne, à *terme, l'acceptation de la* « bataille » nucléaire, avec tous ses désordres. ■

L'ARMÉE DE DEMAIN

QUATRE PARLEMENTAIRES A L'ÉCOLE DE LA GUERRE

1 L'effort financier en matière de défense marque-t-il le pas depuis 1981 et, à votre avis, dans quel domaine (nucléaire ou classique ; études et recherches ; terrestre, aérien ou naval) les engagements de la programmation militaire 1984-1988 vous semblent n'avoir plus été respectés ?

2 Existe-t-il en France un « consensus » national sur la politique de défense (orientations politico-stratégiques et options budgétaires) ?

3 Le chef de l'Etat et son ministre de la défense vous paraissent-ils avoir mis en harmonie leur politique extérieure et leur politique de défense ? En Europe, au Proche-Orient et en Afrique ?

4 La sécurité des sites nucléaires et, d'une manière générale, la politique française de défense justifient-elles toutes les actions de protection, y compris celles récentes de la DGSE ?

5 Si, en 1986, les électeurs français permettaient à votre formation de réclamer des responsabilités gouvernementales, comment dégageriez-vous, sans imposition nouvelle, une priorité financière en faveur de la défense et quels seraient vos choix en matière de grands programmes d'armement ?

La dernière question n'a été posée qu'aux élus du RPR et de l'UDF.



Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale vu par Cabu.

PC : NON ET RENON A L'OTAN !

1 Les crédits consacrés à la défense ne peuvent être analysés en dehors du contexte économique général.

Il est évident qu'un pays en crise, dont la croissance stagne ou régresse, dont le potentiel industriel subit des chutes importantes, voit ses moyens de défense réduits. Même en supposant stable le taux de prélèvement opéré sur le produit intérieur brut marchand (PIBM) au titre de la défense (ce qui ne paraît pas être le cas), le produit de ce prélèvement ne peut, tout au mieux, suivre l'évolution de ce PIBM.

Il convient d'ajouter que les conséquences sociales de la crise (chômage, précarisation de l'emploi, marginalisation croissante de la jeunesse) ont des effets pervers sur ce qu'il est convenu d'appeler « l'esprit de défense ». On voit mal une jeunesse prête à défendre un pays qui ne lui offre qu'un si pauvre avenir.

Les crédits consacrés à la force nucléaire stratégique (FNS) paraissaient maintenant à hauteur convenable. Ceux consacrés à l'arme nucléaire pré-stratégique connaissent des augmentations importantes et, sans doute, significatives d'une orientation stratégique nouvelle. Dans le cadre d'un armement pré-stratégique conçu comme « ultime avertissement », on ne comprend guère la nécessité d'une redondance de moyens dans ce domaine. Pas plus que la nécessité d'une division spécialisée de missiles HADÈS. La poursuite des expérimentations et des mises au point de l'arme neutronique semble orienter l'arme nucléaire tactique vers un emploi soulignant la thèse classique française, en ce qui concerne la dissuasion.

Le débat promis sur la loi de programmation et son actualisation n'a pas eu lieu. Le rapport fourni au Parlement n'apporte aucune indication : l'enveloppe consacrée à la défense « *pourrait être réduite en fonction des résultats acquis par le gouvernement dans la luttre contre l'inflation* ». Le Parlement se trouve ainsi dessaisi de son rôle de contrôle.

Plus exactement, ce rôle serait reporté à la fin de l'exécution de la loi, compte tenu de la globalisation des crédits dans les années 86 à 88.

Néanmoins, on peut estimer qu'il manquerait, en incluant le budget 86, une somme de 6 milliards de francs, dont 2 milliards pour les seules forces terrestres.

Si les programmes majeurs sont respectés, c'est l'environnement de nos forces, leur niveau d'activité d'entraînement, les conditions de vie du personnel qui en seront affectés. Ce ne sera pas sans conséquence sur leur valeur opérationnelle.

2 Le consensus, souvent cité en exemple, apparaît souvent superficiel et les mêmes mots recouvrent parfois des constats opposés. Nul n'a oublié par exemple « la bataille de l'avant », toujours souhaitée par l'UDF.

Nul n'a oublié non plus le contenu de l'actuelle loi de programmation, désignant avec précision l'ennemi potentiel, et rompant ainsi avec une stratégie tous azimuts.

Plus graves apparaissent être les réflexions en cours, qui montrent l'émergence d'un nouveau consensus allant du Parti socialiste à l'UDF. *Je veux parler des* écrits et positions sur la défense de l'Europe, sur l'élargissement du sanctuaire national, sur l'utilisation au profit de l'Europe, et particulièrement de la RFA, de nos moyens de dissuasion nucléaire.

C'est, semble-t-il, la traduction en matière de défense d'une politique globale d'intégration européenne lourde de menaces pour notre indépendance et notre autonomie de décision.

Ne serions-nous pas en train d'assister à une réintégration « rampante » au sein de l'OTAN, particulièrement illustrée par la création de la force d'action rapide (FAR), avec la mission qui lui est assignée en Europe ?

3 Il semble bien que la politique extérieure du gouvernement socialiste soit faite d'intégration européenne, accélérée d'une relance de l'atlantisme sous diverses formes, au détriment d'une participation active aux efforts de détente, de désarmement et des relations avec les pays du camp socialiste.

Sur les théâtres non européens, le président de la République et le gouvernement affirment volontiers la nécessaire présence de la France. Il est regrettable que cette affirmation, en soi convenable, soit venue à travers les moyens militaires que notre pays peut développer. Ainsi en est-il de l'importance accordée à l'inscription des premiers crédits pour la construction d'un porte-avions nucléaire, au détriment d'autres bâtiments plus utiles à la défense nationale.

Il existe des moyens autres que militaires pour assurer la présence de la France, la sécurité de tous ses approvisionnements, le rayonnement de sa culture. En tout cas, il y a distorsrion entre le discours tiers-mondiste et les moyens mis en œuvre.

4 Qui veut la fin, veut les moyens dit-on. Ce proverbe mérite, pour le moins, quelques atténuations, et notamment s'agissant de l'affaire du *Rainbow-Warrior*. Si la sécurité de nos sites est souhaitable, on est en droit de s'interroger sur la réalité et l'importance de la « menace neutralisée » dans les conditions que l'on connaît.

Cet acte s'apparentant à un terrorisme d'Etat est condamnable. Il ne peut que ternir l'image de la France dans le monde, et plus particulièrement dans une zone que l'on présente comme ayant une importance stratégique croissante. Cette question renvoie, en fin de compte, au contenu actuel des expérimentations et recherches nucléaires, sans doute orientées vers la mise au point de la bombe à neutrons et des charges miniaturisées. Cela repose alors le problème d'une déviation naissante (ou poursuivie ?) de nos concepts stratégiques.

JEAN COMBASTEIL,
député communiste de la Corrèze.

RPR : ET L'ESPACE ?

1 Quatre années de gestion socialiste ont profondément dégradé nos capacités de défense. Le rythme d'accroissement de l'effort de défense s'est brisé : de 1982 à 1985, les crédits militaires n'ont progressé que d'un demi-point par an contre 5 points de 1977 à 1981.

La loi de programmation votée par le Parlement en 1983 ne sera pas appliquée, loin s'en faut.

Il faudrait pour qu'elle le soit que les budgets 1986, 1987 et 1988 augmentent d'au moins 9 % en francs constants, ce qui, chacun en conviendra, est incompatible avec la situation économique et financière de la France.

Tous les secteurs de nos forces armées sont frappés. Dans le domaine nucléaire, si les programmes en cours ont été poursuivis, aucune décision n'a été prise pour l'avenir, ni en ce qui concerne la composante terrestre des forces nucléaires stratégiques, ni pour le successeur du missile M4 (actuellement embarqué sur le sous-marin stratégique *l'Inflexible*).

Dans le domaine classique, l'armée de l'air subit une baisse de ses commandes d'avions de combat de 40 %. La marine, malgré les apparences, et l'armée de terre connaissent le même sort.

Enfin, l'espace, dont chacun s'accorde à reconnaître aujourd'hui l'importance stratégique, n'a fait l'objet d'aucune véritable priorité ni même d'une réflexion sérieuse.

2 Un consensus national, fragile comme l'ont démontré les récents sondages sur ce sujet, existe sur le fait nucléaire depuis que les socialistes ont rallié les positions des gaullistes.

Ce revirement est récent (1978), mais est-il durable de la part d'un courant de pensée traditionnellement antimilitariste ?

Les socialistes, une fois dans l'opposition, ne reviendront-ils pas aux discours irresponsables qu'ils tenaient en 1973, 1978 et même 1981.

Quant aux options budgétaires, au-delà des artifices financiers et des fanfaronnades de Charles Hernu, elles consacrent l'affaiblissement de notre défense et ne sauraient recueillir l'assentiment de l'opposition, c'est-à-dire, la majorité des Français.

3 Les socialistes ont eu deux politiques étrangères différentes depuis 1981 : exagérément atlantiste avant le départ des communistes du gouvernement, inutilement agressive à l'égard des États-Unis depuis. En Europe, la réorganisation de l'armée de terre, incohérente et coûteuse, a affaibli le rôle de la France.

Au Proche-Orient, je n'ai pas remarqué que la France ait eu une politique extérieure, et, dans ces conditions, je ne saurais me prononcer sur son harmonisation avec la politique de défense.

En Afrique, le déroulement de l'opération Manta, comme les conditions honteuses du retrait français du Tchad amènent nos alliés à douter de nos moyens et de notre volonté. Pour l'avoir écrit, avec sans doute quelques excès, un officier français est aux arrêts. *Il a pourtant dit la vérité.*

Enfin, le refus quasi théologique de François Mitterrand de discuter avec les Américains d'une éventuelle coopération spatiale a isolé la France sans que nous en tirions le moindre bénéfice.

4 La sécurité de nos sites nucléaires doit être une priorité absolue, elle ne justifie en rien l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, qui ne constituait pas pour le déroulement des expériences nucléaires une menace telle que la marine nationale ne puisse la traiter avec des moyens conventionnels et dans le respect du droit international.

5 Pour répondre à cette question, il faut d'abord voir clair. Les budgets de la défense depuis 1981 sont truqués.

Les socialistes, pour faire bonne figure, ont commandé beaucoup plus d'équipements qu'ils ne pouvaient en payer. C'est ainsi que, pour la première fois depuis le début de la Vᵉ République, les besoins en crédits de paiement pour l'année 1987 tels qu'ils figurent dans les documents budgétaires sont supérieurs à la totalité des crédits du titre V en 1986.

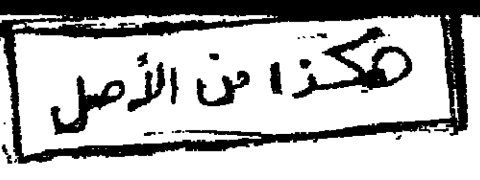
Autrement dit, il n'existe plus aucune marge de manœuvre dans la préparation du budget 1987.

Dans ces conditions, l'opposition devra d'abord faire un bilan de la gestion socialiste et remettre les pendules à l'heure. Une nouvelle loi de programmation devra être soumise au Parlement. Le budget 1987 qui en découlera devra bénéficier d'une réelle priorité à l'intérieur du budget de l'État. Le programme économique et financier du RPR le prévoit.

L'effort supplémentaire qui sera dégagé grâce à des économies réalisées sur d'autres secteurs ne permettra cependant pas de réaliser la totalité des programmes engagés.

Des choix devront être faits en fonction des réalités, qui, pour certaines, restent à découvrir, et en cohérence avec les priorités définies par le RPR dans son programme, c'est-à-dire la force océanique stratégique, l'espace, la Iʳᵉ armée et les capacités d'actions extérieures dans le cadre des intérêts vitaux de la France.

FRANÇOIS FILLON,
député RPR de la Sarthe.



L'ARMÉE DE DEMAIN



Les déclarations du général Arnold, vues par Jean-Louis Floch

UDF : DES BUDGETS SUR LA MAUVAISE PENTE

1 C'est un euphémisme de dire que l'effort financier en matière de défense « marquerait le pas » depuis 1981 : le pouvoir socialiste, à la vérité, a bloqué l'effort visant à adapter les moyens à l'ambition, mieux au besoin.

La seule constatation des chiffres dispense de toute exégèse. Entre 1976 et 1981, les budgets militaires ont crû annuellement, en francs constants, de 4,2 % en moyenne : la France faisait mieux qu'aucun de ses voisins et alliés européens. En 1981, après les annulations autoritaires de crédits votés, l'accroissement est tombé à 1,8 % ; *entre 1983 et 1985*, les budgets militaires ont diminué de 0,4 % en moyenne. L'accroissement de 1,6 % prévu pour 1986 repose sur l'hypothèse (3,7 %) faite sur l'inflation, et il est en tout état de cause insuffisant pour enrayer l'affaissement auquel nous assistons depuis 1981.

Plus grave encore que la dégradation des crédits de paiement des budgets militaires est la chute de leurs autorisations de programme indicatrices des intentions : elles ont diminué de 4,8 % en moyenne entre 1982 et 1986 !

L'affaissement de l'effort pour la défense touche bien évidemment tous les postes du budget militaire, y compris le nucléaire, dont la part du titre de l'équipement qui lui est consacrée est toutefois passée de 30 % en 1981 à 33,4 % en 1986. Mais n'oublions pas qu'une défense n'est pas faite que d'équipements : les crédits affectés à tout ce qui fait la mise en condition de l'appareil militaire – entretien des matériels et entraînement des forces, en particulier – ont dépassé le seuil critique. Et lorsque l'on nous dit que le budget 1986 est un bon budget parce qu'il « favorise » la marine, j'observerai que celle-ci continue à supporter le poids considérable de la force océanique stratégique.

Quant aux engagements de la programmation militaire 1984-1985, dont je pense qu'elle est insuffisante et, de plus, incertaine, ils n'ont pas été respectés : il a manqué au budget 1985 1,3 milliard de crédits inscrits dans la loi de 1983 et 700 millions ont été, contrairement à toutes les règles budgétaires, littéralement « détournés » au profit de la dotation en capital de la SNIAS et de la SNECMA au détriment des armées.

2 *Depuis vingt ans*, les Français pensent que leur force de frappe nucléaire les met à l'abri d'une agression. Et on les assure qu'une défense fondée essentiellement sur le nucléaire est relativement bon marché.

On ne leur parle pas assez, depuis 1981, du nécessaire rééquilibrage de l'appareil militaire français, écrasé par les priorités accordées au nucléaire dans une enveloppe budgétaire insuffisante. Et on ne leur parle pas assez de la nécessaire solidarité avec nos alliés.

Je crois cependant profondément que les Français, dans leur immense majorité acquis à la possession de l'arme nucléaire, savent que la défense de la France ne se conçoit pas en dehors de l'alliance avec leurs voisins européens et avec les Américains.

Les Français ont pris conscience qu'ils vivent dans un monde lourd de menaces. En ce sens, le consensus existe sur la nécessité d'une défense contre les forces du pacte de Varsovie. Il est déjà plus nuancé en ce qui concerne les modalités de cette défense. J'ajouterai qu'il est ambigu parfois, car le véritable consensus ne doit pas concerner seulement l'effort financier pour *la défense, mais la volonté de se* défendre. Sur ce point, je crains des incertitudes.

3 Parler d'harmonie en matière de politique extérieure et de politique de défense est une gageure, lorsque l'on observe la démarche socialiste depuis 1981.

On prêche l'équilibre entre l'Est et l'Ouest, mais on dénonce simultanément « les deux hégémonies ». *Pas plus tard que le* 27 octobre, lors de son face-à-face, le premier ministre a encore prôné l'équidistance entre « les deux blocs » ! Le président de la République tient cycliquement un discours « atlantiste », et il a appelé à l'« harmonisation » des défenses de la France et de la République fédérale, tout en se repliant dans le même temps sur une stratégie sanctuariste de l'« avertissement ultime », à l'opposé d'une solidarité minimale avec nos alliés. La réalité de la politique socialiste, c'est l'incohérence, ou plutôt des cohérences successives.

En Europe, l'acte n'a en rien suivi la parole. Au Proche-Orient, je note avec satisfaction un certain rééquilibrage dans notre comportement vis-à-vis des pays arabes et d'Israël, mais l'interven*tion militaire au Liban a été sans* résultat.

En Afrique, si la France a eu raison d'aller au Tchad, le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a pas rentabilisé son effort. N'a-t-il pas été absurde, en particulier, de refuser le concours des avions AWACS *américains basés* en Egypte pour tenter d'étouffer à son départ l'invasion libyenne ?

On ne peut être tiers-mondiste, ami des révolutions marxistes du type Nicaragua, rencontrer Kadhafi à Chypre et, en même temps, atlantiste et européen.

4 La sécurité de nos sites d'expérimentations nucléaires et d'une manière générale de la défense *justifie* à mon sens les actions de protection.

Encore faut-il que les missions de sécurité s'exercent avec mesure, prudence et efficacité. Sur ce sujet, je dirai que l'optimum n'est pas toujours le maximum. L'affaire Greenpeace met *en* cause le gouvernement, qui en porte la responsabilité politique.

5 Ce que je peux dire, concernant le besoin de notre défense : pour sortir de l'impasse, il faudra, dès le 1er janvier 1987, faire croître annuellement le budget militaire français *de 4 % en francs constants jusqu'à* ce que l'appareil militaire de la France ait atteint « suffisance » et cohérence, tant pour le fonctionnement que pour l'équipement.

Cette proposition est réaliste, si l'on se souvient qu'en plein « choc pétrolier » le budget militaire avait augmenté annuellement de 4,2 % entre 1976 et 1981. Si nous ne voulons pas accepter cet effort *d'accroissement de 4 % – qui sera* à tenir pendant une durée de l'ordre de cinq ans, – la France devra se résigner à réduire ses ambitions et à perdre son indépendance d'action dans le monde.

Les grands choix devront être les suivants : un appareil de dissuasion nucléaire stratégique et tactique « suffisant » ; des forces classiques retrouvant une part plus importante du budget, pour pouvoir participer de façon significative, avec les moyens nucléaires tactiques, à la défense de l'Europe ; un effort résolu pour mettre sur pied une véritable coopération en matière d'armement avec nos partenaires européens et nord-américains ; un effort systématique pour l'information des citoyens sur la nécessité de la défense.

JEAN LECANUET,
sénateur UDF de Seine-Maritime.

PS : LA FORCE D'ACTION RAPIDE, C'EST NOUS

1 Il avait été annoncé à grands cris avant 1981 par la majorité d'alors que la défense serait laissée pour compte dans la politique que mèneraient les socialistes. Force est de constater aujourd'hui que, malgré un environnement économique peu favorable et malgré l'engagement de réduire les prélèvements obligatoires, l'effort de la nation en faveur de sa défense est demeuré prioritaire. Ainsi la part de la défense dans le produit intérieur brut marchand évolue *pratiquement sur toute la période* entre 3,8 % et 3,9 %, c'est-à-dire au plus haut niveau atteint depuis la fin des années 60.

En outre, la période 1981-1985 est marquée par une progression particulièrement soutenue en équipements puisque les crédits qui leur sont affectés ont crû à un rythme annuel de 2 % en volume, ce qui est très significatif lorsque l'on sait que l'augmentation moyenne en valeur du PIBm sur la même période se situe autour de 1,6 %. Si l'on conserve comme référence le budget de 1976, le pouvoir d'achat des armées en équipements a crû de 100,3 milliards entre 1981 et *1986. Ce gain a donc été dans* l'absolu deux fois plus important entre 1981 et 1986 qu'entre 1976 et 1981.

Ces chiffres sont clairs. Ils sont encore plus nets si l'on s'attache à la poursuite de la modernisation de nos forces nucléaires et à la garantie de notre outil de dissuasion ; *ainsi les crédits consacrés à* la force océanique stratégique, clé de voûte de notre défense, ont progressé de plus de 70 % en volume depuis le début du septennat de François Mitterrand.

Grâce à cet effort, les forces classiques ont pu aussi opérer au cours de la période des sauts technologiques importants, je pense en particulier aux sous-marins nucléaires d'attaque, à la mise en place des canons de 155 dans les régiments d'artillerie, au système RITA, à la création de la division aéromobile au sein de la force d'action rapide (FAR). J'ajoute que, depuis juillet 1984, le premier escadron de Mirage 2000 (défense aérienne) est opérationnel.

La loi de programmation a précisé le cadre financier et physique dans lequel doivent s'inscrire les différents budgets et les programmes. Elle a été respectée pour ses deux premières années. Une inflexion apparaît en 1986 : en effet, si l'enveloppe nucléaire et les programmes de recherche suivent leur rythme, les équipements classiques connaissent des décalages, je suis surtout préoccupé par les ralentissements observés autour de l'avion de *combat futur et par les interroga*tions qui demeurent autour du système de détection aéroporté (avions AWACS ou pas ?).

Par ailleurs, le maire de Lorient s'inquiète évidemment de l'avenir de la frégate FL-25 qui doit succéder aux avions-escorteurs. Il reste que, sur l'ensemble de l'enveloppe de la programmation, la réduction est faible.

2 J'observe plusieurs zones de consensus. Tout d'abord le concept de dissuasion ne souffre pas de discussion. Basée sur un nombre relativement faible de vecteurs et sur la capacité d'infliger une destruction suffisante par rapport à l'enjeu d'une victoire sur notre pays, cette stratégie ne rencontre pas de contestation, de même que la nécessité d'en maintenir la crédibilité et d'en assurer la modernisation. Mais, à mon avis, le consensus va plus loin.

Chacun s'accorde sur le fait que la France ne reste pas dans son « pré carré », pour reprendre l'image employée par le président de la République. Notre pays doit assumer ses responsabilités, non seulement en Europe, mais aussi dans le monde. Pour reprendre un débat d'outre-Manche, je ne vois personne demander de revenir à l'ouest de Suez ou au nord de la Méditerranée. J'ajoute que nul ne conteste que nous participions à l'alliance atlantique tout en gardant dans la plus grande clarté notre autonomie de décision.

Je vois même poindre une nou*velle zone de consensus, sans* doute plus fragile, mais certainement porteuse d'avenir : l'idée qu'on ne pourra pas échapper à une identité européenne de défense. Sans doute faut-il être prudent, mais qui, à l'exception des communistes, peut contester cette impérieuse nécessité ?

Enfin, je n'ai lu aucune déclaration politique demandant une réduction du budget de la défense : ce qui signifie que tout le monde admet que le poids financier restera lourd dans les années qui viennent. Sans doute certains veulent allègrement pousser les feux, ils sortent des chiffres d'autant plus forts qu'ils *ne sont pas réalisables par ceux-*là même qui les annoncent. Mais la nécessité d'un effort long et soutenu me paraît faire aujourd'hui l'unanimité.

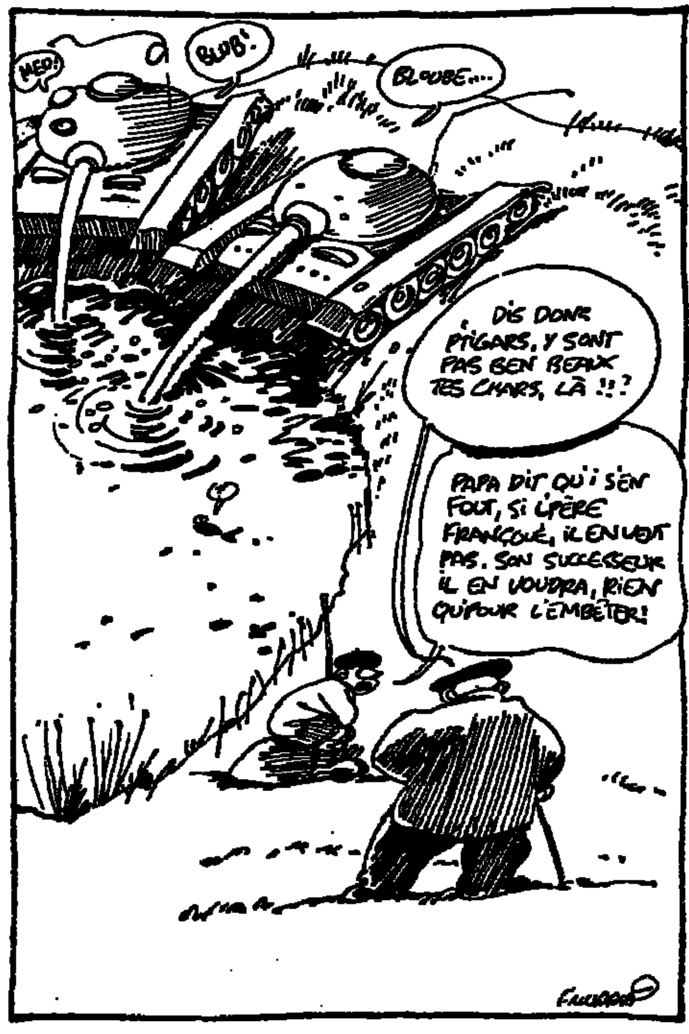
3 La cohérence entre la politique extérieure et la politique de défense menée par le président de la République est incontestable. C'est une des grandes réussites de la première partie du septennat. Oui, il y a totale harmonie d'une part entre le discours de Bonn sur la nécessaire solidarité entre Européens – et, donc, l'alliance face au renforcement des armes eurostratégiques soviétiques – *et d'autre* part la création de la force d'action rapide, outil éventuel de notre solidarité concrète en Europe, la relance de la coopération militaire européenne, la mise en valeur du volet « défense » du traité de l'Elysée avec l'Allemagne fédérale ou encore la réactivation de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Cette même cohérence suppose d'ailleurs l'effort accru de la France pour sa dissuasion, garant de notre indépendance et de son « droit de parler fort ».

Politique de défense et politique étrangère forment un tout, les actes concrets suivent, s'il est nécessaire, les discours et les accords. Ce qui est vrai pour l'Europe l'est aussi pour l'Afrique et le Proche-Orient. La France veut contribuer à maintenir la paix ; elle tient au respect des équilibres stratégiques régionaux ; elle respecte les accords de coopération qu'elle a conclus. En cas de nécessité, en termes de défense, cela s'appelle MANTA, FINUL, Opération de Beyrouth, présence de porte-avions, mais aussi transferts de technologie à l'Egypte, ventes d'armes à l'Irak ou pré-positionnement en Centrafrique ou au Sénégal.

Il n'y a pas de rupture entre le geste et la parole, la France veut être un facteur de paix, de sécurité et d'indépendance. François Mitterrand remplit avec détermination cette mission que notre pays s'est donnée.

4 La validité de notre dissuasion nécessite que nous poursuivions nos essais et nos recherches, leur crédibilité suppose leur protection. C'est incontournable. Quant aux affaires récentes, tout a été dit : protéger n'a jamais voulu dire tirer à vue.

JEAN-YVES LE DRIAN,
député socialiste du Morbihan.



La polémique des AMX-30, vue par F'Murr.

CHRONOLOGIE

OCTOBRE 1985 DANS LE MONDE

La chronologie mensuelle, publiée depuis février 1984 dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12, paraît désormais le deuxième dimanche de chaque mois.

par Philippe Boucher et Edouard Masurel

Etranger

6. – GRANDE-BRETAGNE : De violentes émeutes ont lieu à Tottenham, un faubourg de Londres où la majorité de la population est d'origine antillaise. Un policier est tué (3, 8, 9, 13-14 et 26).

6. – PORTUGAL : Aux élections législatives, le Parti social-démocrate (PSD) de M. Antonio Cavaco Silva devient la première formation politique, avec 88 (+ 13) des 250 sièges. Le Parti socialiste du premier ministre, M. Mario Soares, n'a plus que 57 (– 44) sièges, tandis que le nouveau Parti rénovateur démocratique (PRD), fondé par les amis du président Eanes, remporte 45 sièges. L'Alliance du peuple uni (APU), dominée par le Parti communiste, et les démocrates-chrétiens du CDS obtiennent 38 (– 6) et 22 (– 8) sièges. M. Cavaco Silva forme, le 31, un gouvernement minoritaire social-démocrate (2, 8, 9, 10 et 22).

8-9. – FMI : Devant l'assemblée générale du Fonds monétaire international, réunie à Séoul, M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, appelle la Banque mondiale et les banques commerciales à augmenter leurs prêts aux pays du tiers-monde les plus endettés (4, 5, du 8 au 14, 25 et 30).

10. – FRANCE-ALLEMAGNE : M. Mitterrand se rend à Berlin-Ouest ; il est accompagné du chancelier Kohl, monté à Bonn à bord de l'avion présidentiel (10, 11 et 12).

11. – GRÈCE : M. Andréas Papandréou, rompant avec la politique économique suivie depuis quatre ans, décide une série de mesures d'austérité ainsi qu'une dévaluation de 15 % de la drachme (13-14, 15, 22 et 23).

13. – BELGIQUE : La coalition entre sociaux-chrétiens et libéraux, dirigée depuis décembre 1981 par M. Wilfried Martens, sort renforcée des élections législatives, en obtenant 115 des 212 sièges. Les socialistes maintiennent leurs fortes positions, tandis que les petits partis communautaires et le Parti communiste reculent fortement. M. Martens est chargé, le 16, de former le nouveau gouvernement (5, 12, 15, 16, 18 et 20-21).

13. – POLOGNE : Selon un chiffre officiel, 78,86 % des électeurs participent aux premières élections législatives depuis le printemps 1980. Tandis que le gouvernement affirme que le vote « *a consacré la stabilité du pays* », les dirigeants clandestins de Solidarité, qui évaluent la participation à environ 66 %, commentent le « *succès modéré* » de leur appel au boycottage (1, 5, 13-14, 15, 17, 20-21, 24 et 26/X, 2/XI).

14-20. – FRANCE-BRÉSIL et COLOMBIE : M. François Mitterrand se rend en visite officielle au Brésil, jusqu'au 18, puis en Colombie (du 13 au 22).

15. – LIBERIA : M. Samuel K. Doe obtient 51,05 % des voix à l'élection présidentielle qu'il a organisée cinq ans après le coup d'Etat militaire qui l'avait porté au pouvoir (22 et 31/X, 2/XI).

15. – NICARAGUA : Le gouvernement sandiniste suspend les libertés fondamentales pour faire face aux « *activités contre-révolutionnaires* » des ennemis de l'intérieur. Washington dénonce ce nouveau pas « *vers le totalitarisme* », que condamne la plupart des pays occidentaux, dont la France (17, 18, 19, 23, 24 et 29).

15. – URSS : M. Gorbatchev présente, devant le plénum du comité central, le nouveau programme du parti, les modifications proposées aux statuts du parti et « les grandes orientations économiques jusqu'à l'an 2000 ». M. Nikolaï Talyzine, nommé le 14 président du comité d'Etat au plan (Gosplan), en remplacement de M. Nicolaï Baïbakov, titulaire de ce poste depuis vingt ans, est chargé de mettre en œuvre ce plan de modernisation économique, qui devrait permettre d'augmenter la productivité de 130 % à 150 % en quinze ans (2, 11, 16, 17, 20-21, 22 et 27-28).

M. Gorbatchev à Paris

Du 2 au 5, M. Mikhaïl Gorbatchev se rend en France. TF 1 et la télévision soviétique avaient diffusé, le 1er au soir, la première interview accordée par le numéro un soviétique à une télévision occidentale.

L'essentiel des entretiens avec M. François Mitterrand concerne les négociations sur la réduction des armements. C'est aussi le thème du discours prononcé, le 3, par M. Gorbatchev au cours de la réception offerte par le président de l'Assemblée nationale : il propose d'engager des négociations directes avec la France et la Grande-Bretagne sur leurs forces de dissuasion, tout en précisant que la question de la réduction de leurs armements ne se pose pas.

Au cours de la conférence de presse conjointe du 4, M. Mitterrand décline cette proposition mais accepte le principe d'« *échanges de vues* » sur ce sujet avec Moscou (du 1er au 8).

17. – ITALIE : M. Bettino Craxi présente la démission de son gouvernement après l'affaire de l'*Achille-Lauro*, qui a provoqué le départ des ministres membres du Parti républicain, un des cinq partis de la coalition au pouvoir depuis août 1983. Mais la crise est rapidement résolue et M. Craxi propose, le 30, que son gouvernement soit reconduit sans changement (du 9 au 23 et 31/X, 1/XI).

18. – AFRIQUE DU SUD : Benjamin Moloïse, jeune militant noir condamné à mort pour le meurtre d'un policier, est pendu en dépit des appels à la clémence venus du monde entier. Cette exécution suscite une large réprobation internationale, tandis que des manifestants noirs s'en prennent pour la première fois à des Blancs en plein centre de Johannesburg (du 17 au 22).

21-23. – EST-OUEST : Les dirigeants des sept pays membres du Pacte de Varsovie, réunis à Sofia, proposent un gel, à partir de janvier 1986, des effectifs des forces classiques de l'URSS et des Etats-Unis, y compris celles stationnées hors de leur territoire. (4, 23, 24 et 25).

23. – SAHARA OCCIDENTAL : Le roi Hassan II du Maroc *proclame un cessez-le-feu unilatéral* et annonce l'organisation en janvier 1986 d'un référendum sous le contrôle de l'ONU. (25).

24. – EL SALVADOR : La fille du président Duarte, enlevée le 10 septembre, est relâchée après la libération de 22 guérilleros et le départ à l'étranger de 96 autres, qui sont blessés. (8, 16, 19 et du 25 au 29).

24. – EST-OUEST : A l'occasion du 40e anniversaire de l'ONU, célébré à New-York en présence de plusieurs dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement, le président Reagan appelle l'URSS à rechercher avec les Etats-Unis un règlement négocié de cinq conflits régionaux : Afghanistan, Angola, Cambodge, Ethiopie et Nicaragua.

Cette proposition reçoit l'approbation des chefs de gouvernement du Canada, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, du Japon et de la RFA, réunis, sur l'initiative de M. Reagan, avant la rencontre Reagan-Gorbatchev prévue pour la mi-novembre à Genève. M. Mitterrand avait refusé, le 1er, de participer à ce sommet occidental, qui avait été convoqué sans consultation préalable avec Paris. (Du 2 au 7, 10 et du 22 au 26).

25. – ARGENTINE : L'état de siège est proclamé, pour soixante jours, après une série d'attentats à la bombe. (Du 24 au 30).

26. – AFRIQUE DU SUD : L'état d'urgence est étendu à huit districts de la région du Cap. Levé la veille dans six autres districts, il est appliqué dans 38 des 265 circonscriptions. Depuis son instauration, le 21 juillet, les troubles dans les cités noires ont fait 264 morts, d'après les chiffres officiels. (26 et 27-28).

27. – RFA : En Hesse, les Verts acceptent pour la première fois de participer à un gouvernement régional, dirigé par les sociaux-démocrates. (18, 26, et 29).

27. – TANZANIE : M. Ali Hassan Mwinyi, candidat désigné par le parti unique, est élu président de la République. Il succède à M. Julius Nyerere, au pouvoir depuis 1962, qui avait décidé de ne pas se représenter. (17, 18, 26 et 29/X, 3-4/XI).

29. – URSS : Mme Elena Bonner, épouse de M. Andreï Sakharov, prix Nobel de la paix, va être autorisée à se rendre en Occident pour se faire soigner, indiquent des sources non officielles soviétiques. (A partir du 30).

30. – ETATS-UNIS : Le dollar est coté 7,97 F à Paris, pour la première fois en dessous de 8 F, depuis avril 1984. (6-7, 13-14, 20-21, 27-28 et 31/X, 3-4/XI). ■

Le Liban et la question du Proche-Orient

1. – TUNISIE : L'aviation israélienne *détruit le quartier général de l'OLP*, près de Tunis. Ce raid, qui fait une soixantaine de morts, est condamné, le 4, par le Conseil de sécurité, à l'unanimité moins une abstention, celle des Etats-Unis. Washington avait d'abord jugé le raid « *légitime* », ce qui avait provoqué l'indignation de Tunis (du 2 au 8).

2. – LIBAN : L'un des quatre otages soviétiques enlevés à Beyrouth le 30 septembre est tué par ses ravisseurs, qui demandent l'arrêt de l'offensive des forces prosyriennes contre « *la ville musulmane de Tripoli* ». Aux termes d'un accord conclu le 3 à Damas, la Syrie impose ses conditions aux intégristes de Tripoli : les combats cessent le 4, et l'armée syrienne s'y déploie à partir du 6. En dix-neuf jours, la bataille de Tripoli a fait au moins cinq cent quinze morts et plus de onze cents blessés (du 1 au 8, 15 et 22).

4. – LIBAN : Le Djihad islamique *annonce* l'« *exécution* » de William Buckley, diplomate américain enlevé en mars 1984 à Beyrouth, en représailles contre le raid israélien en Tunisie. Mais son corps n'est pas retrouvé (du 5 au 8 et 13-14).

7. – ÉGYPTE : Un commando palestinien s'empare du paquebot de croisière italien *Achille-Lauro*, au large des côtes égyptiennes. Après avoir tué, le 8, un passager juif américain, les quatre terroristes se rendent le 9. Les négociateurs égyptiens et italiens se sont engagés à les remettre à l'OLP, qui a condamné le détournement (9, 10 et 11).

11. – ITALIE : L'avion égyptien qui transportait vers Tunis les auteurs du détournement de l'*Achille-Lauro* est forcé d'atterrir en Sicile par des chasseurs américains. Les quatre pirates sont inculpés par la justice italienne, bien que les Etats-Unis aient demandé leur extradition immédiate. Les autorités américaines critiquent aussi Rome pour avoir laissé partir pour la Yougoslavie M. Aboul Abbas, responsable palestinien, qu'elles considèrent comme l'organisateur du détournement. D'autre part, le président Moubarak proteste vivement contre l'intervention américaine, qui provoque des manifestations d'étudiants au Caire (du 12 au 28).

21. – ONU : M. Shimon Pérès, parlant devant l'Assemblée des Nations unies, accepte le principe d'un «*forum international*» qui parrainerait les pourparlers de paix et devrait permettre l'ouverture des négociations directes qu'Israël propose à la Jordanie. Il continue, cependant, d'exclure toute participation de l'URSS tant que cette dernière n'aura pas renoué des relations diplomatiques avec Israël (du 18 au 30).

30. – LIBAN : Les trois otages soviétiques survivants, sur les quatre enlevés le 30 septembre, à Beyrouth, sont relâchés (1 et 2/XI). ■

France

3. – M. Valéry Giscard d'Estaing affirme que « *s'il n'y avait pas des listes communes dans plus des deux tiers des départements, la France sera ingouvernable et le redressement n'aura pas lieu* », tandis que plusieurs dirigeants du RPR, au cours des journées parlementaires réunies à Menton les 3 et 4, plaident en faveur de listes séparées pour les législatives de mars 1986 (5 et 6-7).

7-8. – M. François Mitterrand, en voyage officiel en Bretagne, vante les vertus de la modernisation, accompagnée d'« *ambitieuses réformes sociales* » et critique les thèses, jugées passéistes, du PC et de la CGT, qui organisent des manifestations hostiles et parfois violentes dans toutes les villes qu'il traverse (du 6 au 12).

10. – La Haute Autorité reconduit M. Hervé Bourges à la présidence de TF1 et nomme M. Jean Drucker à Antenne 2 et Mme Janine Langlois-Glandier à FR3 (12 et 13-14).

11-13. – Le congrès du PS, réuni à Toulouse, aboutit à la « synthèse » entre la motion de M. Jospin (courants mitterrandiste, mauroyiste, CERES) et la motion rocardienne, qui avait obtenu 28,51 % des votes des militants lors des congrès fédéraux. L'unité se fait autour de la nécessité d'un « *Parti socialiste fort* », capable de « *rassembler toute la gauche* » et qui ne sera en aucun cas « *la force d'appoint de la droite* » (du 1 au 19).

13. – M. Georges Marchais, parlant devant la conférence nationale du PCF réunie à Nanterre, appelle les électeurs de gauche à sanctionner M. Mitterrand et le PS qui « *n'ont pas fait ce qu'ils avaient promis* » et qui s'apprêtent à « *coopérer avec la droite* » (du 10 au 15 et 22).

14. – Action directe revendique deux attentats par explosifs contre la Maison de la radio et Antenne 2 pour protester contre le passage de M. Le Pen à France-Inter et à Antenne 2 ; une autre bombe explose, le 17, devant le siège de la Haute Autorité de l'audiovisuel, et un quatrième attentat a lieu, toujours à Paris, le 19, après l'exécution d'un militant noir en Afrique du Sud (15, 18 et 20-21).

16. – Le débat sur le budget s'ouvre à l'Assemblée nationale par un face-à-face entre M. Giscard d'Estaing et M. Bérégovoy (à partir du 17).

16. – M. Jean-Marie Le Pen, invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2, répond aux accusations portées contre lui, dans *le Monde* du 16, par un de ses anciens amis, M. Jean-Maurice Demarquet : il accuse M. Le Pen d'être en partie responsable de la mort d'Hubert Lambert, dont il a hérité en 1976, d'avoir pratiqué la torture en Algérie et de tenir fréquemment des propos racistes. L'émission, qui bat des records d'audience, fait naître une autre polémique autour de la fortune de M. Le Pen, après qu'il eut affirmé : « *Mon patrimoine est tel que je ne suis pas astreint à faire la déclaration sur les grandes fortunes* » (du 16 au 26).

18. – Le RPR et l'UDF concluent un accord électoral qui ne prévoit des listes communes que dans 45 cas. Pour 11 des 96 départements métropolitains, aucune solution définitive n'est encore adoptée. Le RPR rend publics, le 19, les noms de la plupart de ses candidats, ce que ne peut faire l'UDF en raison de nombreux désaccords en son sein (9, 11, du 19 au 22, 24, 25, et 31/X, 1/XI).

24. – M. Laurent Fabius assiste à Mururoa à un essai nucléaire. Il est accompagné de M. Paul Quilès et de dix parlementaires, cinq de la majorité et cinq de l'opposition. Juste avant le tir souterrain, le voilier *Véga*, du mouvement écologiste Greenpeace, qui mène campagne contre les essais français dans le Pacifique, est intercepté dans les eaux territoriales de l'atoll, interdites à toute navigation depuis le 23 mai. Le remorqueur *Greenpeace*, qui était arrivé dans les parages de Mururoa le 6, avait dû rebrousser chemin le 11, en raison d'une panne de générateur, après une semaine de chassés-croisés avec les bâtiments de la marine française (du 1er au 17, 19, et du 24 au 29/X, 1/XI).

27. – Un face-à-face télévisé entre M. Laurent Fabius et M. Jacques Chirac est organisé par TF1. D'après un sondage de la SOFRES, 44 % des Français estiment que M. Chirac sort vainqueur de ce débat, au ton souvent vif (du 26/X au 2/XI).

27. – Au musée Marmottan, à Paris, neuf chefs-d'œuvre de Renoir et de Monet – dont *Impression, soleil levant* – sont volés en plein jour par des malfaiteurs armés (29).

ECONOMIE

1. – SOCIAL : Le trafic ferroviaire est paralysé par une grève déclenchée spontanément, le 29 septembre, par les mécaniciens pour s'opposer aux contrôles de connaissance des règlements de sécurité. La direction de la SNCF, qui voulait imposer ces contrôles après les accidents de l'été, est contrainte d'y renoncer (du 1er au 4).

6. – AGRICULTURE : M. Henri Nallet annonce des mesures destinées à aider les agriculteurs victimes de la sécheresse qui sévit depuis quatre mois dans le Sud-Ouest. Les organisations paysannes jugent le plan gouvernemental très insuffisant (1er, 3, 4, 5, 8, 10, 11, 16, 19, 20-21 et 24).

15. – SOCIAL : Le syndicat CGT de l'usine Renault du Mans met fin à l'occupation de l'usine commencée le 8, bien qu'il n'ait eu satisfaction sur aucune de ses revendications. Le travail reprend aussi, le 21, à Billancourt, où les ouvriers CGT occupaient l'usine depuis le 10. La CGT n'avait pas réussi à étendre le conflit aux autres usines du groupe (du 9 au 22).

16. – CONJONCTURE : En septembre, la diminution du nombre des chômeurs (2 383 800 : – 41 100) et la dégradation des résultats du commerce extérieur (déficit de 2,6 milliards de francs) confirment une légère reprise de l'activité (18 et 29).

22. – PATRONAT : Le CNPF présente ses propositions pour une nouvelle politique économique, qui ne rompt pas avec celle menée par les socialistes depuis 1983 (23 et 26).

24. – SOCIAL : La CGT organise une journée nationale interprofessionnelle d'action. Les grèves sont assez peu suivies mais la manifestation de Paris rassemble plus de 25 000 personnes (2, 8, 18 et du 23 au 26).

25. – PRIX : L'INSEE confirme qu'en septembre, et pour le deuxième mois consécutif, les prix n'ont augmenté que de 0,1 %, ce qui devrait permettre de limiter l'inflation en 1985 à un taux inférieur à 5 % (12, 13-14 et 27-28).

28. – SYNDICATS : M. Edmond Maire estime que « *la vieille mythologie* » réduisant l'action syndicale à la grève a vécu. M. Henri Krasucki réplique, le 30, en invitant les travailleurs à « *refuser le syndicalisme du renoncement* » (29 et 30/X, 1 et 2/XI).

29. – UNEDIC : Les partenaires sociaux parviennent à un accord sur le financement de l'assurance-chômage, que la CGT refuse de signer (du 2 au 11, 30 et 31).

30. – PAUVRETÉ : Le conseil des ministres adopte de nouvelles mesures de lutte contre la pauvreté pour l'hiver 1985-1986 (31/X, 1/XI). ■

Sciences et futurs

3-7. – Premier vol d'Atlantis, quatrième navette spatiale américaine. Sa mission est militaire et secrète (4 et 9).

18. – Le Centre national d'études spatiales (CNES) désigne l'Aérospatiale et Dassault pour construire Hermès, l'avion spatial que la France propose à l'Europe (11, 13-14, 19, 20-21 et 30).

25. – La nouvelle numérotation téléphonique à huit chiffres entre en vigueur dans toute la France. Ce changement, d'une ampleur sans précédent dans le monde, est réalisé sans incident (3 et du 25 au 29).

29. – Trois médecins de l'hôpital Laennec à Paris annoncent qu'ils ont obtenu des résultats spectaculaires dans le traitement du SIDA en utilisant de la ciclosporine. La publication par le ministère des affaires sociales d'un communiqué sur ce qui n'est encore qu'une expérimentation suscite une polémique dans les milieux médicaux (à partir du 30).

30. – Challenger quitte la Terre pour la vingt-deuxième mission d'une navette spatiale américaine. Huit astronautes sont à bord, dont deux Allemands et un Hollandais (à partir du 31).

31. – Cinq projets de construction d'un « lien fixe » à travers la Manche sont déposés auprès des gouvernements français et britannique, qui devraient faire leur choix en janvier 1986 (2 et 3-4/XI). ■

Décès

2. – Rock Hudson, acteur américain, mort du SIDA (4).

10. – Yul Brynner, acteur américain (11).

10. – Orson Welles, cinéaste et acteur américain (12 et 13-14).

11. – Bernard Privat, éditeur et écrivain (12 et 13-14).

14. – Emil Guilels, pianiste soviétique (16 et 17).

15. – Jacques Oudin, un des fondateurs de l'immunologie (18).

16. – Robert Kanters, critique littéraire (18).

18. – Mme Simone, comédienne et romancière, à l'âge de cent huit ans (20-21).

19. – Jean Mineur, inventeur du cinéma publicitaire français (22).

20. – Jean Riboud, ancien président de Schlumberger, ami personnel de M. Mitterrand (22).

20. – Jean-Roger Caussimon, comédien, poète et chanteur (23).

23. – Mario Prassinos, peintre (26). ■

Les prix Nobel

11. – PAIX : Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW), organisation créée en 1980 par un Américain, le docteur Bernard Lown, et un Soviétique, le docteur Evgueni Chazov, qui en partagent la présidence (12 et 13-14).

14. – MÉDECINE : MM. Michael Brown et Joseph Goldstein (Etats-Unis), pour leurs travaux sur le contrôle du métabolisme du cholestérol (15 et 23).

15. – ÉCONOMIE : M. Franco Modigliani (Etats-Unis), pour ses études sur l'épargne et les marchés financiers (16 et 17).

16. – PHYSIQUE : M. Klaus von Klitzing (RFA), pour sa découverte de l'« effet Hall quantique » (17).

16. – CHIMIE : MM. Herbert Hauptman et Jerome Karle (Etats-Unis), pour la mise au point de méthodes directes d'analyse des cristaux (17 et 18).

17. – LITTÉRATURE : Claude Simon. Il est le douzième écrivain français à obtenir le prix, non compris Jean-Paul Sartre, qui l'avait refusé en 1964 (18 et 19). ■



NOUVELLE

LA RENCONTRE

par Jean Leirens

DANS le train qui l'emmenait vers l'Allemagne, il remuait des souvenirs anciens, se demandant si l'énigme qui l'obsédait depuis plus de trente ans prendrait fin. A maintes reprises, il avait sollicité l'autorisation de rencontrer le bourreau du camp de concentration condamné par un tribunal allemand, mais celle-ci lui avait été régulièrement refusée, comme si l'on craignait qu'il ne se livrât à quelque vengeance. Malgré sa réputation de philosophe qui avait franchi les frontières de son pays, il se heurtait à des refus courtois. On ne pouvait, disait-on, lui accorder un privilège en une matière aussi délicate. Mais à présent que Schliss avait été transféré dans un hôpital, on lui permettait une brève entrevue aux heures régulières de visite.

A mesure que les paysages de campagnes et de forêts se déroulaient dans une grisaille qui semblait se confondre avec le rythme monotone du voyage, il sentait croître son angoisse. Se souvenant des deux années passées dans le camp, il ne comprenait toujours pas pourquoi l'homme l'avait sauvé de la mort à plusieurs reprises. Et le plus étrange était que cet être, qui avait tout de la brute inconsciente, ne lui avait jamais manifesté par un geste ou un regard qu'il éprouvât pour lui un sentiment de sympathie.

D'ailleurs, un tel homme pouvait-il nourrir pareils sentiments ? Non, ce qu'il avait lu dans le regard du tortionnaire, c'était au contraire la haine, comme s'il lui en voulait des risques qu'il prenait pour lui épargner la « solution finale ». Et chaque fois qu'il avait vu la mort s'écarter de lui, il n'avait pu se défendre d'un sentiment de reconnaissance envers son protecteur. Cet élan, il le réfrénait, l'enfouissait dans son cœur, car simultanément il haïssait l'homme qui martyrisait et assassinait ses compagnons.

Et la même ambiguïté persista en lui quand il redevint un homme libre, heureux à son foyer, comblé par la tâche qu'il s'était donnée d'éveiller de jeunes intelligences à la compréhension des grands esprits. Ce mélange de haine et de reconnaissance pour l'homme grâce auquel il goûtait encore à toutes les saveurs de la vie insinuait au plus profond de son être une sensation de culpabilité, sans qu'il pût discerner si elle provenait du sentiment de haine ou de gratitude. Celle-ci lui semblait dictée par l'égoïsme ; celle-là par un élan de fraternité envers les victimes. Paradoxe insoutenable, contradiction déchirante qui mettait au défi sa capacité de comprendre, son exigence de lucidité.

Il s'en était ouvert un jour à un ami qu'il tenait pour un homme de jugement ; celui-ci lui avait pourtant répondu de manière décevante, affirmant que s'il surmontait sa haine il retrouverait la sérénité. Mais quel était le moyen de séparer la haine de la reconnaissance, alors qu'elles étaient inextricablement nouées et que c'était justement cela son problème ? Consulter un analyste ? Il connaissait la nature de son mal et il était inutile de partir à la recherche de l'enfance pour découvrir quelque « scène primitive » aux fondements de son angoisse. Non, seule l'explication du mystère le libérerait. Aussi durant ces années avait-il remué la question sous toutes ses faces. Le bourreau avait-il été mû par quelque attirance homosexuelle ? Absurde ! L'homme ne se serait pas embarrassé de scrupules pour assouvir ses désirs, et d'ailleurs le fait qu'il avait violé de nombreuses prisonnières rendait l'hypothèse irrecevable.

Alors, fallait-il envisager une ressemblance physique avec quelque membre de sa famille ? Non, avec ses traits indiscutablement sémites, il ne pouvait ressembler à un Germain bon teint ! Le SS l'avait-il choisi, enfin, dans l'intention, le moment venu, d'invoquer le témoignage de la personne qu'il avait sauvée ? Mais après avoir, au début, nié ses crimes, le tortionnaire, devant les preuves accumulées, avait abandonné son système de défense, n'avait jamais sollicité le moindre témoignage en sa faveur et s'était retranché derrière la formule rituelle : « *J'ai obéi aux ordres.* » Très vite, il s'était désintéressé de son procès, acceptant la sentence avec une résignation morose.

Oui, seul le condamné détenait la clé du secret qui pourrait le délivrer. Mais daignerait-il s'expliquer, accepterait-il seulement de parler ? Après des années de prison, se souviendrait-il encore ? Cet être primaire était-il capable de saisir ses propres mobiles ?

En somme, ce voyage ne garantissait pas que le mystère serait dévoilé, mais à coup sûr jamais une autre chance de comprendre ne se représenterait.

LA veille, il avait visité l'ancienne ville qui n'avait pas échappé aux désastres de la guerre, mais dont les quartiers les plus beaux avaient été restaurés avec goût. Bien qu'il sût que cette pensée était tout à fait banale, il ne pouvait s'empêcher de comparer la folie destructrice qui avait soulevé la tempête sur ce pays aux paisibles ruelles aux architectures gothiques, avec leurs enseignes qui évoquaient le passé médiéval apparemment harmonieux de la cité.

En franchissant les portes de l'hôpital, il apprécia les rayons d'un soleil voilé de cette journée d'automne : cela l'aiderait à supporter l'épreuve de la rencontre. Le matin même, au bord de la nausée, il avait été sur le point de renoncer à sa démarche.

Après une attente d'une demi-heure, on le prévint qu'il pouvait se rendre dans la chambre du malade. Deux infirmières papotaient gaiement dans l'ascenseur. Les couloirs étaient parcourus par des médecins, et quelques vieux malades récemment opérés et couverts de pansements y déambulaient d'un pas prudent.

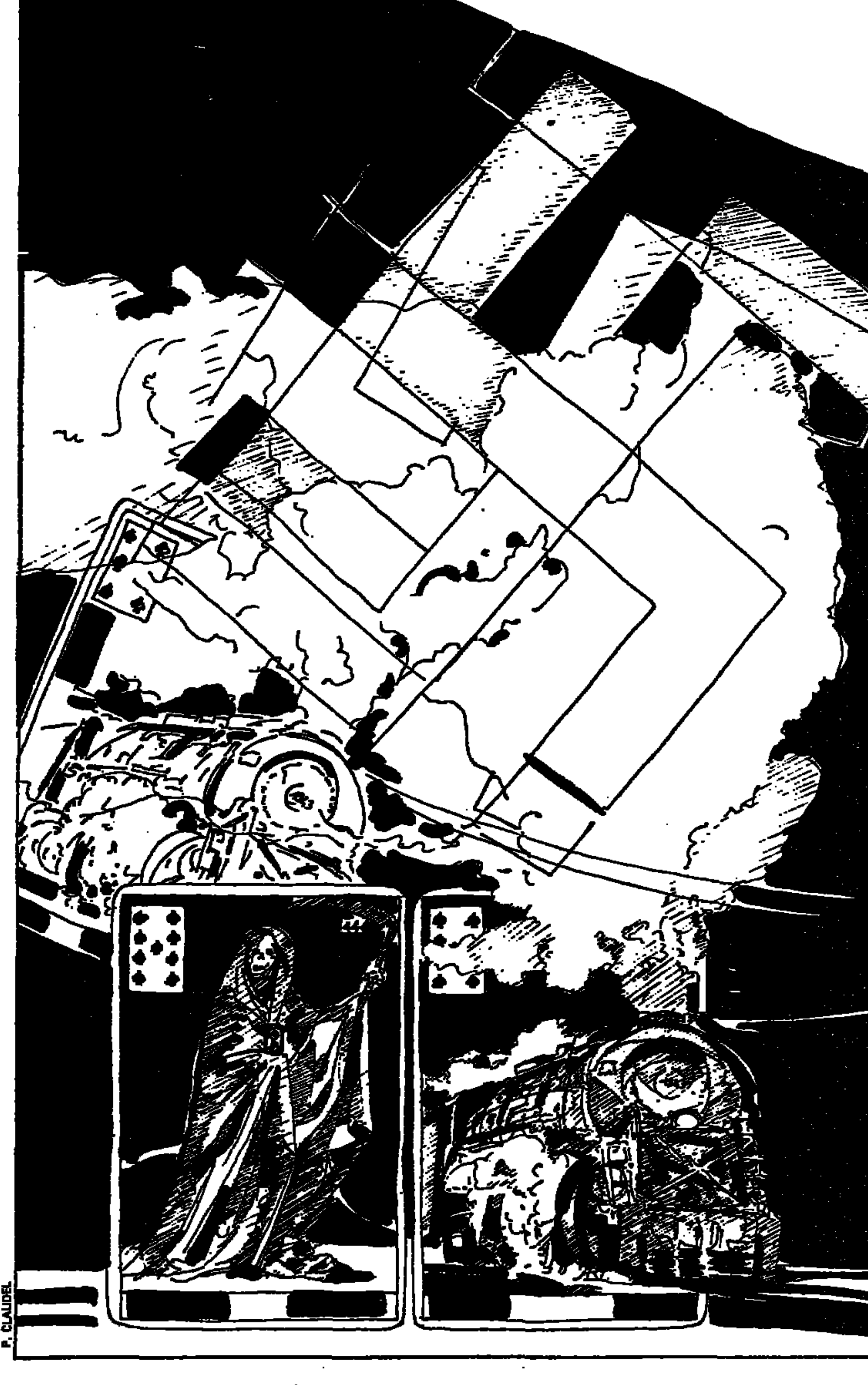
Deux policiers stationnaient devant la chambre. Il montra ses papiers d'identité. Ils lui firent signe d'entrer. Il frappa à la porte de la chambre. Une voit répondit : « *Herein !* »

Un vieil homme à l'abondante chevelure blanche l'accueillit : « *Je suis Karl Schliss, le frère d'Heinreich* (« Treue Henrich »), ne put-il s'empêcher de murmurer en songeant à l'expression dont se servait Hitler pour désigner Himmler qui devait le trahir). *Depuis longtemps déjà, je m'emploie à vous obtenir l'autorisation de voir mon frère, mais jusqu'à présent mes tentatives avaient été vaines. Je ne sais pourquoi aujourd'hui les autorités ont toléré votre visite, mais, croyez-le bien, je m'en réjouis, car du côté de la famille il n'y a jamais eu d'opposition.* » Il le conduisit au pied du lit où il découvrit un vieillard émacié, transpirant, au teint terreux. Une odeur de pharmacie était répandue dans la chambre aux fenêtres closes. Etait-ce là l'ancien SS ? Il ne le reconnut pas, ayant gardé le souvenir d'un homme trapu au visage bouffi, la chevelure drue. A présent, ce visage était sillonné de rides avec de grands creux qui étaient comme autant de stigmates de la souffrance physique. Il était devenu chauve. Le regard paraissait éteint. L'homme était visiblement au bout du rouleau. Aurait-il la force de répondre à ses questions ?

Le visiteur s'exprimait dans un allemand correct. Il parla longuement, essayant de réveiller les souvenirs de l'homme. Apparemment, ce dernier comprenait ses paroles, mais rien dans son attitude n'indiquait qu'elles suscitaient de sa part une réaction. Alors, il se fit plus pressant, formula des questions directes, précises. L'homme l'écoutait couché, ses bras décharnés posés sur le drap.

Le visiteur s'interrompit enfin, attendant une réponse. Un silence suivit, pesant. Et puis, tout à coup, quelque chose de tout à fait inattendu se produisit. Comme mû par un ressort, le malade se dressa sur son séant et fixa le visiteur. Le mouvement fut si brusque, si violent, qu'il semblait inhumain, mécanique, et le visiteur éprouva une sensation d'horreur. Les lèvres serrées, l'homme ne proféra pas le moindre son, mais le foudroya d'un regard où se lisait une haine folle, accumulée par les années. A ce moment, le visiteur reconnut distinctement celui que, dans le camp, on surnommait « le fauve ». Instinctivement, il esquissa un geste de recul. L'ex-bourreau retomba, la tête sur l'oreiller. Son frère se pencha sur lui et lui adressa quelques mots que le visiteur ne comprit pas. L'homme fit un geste négatif et se retourna, signifiant qu'il n'y avait plus rien à tirer de lui.

Karl tourna son regard vers le visiteur : « *Je suis désolé*, dit-il, *son état a empiré depuis quelques jours et je crains qu'il ne comprenne pas vos questions. – Oh ! si, il comprend. Il comprend et se souvient, aucun doute là-dessus. Il refuse de répondre, voilà tout !* »


P. CLAUDEL

A peine sorti de la chambre, il ressassait son échec et sa désillusion, quand il fut rattrapé dans le couloir par le frère d'Heinrich. « *Je ne puis vous laisser partir ainsi*, dit-il. *Comme vous l'avez constaté, mon frère se meurt. La métastase ne lui laisse que quelques jours de survie. Mais les questions que vous lui avez posées, j'en connais, moi, les réponses. J'ai souvent hésité à vous écrire pour vous les communiquer, mais j'espérais que mon frère lui-même vous dirait un jour la vérité. A présent qu'il n'y a plus d'espoir, je parlerai à sa place.* »

Ils s'installèrent à une table de la cafétéria de l'hôpital. A ce moment, le visiteur observa la croix que son interlocuteur portait sur le revers de son veston et qu'en raison de son énervement il n'avait pas remarquée.

« *Voyez-vous, monsieur, la vie est une chose bien étrange. Heinrich qui vous haïssait vous a sauvé la vie, alors que moi j'ai failli être la cause involontaire de votre mort.* » Et, devant l'étonnement du visiteur, il poursuivit : « *Laissez-moi vous expliquer. Je crains que vous ne soyez déçu par la trivialité des faits. En tant que philosophe, vous avez peut-être attribué au comportement de mon frère des causes transcendantes alors qu'elles sont, hélas, prosaïques et, disons-le, franchement absurdes. Mais elles vous ont sauvé, et cela seul importe. Monsieur, votre survie est le fruit du hasard et de la loi des grands nombres. Parmi les centaines de milliers de prisonniers qui ont souffert et sont morts dans le camp où sévissait mon frère, il a fallu que votre prénom fût l'anagramme du surnom de son fils, surnom dont l'avaient affublé ses camarades de guerre. Hans se battait à ce moment sur le front de l'Est.*

» *En outre, vous êtes né à la même date que mon neveu. Et ce n'est pas encore tout : le jour où vous êtes arrivé au camp, Heinrich a appris que son fils avait été fait prisonnier. Voilà beaucoup de hasards, n'est-ce pas ? Mais sachez que c'est comme si vous aviez tiré le gros lot, car dans la cervelle confuse de mon frère, qui chérissait son fils (eh oui ! je lis l'incrédulité dans votre regard, mais laissons-lui cela, si vous voulez bien), une idée, une obsession a germé : s'il épargnait votre vie, celle de Hans serait du même coup rachetée. Heinrich, nature superstitieuse, formait des liens bizarres entre les gens et les choses. Ah ! monsieur, la superstition n'est pas si innocente qu'on le dit. Elle engendre chimères et monstruosités, racistes entre autres. Pour vous, toutefois, le naturel superstitieux de mon frère aura été bénéfique. Je regrette de le dire, son attitude envers vous ne lui a pas été inspirée par la charité. C'est seulement le sort de son fils qui le préoccupait. Comprenez-vous à présent ?* »

IL y eut un silence. « *Et qu'est devenu votre neveu ?* », demanda le visiteur. « *Il a été abattu par un garde russe au cours d'une tentative d'évasion.* » Karl ajouta : « *Saisissez-vous maintenant la signification du regard que vous a lancé Heinrich lorsqu'il a voulu s'élancer sur vous ? Le jour où il a appris que son comportement à votre égard avait été, de son point de vue, inutile, vous êtes devenu l'homme qu'il haïssait le plus, faute de vous avoir haï assez.*

– Je connais à présent les raisons du comportement de votre frère à mon égard. Il vous reste à m'expliquer pourquoi vous auriez pu causer ma mort ?

– Quand Heinrich m'a tenu l'absurde raisonnement qui vous concernait, vous et son fils, je me suis mis en colère. A l'époque, je servais dans la Kriegsmarine, je n'étais pas encore prêtre, mais j'éprouvais la plus grande aversion pour le nazisme, et mon frère m'inspirait des sentiments de répulsion. Nous nous sommes violemment querellés et je lui ai représenté l'imbécillité du lien qu'il formait entre vous et son fils. Si je l'avais convaincu, il ne vous aurait fait aucun cadeau et j'aurais votre mort sur la conscience. »

Au moment de prendre congé de Karl, il lui dit : « *Vous êtes le seul membre de la famille qui l'assiste dans ses derniers moments ?*

– Oui, tous les autres sont morts ou ont rompu avec lui.

– Eh bien, il a de la chance d'avoir à son chevet une personne de la famille qui puisse l'aimer ! »

Le prêtre demeura quelques instants songeur, et c'est d'une voix étouffée qu'il répondit : « *Détrompez-vous, monsieur. Je suis à ses côtés parce que c'est mon devoir de parent et de religieux, mais je n'éprouve pour lui aucune affection, à peine de la pitié. Je n'en tire, croyez-le, aucune fierté, au contraire. C'est là mon problème. Au revoir, monsieur, vous seriez aimable de m'envoyer votre livre sur* Kant et les sources de l'idéalisme dans la philosophie allemande. »

Dans le train, il regarda défiler campagnes et forêts. Les paysages lui semblaient plus riants qu'à l'aller. Peut-être était-ce grâce au soleil d'automne. Tout à coup, il se sentit soulagé. Il ne ressentait plus ni gratitude ni haine en pensant à l'ex-bourreau. Herr Schliss ne jouerait désormais plus aucun rôle dans sa vie. ■

● Jean Leirens est un journaliste belge spécialisé dans la critique théâtrale et cinématographique. Il a publié deux essais aux Editions du Cerf : *le Cinéma et le Temps* (1954) et *le Cinéma et la Crise de notre temps* (1960). Une autre de ses nouvelles, *les Eléphants blancs*, a paru dans *le Monde* du 1er mars 1981.

FILMS ET PUBLICITÉ

LES Français aiment-ils ou non la publicité ? Après le sondage du *Point* révélant, il y a trois mois, l'engouement des Français pour cette nouvelle forme d'« art », *Télé 7 jours* a publié une autre enquête (1), dont les résultats paraissent contradictoires. Selon cet hebdomadaire, ils sont 25 % à ne pas aimer du tout et 34 % à n'aimer qu'un peu les films publicitaires à la télévision, soit 60 % d'insatisfaits. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs ces téléspectateurs de rester devant leur poste (55 %) au lieu de changer de chaîne (11 %) ou de vaquer à leurs occupations (29 %).

PARIS NEW-YORK

Pourtant les Français, d'après ce sondage, s'accordent à reconnaître que la publicité sur le petit écran est de bonne qualité (61 %) et admettent sans peine que l'on se serve de la religion (57 %), des enfants (78 %) ou des femmes nues (62 %) pour vendre de la margarine ou de la lessive. Conscients de la nécessité de financer de nouveaux programmes, ils n'hésitent pas : qu'on augmente le volume de la publicité (66 %) plutôt que celui de la redevance (13 %).

En dépit de ces concessions, les personnes interrogées restent inflexibles sur un point : la publicité peut, s'il le faut, interrompre les films (46 %), mais ne doit en aucun cas s'immiscer dans les journaux télévisés (79 %). Sérieux oblige. Bilan somme toute fort positif. C'est peut-être la raison pour laquelle les Américains, rois de la pub, se sont résolus à jeter un coup d'œil à notre production.

Le 12 Novembre, le musée d'art moderne de New-York accueillera une rétropective des films publicitaires français de 1908 à 1985 : un hommage de poids. Une chance aussi de faire connaître les atouts d'une industrie où la France excelle.

(1) Sondage IPSOS effectué du 3 au 5 septembre auprès d'un échantillon de 900 personnes représentatives de la population française de plus de dix-huit ans.

CINÉMATOGRAPHE-SECONDES

par Jean-François Lacan

LE film publicitaire nourrit pêle-mêle les souvenirs des téléspectateurs, les conversations d'après-dîner, les thèses des sémiologues et les polémiques sur les futures chaînes de télévision privée. Qu'on le plébiscite ou qu'on le rejette au gré des sondages (voir encadré), le spot est une passion partagée par tous les Français. Derrière le phénomène de mode, on oublie trop souvent que le film publicitaire nourrit aussi son homme et représente, bon an mal an, une part non négligeable du marché de l'image.

La prise de conscience de ce poids économique est, paradoxalement, toute récente. En quinze ans, la publicité télévisée s'est développée comme un champignon sans que cette croissance spectaculaire ne donne lieu à un minimum de données statistiques, si l'on excepte les livres de bord consciencieusement tenus par la Régie française de publicité. Les pouvoirs publics, si présents dans la télévision, si attentifs aux courbes économiques du cinéma, semblent avoir négligé de surveiller ce secteur d'activité.



Film pour les collants Dim réalisé par Luc Besson.

Faille dans le dédale des tutelles ministérielles ou mépris pour une forme de création strictement commerciale ? Peu importe, les responsabilités, au reste, sont partagées. Le milieu publicitaire, de tradition très individualiste, est peu enclin à se regrouper et se méfie de l'intervention des pouvoirs publics. Quant aux professionnels du cinéma, ils ont longtemps considéré le tournage d'un spot comme un simple « boulot alimentaire » permettant de survivre entre deux longs métrages.

La glace se rompt des deux côtés au début de cette année. Quelques gros producteurs de films publicitaires constituent un syndicat pour obtenir que les pouvoirs publics règlent un certain nombre de leurs problèmes. Ils réclament un assouplissement des procédures administratives qui pèsent sur les tournages, notamment lorsque les spots utilisent des enfants. Las de jouer les « bouche-trous » entre deux longs métrages, ils souhaitent un accès plus facile aux studios. Ils cherchent, plus généralement, une reconnaissance officielle de leur profession qui permette aux sociétés de production comme aux réalisateurs et aux techniciens de passer plus aisément du film publicitaire au cinéma.

A la faveur des négociations, le Centre national de la cinématographie (CNC) découvre la vitalité et l'importance du secteur. Les 1 400 spots produits annuellement en France font vivre une soixantaine de sociétés de production, une centaine de réalisateurs et fournissent aux comédiens l'équivalent de 13 800 journées de travail. L'addition est loin d'être négligeable lorsque l'on songe que, au cinéma, le travail intermittent est la règle et le chômage est un coûteux problème social.

De plus, le film publicitaire a une croissance beaucoup plus forte que l'industrie cinématographique et dispose de financements importants. Si l'on met bout à bout l'ensemble des spots tournés en une année en France, on n'obtient que huit heures de film, mais pour un budget égal à 35 % de l'ensemble de la production cinématographique.

Le film publicitaire coûte cher. L'étude économique commandée à IPSOS par la Régie française de publicité évalue la minute de production à 1,5 million de francs, soit douze fois plus que le cinéma de fiction. L'équivalent d'une superproduction ! Il faut toutefois remettre ce chiffre dans son contexte économique. Le prix d'achat d'un écran publicitaire sur TF1 aux heures de grande écoute peut dépasser les 400 000 F. On comprend que, en regard, l'investissement dans la production puisse être conséquent.

Au reste, les budgets de production des spots, analysés en détail par l'étude IPSOS, ne révèle pas de dérapages incontrôlés ni de folies somptuaires. Pour obtenir le maximum de force et d'efficacité en trente ou quarante-cinq secondes, il faut concentrer sur trois jours de tournage le maximum de talents et, en cinéma, ce sont les hommes et non les techniques qui coûtent cher. « *A l'inverse du vidéo-clip, la production d'un spot est un exercice de rigueur et de précision* », expliquait Etienne Chatiliez, célèbre réalisateur des films pour Eram ou Lustucru, lors d'un récent entretien diffusé dans le magazine télévisé « Culture Clap ». « *Tous les moyens techniques et les talents doivent être mobilisés au service du message et c'est cela qui revient le plus cher.* »

C'est ce mélange de rigueur et d'abondance qui intéresse particulièrement le Centre national de la cinématographie. « *Le film publicitaire est devenu la meilleure école de formation pour les jeunes réalisateurs et les techniciens*, note M. Christian Charret, un des responsables du CNC. *Le court métrage, qui remplissait traditionnellement cette fonction, ne peut plus offrir une telle palette de moyens.* » Le film publicitaire, propédeutique au long métrage de cinéma ? L'idée est loin d'être utopique. Jean-Jacques Annaud *(la Guerre du feu)*, Just Jaeckin *(Emmanuelle)* et bien d'autres n'ont-ils pas fait leurs premières armes en tournant des spots ? Les grosses sociétés de production comme PAC, Telema Hamster, Franco American ne sont-elles pas soucieuses de réinvestir une part de leurs bénéfices dans la réalisation de longs métrages ou de séries de télévision ?

Les barrières entre le petit monde de la publicité et le marché global de l'audiovisuel s'estompent, d'autant plus facilement que le film publicitaire sert aussi de laboratoire de recherche. L'importance des budgets de production permet d'utiliser les nouvelles technologies : 4 % des spots tournés l'an dernier ont été réalisés en vidéo, 5 % comportaient des images de synthèse, 28 % des effets spéciaux et 36 % une partie composée d'animation. Autant de technologies dont le développement est aujourd'hui tenu pour prioritaire par les pouvoirs publics.

La cause est donc entendue. Le film publicitaire a gagné sa reconnaissance officielle en plaidant intelligemment son dossier économique. Au dernier Festival international de la publicité à Cannes, le directeur du CNC, M. Jérôme Clément, a annoncé que le spot ne serait plus traité en parent pauvre. L'expédition new-yorkaise en est la première démonstration. ■

LES ENFANTS DU SPOT

par Jean-Noël Kapferer *

ON ne peut *qu*'être frappé par le *rituel entourant l'écoute* de la publicité à la *télévision* (le média principal des enfants). *Alors* que le mode habituel d'écoute est celui d'une attention divisée entre plusieurs tâches (jouer, feuilleter et regarder) dès qu'il entend la musique du générique l'enfant interrompt ses tâches parallèles et vient *se* camper devant le poste.

Qui plus est, il demande le silence autour de lui : tout est assujetti aux publicités. Il est fréquent que *l'enfant accepte d'aller se* coucher mais « après la pub ». Ce *rituel* d'attention répétitive et source de plaisir rappelle à s'y méprendre celui lié aux contes et histoires racontés autrefois aux enfants par les parents et les grands-parents, au point qu'on a pu dire des publicités qu'elles étaient les comptines des temps modernes. Il est vrai que, de tous les programmes télévisés, la publicité est le seul à être exactement répété à l'identique.

La répétition est une dimension fondamentale du conte. Tous les manuels pour apprendre aux parents à raconter des histoires aux enfants insistent sur ce fait : le conte doit être redit non seulement dans les mêmes termes, mais encore avec la même mimique, les mêmes gestes, les mêmes intonations. La répétition mot à mot, mimique à mimique, est fondamentale. Pour les histoires comme pour la publicité, elle permet à l'enfant de s'en pénétrer peu à peu, et d'attendre avec délice l'événement drôle ou inquiétant, l'heureux dénouement.

La répétition à heures fixes de la publicité, à l'instar de celle désormais disparue du conte, engendre trois plaisirs. D'abord celui de l'attente. L'enfant sait quand la publicité doit venir : soit en termes de contiguïté avec une autre émission, soit en terme d'horaire pour ceux qui maîtrisent ce concept. Ceci n'est pas spécifique à la publicité et concerne tout autant les feuilletons. D'une façon générale, le retour des mêmes émissions, tout comme les activités rituelles de s'alimenter, de s'endormir et de se lever apportent l'attente, la satisfaction et la sécurité de ce qui se répète.

La répétition procure aussi le *plaisir de participer* : *lorsque* la publicité apparaît, elle n'engendre nullement l'ennui, mais un plaisir intense de revoir ce que l'on sait déjà par cœur, déclenchant toujours le même amusement, *lorsque* l'image-clé ou la saynète-clé réapparaissent sur l'écran.

Le troisième plaisir est celui de réagir avec les autres. Le plus souvent, l'enfant ne regarde pas la télévision seul mais avec ses frères et sœurs ou ses amis. Il y a donc une émotion collective qui *s'ajoute* à l'émotion individuelle.

La publicité a d'autres ressemblances structurelles avec le conte, qu'elle soit destinée à l'adulte ou à l'enfant. Toute fable passe par la mise en place de quelques personnages, en nombre réduit, suivie d'une phase de tension, de suspense, qui se résout heureusement toujours à la fin, grâce éventuellement à un artifice magique. Il en va de même des publicités télévisées.

Elles présentent en général quelques personnes (la famille, un couple, deux amis) et des objets connus (les produits de consommation courante); l'intrigue y est simple : « *Il y avait un problème — comment faire ? avec X..., plus de problème.* » A partir de cinq-six ans, l'enfant veut de l'aventure; il aimera les spots où les voitures sont mises à l'épreuve, ou bien qui se passent dans l'espace.

Le conte repose souvent sur un *élément d'impossibilité* qui *se* résout comme par magie. Aujourd'hui, la tornade blanche a remplacé la baguette magique, et Mamie Nova ou Mamie Tournus sont des fées. La publicité à la télévision fournit une moisson quotidienne *d'actes miraculeux* : *ainsi une colle parvient à faire tenir un* homme, collé au plafond par ses semelles ! La résolution du problème, le moment où toute difficulté se résorbe, la scène finale d'épanouissement sont des facteurs importants dans la satisfaction que tirent les enfants de la publicité télévisée.

La publicité comme le conte, ouvre la porte au merveilleux. L'analyse des films publicitaires populaires auprès des enfants révèle qu'ils mettent souvent en scène certains des fantasmes de ces derniers : images d'abondance (l'enfant sous une pluie de bonbons) ou d'images d'omnipotence (l'enfant-roi à qui une cour obéit).

Enfin, et ce n'est pas la moindre des similitudes, la publicité comme le conte exercent une fonction rassurante. Stucturellement, elle est la parenthèse du merveilleux, alors que le reste du programme est souvent dramatique. Ainsi elle encadre le journal télévisé, où l'on ne parle, au dire des enfants, que de chômage, de grèves, de guerres, autant de sujets angoissants pour l'enfant. Les enfants ont envie d'avoir confiance dans la vie : le journal télévisé est ce qu'ils aiment le moins. Par contraste, la publicité fournit à l'enfant une vision rassurante du monde : les problèmes y trouvent tous leur résolution, le monde décrit est monde de bonheur. On a pu critiquer le caractère stéréotypé des situations et des personnages dans la publicité et la déréalisation auxquels ils contribuent. Certes, dans la réalité, la maman n'est pas comme la bonne maman de la publicité, le papa n'est pas comme le bon papa de la publicité. Mais test après test, lorsque l'on demande aux enfants de faire eux-mêmes leur film publicitaire, ou de choisir entre plusieurs images, ce sont pourtant ces situations et personnages stéréotypés qui apparaissent.

Les comptines de télémama

Ainsi, la publicité à la télévision fonctionne comme une nounou efficace, ou une grand-mère de substitution, occupant le vide créé autour de l'enfant par la réduction de la cellule familiale à sa plus simple expression (le père, la mère et leurs enfants). La famille ne se limite pas vraiment au couple parental, mais inclut désormais à part entière la télévision.

A travers les publicités, la télémama égrène ses comptines. A la limite, la petite musique annonçant le début de la séquence publicitaire fonctionne comme la phrase annonciatrice d'antan : « *Je vais vous raconter une histoire* ». Le petit lion qui marque la fin de la parenthèse publicitaire, s'apparente à la locution qui termine tout conte, pour éviter de ramener l'enfant brutalement à la réalité, ponctuation indispensable car le petit enfant ne saisit pas toujours que le conte est fini.

On constate aussi une tendance *à la personnalisation des marques* : le lapin Gringoire, Pépito, Mamie Nova, Papi Brossard, etc. Car, plus les produits se ressemblent, plus il devient *difficile* de vendre *la différence*.

Les animaux forment un bon support d'idendification et de projection. Cela tient au fait qu'ils sont, vis-à-vis des enfants, dans la même relation de dépendance que les enfants vis-à-vis de l'adulte. Compte tenu de la banalisation du chocolat en tablette, le seul tremplin d'identité, de singularité du chocolat Poulain reste son nom. De plus en plus, la publicité de cette marque de chocolat met l'accent sur la représentation visuelle du symbole de marque, un poulain : « *Il y a toujours des petits poulains, c'est joli, avec des enfants, un petit écureuil qui mange le chocolat. J'aime bien.* » (huit ans.)

Est-ce suffisant pour être efficace ? Il semble que non : ainsi, une comparaison de plusieurs films pour le biscuit au chocolat Pépito, dans lesquels caracole le petit mexicain appelé Pépito, a montré de grandes différences d'efficacité au niveau des ventes. Une des raisons tient à l'intégration du produit dans le scénario. Dans le film peu efficace, le produit n'était pas vraiment intégré dans l'histoire, mais était parallèle à celle-ci ; les gags n'apportaient rien *au message* par rapport à ce que l'annonceur cherchait à dire sur le produit. Dans le film efficace, le produit était totalement intégré à l'action et pouvait être décodé un peu comme la « *potion magique* ».

Pour se différencier l'un de l'autre, malgré leur similitude, Oasis et Banga misent l'un et l'autre sur l'établissement d'une relation avec *le spectateur. Le discours sur le* produit n'intervient qu'en second plan. Oasis a choisi une personne comme support de relation : le *chanteur bon vivant, gai et très* aimé des enfants (et de leurs parents), Carlos. Le film se passe dans une île des tropiques, univers paradisiaque, ludique et festif : *Carlos danse et chante le refrain de* marque avec des enfants.

La marque Banga a choisi de proposer à l'enfant un reflet valorisant de lui-même. Dans un film du style *les Aventuriers de l'arche perdue*, un petit garçon doit se battre contre un torrent tumultueux dévalant le couloir de son appartement, et des crocodiles *menaçants, pour pouvoir* accéder à la bouteille de Banga. L'enfant Banga est un petit aventurier, une représentation à laquelle les enfants de 1985 adhèrent tous. Ce personnage est un support d'identification ; il crée un lien, une complicité entre l'enfant et la marque, qui devient alors SA marque. ■

* **Jean-Noël Kapferer, psychosociologue, vient de publier *l'Enfant et la Publicité* (les Chemins de la séduction) aux éditions Dunod (98 F). Il est professeur à HEC et à l'ISA.**

L'ONCLE SAM, UN MORDU DE LA MÈRE DENIS

un entretien avec Keith Reinhard par Bernard Guetta

Si les Français aiment leur publicité, 70 % des Américains ont une piètre idée de la leur. Le jeune patron d'une agence de pointe de New-York avoue son goût pour le savoir-faire français.

CE qu'il y a de bien aux Etats-Unis, c'est que la publicité vous permet d'aller passer un coup de fil au beau milieu d'une émission de télévision sans rater pour autant une seule réplique. Cette unique vertu mise à part, elle laisse généralement perplexe : pas une image *n'accroche l'œil, pas une histoire* n'intrigue, pas un petit air de musique ne s'insinue en vous.

Le plus souvent, il n'y a ni création ni histoire, mais uniquement démonstration – non seulement technique mais aussi comparative puisqu'il est autorisé et courant aux Etats-Unis de proclamer que telle ou telle marque est beaucoup moins satisfaisante que celle qui est vantée.

Toujours gênante puisque fausse et biaisée par définition, cette permanente bataille d'arguments peut rester supportable lorsqu'on vous dit seulement que, de cinq produits, vous devez acheter *le cinquième car il est le moins* cher. Dès qu'on sort des prix et des conditions de crédit pour passer aux « tests » des différents produits, il est en revanche vivement recommandé de détourner le regard.

Humiliants de charlatanisme lorsqu'il s'agit de prouver la supériorité d'un détergent sur les autres, ces « tests » sont franchement redoutables quand il s'agit d'hygiène et de pharmacie – deux industries à gros budgets publicitaires. Rien ne vous sera alors épargné de la comparaison entre deux déodorants, deux tampons absorbants ou ces deux pommades contre les hémorroïdes dont les téléspectateurs américains viennent de suivre, tous les soirs à l'heure des journaux, la longue guerre commerciale.

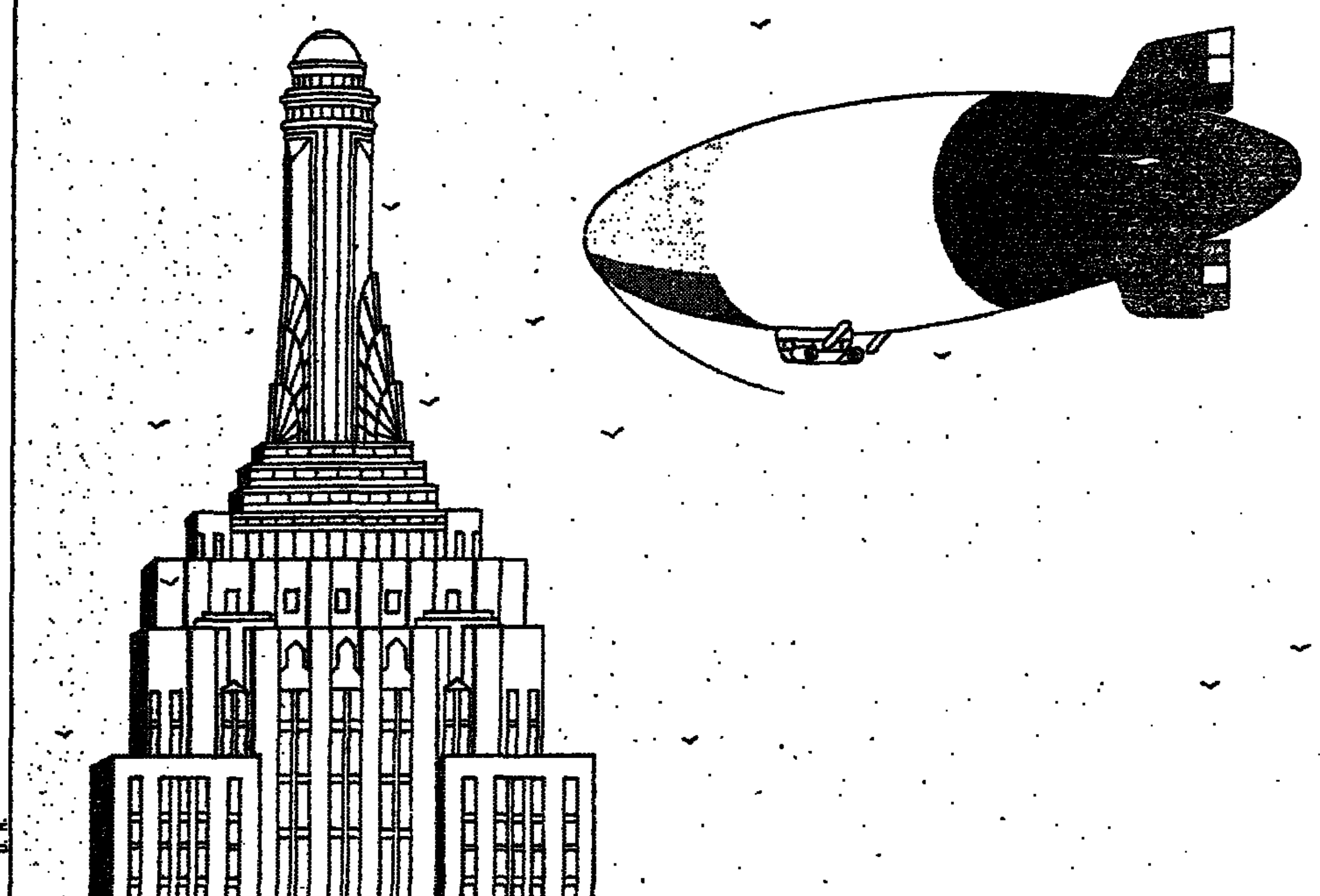
Appréciée en France, la publicité télévisée ne l'est en conséquence pas du tout aux Etat-Unis – ce qui n'empêche pas les publicitaires américains d'être généralement très satisfaits de ce qu'ils font et très critiques aussi à l'égard des productions françaises. Ce n'est pas le cas de Keith Reinhard, *étoile montante* de la profession et patron de Needham Harper Worldwide, l'une des vingt plus grandes agences des Etats-Unis.

« Vous comptez-vous au rang des détracteurs de la publicité française ?

– Tout le monde ne critique pas, à New-York, la publicité française. Mais certains ont été amenés à le faire parce qu'ils n'y percevaient pas une stratégie nette ou de solides arguments de vente. C'est la considérer au travers des yeux américains, qui sont, je crois, brouillés par une idée préconçue du rôle de la publicité. 70 % des Américains trouvent que les spots publicitaires sont une « insulte à leur intelligence » alors que les Français sont satisfaits de leur production dans une proportion plus forte encore.

– L'efficacité respective des productions américaines et françaises a-t-elle été étudiée ?

– Le film publicitaire français typique n'obtiendrait probablement pas de bons résultats à nos *tests car ceux-ci sont conçus pour* mesurer la part d'informations et d'arguments rationnels – les deux principes sur lesquels sont fondés nos messages. Les Américains veulent avant tout décrire le produit alors que les Français, comme d'ailleurs les Japonais, veulent en premier lieu que les gens aient une bonne impression de ce produit.



Dessin de Lyonnet réalisé pour la projection du film *The French Touch in Commercials* (le style français dans le film publicitaire) au Musée d'art moderne de New-York.

» *Les Français pourraient* cependant apprendre des Américains : on peut souhaiter en regardant leurs films qu'y soit introduit le concept de simplicité. Mais nous pouvons tous apprendre les uns des autres car, quoi que disent les tests, il ne peut pas être bon que le public se sente « insulté ». Nous considérons dans mon agence que le produit doit à la fois se vendre et séduire.

– Ce qui signifie qu'il est possible de vendre plus sans pour autant vraiment séduire ?

– Certains déclarent ne pas pouvoir supporter la publicité pour tel détergent qu'ils achèteront néanmoins en allant faire leurs courses. Ils ont reçu un message qui était approprié et dont ils se sont souvenus. Ils n'aimaient pas la manière dont ce message *était délivré, mais, en raison de* sa pertinence, ont pourtant agi en le suivant.

– Pourquoi vouloir alors changer quoi que ce soit ?

– Pour plusieurs raisons. Nos clients d'abord devraient pouvoir être aussi fiers de leur publicité qu'ils le sont de leurs produits et en être félicités dans les cocktails et les soirées où ils se rendent. De même que les industriels ont, d'autre part, la responsabilité de veiller à ne pas polluer l'environnement physique, une responsabilité leur revient aussi dans la protection de l'environnement intellectuel.

» En plus de ces raisons d'altruisme, il en est une autre, liée à ma crainte de voir l'efficacité de la publicité s'éroder – ce *qui serait mauvais pour tout le* monde – si elle continuait à être ressentie comme une insulte. Les téléspectateurs, c'est une bonne nouvelle, ont la possibilité désormais d'éliminer les publicités des émissions qu'ils enregistrent en vidéo. C'est une bonne nouvelle, car cela signifie que nous devons maintenant forcer l'attention, exactement comme dans la presse écrite, où les lecteurs ont le choix de s'arrêter ou de ne pas s'arrêter sur une page publicitaire.

– Il va donc vous falloir être plus drôle et plus... plus quoi ?

– Montrer plus d'humour, surprendre plus, surtout, et faire comprendre aux clients que la question habituelle (Au bout de combien de secondes est prononcé le nom de mon produit ?) est une mauvaise question. Dans les *publicités françaises, le nom du* produit n'est prononcé qu'au bout d'une histoire propre à séduire.

» Nous devrions faire beaucoup des choses que font les Français, mais en n'oubliant pas pour autant que certains produits sont mieux vendus en raison d'indications factuelles dont d'autres n'ont pas du tout besoin. Il faut choisir la méthode en fonction de ce sur quoi l'acheteur fonde sa décision d'acheter. Il faut en appeler à la fois à la tête et au cœur.

– Les agences américaines sont-elles nombreuses à partager aujourd'hui cette conception ?

– J'aime à penser que nous comptons parmi ce qu'il y a de meilleur dans la publicité américaine et que ce groupe grandit. » ■

LES BELLES TATANES DE CHATILIEZ

propos recueillis par Michel Castaing

« NOUS sommes bien meilleurs que les Américains mais moins bons que les Anglais », affirme Etienne Chatiliez, trente-trois ans, réalisateur de films publicitaires, deux fois lauréat des Minerve (oscar français de la réclame), en 1983 pour les chaussures Eram, et en 1984 pour les vêtements New Man. Couronné aussi dans sa spécialité par des Lions d'or, d'argent et de bronze à différents festivals de Cannes, il explique qu'aux Etats-Unis la publicité opère à visage découvert. Question de marketing : *« Il s'agit de vendre, un point c'est tout. D'où des spots « débiles », selon nous Français, pour vanter par exemple les mérites d'une lessive. Il faut savoir en effet que les films qui, sur nos petits écrans, nous emmènent dans la rue Gama ou ailleurs sont conçus et réalisés par des publicitaires d'outre-Atlantique, notamment Unilever. »*

« En Grande-Bretagne, estime Etienne Chatiliez, *la publicité est en général beaucoup plus fine, plus subtile, parce qu'elle est pratiquement toujours teintée d'humour. Dans ce domaine, les Anglais savent être à la fois pertinents et impertinents. »* En France, selon lui, *« on se prend un peu les pieds dans le tapis »* en alternant le pire et le meilleur, du *« béret sur la tête et baguette sous le bras » à la « culture latine ». « Pour se faire admettre,* constate-t-il, *la publicité télévisée française, longtemps décriée, a dû « se déguiser ». Jusqu'à devenir un véritable spectacle en utilisant ou non des vedettes de la scène et de l'écran. »*

Pour sa part, Etienne Chatiliez n'a encore jamais fait appel à des stars parce que *« le public remarque alors plus l'artiste que le produit ». Et puis cela coûte plus cher* au commanditaire...

Pourtant, un spot comme celui de la Citroën BX avec Julien Clerc (*« J'aime, j'aime, j'aime »*) fait un tabac. *« C'est le côté positiviste »,* dit-il. Quel effet sur les ventes ? *« Pour ce qui concerne Eram,* affirme le réalisateur, *l'influence est réelle. Ce sont les dirigeants de la firme qui me l'ont dit. Eram est devenu le premier vendeur français en matière de chaussures. »*

S'il faut être *« fou pour dépenser plus »,* il n'empêche qu'à la



D.R.

Une scène du film *Eram* du réalisateur Etienne Chatiliez.

télévision les personnages de films publicitaires donnent souvent l'impression d'être habillés par Yves Saint-Laurent ou Cardin. *« C'est un pied de nez,* dit Etienne Chatiliez. *C'est bien connu : rien ne se démode plus vite que la mode. Il faut être dans l'instant le plus mode et le plus fou possible. »* Alors, qu'est-ce qui fait le succès d'un spot ? *« Justement cela,* répond-il, *l'idée ou la forme, et si possible les deux. »* Mais il n'y a pas de véritable recette.

Rédacteur dans une agence de publicité pendant un peu plus de dix ans – il a commencé à l'âge de dix-neuf ans, – réalisateur depuis deux ans, Etienne Chatiliez a d'abord été un créatif : trouver l'idée, trouver le mot, trouver l'image. *« Cela s'invente souvent tout seul,* dit-il, *même s'il existe un travail d'équipe entre les concepteurs et les financiers. Mais cela coûte très cher. Les réalisateurs de films publicitaires ont les mêmes moyens – souvent plus – que les metteurs en scène de longs métrages. Ils emploient le même personnel, du chef opérateur à l'ingénieur du son. Une bonne vingtaine de personnes pour un seul spot qui dure, en France, de huit secondes à une minute. Les Japonais font encore mieux : leurs « pubs » s'étalent jusqu'à quatre ou cinq minutes, histoire, psychologiquement là-bas, de faire monter la mayonnaise. »*

Publicité honteuse, publicité mensongère ? *« Chez nous, tout est soumis à la RFP (Régie française de publicité). On n'a pas le droit de dire des sottises, mais savoir si le produit est bon ou non n'est pas le problème. Nous avons la liberté d'acheter ou non. Du reste, la publicité ne dit plus : je suis la meilleure. Elle dit : je suis différente ; j'apporte un plus par rapport à mes concurrents. Cela est suggéré en filigrane, car la publicité concurrentielle n'est pas encore admise ici. »*

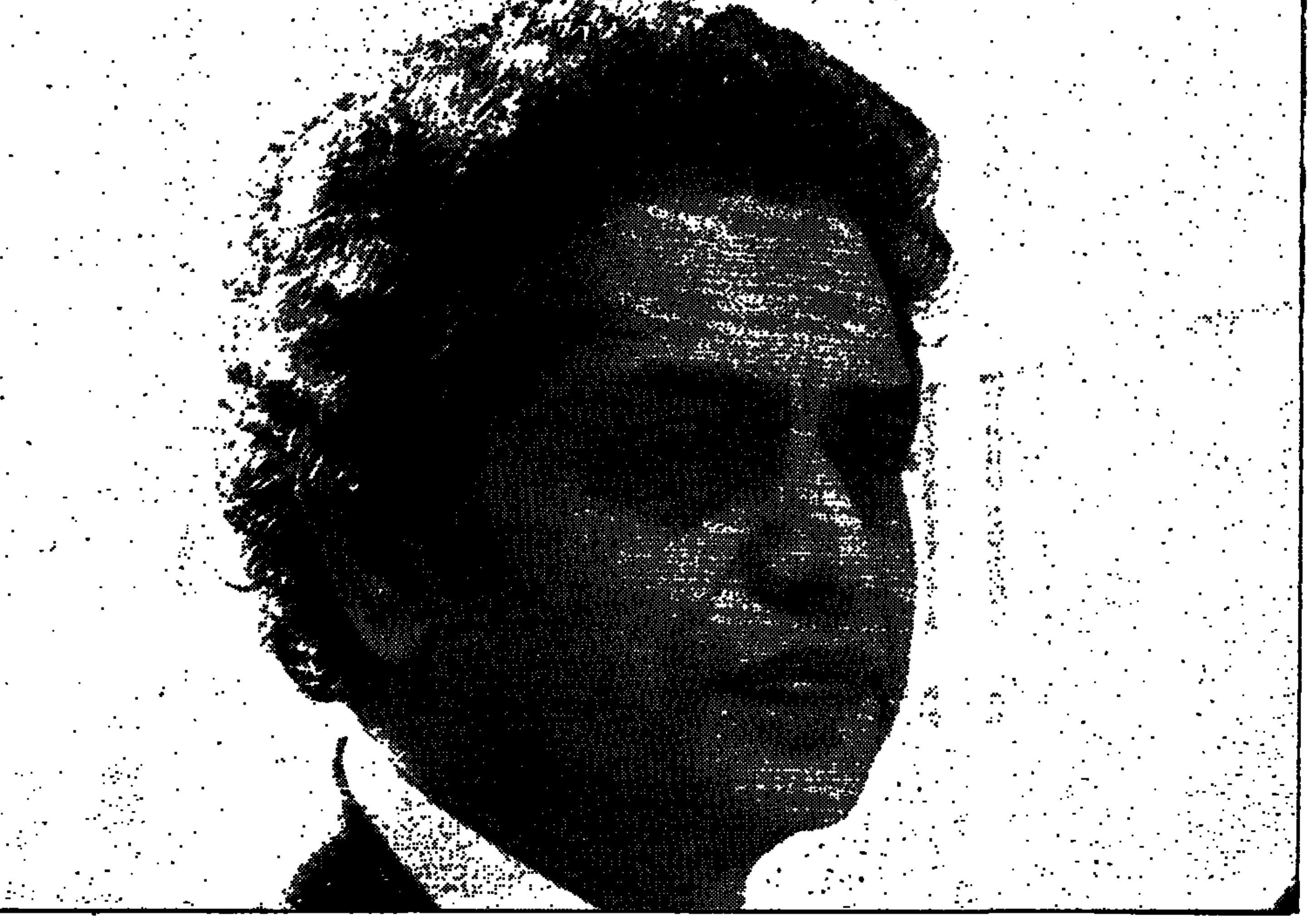
Etienne Chatiliez ne cache pas que son métier est lucratif : 30 000 à 200 000 francs par film, selon l'importance de la réalisation, selon que le tournage prend vingt-quatre heures ou dix jours. Lui assure ne faire que dix films par an alors que d'autres en font le triple. *« Nous vivons,* conclut-il sans commentaire, *dans un monde économique capitaliste. »* ■

RENCONTRE

AU CŒUR DE L'AME INDIENNE

par Roger-Pol Droit

Indien formé en Occident à la philosophie et à la psychanalyse, Sudhir Kakar décrit les paysages intérieurs de l'âme indienne, gouvernée par d'autres lois, d'autres relations avec la famille et le cosmos.



FABIENNE DROIT

TENTER de cerner en quoi se singularise, à travers l'imaginaire, l'éducation et les relations sociales, une manière indienne d'être au monde, voilà qui peut paraître une gageure. Les positions dans la hiérarchie sociale, les dissemblances régionales, les différences religieuses, les variables individuelles ne forment-elles pas des ensembles si disparates que toute analyse globale serait par avance vouée à l'échec, ou réduite à des généralités sans consistance ?

Sudhir Kakar ne le pense pas. Son travail sur l'enfance et la société en Inde montre avec éclat qu'une analyse du paysage intérieur propre aux Hindous est à la fois possible et instructive. Sans doute fallait-il, pour la mener à bien, un chercheur qui fût lui-même dans une assez singulière position. Indien par toutes ses fibres, il ne veut rien renier de la culture à laquelle il appartient. Mais sa formation intellectuelle, qui l'a rompu aux techniques de la pensée occidentale, lui a donné envie de comprendre.

Ayant d'abord suivi des études d'ingénieur en Inde, puis d'économie à Harvard, il obtient un doctorat de philosophie à Vienne en 1968, avant de suivre, à l'Institut Sigmund-Freud de Francfort, une formation psychanalytique. Membre de l' « Institute for Advanced Study » de Princeton, il est aujourd'hui psychanalyste à New-Delhi et professeur au Centre d'étude des sociétés en développement. Sous le titre *Moksha, le monde intérieur, enfance et société en Inde,* vient de paraître, dans la collection « Confluents psychanalytiques » dirigée par Alain de Mijolla, la première traduction française d'un de ses ouvrages. Un autre livre, consacré aux shamans et mystiques de l'Inde, est en cours de traduction dans la collection « Terre humaine » chez Plon.

Le principal intérêt de sa recherche est de mettre en lumière comment les croyances traditionnelles, les pratiques éducatives et l'organisation sociale se répondent et se renforcent pour façonner une configuration psychologique des individus qui n'est pas celle des Occidentaux.

« *Ce qui m'intéresse,* dit Sudhir Kakar, *ce ne sont pas les grands textes philosophiques accessibles aux seuls érudits et inconnus de l'immense majorité de la population. C'est plutôt la compréhension populaire des mythes, et la représentation diffuse des rôles sociaux, de la destinée humaine, etc., qu'ils véhiculent sans qu'on en ait vraiment conscience. Les thèmes légendaires auxquels je me suis attaché sont présents à tous les détours de la vie quotidienne. Depuis sa plus tendre enfance, chaque Hindou a entendu raconter une légende comme celle de Sitâ, l'épouse modèle de Râma dans le « Râmayana ». Les fêtes laïques ou sacrées, les chansons, et même aujourd'hui les bandes dessinées font que les principaux personnages de ce poème épique, tout comme ceux du « Mahâbhârata », sont souvent plus familiers à l'imagination des individus que ceux de la Grèce ou de la chrétienté pour l'homme occidental.* »

Monde intérieur et réussite sociale

C'est autour de trois notions-clés que s'ordonne, selon Sudhir Kakar, la conception hindoue du monde qui marque de son empreinte les gestes quotidiens de l'éducation, et par voie de conséquence le psychisme individuel. *Moksha* est à la fois la notion la plus importante et la plus difficile à saisir pour nous. Ce terme sanskrit signifie littéralement « affranchissement, libération » et désigne l'état de fusion, d'union du « soi » avec le monde auquel parvient l'ascète qui se délivre du cycle des renaissances.

L'important ici, ce ne sont pas les innombrables spéculations intellectuelles et techniques psycho-corporelles yogiques qui ont gravité durant des siècles autour de cette perspective. Beaucoup peuvent les ignorer – au moins dans leur détail et leur complexité. Il n'en reste pas moins une « atmosphère » où chacun baigne depuis toujours. Il en résulte que, pour chaque Hindou, le « monde intérieur » sera plus important que la réussite sociale visible. Gagner sa vie sera bien sûr le but de son travail – mais cette vie sociale est comme inséparable de sa doublure spirituelle. Son ultime aboutissement est cette dissolution et cette expansion du moi qui sont à l'opposé de l'idée occidentale d'autonomie et d'individu séparé.

Dharma, l'ordre, la loi – à la fois cosmique et social – est la seconde grande notion. Que chacun agisse à sa place, conformément à l'ordre des choses, qu'il fasse à bon escient ce qu'exige de lui chaque étape de la vie, qu'il tienne son rôle dans la famille, le groupe, la corporation dont il est membre... voilà, en très gros, ce que cristallise cette notion. Tout comme la précédente, elle va à l'encontre d'une personnalité autonome et créatrice de ses choix. Etre coupé du réseau dont il est membre, être isolé, réduit à inventer sa conduite ou à assumer seul des décisions imprévues serait, selon Kakar, une situation plus angoissante pour l'homme hindou que pour l'Occidental.

Enfin, la non moins célèbre notion de *karma* influe sur le monde psychologique indien. Sans entrer là non plus dans la complexité doctrinale de cette notion multiple, Sudhir Kakar souligne son impact sur l'éducation et la vie quotidienne. L'enfant est moins « à construire » que « déjà construit » par l'ordre de son destin. Il n'est pas une *tabula rasa,* mais un être déjà composé. « *Il n'existe donc pas en Inde ce sens d'une urgence, d'une lutte à mener contre le monde extérieur, pas plus que la perspective ou l'espoir de soudaines métamorphoses ou de grandes réalisations, alors que ces considérations stimulent la vie de l'Occidental.* »

Il ne faudrait pas réduire cela à un fatalisme plat. Le *karma,* ajoute Sudhir Kakar, « *c'est aussi une promesse d'espoir. Etant donnée la tendance innée à cheminer vers la lumière que l'on attribue en Inde à l'« inconscient », à laquelle s'ajoutent les efforts de l'individu* (dharma), *le* karma *certifie que l'on est sûr d'atteindre le but de l'existence* (moksha) *même si des échecs peuvent se produire au cours de ce processus, qui peut requérir un grand nombre de renaissances et de cycles de vie.*

» *Pour l'hindou moyen, la question ne se pose pas de savoir si cette doctrine est un mythe nécessaire ou si elle est acceptable et compatible avec la connaissance scientifique. De telles idées ne sont pas fondées sur le raisonnement, mais sont intégrées dès le début de la vie, comme une sorte de rôle et d'orientation intuitive.* »

Cela n'a rien de très neuf. L'originalité de la recherche de ce socio-psychanalyste est de montrer l'interaction entre cette vision du monde, héritée par mille voies de la tradition, et le mode de vie de la famille indienne.

L'autorité de la belle-mère

« *Que la naissance d'une fille soit accordée n'importe où ailleurs, ici accordez-nous un fils...* », telle est l'une des vieilles prières, malicieuse et sexiste, de l'Atharva-Véda. La fille, en règle générale, n'est ni attendue ni désirée. On fête son arrivée discrètement, tandis que celle d'un garçon donne lieu à une liesse bruyante. La fille est, presque par définition, destinée à partir. Elle est élevée dans l'idée de sa future et exclusive appartenance à son mari. Sîtâ, l'épouse exemplaire de Râma, exprime quel est son « *dharma* » : « *Pour une femme, ce n'est pas son père, ni son fils, ni sa mère, ni ses amis, ni même elle-même, mais son mari qui, dans ce monde et dans l'autre, sera jamais son seul salut. (...) En vérité, que ce soit dans un palais, dans un chariot ou dans le ciel, quel que soit l'endroit où se projette l'ombre de son mari, il faut la suivre* ».

Très jeune, entre douze et dix-huit ans, même si elle continue à habiter chez ses parents, l'adolescente est promise à un homme qu'elle n'a évidemment pas choisi. Lorsqu'elle se marie, elle quitte les siens pour aller vivre, parfois fort loin, dans une nouvelle famille où elle est, avant tout, sous l'autorité de sa belle-mère. « *La nature étrangère, souvent menaçante et parfois humiliante du cadre dans lequel une jeune Indienne se débat pour établir son identité et son statut d'adulte ne sera jamais assez soulignée* », dit l'auteur.

Dès que la jeune femme est enceinte, tout change. Elle pourra retourner chez sa mère pour accoucher. Elle sera respectée, reconnue. En lui donnant son identité sociale, sa maternité justifie son existence à ses yeux et résout au moins partiellement les conflits émotionnels auxquels elle se trouvait confrontée. « *Mieux vaut être boue que femme stérile* », dit un vieux proverbe.

Bref, la mère va percevoir son enfant comme un sauveur. Cela explique, pour Sudhir Kakar, sa capacité d'investissement émotionnel presque illimitée envers ses enfants. Câliné, caressé, choyé, l'enfant indien vit une longue relation affective et corporelle avec sa mère, une durable symbiose dont le père est quasiment absent. « *Il arrive assez souvent qu'un enfant de cinq, six ans, relève de façon autoritaire le chemisier de sa mère pour boire, tandis que celle-ci est en train de discuter avec des amis, et personne alors n'y trouvera rien à redire.* »

Elevé avec le sentiment que soutien et protection lui sont acquis, le petit garçon indien reportera plus tard cette attitude sur ses relations sociales. Cette intense relation avec la mère est, bien sûr, à mettre en rapport avec le *moksha,* l'idéal de fusion avec le cosmos, sans pour autant réduire mécaniquement l'un à l'autre. Mais l'image de la « bonne mère », protectrice et nourricière, a évidemment son revers. Elle côtoie, dans les fantasmes et dans les mythes, celle de la mère dévorante, séductrice, insatiable et, par là, destructrice. Sudhir Kakar en montre la présence dans le *Mahâbhârata* et dans divers pûrana.

Vers cinq ans, le garçon est brusquement arraché aux soins quasi exclusifs de sa mère. Cette « seconde » naissance va le faire entrer sans transition dans le monde des hommes et des obligations sociales. Or le père ne joue pas, dans ce passage, un rôle de modèle et de guide. « *Il est plus un spectateur qu'un allié.* »

Ces différents facteurs psycho-sociaux expliqueraient les traits marquants du psychisme indien. Le « moi » ne serait pas constitué sur un mode aussi séparé, aussi autonome que celui des Occidentaux, plus précocement détachés de leur mère, plus vite confrontés à ses limites et à son absence. Le « surmoi » indien ne serait pas aussi sévère ni surtout aussi intériorisé : le groupe – la famille élargie, où plusieurs générations vivent ensemble, puis la *jâti,* la caste et ses ramifications complexes – assurerait un contrôle plus extérieur.

Peut-être pourrait-on reprocher à Sudhir Kakar de faire le portrait d'une Inde trop traditionnelle, d'esquiver sa face moderne, industrialisée et mutante. Ce serait sans doute lui faire un mauvais procès. Au moins pour deux raisons. Parce que l'imaginaire et les pratiques d'une culture immémoriale comme celle de l'Inde forment de grandes strates souterraines et immobiles que la fumée des usines et les concentrations urbaines ne peuvent disloquer d'un coup. D'autre part, l'auteur n'ignore pas les tensions entre le monde intérieur hindou et la vie indienne moderne. Il en montre, au contraire, c'est une autre face de son travail, les risques et les ressources.

Ce résumé force le trait et nécessairement schématise. Il faut entrer dans ce livre lumineux comme on part en voyage. La science et la clarté y font alliance avec le désir de savoir et le respect de soi, l'intelligence avec l'affectivité. Comme le dit Catherine Clément dans une jolie préface, il y a là « *un regard qui se regarde indien avec nos concepts, mais qui, inévitablement, nous retourne le miroir* ». ■

● ***Moksha, le monde intérieur. Enfance et société en Inde,* de Sudhir Kakar. Traduit de l'anglais par Claude Davenet. Préface de Catherine Clément. Glossaire par Jean Varenne. Editions Les Belles Lettres, collection « Confluents psychanalytiques », 312 pages, 130 F.**



PHILOSOPHES EN COLLOQUE

TOUT colloque est inénarrable. C'est particulièrement le cas de celui qui s'est tenu fin octobre, à l'initiative du Collège international de philosophie et de l'association Dialogue entre les cultures, dans le cadre de l'année de l'Inde. Durant quatre jours, au ministère de la recherche et de la technologie, des universitaires, philosophes, psychanalystes et chercheurs, indiens et français, ont échangé de multiples communications autour d'un triple thème : traditions, transferts, traductions.

Sous les présidences successives de Charles Malamoud, de René Major et de Gayatri Chakravorty Spivak, plus de vingt-cinq orateurs ont présenté des analyses très disparates où se côtoyaient l'histoire des idées, la linguistique, l'économie politique, la sociologie...

Dans le domaine de la psychanalyse, Sudhir Kakar fit une intéressante comparaison entre les psychothérapies indiennes traditionnelles et les méthodes occidentales. En sociologie, Lata Mani analysa les présupposés du discours colonial, tandis que T.N. Madan s'interrogeait sur les tensions entre les traditions religieuses indiennes et la sécularisation.

Dans le domaine proprement philosophique, un beau travail d'un jeune chercheur, François Chenet, étudia les réceptions des grandes philosophies occidentales en Inde, tandis que, avec exactitude et vivacité, le grand spécialiste Guy Bugault faisait le point sur *« la manière de penser bouddhique et ses points de rencontre avec celle de l'Occident contemporain »*.

A la frontière de la pensée et de son expression, Michel Hulin, professeur de philosophie comparée à Paris-IV, fit un lumineux bilan des problèmes de transposition en français du vocabulaire philosophique sanskrit, tandis que Jacques Derrida centrait sa réflexion sur le caractère intraduisible du terme allemand *Geschlecht*. ■

